



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08172438 1

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits, Arrêts ; les Avis particuliers, &c. &c.

5 Septembre 1778.



A P A R I

Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E

P	PIÈCES FUGITIVES.		<i>Comédie Françoisé ,</i>	67
	<i>Sur la maternité de la</i>		<i>Jurisprudence ,</i>	68
	<i>Reine ,</i>	pag. 3	SCIENCES ET ARTS.	
	<i>Vers à Mlle M. ** ,</i>	4	<i>Gravure ,</i>	69
	<i>Sur la mort de M. de</i>		<i>Musique ,</i>	70
	<i>Voltaire ,</i>	ibid.	<i>Lettre ,</i>	ibid.
	<i>Fin de l'Eloge de la</i>		ANNONCES ,	72
	<i>Motte ,</i>	5	JOURNAL POLITIQUE.	
	<i>Réflexions sur l'Ode ,</i>	18	<i>Constantinople ,</i>	Page 73
	<i>Chanson ,</i>	21	<i>Pétersbourg ,</i>	74
	<i>Enigme & Logogr.</i>	23	<i>Copenhague ,</i>	ibid.
	NOUVELLES		<i>Varsovie ,</i>	75
	LITTÉRAIRES.		<i>Vienne ,</i>	77
	<i>Fin des Barmécides ,</i>	24	<i>Hambourg ,</i>	78
	<i>Hist. de l'Académie des</i>		<i>Ratisbonne ,</i>	86
	<i>Sciences ,</i>	47	<i>Livaurne ,</i>	88
	<i>Sermon de l'Ab. Poule ,</i>	59	<i>Londres ,</i>	89
	<i>Académie Françoisé ,</i>	63	<i>États-Unis de l'Amériq.</i>	
	SPECTACLES.		<i>Septentrionale ,</i>	96
	<i>Académie Royale de</i>		<i>Versailles ,</i>	99
	<i>Musique ,</i>	66	<i>Paris ,</i>	100
			<i>Bruxelles ,</i>	112

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le 5 Septembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 4 Septembre 1778.

DE SANCY.

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près Saint-Côme.



MERCURE DE FRANCE.

5 Septembre 1778.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

*VERS sur ce que la Maternité de la REINE
s'est déclarée à la nouvelle de l'avantage
remporté par l'armée navale de France.*

AVEC trop de lenteur s'annonçoit à nos vœux
L'auguste rejeton que nous donnent les Cieux ;
Mais le récit d'une victoire
A paru l'animer soudain.

N'en doutons pas , c'est un Dauphin ,
Toujours, dès qu'il respire, un Bourbon sent la gloire.

A ij

M E R C U R E

A Mademoiselle M * *.

QUOI, pour le prix des vers accorder au Vainqueur

~~L... D'un baiser la douce caresse !~~

Céphise quelle est votre erreur ?

Vous donnez à l'esprit ce qui n'est dû qu'au cœur.

~~Un~~ baiser fut toujours le prix de la tendresse ;

C'est à l'Amour qu'il faut en réserver le don.

Les Habitans du Pinde, en leur plus grande ivresse,

N'ont jamais espéré qu'un laurier d'Apollon.

Des vers à mes rivaux je cède l'avantage ;

Ils riment mieux que moi, mais je fais mieux aimer.

Que le laurier soit leur partage,

Et le mieu sera le baiser.

V E R S

Sur la mort de M. de Voltaire.

O PARNASSE ! frémis de douleur & d'effroi !

Pleurez, Muses, brisez vos lyres immortelles !

Toi dont il fatigua les cent voix & les ailes,

Dis que Voltaire est mort, pleure, & repose toi.

Ces vers nous paroissent les plus beaux qu'on ait
faits sur ce sujet. Le dernier est sublime.

*Fin de l'Éloge DE LA MOTTE ,
par M. D'ALEMBERT.*

CE genre de la satire , dont notre Académicien avoit été si souvent l'objet , est presque le seul où il ne se soit point exercé ; la douceur & l'honnêteté de son caractère lui interdit constamment cette ressource banale & odieuse de la médiocrité jalouse. Il n'auroit pourtant tenu qu'à lui de se la ménager avec avantage. On peut voir , par la réponse pleine de sel qu'il a faite à une critique très-injurieuse de son *Ballet des Arts* , qu'il auroit très-bien réussi , s'il l'avoit voulu , dans ce genre facile & méprisable. La critique à laquelle il répondoit étoit de *le Noble* , qui décrié dans la Littérature par ses détestables rapsodies , & flétri par la Justice dans une affaire criminelle , auroit eu tant de raisons de se tenir dans le silence , si l'expérience ne prouvoit que l'impudence est le misérable asyle des Écrivains les plus faits pour se faire. La Motte , en lui infligeant la punition qu'il méritoit , & en se vengeant cette seule fois de sa vie , imita sur ce point le bon la Fontaine , qui ne fut , comme lui méchant , qu'un seul jour , pour se venger de Lully. Il fut même plus modéré que la

A iij

M E R C U R E

Fontaine , dont la colère momentanée , semblable à celle d'un enfant qui se décharge sur tout ce qu'elle rencontre , avoit mêlé dans sa querelle l'honnête & paisible Quinault , dont il n'avoit point à se plaindre. Les traits de la Motte , dirigés par une main plus sage , ne percèrent que le seul malheureux qui avoit eu la bassesse & la sottise de l'outrager ; tant d'Adversaires plus ou moins dignes de ses coups , & qui jusqu'alors l'avoient provoqué sans réponse , apprirent en ce moment que s'il les avoit épargnés , ce n'étoit pas par impuissance , & durent sentir combien la représaille étoit à craindre pour eux. Mais content de ce seul essai de ses forces dans le genre satyrique , il fit beaucoup mieux que d'y réussir , il s'en abstint. Il résista même presque toujours à la démangeaison si naturelle de repousser la critique. Il pensoit avec raison qu'un silence noble est l'arme la plus efficace qu'on puisse opposer aux traits de l'envie ; pour un ou deux Ecrivains célèbres qui ont immolé avec succès leurs détracteurs à la risée publique , combien en est-il qui se sont dégradés en se mesurant avec eux ? Il faut ou que le lion laisse bourdonner la guêpe , ou qu'il ne la fasse taire qu'en l'écrasant. Le Poète Gacon , dont on peut dire en parodiant deux vers de Racine ,

Et ton nom paroîtra dans la race future ,

Aux plus vils rimailleurs une cruelle injure ;

harceloit notre patient Académicien par des misérables épigrammes , dans l'espérance de le forcer à une réponse qu'il ne pouvoit arracher ; las enfin de répandre son fiel en pure perte : *vous n'y gagnerez rien*, dit-il à celui qu'il provoquoit , *je vais donner une brochure qui aura pour titre , réplique au silence de M. de la Motte*. On ne fera peut-être jamais à aucune satire une réponse plus mortifiante que celle de Fontenelle à un Auteur qui ayant besoin de lui , venoit s'accuser humblement de l'avoir outragé dans une brochure ; *Monsieur*, lui dit le Philosophe , *vous me l'apprenez*. Cette réponse en rappelle une autre du même Fontenelle à la Motte ; celui-ci jeune encore , & peu versé dans la connoissance des hommes & surtout des hommes à talens , disoit au Philosophe qu'il croyoit avoir pour amis tous les gens de Lettres ; *si cela étoit*, répondit Fontenelle , *ce seroit un terrible préjugé contre vous ; mais vous leur faites trop d'honneur , & vous ne vous en faites pas assez*. *Enfans , aimez-vous les uns les autres*, disoit S. Jean aux Chrétiens , qui malheureusement n'en ont rien fait. La Motte , quand il eut enfin reconnu par lui-même toute l'injustice de la rivalité , répétoit souvent aux Artistes en tout genre , qui n'en ont rien fait non plus , cette sage & inutile maxime ; & comme on a défini l'hypocrisie un hom-

image que le vice rend à la vertu, il définissoit la jalousie un hommage mal-à-droit que l'infériorité rend au mérite.

Cependant, si la réputation dont il jouissoit lui avoit fait des jaloux, l'aménité de son caractère lui avoit fait aussi un grand nombre de partisans ; personne n'applaudissoit plus sincèrement que lui aux succès de ses rivaux même ; personne n'encourageoit les talens naissans avec plus de zèle & d'intérêt ; personne ne louoit avec une satisfaction plus vraie les bons ouvrages ; s'il y remarquoit des fautes, ce n'étoit pas pour jouter de la gloire si facile d'affliger la vanité d'autrui ; c'étoit avec ce sentiment, si ignoré des critiques, & si rare même chez les simples lecteurs, que quand il rencontre des taches, il étoit fâché de les trouver. Aussi disoit-on de lui que *justice & justesse* étoient sa devise.

Lorsqu'il approuva comme Censeur la première Tragédie de M. de Voltaire, il n'hésita point à dire dans son approbation, *que cet ouvrage promettoit au Théâtre un digne successeur de Corneille & de Racine*. Il n'a pas assez vécu pour savoir à quel point il disoit vrai ; mais il n'y a que plus de mérite à avoir deviné si juste, & plus de noblesse à l'avoir prédit.

Il s'en falloit bien qu'on usât avec lui des mêmes ménagemens qu'il se prescrivoit à l'égard des autres ; loin de s'en plaindre,

il savoit mettre à profit toute la dureté qu'on se permettoit à son égard. « Quand un Auteur, dit-il dans une de ses Préfaces, fait gré à ses amis de l'avertir de ses fautes, la vérité qu'il cherche ne lui échappe pas. Plus elle est mortifiante, plus les hommes sont contents de la dire, pourvu qu'elle ne leur laisse rien à craindre. Aussi presque tout le monde, ou par amitié, ou sous prétexte d'amitié, est en possession de me faire essuyer les choses les plus dures pour l'amour-propre. Tout devient Madame *Dacier* pour moi. C'est un secours que je me suis procuré, pour me mettre en état de mieux faire. » Il opposoit cette douceur inaltérable, non-seulement aux injures littéraires, mais aux plus cruels outrages. Un jeune homme à qui par mégarde il marcha sur le pied dans une foule, lui ayant donné un soufflet, *Monsieur*, lui dit il, *vous allez être bien fâché, je suis aveugle.* Il souffroit avec la même patience les infirmités douloureuses dont il étoit accablé, & dans lesquelles il termina sa vie le 26 Décembre, 731, en remplissant fidèlement tous ses devoirs, & en regardant la mort comme le terme heureux de ses maux.

Tandis que les prétendus amis de M. de la Motte lui faisoient sentir un peu amèrement toute la rigueur de leur zèle pour le

A v

perfection de ses ouvrages , il avoit aussi quelques amis vrais & honnêtes , qui fa-voient joindre à l'intérêt qu'ils marquoient pour sa gloire , les égards qu'il méritoit & qu'il ne demandoit pas. L'amitié dont il fut lié avec Fontenelle est digne sur-tout d'être proposée pour modèle aux Gens de Lettres. Cette amitié ne se démentit jamais , & fait l'éloge de l'un & de l'autre. Fontenelle a même dit plusieurs fois , que le plus beau trait de sa vie étoit de n'avoir pas été jaloux de la Motte. Ils s'éclairaient & se dirigeoient mutuellement , soit dans leurs Ouvrages , soit dans leur conduite ; & ce fut par le conseil de la Motte que Fontenelle eut à la fois le courage & la prudence de ne pas répondre à un Jésuite , Censeur amer de son *Histoire des Oracles*. Son ami lui fit craindre de s'aliéner par sa réponse une Société, qui s'appeloit *Légion*, quand on avoit affaire au dernier de ses membres. Persuadé & retenu par ce sage conseil , Fontenelle se contenta d'écrire à un Journaliste , qui le pressoit de répliquer , une Lettre où il fait en deux lignes à son Adversaire une réponse qui perdrait à être délayée dans plus de paroles. « Je laisserai » mon Censeur , dit il , jouir en paix de » son triomphe ; je consens que le diable » ait été Prophète, puisque le Jésuite le veut, » & qu'il croit cela plus orthodoxe ».

La convenance du caractère , du genre d'esprit & des principes , avoit formé entre nos deux Académiciens l'intime & fidelle liaison qui fait tant d'honneur à leur mémoire. Mais peut-être seroit-il assez intéressant d'examiner , en quoi ces deux hommes, si semblables entr'eux à plusieurs égards, différoient à d'autres dans leurs écrits. Tous deux pleins de justesse , de lumières , & de raison , se montrent par-tout supérieurs aux préjugés, soit Philosophiques, soit Littéraires ; tous deux les combattent avec la timidité modeste dont le sage a toujours soin de se couvrir en attaquant les opinions reçues. Tous deux ont porté trop loin leur révolte décidée , quoique douce en apparence , contre les dieux & les loix du Parnasse ; mais la liberté des opinions de la Motte semble tenir plus intimement à l'intérêt personnel qu'il avoit de les soutenir , & la liberté des opinions de Fontenelle à l'intérêt général , peut-être quelquefois mal entendu , qu'il prenoit au progrès de la raison dans tous les genres. Tous deux ont mis dans leurs écrits cette méthode si satisfaisante pour les esprits justes , & cette finesse si piquante pour les Juges délicats ; mais la finesse de la Motte est plus développée , celle de Fontenelle laisse plus à deviner à son Lecteur. La Motte , sans jamais en trop dire , n'oublie rien de ce que son

sujet lui présente , met habilement tout en œuvre , & semble craindre de perdre par des réticences trop subtiles quelqu'un de ses avantages ; Fontenelle , sans jamais être obscur , excepté pour ceux qui ne méritent pas même qu'on soit clair , se ménage à la fois & le plaisir de sous-entendre , & celui d'espérer qu'il sera pleinement entendu par ceux qui en sont dignes. Tous deux peu sensibles aux charmes de la Poésie , & à la magie de la versification , ont cependant quelquefois été Poètes à force d'esprit , mais la Motte un peu plus souvent que Fontenelle , quoique la Motte eût fréquemment le double défaut de la foiblesse & de la dureté , & que Fontenelle eût seulement celui de la foiblesse ; c'est que Fontenelle dans ses vers est presque toujours sans vie , & que la Motte a mis quelquefois dans les siens de l'ame & de l'intérêt. L'un & l'autre furent couronnés avec éclat au Théâtre Lyrique , mais Fontenelle fut malheureux au Théâtre François , parce qu'il étoit absolument dépourvu de cette sensibilité indispensable pour un Poète tragique , & dont la nature avoit donné quelques étincelles à la Motte. On peut assurer , par exemple , que Fontenelle n'auroit jamais trouvé ce trait sublime d'*Inès de Castro* , qui se voyant empoisonnée , & sentant les atteintes de la mort , s'écrie , *éloignez mes enfans*. On peut même croire que Fonte-

nellen'auroit pas trouvé non plus ce trait charmant d'une des fables de la Motte, où le Poëte, en parlant de deux oiseaux amoureux, peint leur passion mutuelle par cette expression de sentiment si vraie & si douce :

Parmi tous les oiseaux du monde

Ils se choisissoient tous les jours.

Fontenelle & la Motte ont écrit en prose avec beaucoup de clarté, d'élégance, de simplicité même, mais la Motte avec une simplicité plus naturelle, & Fontenelle avec une simplicité plus étudiée; car la simplicité peut l'être, & dès lors elle devient manière, & cesse d'être modèle. Ce qui fait que la simplicité de Fontenelle est maniérée, c'est que pour présenter sous une forme plus simple ou des idées fines, ou même des idées grandes, il tombe quelquefois dans l'écueil dangereux de la familiarité du style, qui contraste & qui tranche avec la délicatesse ou la grandeur de sa pensée; disparate d'autant plus sensible, qu'elle paroît affectée par l'Auteur; au lieu que la familiarité de la Motte, car il y descend aussi quelquefois, est plus sage, plus mesurée, plus assortie à son sujet, & plus au niveau des choses dont il parle. Fontenelle fut supérieur par une étendue de connoissances, qu'il a eu l'art de faire servir à l'ornement de ses écrits, qui rend sa philosophie plus intéressante, plus instructive,

plus digne d'être retenue & citée ; mais la Motte fait sentir à son Lecteur que pour être aussi riche & aussi bon à citer que son ami, il ne lui avoit manqué, comme l'a dit Fontenelle lui-même, *que des yeux & de l'étude*. L'un & l'autre avoient reçu de la nature une flexibilité d'esprit qui les rendoit propres à plusieurs genres d'écrire ; mais ils eurent ou l'imprudence ou la vanité secrète d'en essayer un trop grand nombre, & de se persuader que l'esprit peut toujours remplacer le talent ou le génie ; ils affoiblirent leur réputation en voulant trop l'étendre ; mais Fontenelle a solidement assuré sa gloire par son immortelle histoire de l'Académie des Sciences, & sur-tout par ces éloges si intéressans, pleins d'une raison si fine & si profonde, qui font aimer & respecter les Lettres, qui inspirent aux génies naissans la plus noble émulation, & qui feront passer le nom de l'Auteur à la postérité avec celui de la compagnie célèbre dont il a été le digne organe, & des grands hommes dont il s'est rendu l'égal en devenant leur Panégyriste. Enfin, Fontenelle & la Motte sont tous deux, pour les jeunes Auteurs, des écrivains dangereux, la Motte par ses paradoxes, Fontenelle par les défauts séduisans de son style ; mais tous deux doivent être placés avec distinction entre les écrivains philosophes, par les vues toujours ingénieuses & quelquefois utiles qu'ils ont répandues sur

les différens objets de la littérature. Ils ont été pour le bon goût ce que Descartes a été pour la philosophie ; comme Descartes , ils ont erré sur plusieurs points essentiels ; mais comme Descartes , ils nous ont du moins appris à n'être point la dupe de l'autorité , & à secouer le joug de cette superstition pusillanime , presque aussi commune dans les Lettres que dans la religion , & d'autant plus humiliante pour la raison humaine , que la superstition religieuse n'attaque guères que les esprits foibles , & que la superstition littéraire a plus d'une fois séduit des hommes éclairés.

Pour achever le parallèle de ces deux hommes célèbres , il ne sera pas inutile , après les avoir montrés dans leurs ouvrages , ou dans la société de leurs semblables , de les peindre tels qu'ils étoient dans la société commune , & sur-tout au milieu des deux classes de cette société qui exigent le plus de ménagemens & de soins pour ne pas leur déplaire , la classe quelquefois redoutable des grands , & la classe toujours épineuse des fots , si abondamment répandue dans toutes les autres. Fontenelle & la Motte , toujours mesurés & , par conséquent , toujours nobles avec les grands , toujours sur leurs gardes avec eux sans jamais le paroître , ne leur montrant d'esprit que ce qu'il en falloit pour leur plaire & jamais pour gêner leur amour-propre ,

se *sauvoient*, comme dit Montagne, de *subir de leur part la tyrannie effective*, par le soin qu'ils avoient de ne leur point faire éprouver la *tyrannie parlée*. Ils alloient cependant quelquefois dans cette société, comme dans leur style, jusqu'à une espèce de familiarité, mais avec cette différence, que la familiarité de la Motte étoit plus réservée & plus respectueuse, & celle de son ami plus aisée & plus libre, quoique toujours assez circonspecte, pour qu'on ne fût jamais tenté d'en abuser. Leur conduite avec les sots étoit encore plus raisonnée, plus sage, & d'autant plus attentive, qu'ils savoient trop bien que cette espèce d'hommes, intérieurement & profondément jalouse de l'éclat des talens qui les humilie, ne pardonne aux hommes supérieurs qu'à proportion de l'indulgence qu'elle en éprouve, & du soin même qu'ils ont de lui cacher cette indulgence. Fontenelle & la Motte, lorsqu'ils se trouvoient dans des sociétés peu faites pour eux, n'avoient ni la distraction ni le dédain que la conversation pouvoit mériter; ils laissoient aux prétentions de la sottise en tout genre la plus libre carrière, & la plus grande facilité de se montrer avec confiance, sans lui faire jamais craindre d'être réprimée, sans lui faire même soupçonner qu'ils la jugeassent; mais Fontenelle, toujours peu pressé de parler, même avec ses pareils, se contentoit d'é-

écouter ceux qui n'étoient pas dignes de l'entendre, & songeoit seulement à leur montrer une apparence d'approbation, qui les empêchât de prendre son silence pour du mépris ou de l'ennui; la Motte plus complaisant encore, ou même plus philosophe, se souvenant de ce proverbe Espagnol, *qu'il n'y a point de sot de qui le sage ne puisse apprendre quelque chose*, s'appliquoit à chercher dans les hommes les plus dépourvus d'esprit, le côté favorable par lequel il pouvoit les saisir, soit pour sa propre instruction, soit pour la consolation de leur vanité; il les mettoit sur ce qu'ils avoient le mieux vu, sur ce qu'ils savoient le mieux, & leur procuroit sans affectation le plaisir d'étaler au-dehors le peu de bien qu'ils possédoient; il en tiroit le double avantage & de ne s'ennuyer jamais avec eux, & surtout de les rendre heureux au-delà de leurs espérances; s'ils sortoient contents d'avec Fontenelle, ils sortoient enchantés d'avec la Motte; flattés que le premier leur eût trouvé de l'esprit, mais ravis de s'en être trouvé bien plus qu'au second. Puisse cet exemple de charité philosophique, servir de leçon à ces hommes-d'esprit durs & intraitables, dont l'orgueil intolérant repousse les sots avec une morgue humiliante, qui, en les éclairant inhumainement sur ce qu'ils sont, leur laisse toujours assez de génie pour chercher & trouver les moyens de se venger.

R É F L E X I O N S S U R L ' O D E .

*Extrait d'une Lettre de M. D** à M. **.*

JE veux , mon ami , vous dire ce que je pense de l'Ode. Vous êtes-vous jamais demandé pourquoi une belle Ode est si rare ? C'est que ce Poëme exige des qualités presque incompatibles , un profond jugement dans l'ordonnance , & une muse violente dans l'exécution. Il ne s'agit pas d'enfiler des stances les unes au bout des autres ; ce Poëme est un. Il a son but , auquel le Poëte Odaïque s'avance sans cesse ; & quand il a bien rempli sa tâche , on ne sauroit ni lui ôter ni lui ajouter une strophe. Toutes sont également nécessaires. L'affaire du jugement c'est de trouver & d'enchaîner les preuves. L'affaire du goût c'est de choisir entre les preuves celles qui fourniront de grands tableaux , de grands mouvemens , de grandes images. L'affaire de la verve , c'est de se livrer presque sans mesure à ces tableaux , à ces mouvemens , à ces images , que l'enchaînement des preuves , médité froidement , offre au Poëte lorsqu'il a quitté le compas & qu'il a porté sa main sur sa lyre. On le croit égaré , perdu , lorsqu'il suit , à son insçu quelquefois , toujours au vôtre , le fil de son discours. Mille chemins conduisent

à Rome ; tous ne conviennent pas également au Poëte. Il préfère celui qui lui présente , ici une montagne couverte de forêts , d'où il fera descendre Numa , les tables de sa législation à la main ; là un fleuve tombant en cascade & dont le bruit entendu au loin arrête d'étonnement le passager ; ailleurs un Volcan qui annonce aux hommes à venir que le feu est à leur maison. Son pégase se détournera de son chemin pour planer au-dessus des ruines de quelques Villes célèbres. Là il suspendra son vol pour pleurer sur les malheurs de l'espèce humaine. Que fais-je dans quels écarts il ne se précipitera pas ? Horace veut détourner les Romains de transporter le siège de l'Empire à Troye , comment s'y prend-il ? Il fait l'éloge de la constance , & cet éloge est sublime : c'est la vertu principale de Romulus. Ce fut cette vertu qui lui fit franchir les rives de l'Acheron , & le plaça entre Auguste & Jupiter , où il boit à pleine coupe le nectar & l'ambrosie malgré Junon , qui ne souffrit que les honneurs divins lui fussent accordés qu'à condition que si jamais les murs de Troye se relevoient de-rechef , ses Grecs iroient les renverser , égorger les pères & les mères , &c. Voilà le squelette. Il faut voir dans le Poëte les muscles & les chairs dont il l'a revêtu. Se propose-t-il ailleurs le m^o

me sujet ? Il montre Hélène entre les bras du Pasteur d'Ida, qui l'emmène sur les flots ; mais à l'instant , Nérée s'élève à la surface des eaux ; les vents sont enchaînés dans le silence ; il voit le ravisseur & la femme infidelle , & il chante les suites effroyables de l'hospitalité violée. Malherbe, notre Malherbe veut-il exhorter Louis XIII à la Conquête de la Rochelle , comment s'y prend-il ? Il arme le Héros de son foudre. Les Rochelois sont les Titans révoltés contre le Ciel. Louis est le Jupiter de l'aventure. Il s'embarque intrépidement dans la guerre des Dieux & des Géants. Il prépare un même loyer à un crime qui est le même ; il montre à Louis la gloire qui, la lance à la main , l'appelle aux bords de la Charente. La Rochelle est prise. Le Poète ramène le Héros vainqueur , & coupe deux lauriers , dont il pose un sur la tête de Louis , l'autre sur la sienne : & voilà comment on fait une Ode. Pindare prend pour thème la puissance de l'Harmonie. Les Dieux sont assis à la table de Jupiter. Apollon touche sa lyre , & la jalousie cesse entre les Déeses , & les plumes de l'oiseau porte-foudre frémissent sur son dos , tandis que le sommeil tient ses paupières appesanties. Le Poète descend sur la terre , il réjouit les bons , il effraie les méchants , il dissipe les complots , il fait tomber la

poignard de la main des factieux. Quel prodige l'harmonie ne va-t-elle pas opérer aux Enfers ? Et voilà comment on fait une Ode. Ce n'est pas une bête de somme qui suit droit son chemin , c'est un cheval fougueux & ailé que monte le Poëte Odaïque. Ces deux animaux-là ne peuvent avoir la même allure....

O les Poëtes , les Poëtes ! Platon savoit bien ce qu'il faisoit lorsqu'il les chassoit de sa République. Ils n'ont des idées justes de rien ; alternativement organes du mensonge & de la vérité , leur jargon enchanteur infecte tout un peuple , & vingt volumes de Philosophie sont moins lus & font moins de bien , qu'une de leurs chansons ne fait de mal.

C H A N S O N

Pour Mademoiselle ADÉLINE , Actrice de la Comédie Italienne , sur l'air du Vaudeville de la Rosière.

QUI parle d'un touris malin ,
De petits pieds , de taille fine ,
D'un air doux , quoiqu'un peu mutin ,
Celui-là parle d'Adeline.
En Scène , en Ville , ah qu'elle est bien !
Il faut l'aimer , ou n'aimer rien.

M E R C U R E

J'ignore encor si tendre ou non ,
Elle sent bien ce qu'elle inspire ;
Je lui connois un œil fripon ;
Quant au cœur , je ne fais qu'en dire ;
Mais , tendre ou non , je fais fort bien
Qu'il faut l'aimer , ou n'aimer rien.

C'EST un grand bien que de la voir
Sentir l'amour , même le feindre ;
Heureux l'Amant qui peut avoir
A s'en louer , même à s'en plaindre !
Qu'elle vous traite ou mal ou bien ,
Il faut l'aimer , ou n'aimer rien.

LUI PLAIRE est un si beau destin ,
Qu'on se tiendrait heureux près d'elle
De la trouver tendre un matin ,
Dût-elle au soir être infidelle.
Qu'il m'en arrive ou mal ou bien ,
Je veux l'aimer , ou n'aimer rien.



*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Chaîne*, & celle qui parle est une *Chaîne* de montre en acier. Celui du Logogryphe est *Drame*, dans lequel sont les mots *rame*, *ame*, *amer*, *dame*, *dam*, *arme*, *mer*.

E N I G M E.

LECTEUR, sans avoir eu de mère,
Nous sommes sept enfans issus du même père,
Il nous conçut dans la douleur,
Son crime & ses remords nous firent donner l'être,
Et nous causâmes son bonheur.
A ce portrait sans peine on doit nous reconnoître.

L O G O G R Y P H E.

CHRÉTIENNE sans dévotion,
Je vous invite à la prière;
De mon chef la suppression
Me fait un poisson de rivière.



 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

*Fin de l'Extrait de la Tragédie
des Barmécides.*

Barmécide ouvre le troisième acte par un monologue qui expose ses motifs & ses sentimens. Le hasard a fait tomber entre ses mains les indices d'un attentat tramé contre l'Empire, dont il a fait long-temps le bonheur; il croit qu'il est de sa destinée d'y veiller encore, & c'est pour cela sans doute que le Ciel l'a retiré deux fois des portes de la mort.

Hélas! mes traits flétris sont ici méconnus.

Bagdat depuis long-tems croit que je ne suis plus.

On est loin de penser qu'il reste un Barmécide.

De la gloire à l'oubli le passage est rapide.

On ne prononce plus mon nom dans ce palais;

Et la Cour est livrée à d'autres intérêts.

Que nous laissons de nous des traces passagères!

Et qu'on foule aisément les cendres les plus chères!

Le premier souvenir qui s'est présenté à lui en arrivant à Bagdat, c'est celui de Saéd & du fils qu'il a recommandé à ses soins. Il vient d'apprendre que ce digne ami est vivant. Il va le revoir. Saéd vient, & Barmécide en se nommant court l'embrasser.

Saéd

Saéd qui le croyoit mort lui reproche de l'avoir trompé.

BARMÉCIDE.

Hélas! je crus moi-même

Toucher , en t'écrivant , à mon heure suprême.

Mais le sort me trompoit , & je ne pus mourir.

L'homme a , plus qu'il ne croit , la force de souffrir.

Il a cru devoir dans sa retraite , rompre tous les liens qui l'attachoient encore à la vie , & vivre étranger au monde entier. Cependant des devoirs sacrés l'ont rappelé à Bagdat. En y entrant , il a songé qu'il pouvoit encore avoir un fils. Ce fils est-il vivant? Saéd lui apprend tout ce qu'il a fait pour le jeune Amorassan ; & l'épanchement de la confiance succédant à celui de la joie , il lui révèle tout ce qui se prépare. Chaque mot est un coup de foudre pour le vieillard qui vient apporter l'avis de la conspiration , & qui apprend que son ami en est le principal moteur , & son fils le complice. Il se contient cependant , il prie son ami de cacher son retour. Il va voir le Visir , il veut , dit-il , lire dans son cœur avant d'ouvrir le sien , & il demande en grâce à Saéd de ne pas le faire connoître. Il ne s'explique pas davantage. Saéd le quitte , & le Visir paroît. Barmécide lui dit qu'il est venu pour empêcher un crime. Il vivoit dans la retraite sur le chemin de

5 Septembre 1778. B

Moussout à Damas ; un Arabe est entré chez lui , & sentant les approches de la mort , se croyant poursuivi par le Ciel qui le punissoit , il lui a remis une lettre qu'il portoit au Soudan de Damas & qui renfermoit les preuves de la conspiration des Ommiades. L'Arabe étoit à peine expiré que Barmécide a pris la route de Bagdat. Il a craint qu'un temps précieux ne se perdît avant que l'on admît un sujet inconnu devant le Roi des Rois. Il a cru devoir s'adresser au Ministre , au favori d'Aaron , & il demande pour toute grace d'être conduit au pied du Trône. Amorassan troublé & interdit , presse le vieillard de lui remettre cette lettre. Barmécide la refuse. Amorassan qui voit le danger éminent de Sémire & le sien propre , met la main sur son poignard ; mais un mouvement secret & involontaire , & l'horreur de verser le sang de l'innocence , arrêtent sa main. Il se craint lui-même , il tremble pour le vieillard & pour lui , il s'écrie :

Vieillard, éloigne-toi... Quelle horreur m'environne !

B A R M É C I D E.

Malheureux ! savez-vous !... Vous menacez en vain ,
 Le fer , si je le veux , tombe de votre main.
 J'arrête vos complots : je puis , je dois le faire ,
 Et c'est ainsi du moins qu'eût pensé votre père.

A M O R A S S A N.

Mon père, que dis-tu? Quoi! tu fais qui je suis!
 D'un Héros malheureux, quoi! tu connois le fils!
 Parle! de la vertu je vois en toi l'image.
 Ton front en a l'empreinte & ta voix le langage.
 Tu viens servir Aaron : tu te vois en danger :
 Tu n'as pas, comme moi, ta famille à venger.
 Achève.

B A R M É C I D E.

Sous vos pas voyez s'ouvrir l'abîme.
 Toujours la trahison conduit de crime en crime :
 Vous en prépariez un le plus affreux de tous.
 Frémissez.

A M O R A S S A N.

Ah! poursuis.

B A R M É C I D E.

Bien différent de vous,

Si votre Père ici du fond de la Syrie,
 Du meurtrier des siens venoit sauver la vie,
 Barmécide à ce trait seroit-il reconnu?

A M O R A S S A N.

Qu'entends-je ? quel soupçon ! quel mystère impré-
 vu !....

Mais non... Puis-je oublier?...

B A R M É C I D E.

Vous craignez de répondre ?

B ij

A M O R A S S A N.

Tu parles de mon Père ! il va seul te confondre,
 Regarde ce billet : vois si je suis son fils ;
 Sa main, sa propre main l'avoit tracé jadis,
 Tu n'opposes plus rien à ce terrible gage ?

B A R M É C I D E.

Eh bien ! si le malheur égara son courage ?
 Si le ciel a permis qu'il pût s'en repentir ?
 Vous attestez sa main : s'il vient la démentir ?

A M O R A S S A N.

Lui ! que dois-je penser & quel trait de lumière
 Vient, . . .

B A R M É C I D E.

Eh ! quel autre ici braverait ta colère ?

Quel autre, en arrêtant tes projets égarés,
 Aborderait sans crainte un chef de conjurés ?
 Qui peut de ses forfaits absoudre l'Abasside ?
 Qui peut lui pardonner, excepté Barmécide ?

Le père & le fils se livrent d'abord tous
 deux aux mouvemens de la nature, mais
 bientôt Amorassan témoigne son extrême
 surprise de trouver dans Barmécide le dé-
 fenseur d'Aaron. La réponse du vieillard
 est remarquable, c'est le fondement de la
 Pièce, & c'est une raison pour la transcrire
 ici.

Aaron fut inhumain,

Et ma voix contre toi le défendrait en vain,

Frappé de tant de coups dans ma famille entière,
 Expirant dans l'exil au sein de la misère,
 Hélas ! mon dernier cri vers toi fut adressé ;
 Du sang de tous les miens ce billet fut tracé.
 La mort à mes regards alors étoit offerte.
 Le ciel me retira de la tombe entr'ouverte.
 J'ai vécu, j'ai haï ; crois-moi, mon fils, long-temps
 J'ai nourri dans mon sein d'affreux ressentimens.
 Quel en étoit le fruit ? Altéré de vengeance,
 Tourmenté de ma haine & de son impuissance,
 D'une noire fureur épuisant tous les vœux,
 Et d'imprécations importunant les cieux,
 J'ai consumé mes jours dans l'éternel passage
 De la douleur muette aux éclats de la rage,
 Et tout ce vain courroux vers le ciel exhalé,
 Retomboit tristement sur ce cœur accablé.
 Voilà quel fut mon sort. Souvent dans ma retraite,
 La renommée encor, trop fidèle interprète,
 Venoit porter d'Aaron la gloire & les exploits,
 L'éclat de ses succès, l'équité de ses lois,
 Me racontoit son règne admiré dans l'Asie ;
 Ces honneurs odieux aigrissoient ma furie ;
 Plus il devenoit grand, plus j'étois malheureux.
 O combien j'ai souffert ! quel fardeau douloureux
 D'avoir un ennemi que le monde révere,
 Et de s'indigner seul du bonheur de la terre !
 Enfin quand cet Arabe eut remis dans ma main
 Cet écrit qui d'Aaron contenoit le destin,
 Je vis briller alors un rayon de lumière.

A ma haine lassée il n'importoit plus guère
Qu'Aaron, après vingt ans, frappé loin de mes yeux,
Quelques instans plutôt rejoignît ses Ayeux.
Mais employer pour lui ces restes d'une vie
Qu'il voulut m'arracher, qu'il croit m'avoir ravie!
Mais arrêter le bras prêt à percer son sein!
A peine, mon cher fils, j'eus conçu ce dessein,
Mon ame si long-tems dans ses chagrins plongée,
Pour la première fois, se sentit soulagée.
Cette ame respira du tourment de haïr,
Et ma vieillesse encore espéra de jouir.
D'un sentiment si doux je savourai les charmes,
Dans mes yeux desséchés, je retrouvai des larmes,
Et ranimant ce cœur par les maux abattu,
Je me sentis revivre au sein de la vertu.

C'est ici l'occasion de placer la réponse que l'Auteur a faite aux reproches élevés contre le caractère de Barmécide. « On prétend (dit-il dans son Epître Dédicatoire) que j'ai été au-delà de la vraisemblance, & que la générosité de Barmécide est hors de la nature. Peut il, dit-on, venir sauver son meurtrier & celui de toute sa famille? à Dieu ne plaise que je fasse à l'humanité cette injure, de croire jamais que cette vertu soit au-dessus d'elle. Malheur à qui ne concevra pas que lorsqu'on a été livré vingt ans au supplice de haïr, on puisse sentir enfin qu'il n'y a qu'une ven-

» geance douce , celle de pardonner. Je de-
 » mande que l'on se souviennne qu'Aaron
 » est un grand homme ; qu'il a commis
 » une faute horrible , suite malheureuse
 » des abus du despotisme ; qu'il en a con-
 » servé des remords , effets naturels de sa
 » grandeur d'ame ; que Barmécide a été
 » nommé généreux chez une nation géné-
 » reuse ; qu'on pèse toutes ces idées & qu'on
 » se mette à la place de Barmécide , lors-
 » qu'il reçoit l'avis de la conspiration , ose-
 » ra-t-on affirmer qu'il est impossible qu'il
 » prenne le parti que je lui fais prendre ?
 » Si on l'affirmoit , j'ai une réponse péremp-
 » toire , le cri des hommes rassemblés. Le
 » morceau qui contient le développement
 » des motifs de Barmécide , a toujours ex-
 » cité un transport unanime. Pourquoi ?
 » C'est qu'il ne dit pas un mot qui ne soit
 » vrai , qu'il n'exprime pas un mouvement
 » qui ne se trouve dans tous les cœurs bien
 » nés. Jamais un sentiment faux ne sera
 » accueilli avec enthousiasme par les hom-
 » mes réunis. Le spectacle est la preuve de
 » cette vérité , & comme a dit si heureuse-
 » ment Gresset ,

» *C'est là que l'on entend le cri de la nature.*

La réponse d'Amorassan est bien naturelle
 & bien simple.

Et c'est là le mortel dont il fit sa victime !

Barmécide ne cherche point à excuser Aaron, mais, dit-il,

Il n'a commis qu'un crime, & son règne l'expie.

Il parle de son repentir, dont les témoignages publics ont éclaté. Le bruit en a été porté jusques dans la retraite de Barmécide. Amorassan ne sauroit le nier, il avoue que dans ce même jour il a été témoin des remords du Calife, & qu'au nom de Barmécide, les pleurs ont coulé. Barmécide s'écrie :

Je suis bien malheureux, je n'ai point vu ses larmes.
Souffre, souffre du moins que j'y trouve des charmes.
Laisse-moi signaler aux yeux de mon pays,
Ce nom de généreux que j'ai porté jadis.
Ce jour me suffira pour rendre à ma mémoire,
Ce que vingt ans d'oubli m'ont dérobé de gloire.
Après ce dernier trait mes destins sont remplis,
Et je mourrai content entre les bras d'un fils.

D'un fils ? répond Amorassan, & songez-vous que Saéd & lui vont être les victimes de votre générosité ?

B A R M É C I D E.

Toi-même, penses-tu que Barmécide abjure
Les loix de l'amitié, les loix de la nature ?
Que j'aie aveuglément immoler à la fois
L'ami qui me sauva, le fils que je lui dois.
Ma générosité ne fera point flétrir.

Mais à l'ingrat Aaron pardonnant sa furie ,
 Quand je viens à la mort l'arracher aujourd'hui ,
 Conçois-tu bien quels droits Barmécide a sur lui ?
 Il est des tems marqués par des efforts suprêmes ,
 Où la vertu commande aux Souverains eux-mêmes ;
 Et de ce que j'ai fait il n'est qu'un digne prix ,
 La grâce de Saéd & celle de mon fils.
 C'est à moi de prescrire , & j'en ai la puissance ,
 Aux Sujets le remords , au Maître la clémence.
 Ce triomphe inouï que rien ne doit troubler ,
 Seul de tant de malheurs pouvoit me consoler.
 Viens : à le partager ma tendresse t'invite ;
 Je t'ai d'un libre aveu laissé tout le mérite.
 Ton nom n'est point tracé dans ce funeste écrit.
 Viens : qu'Aaron, par ma voix, de ses dangers instruit,
 Retrouve en même-tems dans ton retour sincère ,
 Le repentir du fils & les vertus du père.

Cette réponse semble suffisamment réfu-
 ter les reproches que l'on a faits à l'Auteur
 sur la conduite de Barmécide , & dont il
 parle dans l'Épître Dédicatoire ; « mais ,
 » dit-on encore , il sacrifie son fils pour
 » sauver Aaron. Non , il ne le sacrifie pas.
 » Il tient la seule conduite raisonnable, qu'il
 » puisse tenir. Il commence par mettre le
 » Calife hors de danger , en lui faisant pas-
 » ser l'écrit qui lui révèle la conspiration
 » des Ommiades. Le Visir n'est point nom-
 » mé dans cet écrit. Il peut avoir tout le

B w

» temps & tout le mérite du repentir. Ce
» repentir ne suffiroit pas , sans doute ,
» pour lui assurer sa grâce ; mais le fils de
» Barmécide présenté aux pieds du Trône
» d'Aaron par ce même Barmécide à qui
» le Calife est redevable de son salut ,
» peut-il craindre jamais d'être envoyé au
» supplice ? Après ce qu'on fait des remords
» d'Aaron & de la générosité de Barmé-
» cide , la grâce d'Amorassan est-elle dou-
» teuse ? Et quel moment pour ce magna-
» nime vieillard , si son fils ne s'y refusoit
» pas ? Cela est si vrai , que sans l'incident
» de la mort du Prince Aménor , il n'y
» auroit point de cinquième Acte , parce
» que le dénouement seroit nécessaire &
» prévu , & que personne ne formeroit le
» moindre doute sur le pardon qu'Amo-
» rassan doit obtenir. Aussi rien n'étoit plus
» essentiel que de trouver un moyen de
» mettre Amorassan en péril , même en le
» faisant reconnoître pour fils de Barmé-
» cide. »

Amorassan n'est point insensible à la voix
de la nature ni au plaisir de retrouver un
père qu'il croyoit perdu pour lui ; mais en-
gagé à Saéd par l'honneur & la reconnois-
sance & à Sémire par l'amour , peut-il leur
préférer le destructeur de sa race & le meur-
trier de son père ?

BARMÉCIDE.

C'est assez , je t'entends ,
Et je vois ta foiblesse & tes égaremens ;
Dans l'ame de mon fils , je vois quelle puissance
Détruisit le devoir & la reconnoissance.
Va , d'un projet si noble occupé dans ce jour ,
Je ne m'abaisse pas à combattre l'amour.
L'amour s'oppose en vain à mon triomphe insigne ;
Si de le partager je ne te vois plus digne ,
J'en dois gémir , hélas ! mais le ciel dans mon sein
N'aura pas vainement mis un si beau dessein.
Aaron est en péril & sa perte est certaine.
Le plus pressant devoir est celui qui m'amène.
Sûr de ce que je puis , je vais auprès d'Aaron ,
En prévenant ton crime , assurer ton pardon.
Dieu ! sur le sang des miens , sur des cendres si chères ,
J'ai versé devant toi des larmes solitaires ?
Mais si toi-même , hélas ! guidois mes pas tremblans ,
Si tu ne tendois pas un piège à mes vieux ans ,
Dieu ! rends-moi , pour un jour , avant qu'ici j'expire ,
L'ascendant que jadis j'avois dans cet Empire.
Arme de ta puissance un Vieillard défarmé ,
Et montre enfin ce cœur tel que tu l'as formé.

A Amorassan.

Je vais remplir ici le devoir qui m'anime.
Rien ne m'arrête plus. Va préparer le crime ,
Je cours le prévenir.

B vj

A M O R A S S A N.

Non, demeurez, hélas!!

B A R M É C I D E.

Laisse-moi, c'en est fait.

A M O R A S S A N.

Je ne vous quitte pas.

A l'ouverture du quatrième Acte, Sémire apprend de Saéd tout ce qui s'est passé & tout ce que celui-ci a su d'Amorassan. Barmécide en se séparant de son fils a remis aux gardes du Palais une lettre adressée par Sémire au Soudan de Damas, & que l'on vient de porter au Calife. Saéd indigné de se voir trahir par un homme qui lui doit tout, & sentant le danger qui le menace lui & tous les conjurés, a proposé au Visir d'éclater sur le champ, & d'attaquer Aaron au milieu de son Palais. Amorassan s'est refusé à cette résolution désespérée, & a paru craindre, dans ce premier moment où la nature agissoit encore sur lui, de lever la glaive contre son Souverain, défendu par son père. Le soin de veiller à la sûreté de Sémire est le seul qui l'occupe. Il a donné ordre à Saéd de rassembler les chefs, & son dessein est de se frayer un passage jusqu'à son camp & d'y mener Sémire. Cependant son ame paroît violemment agitée, & Saéd conseille à Sémire de s'affur-

rer de ses résolutions & de le déterminer à partir sur le champ avant de voir son père. C'est l'objet de la Scène suivante entre Amorassan & Sémire. Celle-ci lui rappelle tout ce que l'amour lui a fait faire en faveur du Vifir, qu'elle a préféré au fils du Roi des Rois, & lui déclare que quelque péril qui la menace, elle ne sortira de Bagdat qu'avec lui. Amorassan promet tout. Sémire se retire à la vue de Barmécide qui s'approche. Amorassan veut la suivre. Son père l'arrête & le force à l'écouter. Il est prêt à paroître devant Aaron, dont les ordres vont l'appeler, il n'ira qu'avec son fils. Il le conjure de le suivre aux pieds du Calife. Amorassan lui oppose toute l'horreur que lui inspirent les attentats de ce Prince contre la race des Barmécides. Il nie que des remords aient pu effacer un si grand crime.)

Qui donc impunément a pros crit l'innocence ?

Après s'être assouvi d'une injuste vengeance ,

Qui n'en a pas senti l'involontaire horreur ?

Quel tyran put jamais échapper à son cœur ?

B A R M É C I D E.

Non, il n'est point tyran ; non ; mais il fut coupable ;

Il le fut une fois : il fut inexorable.

J'oppose à ses forfaits, j'oppose à ses transports

Et vingt ans de vertus, & vingt ans de remords ;

Les bienfaits si long-tems répandus sur sa vie.

Ne les rappelez pas ; ils l'ont trop avilie.

Quoi ! par votre assassin ces bienfaits présentés

Si je m'étois connu , les aurois-je acceptés ?

Votre dépouille , ô ciel ! étoit donc mon partage !

Et j'ai pu recueillir ce fatal héritage !

L'ami dont les secours ont osé me sauver ,

L'objet qui jusqu'à lui me voulut élever ,

Voilà mes bienfaiteurs , & je n'en ai plus d'autre.

Ah ! si ce sentiment avoit été le vôtre ,

De mes justes desseins embrassant la grandeur ,

Mon père eût achevé ma gloire & mon bonheur ;

Et retrouvant en vous mon modèle & mon guide ,

J'aurois à mes Soldats présenté Barmécide.

Mais puisque c'est Aaron que vous me préférez ,

Frémissez des horreurs que vous seul préparez.

Où sa perte ou la mienne en ce palais s'apprête.

Les momens sont comptés : l'orage est sur ma tête.

Peut-être on va frapper votre fils sous vos yeux ;

Où le fer à la main , échappé de ces lieux ,

Je reviens en vainqueur y porter le carnage ;

S'il faut que votre fils vous trouve à son passage ,

Du tyran contre moi , si vous rendant l'appui ,

Vous courez vous jeter entre le glaive & lui ;

Vengeur de tous les miens , dans ce combat funeste ;

Alors j'appelle à moi leurs mânes que j'atteste ;

Ils verront Barmécide , outrageant leur tombeau ,

Contre son propre fils défendre leur bourreau.

Des Gardes viennent annoncer au vieillard l'ordre de paroître devant le Calife ; il les suit déterminé , quoi qu'il arrive , à se placer entre son Souverain & son fils. Un moment après paroît Nasser suivi d'une troupe de Conjurés. On vient d'arrêter Sémire. On a fermé le Palais. Aménor est armé au bruit du péril ; & il faut se faire jour l'épée à la main pour arriver au camp du Visir. Mais il veut avant tout briser les fers de Sémire. Il sort avec ses soldats.

La décoration de la Scène au cinquième Acte est la même que dans le premier ; si ce n'est que les armes du Prince Aménor, attachées à une pyramide sépulcrale, indiquent le monument où on vient de le renfermer. Il a été tué de la main d'Amorassan , qui s'étant frayé un passage avoit déjà soulevé l'armée ; mais la présence du Calife a fait tout rentrer dans le devoir , & Amorassan , Saéd & les conjurés sont dans les fers. Aaron pleure sur la tombe de son fils ; il jure de punir l'horrible ingratitude d'Amorassan & son exécrationnable attentat. Le coupable doit périr sous ses yeux & devant le tombeau du Prince. Ilcan , le Capitaine de ses gardes, qui l'a suivi dans ces souterrains, lui rappelle ce vieillard qu'on alloit faire paroître , lorsque Aaron a été obligé d'aller se présenter aux rebelles , & dont l'avis salutaire a sauvé le Calife. Aaron n'a point

oublié ses services ; il charge Ilcan de l'acquiescer envers ce digne sujet, de lui laisser le choix de sa récompense & de ne lui rien refuser ; mais dans l'état & dans le lieu où il est, l'excès de sa douleur & de son désespoir ne permet pas qu'il le voye ; Ilcan répond que ce vieillard ne demande pour tant d'autre grâce que de parler au Calife avant que les coupables soient livrés au supplice. Il ajoute que le bruit s'est répandu que ce vieillard est le père d'Amorassan. Aaron plaint son infortune, mais il n'est point de traité pour le sang d'un fils, & en récompensant la vertu il punira le crime. Il donne ordre qu'on prépare le supplice des conjurés & qu'on lui amène sur le champ le Visir. Il ne veut revoir le jour que lorsque ce monstre ne le verra plus. Il ne veut sortir de ces demeures souterraines que lorsque le coupable y aura été immolé. Jusques-là il défend qu'on laisse approcher personne. Il veut qu'on respecte sa solitude & sa douleur. Il reste seul.

Il exprime dans un monologue toute l'horreur dont il est pénétré. Mais au moment où il se plaint d'avoir été si indignement trahi, ses yeux se portent sur la tombe de Barmécide.

Mais quelle voix secrète a parlé dans mon cœur ?
 Quel funeste murmure y porte la terreur ?

Je combats vainement cette affreuse pensée ;

Mon âme la repousse, elle en est oppressée.

Oui, voilà le moment que me gardoit le sort.

Cachez-moi dans votre ombre, asyles de la mort ;

Cachez à mes regards cette cendre (*) ennemie ;

Éloignez de mon cœur cette voix qui me crie :

« Regarde, Aaron, regarde & vois tous tes forfaits ;

« Contemple cette tombe, & plains-toi désormais.

Dieu ! contre ta justice il n'est point de refuge.

Tu prends soin de punir ceux qui n'ont point de juge.

On amène le Visir. Aaron lui reproche avec fureur l'atrocité de sa trahison. Amorrassan répond que son nom seul suffit pour le justifier. Il est prêt à se nommer, lorsqu'on apperçoit le vieux Barmécide se débattant au milieu des gardes qui veulent le repousser, & demandant à grands cris de mourir avec son fils. Aaron touché de pitié ordonne qu'on le laisse approcher. Le père & le fils se jettent dans les bras l'un de l'autre. Aaron demande à l'infortuné vieillard ce qui peut l'amener dans ces lieux. Barmécide tombe à ses pieds, & le Calife est frappé d'abord de ses traits & du son de sa voix. Il se dit à part,

(*) On a mis dans l'impression *tendre ennemie*. On ne doute pas que quelques Critiques ne fassent de longs commentaires sur la *tendre ennemie*.

Seroit-ce un repentir hélas trop légitime

Qui me montre par-tout les traits de ma victime ?

mais il repousse cette idée. Ce ne peut-être celui qu'il croit reconnoître.

Eût-il sauvé mes jours ? Cet effort incroyable

BARMÉCIDE.

Et pourquoi pensez-vous qu'il en soit incapable.

A ce cri qui ne peut sortir que de l'ame de Barmécide , Aaron le reconnoît. Le vieillard lui explique sa conduite & ses motifs : il ne se flatte plus d'obtenir la grâce de son fils ; il ne veut que mourir avec lui. Aaron partagé entre des devoirs si pressans & si contraires , ordonne qu'on amène les conjurés.

Dieu protecteur du trône ! ô Roi de tous les Rois !

J'ai vu dans ma grandeur l'ouvrage de ton choix.

J'ai cru, je l'avoûrai, n'en être pas indigne :

J'en avois cependant terni l'éclat insigne.

J'avois jusqu'à ce jour une faute à pleurer ,

Et je n'avois vécu que pour la réparer :

Toi-même as pris ce soin qui passoit ma puissance.

Tu m'as vendu bien cher ce don de ta clémence.

On amène Sémire & Saéd. Barmécide se place entre celui-ci & son fils.

C'est moi seul qui les perds & c'est moi qu'ils servirent.

S'ils meurent, dans mes bras il faudra qu'ils expirent.

A A R O N .

O toi , depuis long-tems vengé par mes remords ,
 Mais qui l'es encor plus par tes nobles efforts !
 Tu fais beaucoup pour moi , je l'avoue ; & ton maître ,
 Graces à ses malheurs , va t'égalé peut-être .

(*Montrant le Visir*) .

Je dois punir en lui le plus grand des forfaits ;
 Je dois payer en toi le plus grand des bienfaits ,
 Si j'écoutai jadis un excès de vengeance ,
 Il faut , pour l'expier , un excès de clémence .
 Visir , vois dans quel sang ton bras s'étoit plongé .
 Je pardonne , à l'aspect de mon fils égorgé .

B A R M É C I D E .

Ah ! Seigneur ! ah quel Dieu vous inspire & vous guide !

A A R O N .

Eh ! pouvais-je punir le fils de Barmécide ?

Il pardonne à Sémire & au Visir .

Vous étiez tous les deux unis pour m'opprimer ;
 Soyez encor unis , mais du moins pour m'aimer .

Lorsque tu me trompas , Saéd , tu me servis .

(*A Bar mécide ,*)

Rien ne s'oppose plus au transport qui m'anime .
 Approche de ce cœur , ami rare & sublime .
 Mes pleurs étoient cruels , ils sont plus doux enfin ;
 Ils couloient sur ta tombe ; ils coulent dans ton sein .

On a prétendu que cette Tragédie ressembloit à Cinna. L'Auteur fait voir dans son Epître Dédicatoire combien ce reproche est dénué de fondement. « Aaron est
 » Auguste , Amoraſſan eſt Cinna. Auguste
 » pardonne , Aaron pardonne , donc c'eſt
 » la même choſe. Telle eſt la logique de
 » la haine.

» Guſman pardonne auſſi dans Alzire :
 » Guſman eſt-il Auguste ? Je laiſſe aux
 » gens de bonne foi à examiner quel rap-
 » port il peut y avoir pour les caractères
 » ou la ſituation entre Auguste & le Cali-
 » fe ? D'un côté un vieil uſurpateur , ac-
 » coutumé au ſang & au crime , qui par-
 » donne par politique ; de l'autre un Mo-
 » narque vraiment grand , qui a été cou-
 » pable un jour & qui ſ'eſt repenti toute
 » ſa vie , qui ſe trouve entre ſon Viſir ,
 » complice d'une conſpiration contre lui ,
 » & meuttrier de ſon fils , & ce même
 » héros dont il pleuroit la mort , qu'on a
 » dérobé à ſa vengeance , & à qui ſeul il
 » eſt redevable de ſon ſalut. Entre de ſi
 » grands crimes & de ſi grands bienfaits
 » quel parti prendra-t il ? A quoi reſſem-
 » ble cette ſituation ? A quoi reſſemble
 » celle de Barmécide venant révéler la con-
 » juration , & la révélant à celui qui en eſt
 » le chef & qui eſt ſon fils ? A quoi reſſem-
 » ble celle d'Amoraſſan dans la Scène du

„ second Acte avec Aaron ? Celle de ce
 „ même Amorassan , au quatrième Acte ,
 „ entre son père qui veut l'entraîner aux
 „ pieds du Trône , & Sémire qui l'appelle
 „ à son armée ? S'il peut y avoir quelque
 „ mérite à trouver aujourd'hui des situa-
 „ tions neuves , si ce mérite demande grâ-
 „ ce pour les défauts , je ne suis pas sur-
 „ pris que l'envie le conteste ; mais quand
 „ on veut être juste , est-ce bien elle qu'il
 „ faut consulter ? »

On peut ajouter à cette réponse une ré-
 flexion générale. C'est qu'il faut soigneu-
 sement distinguer entre les moyens de l'art
 & ses effets. Parmi les premiers, il y en a,
 qui , depuis qu'on fait des Tragédies , sont
 devenus communs & appartiennent à tout
 le monde ; mais les combinaisons nouvelles
 de ces mêmes moyens appartiennent au ta-
 lent ; & les résultats , les effets qu'ils pro-
 duisent sont vraiment son ouvrage. Ainsi
 les conspirations tramées par l'amour ou
 par la vengeance ; les rivalités , les jalou-
 sies sont des ressorts généraux que chacun
 peut mettre en œuvre , & si nos Tragé-
 dies étoient examinées sous ce point de
 vue , on les trouveroit presque toutes sem-
 blables les unes aux autres ; & ce sophisme
 n'est pas échappé à la mauvaise foi des dé-
 tracteurs de notre Théâtre. Mais c'est sur-
 tout par leurs effets qu'il faut juger les ou-

partie de sa célébrité ; car si le vrai mérite de cette Compagnie est fondé sur les excellens Mémoires qui remplissent ses volumes, sa célébrité est l'effet du grand nombre de voix qui se sont élevées en sa faveur ; & c'est l'Histoire de Fontenelle qui a fait élever toutes ces voix , parce qu'elle a , pour ainsi dire , rendu les Sciences populaires , en mettant les gens du monde à portée de les connoître , ou , ce qu'ils aiment mieux encore , à portée d'en parler sans les avoir apprises.

Cette Histoire , si généralement & si justement estimée , a pourtant deux grands défauts ; elle est souvent gâtée dans la partie physique par les chimères de la Philosophie Cartésienne ; & dans la partie Mathématique , par une fausse métaphysique , qui , malheureusement , sert de base à la *Géométrie de l'infini* du même Auteur.

Mais la plupart des matières qu'il a traitées dans l'Histoire de l'Académie , y sont exposées avec la plus grande clarté , & même avec tout l'agrément dont la sévérité du sujet les rend susceptibles ; les idées des Académiciens y sont très-nettement rendues , & souvent mieux que dans leurs propres Mémoires ; le éloges sur-tout sont la partie de cette Histoire la plus intéressante , la plus agréable , celle qu'on relit tous les jours & le vrai modèle de la manière

manière dont on doit écrire l'Histoire des Savans, quand on veut à la fois plaire & instruire. Ces éloges ont d'ailleurs deux avantages précieux, & les plus grands peut-être qu'un vrai Philosophe puisse désirer à ses écrits. Cette foule d'ignorans, qui est si tentée, soit par envie, soit par sottise, de regarder l'étude des Sciences comme une occupation creuse & frivole, apprend en lisant Fontenelle combien elles sont intéressantes & utiles, & combien les sages modestes qui les cultivent dans le silence, souvent ignorés ou négligés de leurs contemporains, méritent d'en être respectés. En même-temps, les génies heureux qui se sentent appelés par leurs talens à reculer les bornes des connoissances humaines, sont entraînés par cette lecture à marcher sur les traces de ceux qui les ont précédés avec éclat dans cette carrière. Plus d'un jeune homme, que sa famille auroit voulu enlever aux Sciences, mais que la nature leur avoit destiné, auroit peut-être été perdu pour elles, si l'éloge des Léibnitz & des Newton ne l'eût forcé de suivre ces grands Maîtres, & d'obéir à la nature. Elle avoit préparé le terrain, Fontenelle l'a mis en valeur; par-là il est devenu, peut-être, sans en avoir eu l'ambition, un des bienfaiteurs les plus signalés de l'esprit humain, en contribuant à faire

5 Septembre 1778. C

éclore cette génération continue de Sçavans distingués, à qui la Physique & la Géométrie devront, dans tous les temps, leur progrès & leur gloire.

On trouve les mêmes qualités avec une Physique plus saine, une Philosophie plus profonde, une Géométrie plus exacte & plus savante dans l'Histoire de l'Académie, dont M: le Marquis de Condorcet est aujourd'hui l'Auteur; & l'on peut dire en empruntant ici le langage Mathématique, que les deux Histoires sont entr'elles en raison du progrès que, depuis trente années, les lumières ont fait en tout genre. L'extrait qu'on va lire sera la preuve de ce que nous avançons, & le plus grand éloge que nous puissions donner au nouvel Historien.

On n'attend pas sans doute que, dans un Journal tel que celui-ci, plus destiné au commun des lecteurs qu'aux véritables savans, nous entrions dans le détail de toutes les richesses que renferme ce nouveau volume de l'Académie; nous ne ferons qu'en indiquer les principales. L'extrait des bons ouvrages doit presque se borner à inspirer l'envie de les lire.

On voit d'abord l'exposé succinct des premières expériences faites par l'Académie sur le grand verre ardent du Jardin de l'Infante, expériences que cette Compagnie

se propose de continuer, & dont le Recueil ne pourra manquer de contenir des faits curieux & nouveaux. Le verre ardent dont il s'agit, construit par M. de Bernière, Contrôleur des Ponts & Chaussées, a été donné à l'Académie par M. Trudaine, Magistrat éclairé & patriote, qui aimoit *véritablement* les sciences, & ne se bornoit pas à la vanité, trop commune dans les hommes en place, de vouloir seulement paroître les aimer. On annonce dans le même article un autre verre ardent que M. l'Abbé Rochon a construit d'après les vues de M. de Buffon, & qui par sa construction étant beaucoup moins épais que celui de M. Trudaine, produira vraisemblablement des effets encore plus considérables.

On trouve ensuite des observations de M. le Monnier, d'où il paroît s'ensuivre que la variation de l'aiguille aimantée à Paris est renfermée dans les limites d'une oscillation de 30 degrés.

Des expériences de M. le Gentil sur la température des caves de l'Observatoire, qui demeure la même, au moins sensiblement, tandis que la chaleur varie de 26 degrés à l'air extérieur.

Des recherches savantes & ingénieuses de M. Vicq d'Azyr, *sur la comparaison des extrémités entr'elles dans le corps animal*, comparaison dans laquelle on observe les

deux grands caractères imprimés par la nature à tous les êtres, *l'uniformité dans le plan, & la variété dans les modifications.*

L'histoire d'une pauvre paysane, qui, pendant quatre années, n'a vécu que de liquides, ne sue jamais, ne crache point, n'a aucune moiteur, même après les accès de fièvres brûlantes auxquelles elle est sujette, & souhaite en pleurant à ses pauvres frères, souvent privés de pain, d'être réduits au même état pour leur consolation.

Des expériences curieuses & bien faites de M. Lavoisier, Fermier-Général & savant distingué, deux titres qu'autrefois on auroit crus incompatibles ; il prouve par ces expériences ce que d'autres Physiciens avoient seulement soupçonné, que l'augmentation du poids des métaux par la calcination vient de l'air qui, dans cette opération, s'ajoute à leur substance.

Une méthode que M. Cadet a trouvée pour faire l'éther vitriolique, & qui en rend le prix six fois moindre, sans que l'éther soit moins parfait.

Un nouvel ordre de plantes établi dans l'Ecole de Botanique du Jardin du Roi, par M. de Jussieu le jeune, d'après les principes de son oncle, feu M. Bernard de Jussieu, dont l'Académie regrettera long-

temps le savoir , la modestie & les vertus. Ce sont les termes de M. le Marquis de Condorcet , & l'expression du sentiment de tous ses confrères.

D'excellentes observations de M. de Laffonne sur les grès des environs de Fontainebleau , & sur la manière de les tailler. On fait que ce travail abrège les jours des ouvriers qui s'y livrent ; « beau-
 » coup d'autres arts, dit à ce sujet l'Historien
 » Philosophe , ont cet effet funeste d'abrégér
 » la durée de la vie des hommes , & c'est
 » une des raisons pour lesquelles quelques
 » Philosophes , qu'a égarés une grande sen-
 » sibilité pour les maux de leurs semblables ,
 » ont cru que les progrès de la Société
 » avoient été plus nuisibles qu'utiles au bon-
 » heur de l'espèce humaine ; mais dans le
 » cas dont nous parlons , & dans beaucoup
 » d'autres , le mal vient seulement de ce
 » que ces progrès sont encore trop peu
 » avancés. Quelques précautions suffiroient ,
 » par exemple , pour préserver les hommes
 » qui travaillent aux grès ; & pour leur pro-
 » longer la vie , il suffiroit peut-être de
 » la rendre assez douce pour qu'ils crussent
 » qu'elle vaut la peine d'être ménagée. La
 » pratique des arts , en se perfectionnant ,
 » deviendra moins dangereuse : déjà on
 » fait les moyens de prévenir les accidens
 » auxquels les exhalaisons nuisibles expo-

» sent les Ouvriers des travaux souterrains;
» des métiers construits sur de nouveaux
» principes n'exposent plus les Ouvriers
» des Manufactures aux maux qu'occasion-
» noit la nécessité de tirer debout les lisses
» des métiers, & en employant leurs forces
» de haut en bas. On a enseigné aux Ou-
» vriers qui manient des métaux, comment
» ils peuvent, par quelques précautions, se
» préserver des maladies cruelles auxquelles
» ils se croient irrévocablement condamnés.
» Les hommes, que la misère ou l'avarice
» rassemblent dans des Pays mal sains, ou
» entassent dans des demeures resserrées,
» peuvent espérer de voir ces demeures se
» purifier, & l'air même y perdre ses qua-
» lités mal-faisantes. Une pente générale
» semble entraîner tous les esprits vers les
» recherches qui peuvent servir à soulager
» nos semblables; & comme malheureuse-
» ment on ne peut pas dire que les hommes
» soient devenus meilleurs qu'ils n'étoient,
» il faut chercher à cette pente une autre
» cause: peut-être la doit-on à l'établisse-
» ment des Académies dans le dernier siè-
» cle; le spectacle de ces Corps, composés
» d'hommes éclairés & occupés sans cesse
» de ce qui peut être utile, a dû à la longue
» frapper les esprits, & leur imprimer le
» même mouvement. »

Nous ne pouvons qu'indiquer le savant

Mémoire sur l'application de l'analyse aux problèmes de l'astronomie, par M. du Séjour, qui marchant sur les traces des Viète & des Fermat, joint les talens du Géomètre profond aux fonctions du Magistrat éclairé.

Nous ne faisons qu'annoncer aussi les belles recherches sur le mouvement séculaire des nœuds & des orbites des planètes, par le célèbre M. de la Grange, que l'Académie a couronné tant de fois, qu'elle a adopté très-jeune encore dans le petit nombre de ses Associés Étrangers dont il est un des plus illustres, & qui unit au plus rare génie le caractère le plus estimable.

Les bornes qui nous sont prescrites nous forcent, à notre grand regret, de passer sous silence plusieurs autres articles importants, sur-tout dans la classe d'Astronomie, & d'y renvoyer nos Lecteurs. Mais nous ne pouvons nous dispenser d'annoncer la nouvelle & belle carte de la mer Caspienne, par M. d'Anville, le plus savant des Géographes modernes, & peut-être de tous ceux qui existèrent jamais. Il remarque qu'Hérodote, le premier des anciens qui ait parlé de cette Mer, en a parlé plus exactement que tous ceux qui l'ont suivi. « Il paroît, » dit M. de Condorcet, qu'au contraire des Nations modernes, plus les Grecs se sont

„ civilisés, moins ils ont voyagé : c'est qu'en
„ général les modernes ne voyagent que
„ pour aller chercher les richesses des con-
„ trées étrangères, & que les Grecs ne
„ voyageoient que pour étudier les hommes
„ & les Sciences ; ils s'occupoient même
„ peu de connoître les productions du reste
„ de la Terre, & ils croyoient n'avoir rien
„ à demander aux autres Pays, puisque la
„ nature leur avoit donné un beau climat,
„ le génie & la liberté. „

Nous ne dirons aussi qu'un mot des savantes recherches de M. l'Abbé Bossut sur l'équilibre des voûtes, & des conséquences utiles qu'il en a tirées. L'envie qui a cherché, suivant son digne usage, à décrier la nouvelle Eglise de Sainte Geneviève, un des plus beaux monumens de l'Architecture Françoisse, a prononcé que la coupole n'étoit pas solide. Les calculs de M. l'Abbé Bossut vengent cette coupole & font taire l'envie.

On ne lira pas avec moins de plaisir & d'intérêt les savantes & utiles remarques de M. Desmarest sur la fabrique du papier en Hollande & en France. Il en conclut que les papiers de Hollande sont préférables pour l'écriture, le dessin, l'emballage, les cartons, &c. ; & ceux de France, pour l'impression, la gravure, les Manufactures de cartes, &c.

« Une réflexion qu'a faite M. Desmarest,
 » & qui frappe tous ceux qui voyagent en
 » Hollande, c'est l'usage heureux que fait
 » des machines cette Nation industrieuse &
 » patiente : l'eau ou le vent fournissent les
 » puissances employées à presque tous les
 » travaux ; on ne laisse aux mains des hom-
 » mes que ce que l'art n'a pu leur enlever.
 » On a dit souvent que cette manière de
 » suppléer aux hommes par des machines,
 » nuisoit à la prospérité du Peuple ; le ren-
 » doit inutile aux besoins des riches, &
 » diminuoit la population. Cette idée est
 » fausse ; les hommes manquent plus sou-
 » vent à la nature, que les ressources de
 » la nature ne manquent aux hommes : il
 » s'en faut de beaucoup encore qu'ils ne
 » tirent de la terre tout ce qu'elle peut
 » donner à l'industrie. Que l'homme dé-
 » ploye donc toutes ses forces, qu'il s'arme
 » de toutes les machines que son génie peut
 » inventer, & il fera encore trop foible ;
 » il trouvera par-tout la nature inépuisable,
 » & lui présentant par-tout des obstacles
 » insurmontables. D'ailleurs, n'est-on pas
 » bien assuré que les besoins de l'homme
 » augmenteront avec son industrie, & que
 » le riche en inventera de nouveaux tant
 » qu'il trouvera des bras à employer pour
 » les satisfaire ? La Hollande est une preuve
 » frappante de la fausseté de ce préjugé :

» nul peuple n'a poussé plus loin la mécanique-pratique, & n'en a sur-tout plus étendu l'application aux Arts ; l'on trouveroit difficilement un Pays plus peuplé, une Nation plus laborieuse, un Peuple plus heureux ».

Cette excellente Histoire est terminée par l'extrait du bel ouvrage de M. du Séjour sur les comètes. Il y détruit, en Géomètre & en Philosophe, les vaines terreurs excitées dans le Public, par un écrit où l'on avoit dit qu'il n'étoit pas absolument impossible qu'une comète vînt déranger considérablement la Terre ; il applique son analyse à d'autres opinions sur les comètes, aussi futiles, & bien plus creuses encore que celle qui est le principal objet de son ouvrage ; & l'Historien de l'Académie fait là-dessus une réflexion aussi philosophique qu'ingénieuse : « cette manière, dit-il, d'éprouver les hypothèses en les soumettant au calcul, est dangereuse pour elles, & il y en a peu qui y résistent. On connoît l'inscription que Platon avoit fait mettre sur la porte de son Ecole ; les Philosophes qui se plaisent à imaginer des hypothèses, devroient y substituer l'inscription contraire : *que nul Géomètre n'entre ici.* »

Nous donnerons dans un autre Journal l'extrait des éloges de MM. Quesnay & de la Condamine, qui méritent un article à part. *(Cet Extrait est de M. d'Alembert.)*

Sermons de M. l'Abbé Poule: second Extrait.

L'Orateur se sert habilement du précepte de l'aumône pour en faire un des fondemens les plus sûrs de la puissance de l'Evangile; & il paroît penser, avec raison, que les meilleurs Missionnaires sont les bienfaiteurs des hommes.

« Je suis armé, disoit autrefois un grand
 » Prince à un Souverain Pontife, je suis
 » armé du glaive de la puissance tempo-
 » relle; vous êtes armé du glaive de la
 » puissance spirituelle. Donnons-nous la
 » main. Joignons ensemble les deux glai-
 » ves, & les ennemis de l'Eglise seront
 » confondus. Grands du monde, souffrez
 » que nous vous fassions aujourd'hui la
 » même proposition. Nous sommes char-
 » gés du ministère de la parole; vous êtes
 » chargés du ministère de l'aumône: réunif-
 » sons ces deux ministères, la parole &
 » l'aumône, & il n'est point d'infortuné,
 » quelque endurci qu'il soit, qui puisse se
 » défendre de nos attaques. Faisons-en l'es-
 » sai, la circonstance ne peut être plus fa-
 » vorable, nous sommes sur les lieux. Al-
 » lons ensemble à ces prisons ténébreuses,
 » images, en tout sens, de l'enfer. Entrons
 » dans ces cachots affreux, où l'on ne voit
 » qu'exécration, où l'on n'entend que blas-
 » phèmes. Forts de votre présence, & le

» croix à la main , nous élèverons notre
» voix au milieu de ces imprécations & de
» ces horreurs, & nous dirons à ces fu-
» rieux : malheureux , pourquoi vous dé-
» fiez-vous de la Providence ? Vous ou-
» tragez votre Dieu au moment où il
» vous envoie son Ange pour être votre
» consolateur. A ces mots , vous briserez
» les chaînes des uns , vous rendrez les
» autres à leur famille éplorée , vous ré-
» pandrez sur tous des secours abondans.
» Témoins alors des prodiges de votre cha-
» rité , nous ajouterons avec assurance :
» *Adorez donc le Seigneur qui vient vous*
» *visiter dans votre affliction , & ne cessez*
» *de le glorifier , & nous trouverons tous*
» les esprits soumis & tous les cœurs do-
» ciles ; & ces lieux de désolation ne reten-
» tiront , ainsi que la fournaise de Babylone ,
» que des cantiques du Seigneur. Ne nous
» séparons pas , il y va du salut de nos frères ;
» volons à la conquête des âmes. Ne vous
» laissez point rebuter par l'horreur des ha-
» bitations. Prisons , cabanes , hôpitaux ,
» qu'importe ? est-il de demeure si affreuse
» qui ne devienne aimable , lorsqu'on est
» assuré d'y trouver Jésus-Christ ? Allons
» ensemble par-tout où il y aura des misé-
» rables qui maudissent la Providence , nous
» leur parlerons hardiment de la bonté de
» Dieu qui veille à la conservation de tous

» les hommes ; & ce que nos discours ne
 » feront qu'annoncer , vos libéralités , plus
 » persuasives , le prouveront ».

Ces morceaux d'une éloquence rapide & entraînante sont surpassés par la pèroraison , l'une des plus belles que l'on puisse citer en ce genre. « Il me semble en ce moment
 » entendre la voix de Dieu qui me dit
 » comme autrefois au Prophète : Prêtre du
 » Dieu vivant , que voyez-vous ? Seigneur ,
 » je vois , & je vois avec consolation un
 » nombre prodigieux de grands , de riches ,
 » émus , touchés pour la première fois du
 » sort des misérables. Passez à un autre
 » spectacle : percez ces murs : percez ces
 » voûtes. Que voyez-vous ? Une foule
 » d'infortunés , plus malheureux peut-être
 » que coupables. Ah ! j'entends leurs mur-
 » mures confus ; ces plaintes de la misère
 » délaissée , ces gémissemens de l'innocen-
 » ce méconnue , ces hurlemens du déses-
 » poir. Qu'ils sont perçans ! Mon ame en
 » est déchirée ! Descendez : que trouvez-
 » vous ? Une clarté funèbre , des tombeaux
 » pour habitation , l'enfer au-dessous , une
 » nourriture qui sert autant à prolonger
 » les tourmens que la vie , un peu de
 » paille éparse çà- & -là , quelques hail-
 » lons , des cheveux hérissés , des re-
 » gards farouches , des voix sépulcrales ;
 » qui , semblables à la voix de la Pythonisse ,

» s'exhalent en sanglots comme de dessous
» terre : les contorsions de la rage , des
» phantômes hideux se débattant dans des
» chaînes ; . . . des hommes ! . . . l'effroi des
» hommes ! Suivez ces victimes désolées
» jusqu'au lieu de leur immolation. Que
» découvrez-vous ? Au milieu d'un peuple
» immense , la mort , sur un échafaud ,
» armée de tous les instrumens de la dou-
» leur & de l'infamie. Elle frappe : quelle
» consternation de toute part ! quelle ter-
» reur ! un seul cri , le cri de l'humanité &
» point de larmes. Comparez à présent ce
» que vous avez vu de part & d'autre , con-
» cluez vous-même Seigneur , plus je
» considère attentivement , & plus je trouve
» que la compensation est exacte. Je vois un
» protecteur pour chaque opprimé ; un riche
» pour chaque pauvre ; un libérateur pour
» chaque captif ; ils sont même presque en
» présence les uns des autres : il n'y a entre
» deux qu'un mur & le cœur des riches !
» Un prodige de votre grâce , ô mon Dieu ,
» & la charité ne fera bientôt plus de ces
» deux visions , qu'une seule vision ! Le pro-
» dige s'opère ; les riches nous abandon-
» nent ; ils se précipitent vers les prisons ;
» ils fondent dans les cachots ! Il n'y a plus
» de malheureux ; il n'y a plus de débi-
» teurs ; il n'y a plus de pauvres. Restent
» seulement quelques criminels dévoués au

„ glaive de la Justice pour l'intérêt gé-
 „ ral de la Société, dont ils ont violé les
 „ Loix les plus sacrées; mais du moins con-
 „ solés, mais soulagés, mais disposés à
 „ recevoir leurs supplices en esprit de péni-
 „ tence, & leur mort même en sacrifice
 „ d'expiation, ces monstres vont mourir
 „ en Chrétiens. C'en est fait, aux appro-
 „ ches de la charité tous ces objets lugubres,
 „ qui affligoient l'humanité, ont disparu,
 „ & je ne vois plus que les Cieux ouverts,
 „ où seront admises ces âmes véritablement
 „ divines, puisqu'elles sont miséricordieu-
 „ ses, dignes de régner éternellement avec
 „ vous, ô le Rédempteur des captifs! ô le
 „ Consolateur des affligés! ô le Père des
 „ pauvres! ô le Dieu des miséricordes.
 „ Ainsi soit-il „.

(La suite à l'ordinaire prochain.)

ACADÉMIE FRANÇOISE.

LE 25 Août, Fête de S. Louis, l'Académie
 a tenu sa séance publique pour la distribu-
 tion des Prix. Celui de cette année, dont
 le sujet étoit la traduction du commence-
 ment du seizième Livre de l'Iliade, n'a
 point été donné. Aucune des Pièces du
 concours n'a mérité d'être couronnée.
 L'Académie a reconnu que ce travail, qui

demande le talent le plus exercé , le goût le plus mûr , & la plus grande connoissance des deux Langues , étoit généralement au-dessus des forces des jeunes gens. Elle a pourtant déclaré , par l'organe de M. le Maréchal de Duras , Directeur , qu'elle avoit remarqué plusieurs Pièces qui méritoient d'être distinguées. Celle qui a paru supérieure aux autres , est de M. l'Œuillart, jeune homme de dix-neuf ans. M. de la Harpe en a lu des morceaux. La seconde , est de M. de Murville. La troisième , de M. le Chevalier de Langeac. Outre ces trois Pièces, l'Académie a cru devoir faire une mention honorable de trois autres qui lui ont paru estimables à quelques égards , & qu'elle a nommées sans distinction de rang ; une de M. l'Abbé Guérout, Professeur au Collège des Grassins ; l'autre de M. le Marquis de Villette ; la troisième , dont l'Auteur ne s'est pas fait connoître , a pour devise ce vers d'Horace :

Impiger , iracundus , inexorabilis , acer.

L'Académie a proposé pour le Prix de Poésie de l'année 1779 , une pièce de vers à la louange de M. de Voltaire , & cette annonce a été accueillie avec des acclamations multipliées , & a produit un effet d'autant plus attendrissant que le Buste du grand Homme , présent fait à l'Académie par M.

d'Alembert, étoit exposé aux yeux de l'Assemblée. Quoique la médaille ne doive être, suivant l'usage, que de 500 l., un Ami de M. de Voltaire, voulant encourager les concurrens & rendre le Prix plus digne du sujet, a demandé à l'Académie la permission d'ajouter au Prix une somme de 600 l., ce qui fera une médaille de la valeur d'onze cens francs.

L'auteur de ce nouveau bienfait est encore M. d'Alembert, & c'est à lui que l'Académie doit l'honneur d'avoir la première acquitté la dette de la Nation. La forme de l'ouvrage & la mesure des vers seront au choix des Auteurs. Seulement l'Académie desire que les Pièces de concours n'excèdent pas deux cent vers.

Le Prix d'Eloquence pour la même année 1779, qu'on avoit déjà annoncé l'année dernière, est l'Eloge de l'Abbé Suger.

M. d'Alembert a rempli la Séance par la lecture de deux Éloges, celui de Crébillon, & celui du Président Rose. Ce dernier n'offroit guères que des anecdotes curieuses. Le premier présentoit des réflexions justes & fines sur l'art dramatique, une analyse très-judicieuse des beautés & des défauts des Tragédies de Crébillon, analyse d'autant plus piquante, que M. d'Alembert a su rendre justice à l'Auteur d'Oreste, de Sémiramis, & de Rome Sauvée, sans rien ôter de ce qui étoit dû à l'Auteur de Rhadamiste & d'Attrée, quoiqu'il eût fait aussi une Sémiramis & un Catilina.

S P E C T A C L E S.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

LE *Curieux Indiscret*, Opéra bouffon d'Anfossi, a eu le même succès que les précédens ; la musique a réussi malgré les paroles. Parmi les airs qui ont fait le plus de plaisir, on a sur-tout admiré le Septuor du premier Acte, & quelques Scènes ont paru plaisantes & sur-tout très-bien jouées. Le Signor Caribaldi, la Signora Rosina Ballioni, ont reçu de très - grands applaudissemens. La Signora Constanza Bagnioli, qui a paru pour la première fois dans le rôle de Clorinde, a plu généralement par la beauté de sa voix & la vivacité de son jeu.

Mardi 18 Août, on a donné après *Orphée*, la première représentation de *Ninette à la Cour*, Ballet Pantomime, de la composition de M. Gardel l'aîné. Le Sujet est assez connu pour nous dispenser d'en rendre compte. Les principaux personnages ont été remplis ainsi : celui du Roi par M. Vestris, celui de la Comtesse par Mademoiselle Heinel, celui de *Ninette* par Mademoiselle Guimard, celui de l'Amant de *Ninette* par M. d'Auberval : les nommer c'est en faire l'éloge. Nous remarquerons seulement que Mademoiselle Guimard, dont la grâce est

le premier attribut , a su se prêter merveilleusement à la gaucherie & à la stupidité que doit montrer la Paysane Ninette lorsqu'elle est au milieu de la Cour , & cette imitation si parfaite est encore une sorte de grâce.

Le Ballet a été fort applaudi , ainsi que l'avoit été celui de la Chercheuse d'Esprit du même Auteur ; mais quoique tous deux soient très-agréables , ni l'un ni l'autre n'a l'intérêt & la perfection de celui d'Annette & Lubin.

COMÉDIE FRANÇOISE.

Les Tragédies mises au Théâtre en dernier lieu , sont Iphigénie , Alzire , l'Orphelin de la Chine & Zaïre. Mademoiselle Mars qui avoit débuté , il y a quelque temps , par les rôles de Mérope & de Phèdre , a reparu dans celui de Clytemnestre. Le public n'a pas trouvé que ses moyens répondissent à ses efforts ; & il sera difficile à cette Actrice de surmonter le vice de son organe. M. Brisard a été d'une beauté supérieure dans les rôles d'Agamemnon & de Lusignan ; M. de la Rive, applaudi dans ceux de Gengiskan , de Zamore , d'Orosmane & d'Achille , a paru sur-tout réunir tous les suffrages dans le dernier. On se rappelle quel succès eut Madame Vestris dans le

rôle d'Alzire qu'elle joua dans son début ; & l'étude continuelle qu'elle fait de son art , la met à portée d'ajouter sans cesse de nouvelles beautés à tous ses rôles. Mais le public a vu sur-tout avec plaisir , renaître , pour ainsi-dire , les talens de Mademoiselle Sainval cadette , qu'il croyoit avoir perdus. Elle retrouve tous les jours la sensibilité qu'elle avoit marquée dans ses premiers débuts , & la douceur de son organe , si touchant lorsqu'elle ne veut pas le forcer. On ne peut trop l'exhorter à se rendre un peu plus maîtresse & de ses tons & de ses gestes , & rien ne manquera à ses succès , lorsqu'elle saura se posséder.

JURISPRUDENCE.

PAR l'Arrêt rendu au Conseil d'État, le 30 Août 1777 , au sujet des Contrefaçons des Livres , tout possesseur ou cessionnaire du Privilège d'un Ouvrage a été autorisé à se faire assister d'un Inspecteur de Librairie , ou , à son défaut , d'un Juge ou Commissaire de Police , pour visiter les Imprimeries , Boutiques ou Magasins des Imprimeurs , Libraires ou Colporteurs , & y saisir les exemplaires contrefaits de ces Ouvrages ; mais comme cette forme étoit insuffisante pour assurer la découverte des contrefaçons , & de ceux qui pourroient en être les Auteurs ou les distributeurs , il a été rendu , d'après les Observations de l'Académie Française , un nouvel Arrêt de réglemeut , le 30 Juillet dernier , qui

empêchera probablement que personne ne soit désormais assez imprudent pour essayer de commettre un délit dont la punition seroit inévitable. Pour remplir cet important objet, le nouvel Arrêt a permis aux Propriétaires des Privilèges de procéder par voie de plainte & d'information contre les *Auteurs*, *Possesseurs*, *Distributeurs* & *Fauteurs des Contrefaçons*.

Il est évident que par ce moyen on peut acquérir avec la plus grande facilité, les preuves nécessaires pour faire punir les Coupables, ce qui doit rendre les Contrefaçons aussi rares qu'elles étoient communes autrefois.

Il a en même-temps été ordonné que l'*Article LXV de l'Édit du mois d'Août 1686*, l'*Art. CIX. du Règlement de 1723*, & les *Articles I & III de l'Arrêt du 30 Août 1777*, seroient exécutés selon leur forme & teneur.

Il résulte de ces différentes Lois, que celui qui se rend coupable, fauteur ou distributeur d'une contrefaçon, doit être condamné à une amende de six mille livres pour la première fois, & aux dommages & intérêts du propriétaire du Privilège; & en cas de récidive, aux mêmes peines, & à être puni corporellement, sans pouvoir à l'avenir faire directement, ni indirectement le Commerce des Livres,

SCIENCES ET ARTS.

GRAVURE.

LA VUE du Havre de Grâce. Dessiné d'après nature par Bacheley, & gravé par le même; cette Vue est prise de la montagne d'Ingouville. Elle se vend à Paris chez Leveau, Graveur, rue S. Jacques, à côté de la veuve Duchesne, Libraire; & à Rouen, chez l'Auteur. Prix 3 livres.

M U S I Q U E.

QUATUOR de M. de Saint-George, pour harpe, violon, alto & basses, dédiée à M. de Saint-George, arrangés par M. Deleplanque. A Paris, chez l'Auteur, rue Charlot, & chez le sieur Sieber, rue Saint-Honoré, à l'hôtel d'Aligre. Prix 9 liv.

Sei sonate, per cembalo & violino; composée da Maria Vento. Opera II, V & VI. A Paris, chez Venier, rue Saint-Thomas du Louvre, & aux Adresses ordinaires. Prix, 7 livres 4 sols chaque.

LETTRE envoyée aux Auteurs du Journal de Paris, qu'ils n'ont pas jugé à propos d'y insérer.

MESSIEURS,

UN PETIT voyage m'a privé, pendant plusieurs jours, du plaisir de lire vos Feuilles; mais je n'y perdrai rien pour cela. Je me suis fait apporter toutes celles que je n'avois pas vues, & dans le cours de ma lecture je m'arrête au N°. 212, du 31 Juillet 1778, à l'article Chymie, concernant la destruction des Fourmis.

La haute considération dont jouit M. Cadet le jeune, a sans doute été bien augmentée par l'heureuse idée de neutraliser l'acide des Fourmis par l'alkali volatil. Le plaisir d'avoir découvert que l'alkali volatil pourroit attaquer la composition intime de la Fourmi, lui enlever le principe le plus

essentiel à sa constitution , & conséquemment la faire périr , est vraiment une récompense bien flatteuse pour ce Suvant. L'empressement qu'il a eu de jouir de cette douce récompense , de cette haute considération , l'a déterminé à publier précipitamment une expérience qui a réussi dans son Laboratoire ; mais dont l'application dans les lieux où cet insecte dévore les animaux , les jeunes quadrupèdes , les enfans , embarrasse cruellement ceux que la destruction des Fourmis intéresse. Il est naturel d'imaginer , d'après cette expérience , qu'il faudra à M. Cadet d'autres associés que Mrs. Mitouart , de Machy , Pia , Bayen , Parmentier & Deyeux ; il aura besoin d'un bon nombre d'ouvriers pour fabriquer des cucurbites assez grandes pour attaquer la composition de plus de demi-once de Fourmis ; car sans cucurbite , adieu la confirmation de la théorie de M. Cadet. Il lui faudra des Gens à la journée & même au mois pour ramasser les Fourmis du canton ravagé , & les porter dans la cucurbite énorme qu'on aura construite.

Nous ignorons d'ailleurs avec quelle espèce d'alcali volatil M. Cadet (qui en a plusieurs) a fait son expérience.

C'est ainsi , qu'éblouis par des nouveautés chymériques , plusieurs Chymistes de nos jours annoncent au Public de prétendues découvertes , d'autant plus ridicules , qu'elles n'ont aucune utilité réelle. Nous avons vu en dernier lieu , imprimer un procédé pour raffiner le Sucre avec moins de déchet , qui a eu la plus malheureuse réussite dans l'épreuve qu'on en a faite. Un autre mémoire , sur le même objet , présenté au Gouvernement , a-t-il eu plus de succès , soit dans l'essai , soit dans le but où il a été formé , d'enlever à autrui une découverte lucrative ? & tant d'autres faits de cette espèce , que les bornes de la feuille ne permettent pas de rapporter ?

Je finis une lettre qui ne doit pas être aussi longue qu'une dissertation sur la Musique, en assurant que je crains que le Gouvernement, dans le Mémoire qui lui a été ou sera infailliblement présenté sur la destruction des Fourmis par l'alkali volatil, ne voye, ainsi que le Public, que *la fumée abondante peu coercible & neutralisée* qui s'élève de la cucurbite.

J'ai l'honneur d'être,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant
serviteur LE FRANC, Médecin.

Paris, 9 Août 1778.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

Histoire Naturelle, Civile & Politique du Tonquin; par M. l'Abbé Richard, 2 vol. in-12. A Paris, chez Moutard, Imprimeur de la Reine, Hôtel de Cluny, rue des Mathurins. 1778, relié 5 liv.

Histoire de France, depuis le commencement de la Monarchie jusqu'au règne de Louis XIV; par M. Garnier, Historiographe du Roi & de Monsieur pour le Maine & l'Anjou, Inspecteur & Professeur du Collège Royal, de l'Académie des Belles-Lettres, Tom. 25 & 26. Prix, 3 liv. relié chaque volume. A Paris, chez Nyon, rue Saint-Jean-de-Beauvais; veuve Desaint, rue du Foin-Saint-Jacques.

Errata pour le Mercure du 25 Août.

Page 248, ligne 4, à compter d'en-bas, à cette licence, lisez par cette licence. Page 255, ligne 7, à compter d'en-bas, il voulut, lisez il vouloit. Page 256, ligne 18, l'auteur, lisez un auteur.

Voyez la suite des Annonces sur la couverture.

JOURNAL



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 5 Juillet.

ON attend avec impatience des nouvelles du Capitain Bacha ; on ne doute point que les premières qu'on en recevra ne confirment les conjectures que l'on fait généralement ici sur sa destination. S'il s'est rendu en effet en Crimée, la guerre à laquelle on s'attend depuis si long-tems, & que les négociations n'ont fait que suspendre, est inévitable. Selon quelques avis de cette presqu'isle, la peste y exerce ses ravages & en a éloigné le commerce : la disette s'y fait sentir, & une épizootie destructive s'est manifestée parmi les troupeaux. La guerre qui la menace ne peut qu'ajouter à ses calamités. On ne se flatte plus de la prévenir, & la continuation des conférences inutiles de M. de Stachieff avec les principaux Membres du Divan ne laisse plus d'espérance qu'à ceux qui persistent à penser que nous pouvons nous battre en Crimée sans en venir à une rupture ouverte avec la Russie.

Les ravages de la peste continuent & augmentent ici chaque jour. Darizade, Gouverneur de la Natolie, vient d'en être la victime. Les Francs, malgré leurs précautions, n'ont pas tous également réussi à s'en préserver. Elle s'est manifestée aussi sur quelques-uns des vaisseaux étrangers mouillés dans notre port.

5 Septembre 1778.

D

L'arrivée de Numan-Bey , Envoyé à la Cour de Pologne , a démenti les bruits qui s'étoient répandus de sa disgrâce & de sa mort. Il y a déjà quelques jours qu'il est de retour dans cette Capitale.

R U S S I E.

De P É T E R S B O U R G , le 20 Juillet.

LA Princesse Eudoxie de Jessoupow , seconde femme du Duc de Courlande , qu'elle avoit épousé en 1774 , & qui s'étoit retirée auprès de S. M. I. après s'être séparée de ce Prince , vient de protester contre le divorce que celui-ci fit prononcer le 27 Avril dernier par le Consistoire de Mittau. Cette protestation en date du 12 Juin & signée tant par elle que par le Prince Grégoire Orlow son curateur porte en substance : » Qu'elle n'a jamais consenti au divorce pour lequel elle a témoigné son éloignement de la manière la plus expresse , par la convention en vertu de laquelle elle a été simplement séparée de son époux *quoad torum & mensam* , à cause de l'incompatibilité d'humeur ; qu'il ne pouvoit être prononcé sans son consentement ; que le Consistoire de Mittau , qui est dans la dépendance du Duc son époux , n'en avoit pas le droit , & que la convention faite pour une simple séparation de corps & de bien , peut d'autant moins être violée , qu'elle a été garantie par l'Impératrice de Russie le 21 Février «.

D A N E M A R C K.

De C O P E N H A G U E , le 25 Juillet.

LE Duc Ferdinand de Brunswick a fait présent d'une magnifique boîte d'or à M. de Schindel , Vice-Amiral , qui avoit été chargé de le reconduire

de Narow à Kiel. Parmi ceux que ce Prince a reçus du Roi , on compte une canne dont la pomme d'or présente sur la surface le portrait de S. M. orné de brillants ; l'intérieur offre d'un côté une petite montre , & de l'autre les portraits en médaillons des Rois de la Maison d'Oldenbourg. La Reine douairière , sœur de ce Prince , lui a donné une tabatière d'or ornée de son portrait enrichi de diamans.

La Compagnie Asiatique a fixé au 9 du mois prochain une assemblée générale dans laquelle on examinera les propositions faites par quelques actionnaires pour une nouvelle expédition dans l'Inde , sur laquelle chaque actionnaire est invité à donner son avis.

Le Roi , par une Ordonnance en date du 15 de ce mois , vient de déclarer inhabiles à succéder aux biens & à la noblesse de leurs peres , tous les enfans nés hors de légitime mariage ; ils ne pourront pas même les réclamer quand ils seroient légitimés par le mariage de leur pere & de leur mere , s'il est postérieur à leur naissance. Cette loi qui peut avoir de grands effets sur les mœurs , n'aura lieu que dans les Duchés de Sleswick & Holstein , la Seigneurie de Pinneberg , Altona & le Comté de Rantzau.

P O L O G N E.

De VARSOVIE , le 30 Juillet.

LA plupart des Membres du Conseil-Permanent , qui s'étoient absentés pour assister aux diétines anté-comitiales , reviennent successivement ici , & ce Conseil reprend ses séances que leur absence avoit interrompues ; il s'occupe toujours fortement des affaires qui doivent être présentées à la diète prochaine ; on se flatte qu'elle ne s'assemblera point sous les liens d'une confédération & qu'elle sera libre. Les Puissances étrangères , actuellement trop

occupées pour leur propre compte , & ayant besoin de leurs troupes ailleurs , jugeront sans doute qu'il n'est pas nécessaire de lui dicter ses délibérations , sous le prétexte de les protéger ; elles se contenteront de négocier & de faire savoir leurs intentions par leurs Ministres ; mais comme il n'y aura point d'armées pour les appuyer , la diète pourra en rejeter quelques-unes. La nation espère toujours que les évènements actuels amèneront quelque révolution dont elle pourra profiter. En attendant , on ne néglige rien pour rétablir l'armée de la République. On lève le plus de monde qu'on peut pour compléter les régimens ; ceux qui sont destinés pour Kaminiéc , se sont déjà mis en route pour leur destination ; ils conduisent avec eux l'artillerie & les munitions nécessaires. Les 20 mille fusils qu'on a fait acheter à Liège , sont arrivés , & on en fait passer une partie en Ukraine.

Les troupes Russes , répandues dans différens endroits de ce Royaume , sont actuellement dans un mouvement extraordinaire. 5000 hommes sont arrivés à Brzesc , d'où ils ont continué leur route par la Wolhinie , vers la Russie-Rouge ; celles qui sont dans la Grande-Pologne , se sont aussi mises en marche , & l'on assure que le Prince de Repnin rassemble un corps considérable sur les frontières de l'Ukraine.

Il vient de paroître deux Universaux ; l'un assure aux Jurisdictions particulières le droit de prononcer sans appel dans les causes , dont l'objet n'a pas 3000 florins ; le but de l'autre est de réprimer les dévastations qui se font dans les forêts par les Seigneurs Engagistes des Starosties Royales , tant en Pologne qu'en Lithuanie.



A L L E M A G N E.

De V I E N N E , le 20 Juillet.

L'ARMÉE de l'Empereur , selon les dernières nouvelles ; est toujours dans le camp inattaquable de Jaromirsz ; le Roi de Prusse a jusqu'à-présent tout tenté vainement pour l'en faire sortir. Il continue à souffrir beaucoup de la disette & sur-tout de la désertion. L'Empereur se soumet à toutes les fatigues de la campagne ; il n'y a presque point d'escarmouche où il ne soit présent ; lorsqu'il se repose, c'est ordinairement sur la redoute la plus proche de l'ennemi ; il y a une petite tente avec une simple paille pour son usage.

Il se confirme que l'ordre a été expédié à un corps de dix mille Croates d'aller prendre possession de la Bavière , & on assure aujourd'hui que ce corps est déjà en marche pour se rendre à sa destination.

On a enrôlé 500 Montagnards de Cremnitz & de Chemnitz , qu'on doit charger de la défense des passages des montagnes de la frontière. Le Major de Mestach a reçu ordre de lever un nouveau corps de volontaires , dont il nommera les Officiers. Le Prince d'Esterhazy a obtenu la permission d'en lever aussi un corps en Hongrie ; il sera sous ses ordres & sous ceux de M. Caroli.

On mande d'Egra qu'on y a conduit sous l'escorte de 8 soldats un espion que les arquebusiers ont arrêté par ruse. On a trouvé parmi ses effets des lettres de Prusse & de Saxe , une tablette où étoient marquées la force de l'armée Impériale & sa position ; il avoit aussi plusieurs autres papiers suspects, cachés dans la doublure de son habit , avec de petits instrumens tranchans.

» Suivant les rapports de quelques Turcs arrivés en ce moment de Constantinople à Belgrade , écrit-on de Presbourg , on a découvert depuis peu quelques

tombeaux nouvellement creusés & comblés sur les terres de la domination Ottomane. Les habitans des lieux voisins ont déposé que le courier expédié le 17 Juillet dernier de Constantinople , avoit été attaqué par une soixantaine de brigands qui le massacrèrent avec les Janissaires qui l'escortoient , & les enterrèrent , après s'être emparés des paquets , argent & bijoux dont il étoit chargé. Comme bien des commerçans sont dans l'usage de confier au courier qui part tous les 17 jours de Constantinople pour Vienne , de l'argent , des bijoux & des lettres de change , on s'empresse de les prévenir de cet événement «.

De H A M B O U R G , le 12 Août.

L'ENTRÉE du Prince Henri en Bohême est pleinement confirmée ; les différens mouvemens qu'il a fait faire à son armée , n'ont eu pour objet que d'empêcher les Autrichiens de pénétrer la véritable route qu'il vouloit prendre. Dès le 19 du mois dernier , il s'étoit emparé du pas important de Basberg sans aucune perte ; les ennemis , postés dans les environs , s'étoient retirés vers Egra & Leutmeritz. Il avoit pris poste le même jour à Sébastiansberg , tandis que ses hussards pouissoient leurs courses jusqu'à Commottau. Au lieu de poursuivre le même chemin , il revint le 20 , reprendre ses anciens quartiers , à la gauche de l'Elbe , près de Dresde. Ce mouvement rétrograde , dont on a parlé si diversément , servoit à cacher le plan qu'il avoit fait , & à le mettre en état de l'exécuter. Il déconcerta les ennemis , qui lui avoient peu disputé le passage qu'il avoit paru vouloir prendre par le cercle de Saltz , parce qu'il se seroit trouvé séparé de l'armée du roi par l'Elbe , & que les deux armées Autrichiennes auroient pu se mettre entr'eux & même se réunir. Le dessein du Prince étoit d'entrer en Bohême par le

cercle de Leutmeritz ; les deux armées Prussiennes , placées l'une & l'autre par ce moyen , à la droite de l'Elbe , devoient avoir plus de facilité pour agir de concert , & pour se joindre , en cas de nécessité. Pour l'exécuter , il se mit en marche le 27 avec la plus grande partie de l'armée combinée de Prusse & de Saxe ; le 28 , il passa l'Elbe près de Pirna , & marchant par Stolpen & Neustadt jusqu'en Bohême , il s'avança par Rombourg jusqu'à Gorgenthal. La difficulté des chemins , qu'on avoit jugés impraticables & qu'en effet aucune armée n'avoit encore franchis , avoit empêché de soupçonner qu'il pût prendre la route qu'il s'est ouverte. Le Général Laudon , incertain des projets du Prince Henri , avoit envoyé le Prince de Lichtenstein avec 20,000 hommes à Aussig , & le Général Giulay , avec dix mille vers Gabel. C'est une partie de ces derniers que le Lieutenant-Général Belling attaqua la nuit du 31 Juillet au premier de ce mois , & qu'il repoussa. Le 3 , le Général Mollendorff , qui avoit suivi le Prince Henri le 29 , & dont les mauvais chemins retardèrent la marche , campa à Kemnitz ; les Saxons s'établirent à Gabel , & le Général-Major Podjurski occupa le Château de Krottau. Le 4 , l'armée prit le camp de Schwoika , & ses patrouilles découvrirent que l'armée du Maréchal de Laudon s'étoit retirée jusqu'au-delà de l'Isar. Les relations de cette expédition , publiées à Berlin , portent qu'elle a coûté peu de monde à l'armée Prussienne , qui a fait prisonniers 30 Officiers & 1500 hommes , & a pris 3 canons , 3 drapeaux , la plupart des régimens de Geisruck & de Caprara.

Selon les derniers avis de Bohême , le Prince Henri avoit , le 7 de ce mois , son quartier-général à Schwoika ; le Général Mollendorf étoit près de Langenau , le Lieutenant-Général de Belling à Warremberg , & le Colonel d'Usedom , près de Grobern. L'ennemi , qui reculoit à mesure que l'armée

s'avançoit , avoir déjà abandonné Tetschen , Toplitz , Auffig & Leutmeritz , dont les Prussiens ont d'abord pris possession , ainsi que des mines de Sandau , Leipä , Reichstadt , Mimes , Olchwitz , Krottau. Le Prince Henri , lit-on dans des lettres de Leipfick , a écrit à l'Electeur de Saxe , qu'il regardoit son entrée en Bohême comme équivalente au gain d'une bataille. Les progrès qu'il a faits , le mettent en effet en état de joindre par une marche de 2 à 3 jours à travers le cercle de Buntzlau , l'armée du Roi son frere , près d'Arnau. La proximité des quatre grandes armées & leur position délicate ne peuvent pas manquer d'amener bientôt de grands événemens. » Le Feld-Maréchal de Laudon , écrit-on des frontières de la Bohême , a été obligé d'abandonner sa position avantageuse à Leutmeritz , qui le rendoit maître des deux rives de l'Elbe , & où il avoit établi un de ses principaux magasins. Il s'est retiré du côté de Jung-Buntzlau pour se conserver la communication avec l'armée de l'Empereur , tandis que le Prince de Lichtenstein , posté à Melnik , au confluent de la Moldau & de l'Elbe , assure celle de Prague. Le Prince Henri paroît , de son côté , ne point vouloir se borner à agir de concert avec l'armée du Roi sur la droite de l'Elbe ; on lui suppose le dessein de mettre celle de M. de Laudon entre deux feux , en faisant avancer des forces sur la gauche du fleuve , vers la Capitale. Pour cet effet , un corps de 24,000 hommes , sous les ordres du Général Prussien , de Platen , & du Général Saxon , Comte d'Anhalt , s'est mis en marche pour entrer par Gishubel en Bohême. Un détachement , envoyé le 6 à la découverte , en deux divisions , l'une sur Toplitz , & l'autre sur Auffig , ayant rapporté que les deux rives de l'Elbe étoient abandonnées par les Impériaux , on fit partir le 7 au soir deux régimens de cavalerie Saxonne & un de carabiniers , faisant l'avant-garde d'un corps qui les suivit le 9 à 4 heures du

marin. On assure que ce corps a déjà garni Toplitz , Dun & Aussig. Si ce corps continue sa marche par Billin , Lowositz , Budyn & Welwarn , la ville de Prague seroit bientôt menacée. Si le Maréchal de Laudon ne peut parvenir à arrêter l'armée de Prusse & de Saxe , l'Empereur sera forcé d'abandonner son camp fortifié & avantageux de Königsgratz ; & les mouvemens que le Prince Henri a faits , paroissent avoir eu principalement ce but , parce que le Roi de Prusse voyoit l'impossibilité de l'y attaquer avec succès. Un avantage certain que le premier retirera du moins de ses progrès , c'est qu'étant maître de l'Elbe depuis Leutmeritz jusqu'à Tetschen , il pourra tirer aisément ses vivres par eau de la Saxe & du pays de Magdebourg.

Fin du Manifeste du Roi de Prusse.

» C'est donc S. M. I., comme *co-Régent* , qui a notoirement entrepris , qui dirige & soutient tout le démembrement de la Bavière , mais elle ne fait rien comme *Empereur* pour ramener cette affaire importante aux voies légales. Selon l'article 3 § 3 & l'article 11 § 1 de la capitulation , l'Empereur a promis , que dans toute affaire importante concernant l'Empire & pouvant être de grand préjudice , ou avoir de grandes suites il se serviroit du Conseil des Electeurs , & selon l'occasion , de celui des Princes & des Etats de l'Empire , & qu'il n'entreprendroit rien sans eux. Or , si jamais il y a eu dans l'Empire une affaire importante , & d'une conséquence étendue , c'est bien assurément la succession de Bavière. Il ne s'agit pas de moins que de la conservation ou du démembrement d'un Electorat , & de deux Duchés considérables de l'Empire , & par les suites nécessaires , même du maintien ou de la destruction de toute la constitution de l'Empire. On auroit ainsi dû s'attendre que S. M. I. n'entreprendroit

rien dans cette importante affaire, sans la concurrence de l'Empire, mais qu'au contraire elle l'auroit porté à la Diète, cependant rien de tel ne s'est fait depuis la mort de l'Electeur de Bavière, & les cinq mois qui se sont écoulés depuis.

» La paix de Westphalie ayant assuré à la maison Palatine la succession de Bavière, & nommément la réversion du Haut-Palatinat ; le démembrement qu'on fait de ces deux pays, est une contravention manifeste de ce traité & de l'article 4 §. 13 de la capitulation, par lequel S. M. I. a promis de maintenir la paix de Westphalie, & de n'y pas contrevenir elle-même.

La manière dont ce démembrement a été exécuté, est encore directement contraire à l'article 21, §. 6, 7, 8, de la capitulation, par lesquels S. M. I. a promis de ne faire valoir ses prétentions que par la voie de la justice ordinaire, sans jamais recourir à la violence en aucune façon.

» Il n'est aussi guère à concilier avec les constitutions de l'Empire & la capitulation Impériale, nommément avec l'article 11, §. 10, 11, que S. M. l'Empereur, dans ses lettres-patentes du 16 Janvier ait de sa propre autorité déclaré pour fiefs masculins dévolus à l'Empire, le Landgraviat de Leuchtenberg, les Comtés de Wolffstein, Haag, Schwabeck, Hals & autres districts faisant partie de la succession de Bavière, & que ce Prince les ayant fait occuper par les troupes de sa maison, s'y soit déjà fait rendre hommage. Comme il n'est encore nullement décidé que ces districts soient vraiment des fiefs masculins ouverts à l'Empire, & qu'il est plutôt très-probable qu'ils appartiennent ou à la totalité du fief masculin Bavaïois, ou à la succession allodiale, on auroit dû s'attendre que S. M. I. eût laissé l'Electeur Palatin, comme héritier universel, en possession de ces pays, & qu'elle eût ensuite fait examiner & décider d'une manière conforme aux constitutions de l'Empire,

Si les districts en question appartiennent , ou au fief masculin Bavaïois ou à l'allodial , ou s'ils sont en effet dévolus à l'Empire comme fief ouvert. Le dernier point constaté , il auroit été seulement question d'agiter , s'il falloit faire de ces fiefs un domaine de l'Empire , ou s'ils devoient être conférés à d'autres. Ce dernier arrangement ne peut avoir lieu selon l'article 11 §. 21 de la capitulation Impériale , que du consentement des Electeurs & des Princes de l'Empire.

» Il est donc suffisamment constaté , par tout ce qui a été exposé & prouvé , que la Cour de Vienne démembre la Bavière d'une manière arbitraire & inouïe dans l'histoire d'Allemagne ; qu'elle ne le fait qu'à l'ombre d'une prétention nullement valable ; qu'elle fait valoir cette prétention d'une manière illégale & la plus contraire à la constitution Germanique ; qu'elle a ôté à la maison Palatine la juste possession de son patrimoine par la menace & par l'envahissement de la Bavière ; qu'elle prive par-là la maison Palatine & celle de Saxe d'une succession incontestable , & que S. M. l'Empereur autorise & soutient toutes ces usurpations.

Si cette acquisition réussissoit à la Cour de Vienne , le reste de la Bavière suivroit bientôt , comme elle s'en est déjà ménagé l'occasion , en se réservant l'échange de la *totalité* de la Bavière dans la convention du 3 Janvier conclue avec l'Electeur Palatin , & dans le projet de convention proposé au Roi. Quel accroissement immense de Puissance ne feroit pas l'acquisition illégale du plus important Duché de l'Allemagne , ou seulement de sa moitié , avec la possession des trois grandes rivières du Danube , de l'Isar & de l'Inn ? quelle perspective pour la conservation de l'équilibre , pour la sûreté & la liberté de l'Empire , après la réussite d'une acquisition pareille , & après qu'on a déjà solennellement annoncé à la maison de Brandebourg l'opposition qu'on veut faire

à la réunion future de ses Etats héréditaires en Franconie ?

» Ce seroit une exception bien frivole qu'on voudroit opposer au Roi d'être *un tiers* à l'affaire de Bavière, & de n'y être aucunement intéressé. S. M. y seroit plus même intéressée que la Cour de Vienne, par les propres titres qu'elle allègue, s'ils étoient fondés, comme ils ne le sont pas. Sans vouloir pourtant aucunement insulter sur un intérêt pareil, S. M. se croit suffisamment intéressée à la juste distribution de la succession de Bavière, comme Electeur & Prince de l'Empire, & comme contractant & garant en cette qualité de la paix de Westphalie, de la capitulation & de toutes les constitutions Germaniques; elle l'est encore comme ami & allié de L. A. le Duc de Deux-Ponts, de l'Electeur de Saxe & des Ducs de Mecklenbourg qui prétendent à la succession de Bavière, & ont réclamé son assistance. S. M. est enfin intéressée à la conservation du système Germanique, qui seroit entièrement renversé, si le démembrement projeté de la Bavière devoit subsister. Tout le monde raisonnable & impartial reconnoîtra donc que ces titres sont plus que suffisans pour autoriser S. M. d'intervenir dans l'affaire de la succession de Bavière, & d'en demander l'arrangement juste & conforme aux droits des parties intéressées. S. M. a essayé toutes les voies de conciliation possibles, & elle a épuisé la modération pour y porter la Cour de Vienne. Elle n'a cessé de faire à cette Cour les représentations les plus convaincantes & en même-tems les plus amicales pendant les mois de Février, de Mars & d'Avril; elle s'est prêtée à la négociation proposée pendant les mois d'Avril, de Mai & de Juin, sans se laisser rebuter par les explications de la Cour de Vienne quelquefois trop fortes, peu convenables & nullement propres au but proposé; elle a continué de lui faire par degré les propositions les plus avantageuses pour elle-même; mais la Cour de Vienne n'ayant jamais

fait que des propositions vagues , obscures & nullement suffisantes , voulant absolument exclure le Roi de l'arrangement de l'affaire de Bavière , pour ne traiter peut-être qu'avec l'Electeur Palatin , & ayant à la fin rompu la première négociation , en déclarant que si S. M. n'adoptoit pas ses propositions , tout accommodement devenoit impossible , & tout éclaircissement ultérieur seroit superflu ; il ne reste au Roi d'autre parti à prendre que de rompre aussi de son côté une négociation qui a été infructueuse pendant cinq mois , & qui ne finit pas par sa faute. Quel autre moyen reste-t-il à présent pour redresser , s'il est possible , une injustice si manifeste , que celui de recourir à la voie des armes ? Il est vrai que ce n'est pas la voie légale dans un corps d'Etat comme celui de l'Empire Germanique , lié par tant de traités & de loix ; mais dès que le Chef de l'Empire & le premier membre de cette même société mettent de côté tout ce que la constitution Germanique a de plus sacré , dès qu'ils employent la violence & la supériorité de leurs forces pour se procurer un agrandissement injuste , il doit être permis à tout Etat de l'Empire & à toute Puissance souveraine de s'y opposer par les mêmes voies de la force.

» Ce seroit contre toute raison , si dans le cas présent on vouloit attribuer l'*agression* au Roi. C'est la Cour de Vienne qui a commencé l'*agression* , en envahissant la Bavière sans droit & sans titre , & en enlevant à la maison Palatine la juste possession de son héritage. Comme elle est dans la possession de ce qu'elle a usurpé , elle peut à la vérité attendre tranquillement l'attaque ; mais tout le monde raisonnable & impartial reconnoîtra qu'elle est dans le cas de l'*agression* , & que si le Roi l'attaque , il ne fait que défendre la liberté & les constitutions Germaniques lésées , ainsi que les Princes de l'Empire ses amis opprimés. S. M. le fait sans autre vue d'intérêt particulier , que celui de la sûreté & de la conservation du

système de l'Empire , ayant d'ailleurs donné dans tout le cours de cette affaire des preuves convaincantes de son désintéressement & des vues les plus pures. Elle se flatte donc , que non-seulement les co-Etats , mais aussi les Puissances de l'Europe , & surtout celles qui ont garanti la paix de Westphalie , ou qui prennent autrement part à la conservation de ce grand & respectable corps Germanique , qui tient si étroitement au bonheur de toute l'Europe , que ces Etats & Puissances reconnoîtront la justice de la guerre que S. M. est obligée d'entreprendre ; que loin de lui être contraires , ces mêmes Etats & Puissances se joindront plutôt à S. M. par les voies que leur sagesse leur suggérera , pour obliger la Cour de Vienne à renoncer au démembrement de la Bavière , pour maintenir la paix de Westphalie & pour rétablir & conserver l'Empire d'Allemagne dans son système & dans sa constitution «.

De R A T I S B O N N E , le 15 Août.

LE 2 de ce mois , l'Envoyé directorial d'Autriche porta à la Diète une Déclaration contre celle que le Roi de Prusse fit remettre le 9 du mois dernier ; elle a pour unique objet l'acte de renonciation du Duc Albert. » En attendant , dit ce Ministre , les preuves convaincantes qu'on va donner incessamment , & qui démontreront la fausseté de cette Charte , au moyen des connoisseurs en diplomes , on se contentera d'y opposer pour le présent , le silence qu'ont gardé sur cette importante pièce tous les Historiens de ce tems , & sur-tout le *Chronicon Presbyteri Andrea Ratisbonensis*. Cet Auteur a écrit la Chronologie de son tems , à commencer de l'année 1410 jusqu'en 1433 , & il n'y est fait aucune mention de cet acte solennel qui devoit être de notoriété publique , ayant été passé pour ainsi dire sous ses yeux , & dans la ville même auprès de la-

quelle il faisoit sa demeure (le couvent de Saint-Magnus, à Stadam-Hoff).

Le Ministre de Brandebourg a répondu en peu de mots. » Que le silence d'un ancien Chroniqueur, sur un acte passé entre deux Princes contemporains, ne prouve rien pour ni contre l'authenticité de cet acte, & que tant qu'on ne pourra alléguer d'autres preuves contre l'original en question, dont la copie d'ailleurs, tant par le style que par toutes les circonstances de ce tems-là, porte l'empreinte de la plus exacte vérité; son authenticité ne peut être infirmée par la négation pure & simple de l'Envoyé d'Autriche «.

On ignore toujours où en sont les nouvelles négociations entre le Roi de Prusse & l'Empereur; on ne doute pas qu'elles n'aient été reprises. Les lettres de Vienne, sans avouer qu'elles le sont, semblent en convenir. » Nous avons ici la nouvelle certaine, lit-on dans quelques-unes, que deux Ministres Prussiens se trouvent depuis le 23 à Glatz, & qu'il y a une négociation sur le tapis, mais on en ignore absolument l'objet «. Les Lettres de Prusse ont dit depuis long-tems quel étoit cet objet; elles ajoutent aujourd'hui qu'on ne chercheroit pas à en douter, si le Roi avoit consenti à l'armistice qu'on lui avoit proposé, & qu'il n'avoit pas jugé à propos d'accorder avant que les préliminaires ne fussent convenus & signés.

La position & la proximité des armées, nous préparent à recevoir bientôt des nouvelles intéressantes; on s'attend à une action décisive, & les Nouvellistes ne manquent pas d'en annoncer une. Selon des lettres de Lipstadt, le bruit s'y est répandu que le 9 de ce mois, il y en a eu une entre les armées du Prince Henri & du Maréchal de Laudon; que ce dernier a eu le dessous, & que son aile droite a été entièrement ruinée. Si cette nouvelle est vraie, la confirmation ne peut pas en être éloignée.

I T A L I E.

De Lrvourne, le 10 Août.

LA rupture entre la France & l'Angleterre , a donné lieu à la publication d'une loi, qui ordonne la plus exacte neutralité dans tous les ports de la Toscane , & prescrit un Règlement auquel on doit se conformer , tant ici qu'à Porto-Ferrajo & ailleurs. Le but de cette loi est de protéger le commerce du Grand Duché , & d'empêcher que les vaisseaux des nations en guerre , puissent s'attaquer à une certaine distance de nos ports , ni s'emparer dans la même distance des vaisseaux qui y entrèrent ou qui en sortiront. Il est recommandé en même-tems d'avoir les mêmes égards & les mêmes attentions pour tous les vaisseaux , de quelque nation qu'ils soient , qui entreront dans nos ports.

Le paquebot le *Berborough* , de 14 canons , venant de Minorque , & arrivé ici le 30 du mois dernier , a rapporté que le 23 , » il avoit rencontré entre la Sardaigne & Minorque , une polacre Françoisise de 18 canons , convoyant 8 bâtimens de la Nation , qui l'avoit attaqué , & avec laquelle il avoit combattu près de 2 heures. Heureusement la polacre n'avoit pas voulu trop s'écarter de son convoi , & le paquebot lui a échappé ». Les assurances sur les bâtimens Anglois , sont montés à présent à 20 pour cent.

On mande de Rome , qu'à l'imitation de Benoît XIV , qui avoit déclaré schismatique Van-Striphoet , Evêque d'Harlem , mort à la fin de Décembre dernier , le Pape vient d'excommunier le successeur que l'Eglise d'Harlem lui a donné dans la personne de M. Adrien Boekman ; il a compris dans cette excommunication l'Archevêque d'Utrecht , & tous ceux qui ont procédé ou procéderont à la consécration de M. Boekman.

Selon les lettres de Maroc , les troubles continuent dans ce Royaume ; le troisième fils du Roi , Muley-Guiazgud , Prince d'un caractère inquiet , qui est né de la fille d'un renégat Anglois , s'est échappé avec 300 hommes de son naturel , & disposés à suivre sa fortune. Il s'est réfugié dans les montagnes voisines de Fez & de Mequinez , dont les habitans , qui se sont révoltés plusieurs fois , paroissent disposés à le soutenir. Le Secrétaire d'Etat , Samuel Sumbel , a été condamné à une amende de 15,000 piastres fortes ; on doit l'appliquer aux ouvrages de Mogador , auxquels le Roi veut le faire travailler lui-même. On attribue sa disgrâce à la partialité qu'il a témoignée pour les Hollandois , & au conseil qu'il a donné au Roi , de faire la paix avec eux moyennant une somme d'argent. On écrit cependant que cette disgrâce ne sera pas de durée ; on dit déjà que l'amende a été modérée à 10,000 piastres , & on ne seroit pas étonné de le voir rentrer en faveur.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le 21 Août.

ON commence à penser ici comme à Paris de la dernière expédition de l'Amiral Keppel , la Cour a jugé à propos d'appeller cela du nom de victoire , & pour le persuader , elle a fait faire des illuminations à Kew ; le Capitaine Faulkener , qui en a apporté la nouvelle , a reçu un présent de 300 guinées , & cette dépense & ces réjouissances n'ont pas convaincu la Nation. On ne peut se refuser à cette observation , lit-on dans un de nos papiers , c'est que dans la plupart des victoires complètes que nous avons remportées sur mer pendant la dernière guerre , nous avons pris , détruit ou coulé à fond un bon nombre de vaisseaux ennemis ; au lieu que dans l'affaire du 27. Juillet dernier , affaire dont nous nous sommes

si follement enorgueillis , nous n'avons pas pris , détruit ou coulé à fond une seule barque Françoisise , & que nos vaisseaux , d'après *l'état de leurs mâts , de leurs vergues & de leurs voiles* , n'ont pas pu poursuivre l'escadre Françoisise , qui , au rapport de notre Amiral , *avoit été si bien battue*. » Nos Ministres , dit-on dans un autre , on montré tant de joie à l'arrivée du Capitaine Faulkener , qu'avant de se donner le temps d'examiner la nature des dépêches de l'Amiral , ils ont envoyé des Exprès dans les différentes parties du Royaume , avec une relation de la *viçtoire complete* remportée sur les François. Un de ces Exprès fut expédié au Général Keppel , frere de l'Amiral , au camp de Coxheath , & tout aussi-tôt on y fit les plus grandes réjouissances ; mais ces transports , cette ivresse , ne durèrent qu'un moment. Le public fut bien déconcerté en voyant dans la Gazette de la Cour , la perte considérable que nous avions faite , & quand il fut que toute l'escadre Françoisise étoit rentrée à Brest sans en excepter un seul vaisseau , & que probablement cette escadre n'avoit pas été plus battue que la nôtre. En effet , tout homme qui a des yeux , voit dans cette affaire tout autant de sujet de s'attrister que de se réjouir «.

L'espérance de la Nation est actuellement que l'Amiral Keppel prendra sa revanche ; on assure que s'il y parvient par un succès marqué , il sera fait Pair du Royaume , & nommé à une des places de Lord de l'Amirauté ; on dit qu'il est bien résolu de mériter au plutôt ces distinctions ; tous nos papiers ne parlent depuis quelque-temps que des soins qu'il se donne pour réparer sa flotte ; ils avoient même annoncé qu'elle mettroit à la voile le 14 de ce mois ; mais vraisemblablement ils n'étoient pas instruits du véritable état de ses vaisseaux , dont la plupart ayant perdu leurs mâts de hune , & souffert beaucoup dans leurs agrêts & dans leurs voiles , ont exigé des réparations considérables , des remplacements à neuf , qui

ont demandé plus de temps. Ce qu'il y a de sûr, c'est que cette flotte étoit encore en rade hier dans la baie de Caüzan, devant le port de Portsmouth. On fait seulement que quelques vaisseaux sont partis successivement pour croiser dans différens endroits, ou épier les mouvemens de la flotte Françoisé, & nos spéculatifs se sont empressés d'imaginer & de publier que la flotte mettroit en mer en détail pour en imposer aux ennemis, & les surprendre s'il est possible.

Au milieu de tout ces préparatifs de guerre, on ne cesse pas cependant de parler de paix; on continue d'assurer que le Marquis d'Almodovar y travaille avec beaucoup d'ardeur; mais il ne transpire rien du résultat de ses négociations; on remarque qu'il ne se presse pas de faire mettre son hôtel dans un état qui pourroit indiquer qu'il fera un long séjour ici; on connoît l'état de la marine de l'Espagne; elle a déjà 29 vaisseaux de ligne, & dans peu de semaines elle en aura 40; on ne peut pas se flatter qu'elle emploie ces forces à notre service; & on ne doute point, si les négociations échouent, que S. M. C., croyant avoir assez fait pour l'amour de la paix, ne diffère plus à remplir les engagements qu'elle a pris par le pacte de famille. » Quoique la flotte du Mexique soit arrivée, disent nos Politiques, celle qu'on appelle proprement la flotte des gallions ne l'est pas encore, & sa cargaison monte à environ 11 ou 12 millions de piastres fortes. Cette circonstance peut donner la clef du langage pacifique qu'a tenu jusqu'à présent l'Ambassadeur d'Espagne. Il est possible que l'arrivée de ces gallions fasse changer de ton à ce Ministre. C'est au moins une chose qui mérite toute l'attention du Gouvernement; d'autant mieux qu'à en juger par les discours de ses Gazetiers, il ne fait pas un mot de cette seconde flotte qu'attendent les Espagnols «.

Plusieurs papiers répètent les mêmes observations & y ajoutent: selon quelques-uns, la Cour a résolu

de rappeler le Comte de Grantham , & le Marquis d'Almôdevar est de son côté sur son départ. Selon d'autres , le Comte d'Aranda a reçu à Paris un Courier de Madrid , chargé de la copie d'un traité de commerce entre l'Espagne & l'Amérique , & nouvelle de l'arrivée heureuse à leur destination des 4 millions que sa Cour a envoyés aux Etat-Unis. Si ces papiers semblent ôter toute espérance de paix , il y en a d'autres qui font des efforts pour en donner ; mais la manière dont ils s'y prennent n'est pas propre à inspirer beaucoup de confiance. » Le 25 du mois dernier , lit-on dans un , il est arrivé ici de Paris un François de distinction. Il loge dans Suffolk-Street Charing Cross ; il s'est promené quelquefois avec Mylord North , & Mylord Sandwich ; il passe en général pour un *chargé des affaires à la mode du temps* , qui a apporté quelques réponses officielles , à quelques propositions officielles , faites par notre Ministère à celui de France. «.

Du côté de l'Amérique , ce que l'on avoit prévu est arrivé ; on n'a plus aucune espérance de la voir rentrer dans la dépendance , & on se voit dans l'impossibilité de l'y forcer ; il s'agit à présent de reconnoître les Etats-Unis pour des États libres ; & on prétend que dans trois semaines le Parlement sera assemblé pour autoriser le Roi à donner à ses Commissaires les instructions nécessaires en conséquence. Cette démarche , dont on sent la nécessité , n'est pas vue de bon œil. » Elle prouve , disent nos Politiques , l'aveuglement de nos Ministres , qui n'ont jamais voulu voir jusqu'à présent qu'ils y seroient réduits. Le Duc de Richmond l'avoit prévu & dit , dans la Chambre-Haute , il y a 6 mois. Lorsqu'il proposa un bill comme le seul moyen de rétablir l'honneur de la patrie & de la sauver , on lui répondit par un éclat de rire général , & le Lord Lyttleton , à la tête des partisans du Ministère , avança que ce projet étoit chimérique & deshonorant pour l'Angleterre.

Aujourd'hui l'on est obligé de l'adopter, dans des circonstances où nous avons été devancés par nos ennemis naturels, & après avoir dépensé quelques millions de plus. On a refusé de traiter avec l'Amérique, parce que la dignité de la Métropole ne lui permettoit pas de traiter avec des rebelles; où est à présent cette dignité qui est forcée de reconnoître l'indépendance de ces rebelles? Cette guerre n'a été occasionnée que par nos sottises, & nous l'avons soutenue avec aussi peu de sagesse que nous l'avons commencée. En 1776, quelques Membres du Parlement prévirent que la France profiteroit infailliblement de nos querelles avec l'Amérique. Le Lord North déclara qu'une pareille idée étoit extravagante, & que nous ne devions point entrer en guerre avec nos amis sans motifs, si nous ne voulions pas avoir toute l'Europe sur les bras. Le Lord North avoit raison; nous avons fait la guerre à l'Amérique sans sujet, & elle s'est déjà fait tant d'amis, sans ceux qu'elle attirera encore à son parti, que si nous voulons nous battre avec tous ses alliés, nous aurons pour ennemis à-peu-près tous les peuples de la terre.

On débite comme une chose sûre, que le dernier vaisseau parti pour l'Amérique, a porté au Général Clinton l'ordre *d'évacuer* New-Yorck; on essayera de garder, si l'on peut, Rhode-Island & Halifax, qui seront les deux seules places d'armes que nous aurons en Amérique, & que nous ne pouvons pas nous flatter de conserver. Le Général Clinton embarquera toutes les troupes qui reviendront en Angleterre, où elles sont devenues nécessaires. On ne manque pas de donner dans les papiers Royalistes un état exagéré de nos forces en Amérique. S'il faut les en croire, elles montent à 559 bâtimens armés de toute grandeur, ayant à bord 6541 marins, & à 36,000 hommes de troupes de terre. Mais dans ces états, on compte l'escadre de l'Amiral Byron, qui n'est pas

arrivée à sa destination , & dont les vaisseaux dispersés ne pourront se réunir que tard à Halifax , où ils ne trouveront pas les mâts dont ils ont besoin.

La crainte d'une invasion de la part de la France n'a pas peu contribué à faire rappeler nos forces qui sont en Amérique , & les précautions qu'on a prises ne rassurent pas en attendant leur arrivée. Cette crainte , bien ou mal fondée , a donné lieu à une multitude de sarcasmes contre le Gouvernement. « Les François sont trop bons politiques , dit-on , pour penser à une invasion chez nous. Ils savent qu'une descente ruinerait immédiatement le crédit public , & qu'une banqueroute nationale en serait la conséquence ; ils nous haïssent trop pour nous débarrasser tout de suite d'une dette de 150 millions sterl. que nous devons à nos Ministres , qui se conduisent comme s'ils nous avoient été donnés par la France même ». Dans d'autres papiers on combat ainsi cette terreur. » On dit que le parti Ministériel débite sérieusement qu'il s'attend à une invasion , & que le Roi lui-même regarde cet événement comme une chose qui ne peut manquer d'arriver ; mais c'est pour cette raison que beaucoup de gens sensés n'en croient rien. On doit toujours prendre l'inverse des discours de nos Ministres , pour en trouver le véritable sens. Le Roi croit ce que les Ministres lui disent ; ceux-ci ne s'attachent qu'à le tromper ; c'est ce qui saute aux yeux de tout le monde , & qui n'échappe qu'aux siens. En conséquence , tout le monde doit refuser sa confiance aux Ministres ; tant qu'ils ont gardé le silence , j'ai eu quelque peur d'une invasion ; à présent qu'ils en parlent , je cesse de la craindre ».

On parle toujours d'un traité conclu entre la Grande-Bretagne , la Russie & la Prusse , & dont l'effet doit durer dix ans à compter de la date qu'on n'indique pas. Cependant , selon plusieurs papiers , il ne paroît pas que ce traité existe , ou du moins que l'on compte beaucoup sur les secours de la Prusse.

« Il se débite, dit-on, que le Roi de Prusse, qu'on fait avoir soutenu les Colonies révoltées, renouvelle aujourd'hui contre l'Angleterre une demande, qui en principal & en intérêt pour 16 ans, monte à la somme de 1,206,000 liv. sterl. qu'il faut payer ; sans cela il seroit à craindre que le Duc de Gloucester, s'il se rend à Berlin, n'y restât plus long-temps qu'il ne se le propose ».

Plusieurs Américains prisonniers ici se sont évadés, ainsi qu'un Capitaine marchand François détenu à bord d'un bâtiment à Plymouth, & qui y étant encore lorsque notre flotte entra dans cette rade, pourra malheureusement porter ailleurs des nouvelles du véritable état où elle se trouvoit en ce moment. L'histoire de ce dernier est singulière, il s'appelle Coufflen : il étoit un de ceux qui ont conduit en Amérique le Marquis de la Fayette, & il fit naufrage à son retour sur les côtes de la Virginie : s'étant embarqué sur un bâtiment Américain, il fut pris & conduit ici, où un décret de l'Amirauté lui rendit la liberté au mois de Septembre dernier. Arrivé à Bordeaux, il en partit en Mars, sur le vaisseau la *Petite-Adélaïde*, destiné pour Boston : à 150 lieues de terre, un corsaire de Jersey se rendit maître de son navire & le mena dans son Isle, où, s'étant emparé d'un bateau, il s'échappa & gagna les côtes de Normandie. Retourné une seconde fois à Bordeaux, on lui donna le commandement du vaisseau le *Consul de Cadix*, destiné pour la Virginie : il fut pris à 50 lieues dans l'Ouest de Cordouan & conduit à Plymouth, d'où il s'est enfui le 5 de ce mois, au moyen du canot d'un des vaisseaux du port. On prétend qu'à mi-canal il fut rencontré & pris une troisième fois par un corsaire, qui embarrassé du grand nombre de ses prisonniers, & craignant de les renvoyer ici, de peur que les matelots qui les conduiroient n'y fussent pressés, les mit à bord d'une galiote Hollandaise qu'un heureux hasard avoit envoyée au sieur Coufflen & à ses compagnons pour les délivrer.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE - SEPTENT.

Yorck-Town du 22 Juin. L'armée Royale est sortie le 17 de ce mois de Philadelphie , partie s'est embarqué pour New-Yorck , partie a pris sa route par terre à travers les Jerseys. Elle consiste en 16,700 hommes ; elle a été suivie par environ 3000 habitans ; le défaut de chariots de bagages l'a obligée de laisser derrière elle environ 100 mille boisseaux de sel , & un grand nombre d'autres articles évalués en tout à 140 mille liv. sterl.

Les Commissaires ont pris la route de New-Yorck par mer ; ils se sont embarqués sur le *Trident* , fort affligés d'avoir vu leurs propositions rejetées. Ils ont fait tout ce qu'ils ont pu pour nouer une négociation , en écartant le grand article de l'indépendance ; ils ont fait usage pour cela de toutes les lettres de recommandation qu'ils avoient apportées pour divers Membres du Congrès , avec lesquels ils ont voulu ouvrir des correspondances particulières , sous le prétexte de les consulter ; les réponses qu'ils ont reçues leur ont ôté toute espérance , & ils attendent à présent de nouvelles instructions de leur Cour.

Parmi les étranges propositions qu'ils ont faites au Congrès , celle qui a été reçue avec le plus de mépris , est l'offre de la part de la Grande-Bretagne de se charger de la dette de l'Amérique. L'on n'a pas cru devoir y répondre sérieusement. Quelques Membres se sont contentés d'observer que l'hypothèque des terres en Amérique étoit plus solide que celle qui porteroit sur le papier d'Angleterre.

Charles-Town du 30 Juin. Nos troupes sont dans Philadelphie depuis la retraite de l'armée Royale ; les habitans , qui y sont restés s'empressent à réparer les dommages & les dégats qu'y ont fait leurs hôtes incommodes ; ce ne sera pas sans des dépenses considérables , & sur-tout du temps qu'on rétablira tout

ce

ce qu'ils ont détruit , & sur-tout les belles plantations qui étoient dans les environs & qui indépendamment de leur utilité & du profit qu'on en retiroit , servoient à les embellir.

Quelques jours avant l'évacuation de cette ville , un Officier du régiment des gardes avoit écrit la lettre suivante en Angleterre , qui y parviendra plus sûrement par la voie de nos papiers publics. » Rien n'a transpiré jusqu'au 13 de ce mois ; sinon que le Lord Howe a évité d'agir en qualité de Commissaire , regardant ces fonctions comme une tâche très-désagréable. On m'a assuré que les Commissaires étoient fort dégoûtés de leur mission , & qu'ils souhaiteroient être par-tout ailleurs qu'en Amérique. Il y a toute apparence que cette commission , si tant est qu'on l'ait établie dans des vues sérieuses , finira par devenir un sujet de risée «.

C'est ainsi que ceux même qu'on envoie ici pour nous faire la guerre , jugent des mesures de ceux qui leur donnent leurs commissions ; & l'idée qu'ils en ont n'est pas propre à leur inspirer beaucoup de confiance pour le succès. Dans toutes les parties soumises encore à la Grande-Bretagne , on commence à se plaindre de sa conduite ; elle devoit y mettre plus de sagesse & de circonspection ; nous lui avons donné du moins une leçon que nous regretterions qui fût perdue pour elle , & pour les peuples qui sont sous sa domination. » Il n'est plus possible , écrit-on de Saint-Vincent , de se procurer ici des lettres-de-change ; & notre Gouvernement qui avoit coutume de tirer librement sur la trésorerie , a cessé de le faire , parce que la trésorerie laissoit renvoyer ici les lettres-de-change avec protêt , ce qui entraînera des suites fatales pour plusieurs de nos concitoyens , & ruinera le crédit public. Toutes ces lettres-de-change étoient faites pour le payement des travaux de forts & de fortifications , & tout le monde espéroit qu'il y seroit fait honneur. Tout est tranquille à la Martinique.

5 Septembre 1778.

E

que ; il y vient peu de prises ; le bâtiment la *Louise*, Capitaine Payne, venant de Madère, & destiné pour les Isles, a été pris par un corsaire Américain, & envoyé sur le continent. Son Capitaine a été débarqué à la Martinique «.

Prince-Town du 30 Juin. Le moment approche où l'Amérique se flatte de voir ses ennemis forcés de renoncer à leurs projets de conquêtes, retourner en Europe, & reconnoître notre indépendance & notre liberté. On ne doute pas que le Général Clinton, s'il parvient jusqu'à New-Yorck, n'y soit bientôt enfermé & contraint de mettre bas les armes, ou de fuir sur les vaisseaux qui se trouveront à portée de le recevoir. Par-tout le peuple se dispose à servir avec une nouvelle ardeur, persuadé que ce sera le dernier effort qu'exigera d'eux la défense de la patrie. Nos ennemis ne laisseront après eux que le souvenir de leur injustice & de leurs cruautés. Dans ce moment où ils sentent notre force & leur foiblesse, ils ne paroissent pas abandonner leurs principes inhumains. Nos prisonniers nous font passer trop fréquemment des détails qui excitent à la fois l'indignation & l'horreur. Les peuples les plus barbares n'ont jamais eu cette féroce cruauté de nos ennemis, qu'ils exercent sur-tout contre ceux de nos gens de mer qui leur tombent entre les mains. » Détenus à bord des vaisseaux la *Judith* & le *Prince de Galles* qui sont à New-Yorck, ces prisonniers malheureux sont entassés pêle-mêle, ne recevant pour toute nourriture qu'une petite portion de biscuit gâté & d'eau corrompue ; il règne d'ailleurs dans leur prison malsaine une maladie contagieuse, dont on n'a nullement cherché à arrêter les progrès, & qui enlève chaque jour quelques-uns de ces infortunés. Dans la plus affreuse misère, exposés à des outrages, aux plus odieux traitemens, aux horreurs cruelles de la faim, ils implorent la mort ; quelques-uns se la sont donnée à eux-mêmes pour se dérober à leur infortune ; l'un s'est coupé la gorge ,

l'autre s'est jeté dans la mer ; le cœur de leurs gardiens est tellement impitoyable , que dans le moment où le dernier de ces malheureux cherchoit à se délivrer de son existence , le Capitaine crioit : *laissez-le faire ; il veut absolument périr , il ne faut contraindre personne.* Les matelots sont confondus avec les Capitaines & leurs Officiers ; il n'y a là aucune distinction , l'infortune de tous est la même. Le brave Major Denis-Jean du Bouchet , qui pour son mérite & sa grande valeur a été fait Major à la glorieuse affaire du 7 Octobre , a éprouvé les mêmes traitemens. Sa mauvaise santé lui avoit fait quitter notre service ; il a été pris en retournant en Europe , & renfermé dans cette affreuse prison , d'où il ne s'est échappé que par stratagème. Les malheureux qui y étoient détenus l'hiver dernier , ont eù tous les pieds gelés , & malgré les rigueurs du froid & la violence de leur mal , n'ont pu obtenir d'être mis à terre. Les Anglois pensent sans doute que nos malheureux matelots prendront parti dans leur flotte ; mais plutôt que d'entrer à leur service , ils préfèrent toutes les horreurs de la captivité cruelle où ils sont réduits «.

F R A N C E.

De VERSAILLES , le 31 Août.

LE 14 de ce mois , l'Evêque de Saint-Omer prêta serment de fidélité entre les mains de S. M. Celui de Carcassone avoit prêté le même serment le 7.

Le 23 , la Cour est revenue de Choisy , & Mesdames Adélaïde, Victoire & Sophie de France , de leur Château de Belle-Vue. Le même jour , qui est celui de l'anniversaire de la naissance du Roi , on chanta le *Te Deum* dans l'église Paroissiale de Notre-Dame de cette ville.

Le 25 , fête de Saint-Louis , les Princes & Princesses , les Seigneurs & Dames de la Cour , eurent

E 2

l'honneur de rendre leurs respects au Roi , à l'occasion de la fête de S. M.

Le 15 , le Marquis de Pont , Ministre Plénipotentiaire du Roi à la Cour de Berlin , de retour ici par congé , eut l'honneur d'être présenté à S. M. , & d'en prendre congé pour retourner à sa destination.

Le 26 , les Députés des Etats de Languedoc furent admis à l'Audience du Roi ; ils y furent conduits par M. de Nantouillet , Maître des Cérémonies , & M. de Vatronville , Aide des Cérémonies. Le Maréchal Duc de Byron , Gouverneur de la Province , & M. Amelot , Secrétaire d'Etat , les présentèrent à S. M. La Députation étoit composée de l'Evêque du Puy , qui porta la parole pour le Clergé ; du Marquis de Lordat , Baron de Bram , pour la Noblesse ; du Chevalier de la Fage , Député de Rieux ; de M. de Besaucele , Syndic du Diocèse de Toulouse , pour le Tiers-Etat ; & de M. de Rome , Syndic général de la Province.

Le Chevalier de Verdun , Lieutenant de vaisseau , & M. Pingré de l'Académie des Sciences , présentés par le Ministre de la Marine , ont eu l'honneur d'offrir au Roi , à Monsieur & à Monseigneur le Comte d'Artois , tant en leur nom qu'en celui du Chevalier de Borda , actuellement Major de l'escadre du Comte d'Estaing , la relation du voyage qu'ils entreprirent en 1771 & 1772 , par ordre du feu Roi , pour la perfection des méthodes tendantes à la sûreté de la navigation.

De PARIS , le 31 Août.

M. de Sartine ayant mis sous les yeux du Roi les comptes qui ont été rendus par M. d'Orvilliers , des Officiers tués ou blessés dans le combat d'Ouessant , & les particularités de cette journée glorieuse , S. M. a témoigné sa satisfaction de la conduite de ses Généraux & Officiers , en accordant les grâces suivantes

au Corps de la Marine. Au Comte d'Orvilliers, Lieutenant-Général, commandant l'armée, la dignité de Grand' Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis ; au Comte Duchaffault, Lieutenant-Général, Grand' Croix de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis, blessé grièvement dans le combat, une pension de 3000 liv. sur les fonds de la Marine ; au Comte de Guichen, Chef d'Escadre, qui montoit le vaisseau la *Ville de Paris*, la dignité de Commandeur de l'Ordre Royal & Militaire de Saint-Louis ; au Comte de Lacroix, Lieutenant de Vaisseau, qui faisoit les fonctions de Capitaine en second sur l'*Amphion*, & qui a été blessé, l'assurance d'obtenir la commission de Capitaine de Vaisseau à la première promotion ; au Chevalier Duchaffault, Lieutenant de Vaisseau, qui a eu la jambe cassée, & dont la mauvaise santé ne lui permet pas de continuer ses services, la retraite avec la commission de Capitaine de Vaisseau, & 1000 liv. de pension sur les Invalides de la Marine ; au Comte Henri de Melfort, Enseigne de Vaisseau, grièvement blessé, la Croix de Saint-Louis ; à M. Dubois Guichenpeuc, Garde de la Marine, grièvement blessé, le grade d'Enseigne de Vaisseau, à MM. de la Roche-Montuchon & Duplessis Parfeault, Gardes de la Marine, le brevet d'Enseigne de Vaisseau, à prendre rang à la première promotion. S. M. a de plus accordé la Croix de Saint-Louis à 28 Lieutenans de Vaisseau embarqués sur la flotte, & qui n'étoient pas encore susceptibles de cette grace par leur ancienneté. Elle a pourvu d'ailleurs au sort des Gens de Mer & Soldats blessés, & à celui des veuves & des enfans de ceux qui ont péri dans l'action.

Le Prince de Montbarrey, Ministre & Secrétaire d'Etat au département de la Guerre, ayant pareillement rendu compte au Roi de la manière distinguée dont les Officiers des troupes d'infanterie embarqués sur les vaisseaux de l'armée, ont servi pendant le combat, S. M. a accordé la Croix de Saint-Louis, ou

l'assurance de cette décoration à 23 ans de service, à 9 de ses Officiers. MM. de Vinezac, Lieutenant en second au régiment d'Auvergne, & de Rivière, Lieutenant en second du régiment Dauphin, infanterie, ont obtenu la commission de Capitaine, & l'assurance de la Croix de Saint-Louis à 23 ans de service.

Selon les lettres de Brest, on augure bien de la blessure de M. le Comte Duchaffault. On est parvenu à en extirper une balle d'un poids considérable, & on espère que son rétablissement sera aussi prompt qu'on le desire. En parlant de ce brave Officier, dont la fanté intéresse généralement, on nous saura sans doute gré, de citer une de ses actions dans la dernière guerre; tous ces traits d'héroïsme & de générosité François se renouvellent souvent; & dans les circonstances présentes, un trait qui caractérise la Nation en général, & dont le héros est un des Commandans de la flotte, ne sauroit être déplacé; s'il n'a pas le piquant de la nouveauté, il a celui de l'intérêt. » Le vaisseau de guerre le *Warwick*, de 64 canons, est pris (le 11 Mars 1756) aux atterages de la Martinique par une simple frégate François nommée l'*Arctante*, de 34 canons, commandée par M. Duchaffault. On admira dans cette occasion, non-seulement la valeur & la manœuvre habile de ce Capitaine, mais aussi la générosité de M. Daubigny, son Commandant, qui monté sur un vaisseau de guerre auquel l'Anglois demandoit à se rendre pour sa justification, resta spectateur tranquille du combat, pour ne point priver M. Duchaffault de l'honneur d'une pareille prise, & pour laisser à la Marine du Roi, la gloire d'une victoire si singulière & sans exemple (1).

M. le Comte d'Orvilliers, écrit-on de Brest en date du 19, a mis à la voile le 17 avec 24 à 25 vaisseaux;

(1) Journal Historique du règne de Louis XV, 2e partie page 111.

les autres qu'il a laissés derrière lui , sont partis successivement à mesure qu'ils ont été prêts , & le rejoignent avec le plus beau tems du monde. Il est actuellement autant en forces qu'il l'étoit à sa première sortie ; il ne lui manque que la *Ville de Paris* , qui ne sera en état qu'à la fin du mois. Le *Neptune* sera lancé à l'eau demain ; l'*Auguste* & l'*Annibal* le seront dans le mois prochain , ainsi que les vaisseaux qui sont en construction à Rochefort. Les navires le *Terray* , venant de Bengale , & le *Taleyrand* , venant de Chine , sont arrivés à l'Orient avec leurs canons en lest , ignorant que nous fussions en pleine guerre «.

Toutes les lettres annoncent la même ardeur & la même envie de se signaler dans les équipages de l'escadre de Brest , & on a lieu d'espérer que sa seconde sortie lui sera encore plus glorieuse que la première ; on ignore si l'Amiral Keppel est pareillement sorti ; on sait seulement que quelques-uns de ses vaisseaux sont en mer , & on ne croit pas qu'ils attendent les nôtres jusqu'à ce qu'ils se trouvent avec des forces égales. En attendant que les escadres qui paroissent décidées à se chercher se rencontrent , nos Armateurs courent les mers , & font fréquemment des prises. » Le 10 de ce mois , écrit-on d'Ostende , le bâtiment le *Cornichon* , de Dunkerque , Capitaine Niels - Pierre Trost , ayant à bord 6 canons & 2 pierriers , avec 150 hommes d'équipage , prit le 3 de ce mois dans la mer du nord , le brigantin la *Fleur de Mer* , Capitaine Thomas Dubly , venant de Pétersbourg , chargé de fer , de chanvre & de cordages pour Londres , & l'a amené dans ce port , où il entra le 8. Le 11 au matin , il sortit encore. Un cotter Anglois mouillé dans notre port , en sortit quelques heures après , & fit voile après le Corsaire , qui se défendit avec beaucoup de courage , & qui nous donna le spectacle d'un petit combat naval à la vue de notre port. Le cotter avoit 18 canons ; le

Corsaire qui n'en avoit que 6, n'en tira que 3 ou 4 coups, & fit un grand feu de sa mousqueterie. L'Anglois n'osa pas tenter l'abordage, & gagna la pleine mer après l'avoir canonné pendant une heure & demie. Le *Cornichon* est rentré ici sans avoir souffert aucun dommage; il n'a qu'un homme légèrement blessé. Le Corsaire de Dunkerque le *Maurepas*, a conduit le 9 de ce mois dans ce port trois prises Angloises, toutes trois venant de Sunderland, chargées de charbon, & destinées pour Amsterdam. On ignore si le Gouvernement permettra la vente de ces prises dans ce port, le *Maurepas* est monté de 6 canons, 4 pierriers & 45 hommes d'équipage.

On lit dans une lettre du Havre, un trait bien intéressant, & bien généreux de la part d'un Corsaire de ce port, de 2 canons, 6 pierriers & 34 hommes d'équipage. Il s'est emparé du navire le *Commerce*, allant d'un port d'Angleterre à Newcastle sur son lest, d'environ 200 tonneaux. Le Capitaine, le sieur Ducasson, défendit à son équipage de piller les effets des Anglois; il se fit remettre tout ce qui pouvoit leur appartenir, armes, effets & argent, & mit tout en sûreté dans sa chambre: en les débarquant il les leur a rendus, & leur a donné un écu à chacun. » Ce fait, ajoute-t-on dans la lettre d'où nous le tirons, mérite d'être connu; il peut être utile à son Auteur, si par hasard la fortune cessant de le favoriser, le faisoit tomber entre les mains des Anglois. Ceux-ci instruits de sa générosité, ne pourront que lui en témoigner leur reconnaissance, par des égards & de bons procédés. Tout son équipage n'a pas approuvé sa conduite, six hommes mécontents ont déserté; il les a remplacés sur le champ, & a remis en mer le 21. Le navire la *Bonne Amitié*, de ce port, venant de la Marrique, a eu le malheur de tomber entre les mains d'un Corsaire de Guernesey; le Capitaine n'a pas trouvé dans cette Nation l'humanité de M. Ducasson; tout l'équipage a été dépouillé, & on a ar-

raché au Capitaine en second une veste de mer légèrement galonnée, pour lui en substituer une de toile goudronnée «.

Les deux prises faites par l'escadre de M. de Fabry, sont : la *Duchesse de Toscane* & la *Vierge des Carmes*. Les prisonniers ont été conduits au fort de la Malgue; la frégate la *Gracieuse*, qui a amené ces prises à Toulon, est repartie le 6 pour rejoindre l'escadre. La barque du Roi l'*Eclair*, après avoir remis les prisonniers des prises qu'elle a faites aussi, dans le havre de Marseille, est rentrée à Toulon le 8.

Selon des lettres de Port-Louis, une frégate Française, accompagnée de deux frégates Américaines, a conduit dans ce port une flottille marchande Angloise, dont la cargaison est estimée 9 millions.

Les armemens en Espagne exercent toujours les spéculatifs. On écrit de la Corogne, que les régimens d'infanterie de Leon, de Majorque & d'Hibernia y sont arrivés; ceux de Navarre & de Cantabrie sont arrivés au Ferrol; tous sont exactement complets; on attend dans les mêmes ports un régiment de dragons, & un bataillon d'artillerie de 900 hommes; 4 compagnies d'artillerie ont garni tous les Châteaux & toutes les batteries des côtes voisines. On travaille nuit & jour dans la Galice, à former un train d'artillerie complet pour 30,000 hommes. Des ingénieurs sont occupés à réparer & à faire mettre en état les fortifications extérieures du Ferrol & de la Corogne. D'un autre côté, les Ingénieurs constructeurs ont reçu ordre de presser la construction des vaisseaux & frégates qui sont sur les chantiers, & la Cour a expédié à toutes les villes qui bordent les côtes de la Galice, de fournir aux constructeurs tout ce dont ils auront besoin. Ce redoublement de précautions & d'activité étonne beaucoup; il est difficile de les concilier avec les bruits de paix qui arrivent

d'ailleurs , & sur-tout des pays où l'on paroïssoit décidé à la guerre.

» Le vaisseau , la *Sainte-Trinité* , armé dans ce port , écrit-on du Ferrol , a ordre de sortir pour s'exercer ; mais nous sommes tous persuadés qu'il ne reviendra point & qu'il se joindra à la flotte de Cadix , qui est déjà composée de 27 vaisseaux de ligne , 7 frégates , 4 houeres & 2 paquebots , non compris les vaisseaux qui ont convoyé la flotte du Mexique , & qui se sont réunis à celle de Cadix. Une corvette & un paquebot , chargés d'une commission secrète , sont partis de ce port pour la mer Baltique. Quoique les Gazettes disent que les Cours de France & d'Espagne ne veulent pas la guerre , on croit ici qu'on la fera ; la situation de l'Angleterre offre une occasion dont il seroit fâcheux de ne pas profiter. La flotte de Cadix est toujours prête à faire voile , les verges baissées (*calados los Masteleron*). Le secret le plus profond cache sa destination. Le vaisseau, le *Saint-Nicolas*, de 80 canons, est parti de Carthagène pour Cadix avec des troupes , de l'artillerie & des munitions. Il doit être suivi par le *Saint-Jean Baptiste* , de 70 , armé dans le même port. On arme actuellement ici le *S. Jean-Népomucène* , de 70 canons , un paquebot & un brigantin. Les 8 vaisseaux de ligne & les 4 frégates de l'expédition du Brésil sont attendus successivement à Cadix en quatre divisions dans le courant du mois prochain. Alors la flotte de Cadix sera composée de plus de 50 vaisseaux de ligne , 12 frégates , & autres bâtimens «.

Il y a déjà quelque tems que l'on parle du projet de construire de nouvelles prisons plus salubres que celles où l'on entasse les débiteurs , les coupables , que la Justice saisit dans cette Capitale , & ceux qui arrivent des Provinces éloignées pour y attendre un premier jugement. M. de la Croix , auquel nous devons un mémoire sur la nécessité pressante de

transporter les sépultures hors de Paris , vient , dans un ouvrage qui a pour titre , *Réflexions sur l'origine de la civilisation , & sur les moyens de remédier aux abus qu'elle entraîne* , de présenter des idées sur les prisons que l'on ne peut trop tôt adopter.

» Lorsque je jette , dit-il , les yeux sur les murs
 » rembrunis des prisons , lorsque j'entends leurs
 » guichets à peine ouverts se refermer avec bruit ,
 » lorsque mon imagination me présente des captifs
 » pâles & défaits , étendus sur la paille humide , fai-
 » sant retentir de leurs chaînes le cachot obscur , où
 » de vils animaux viennent leur livrer la guerre la
 » nuit & le jour , si j'étois convaincu que cet hor-
 » rible séjour n'est habité que par des homicides ,
 » je me contenterois de faire des vœux pour que la
 » Justice hâtât le moment de leur supplice ; mais
 » je ne peux me dissimuler que dans la même en-
 » ceinte , au milieu même de ces criminels qui s'é-
 » tourdissent sur l'avenir , & reçoivent comme une
 » faveur chaque jour où ils respirent , languit peut-
 » être douloureusement un homme vertueux qu'un
 » ignorant , ou vindicatif délateur , y a fait con-
 » duire ; cette idée me contriste , & je ne vois plus
 » que dangers à vivre au milieu des hommes. La loi
 » n'envoie point l'accusé en prison pour le punir ,
 » mais pour s'assurer de sa personne ; il ne faut donc
 » pas faire de sa prison un séjour de peines , mais seu-
 » lement un lieu de sûreté. « L'Auteur indique les
 moyens qui lui paroissent les plus propres à en-
 tenir la salubrité dans les prisons , & à en banir
 l'oïveté qui énerve & achève de corrompre celui qui
 y est retenu.

Le Bureau d'Indication établi ici , rue Neuve-St-Roch , ainsi que tous les autres Bureaux de même nature qui pourroient exister , ayant été supprimés par Arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 12 Juin dernier , les Intéressés au Bureau Royal de Correspondance-Générale , croient devoir renouveler les avis

qu'ils ont précédemment publiés pour prévenir qu'ils forment le seul établissement en ce genre, autorisé par Arrêt du Conseil du 12 Décembre 1766, à se charger de la recette des rentes, pensions, gages, & autres revenus, de la suite des affaires contentieuses, de toute espèce de sollicitations & commissions, ainsi que de l'achat & vente de toute sorte de marchandises. Le Public a pour sûreté la Compagnie dont les associés sont solidaires, un cautionnement de 500 mille francs déposés chez M. Poultier, Notaire, conformément à l'Arrêt du Conseil du 12 Décembre 1766, la surveillance du Magistrat chargé de la Police de Paris, nommé Commissaire en cette partie, & enfin plus de 12 ans d'exercice de ce privilège. On peut s'adresser en Province aux Correspondans dudit Bureau, ou à Paris à M. Comynet fils, l'un des Intéressés, Directeur du Bureau, rue des Deux-Portes-Saint-Sauveur.

On écrit que la foire de Beaucaire a été moins fréquentée cette année que les précédentes, ce qu'il faut attribuer aux circonstances actuelles; on y a pesé 1500 quintaux de soie. La récolte des cocons a été très-abondante, & le prix des soies a baissé d'environ 3 à 9 francs par livre pesant.

On mande de Brioude un trait touchant, & que nous nous empressons de rapporter. Un pauvre laboureur de la Collecte de la Roche, veuf & chargé d'enfans en bas âge, étoit tombé malade à la veille de la moisson; sa situation lui faisant courir le risque de perdre le fruit de ses travaux, & la subsistance de sa famille, la Communauté, attendrie sur le sort de ce laboureur, résolut unanimement d'employer un jour de Fête, à moissonner en commun les fruits de l'héritage du malade. Le jour pris pour cette bonne œuvre se trouva un Dimanche, & la crainte de blesser les devoirs de la Religion, engagea la Communauté à demander au Pasteur un agrément qu'il lui accorda, en applaudissant à sa charité. Les bleds du laboureur

furent sciés en un jour , & le Dimanche suivant fut employé à les ameubler ; en sorte que le pauvre malade doit à la bienfaisance générale de son Village , la conservation de ce qu'il avoit à recueillir.

Le 21 de ce mois, le Roi a écrit la lettre suivante à M. l'Archevêque de Paris. » Mon Cousin , la grosse de la Reine , ma très-chère épouse & compagne , est une marque de la bénédiction de Dieu sur nous. La loi que je me suis faite , de soumettre à sa providence tous les évènements de mon règne , m'engage à vous faire cette lettre , pour vous dire que vous ferez chose qui nous sera bien agréable , si vous ordonnez une *Collecte* ou *Prière* particulière pour la conservation de la personne , & du sujet de notre espérance. Sur ce , je prie Dieu qu'il vous ait , mon Cousin , en sa sainte & digne garde «.

En conséquence de la Lettre ci-dessus , l'Archevêque de cette ville , dans un Mandement du 24 de ce mois , adressé à tous les Fidèles de son Diocèse , observe combien la Reine a déjà intéressé le Ciel en sa faveur , par un acte de charité qu'on ne peut se rappeler sans attendrissement. » Les prières du pauvre , dit le Prélat , sont si efficaces ! que n'obtiendront pas celles de tant de malheureux qui , par le recouvrement inattendu de leur liberté , ont été rendus à leurs familles & à des enfans qui réclamoient les secours de leurs peres , en même-tems qu'ils étoient la cause innocente de leur détention ? «. Pour réunir encore à ces prières ferventes celles de tous ses Diocésains , l'Archevêque a ordonné que dans toutes les Eglises de son Diocèse , exemptes ou non exemptes , il se dira tous les jours , aux Messes hautes ou basses , jusqu'à ce que la Reine soit accouchée , la *Collecte* , la *Secrette* & la *Post-Communion* prescrites dans le Missel , & intitulées ; *Pro muliere gravidâ* , y insérant , suivant la rubrique , *Maria* , *Antonia* , *Josepha* , *Joanna* , *Regina nostra* , exhortant les Fidèles de son Diocèse ,

dans la joie dont ils sont pénétrés, de prévenir par des aumônes & d'autres bonnes œuvres, le bonheur public qu'annonce cet événement si désiré.

Marguerite d'Escoubeau de Sourdis, est morte en cette ville le 2 de ce mois, dans la 50e année de son âge.

Antoine du Barail, ancien Vicaire-Général du Diocèse de Soissons, Abbé-Commendataire de l'Abbaye Royale de Notre-Dame de Nesle-de-la-Reposte, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Troyes, est mort en cette ville le 7 de ce mois, âgé de soixante-dix ans.

M. Rigoley, Directeur des Postes de la ville de Montbard en Bourgogne, marié le 12 Janvier 1723, a eu l'avantage de renouveler son mariage le 12 Janvier 1773, accompagné des Ecuyers de sa première nôce. Les deux mêmes Ecuyers se sont aussi trouvés cette année à une Messe célébrée pontificalement par un des fils de M. Rigoley, Abbé de l'Abbaye du Pin en Poitou, Ordre de Cîteaux.

La Cour des Monnoies, qui essuya en 1771 une réforme considérable, vient d'être rétablie par un Edit du mois de Juillet dernier, enregistré du très-exprès commandement du Roi. Cette Compagnie fera composée désormais de 7 Présidens, de 30 Conseillers, d'un Procureur, de deux Avocats généraux, d'un Greffier, &c. Les Officiers remplacés par cet Edit, seront tenus de verser le montant de leurs Offices aux parties casuelles, savoir; les Présidens, 80,000 liv., & les Conseillers, 36,000 liv.

P. S. L'incertitude où l'on étoit sur la destination de M. le Comte d'Estaing, se dissipe aujourd'hui; selon des lettres de Londres, il est arrivé le 11 Juillet à Shandy Hook, d'où il se propose d'aller attaquer l'Amiral Howe à New-Yorck. Cette nouvelle sûre est extraite d'une lettre de l'Amiral Howe à la Cour de Londres, qui l'a fait insérer dans sa Gazette.

Nous recevons dans ce moment les deux lettres suivantes. La première datée de la Rochelle le 25 de ce mois, contient les détails suivans. » Un Armateur de Boston a amené ici avant-hier, un navire Anglois de 300 tonneaux; on en ignore la valeur, parce que le Boltonien en a transporté la cargaison à Bordeaux, où il compte s'en défaire plus avantageusement.

» Hier les frégates du Roi, la *Courageuse*, & la *Terpsicore*, & la corvette le *Rossignol*, ont relâché à l'île d'Aix; elles ont fait deux prises dans leur croisière, l'une est le paquebot qui va de Lisbonne à Londres, estimé 500,000 liv.; l'autre est un corsaire de Guernezy de 18 canons «.

La seconde lettre est de Brest, en date du 26 de ce mois. » La frégate la *Surveillante*, & la corvette la *Perle* sont entrées dans ce port. Dans la flottille qui étoit sous leur escorte, se trouvoit une flûte du Roi (la *Guyane*) commandée par M. Nielly, Capitaine de flûte, ancien pilote entretenu; il a été attaqué; la flûte n'avoit que 12 canons, quoique percée pour 24. M. Nielly a passé ses 12 canons du côté de l'ennemi, au moyen de quoi il s'est vaillamment défendu & lui a fait lâcher prise. Le commandant de la marine a rendu compte de cette belle action à M. de Sartine «.

» A la *Ville de Paris*, au *Réfléchi* & au *Fier* près, notre armée est aussi considérable qu'à la première sortie «.

Le sieur Brocard Jolly, Marchand grainier, fleuriste, botaniste, rue des Mauvais-Garçons, faux-bourg Saint-Germain en cette ville, ayant appris qu'un de ses parens, du même nom, originaire de Champagne, & chargé à Vienne en Autriche de la remonte de la cavalerie de S. M. l'Impératrice-Reine, y est mort âgé d'environ 92 ans, desireroit avoir des renseignements sur la fortune de ce particulier qu'il est en droit de réclamer: il prie les personnes de Vienne qui en auroient connoissance de vouloir bien lui faire donner à cet égard les instructions positives dont il a besoin pour se conduire dans cette affaire.

De Bruxelles, le 31 Août.

On a beaucoup parlé de l'acte de renonciation du Duc Albert d'Autriche ; les Ministres de l'Empereur & du Roi de Prusse ont disputé pour & contre sa validité ; une lettre de Ratisbonne annonce que dans la séance du 7 de ce mois, il a été signifié de la part de l'Electeur Palatin que ce Prince avoit fait faire les recherches les plus exactes dans les archives de Munich, d'Amberg & de Neubourg sans pouvoir y trouver l'original de ces actes ; on a remis, à l'envoyé de Brandebourg, un Procès-verbal en bonne forme de cette recherche ; & la séance a été terminée par une protestation solennelle de l'Electeur Palatin, qui déclare qu'il est absolument déterminé à soutenir invariablement l'accord conclu le 3 Janvier de cette année, entre l'Impératrice-Reine & S. A. E.

On lit, dans des lettres de Bohême, les détails suivans que nous ne garantissons point «. Un détachement de l'armée du Prince Henri ayant attaqué les postes avancés de celle du Maréchal de Laudohn, commandés par le Lieutenant Feld - Maréchal Comte de Guisay, & le Général Major de Vins, les troupes Impériales inférieures en nombre ont essuyé un désavantage. Dans cette occasion 2 bataillons du régiment de Preisch, infanterie, ont été presque tous dispersés & faits prisonniers. Deux escadrons des Chevaux-Légers Kinsky ont subi le même sort. Les Prussiens cependant n'ont pu remporter cet avantage sans qu'il leur en ait coûté aussi beaucoup de monde. « Selon les mêmes lettres, le Prince Henri est près de Weisvasser, cherchant à se réunir à l'armée du Roi, ce qui sera difficile à exécuter, parce que le Maréchal de Laudohn s'avance pour attaquer le Prince qui fait tout ce qu'il peut pour éviter toute action avant sa jonction avec la grande armée Prussienne «.

La Cour de Vienne a envoyé ordre aux deux

escadrons de Saint-Ignon, dragons, en garnison en cette ville, de se mettre en marche pour la Guel-dre-Autrichienne, & d'établir leur quartier à Ru-remonde.

Le Chevalier Verhulst, possesseur du principal cabinet de tableaux qui se trouve actuellement dans ces Provinces, vient de mourir victime d'une folie bien singulière; il s'imaginait qu'il ne pouvoit supporter le grand air, & dans cette idée, il vivoit renfermé dans son appartement auprès de ses tableaux précieux, sans oser en sortir.

La dispersion de l'escadre de l'Amiral Byron est confirmée. L'Amiral Montague, en se rendant à sa destination, a écrit à un de ses amis le 16 Juillet, que sa navigation avoit été heureuse & sans accidens. » Il n'en est pas de même du pauvre Byron; il a été séparé de sa flotte que probablement il ne rejoindra que lorsqu'il sera arrivé à sa destination. Il y a quatre jours que j'ai rencontré Parker avec six vaisseaux, dont le *Grafton*, le *Sultan*, le *Royal-Oak* & le *Bedford* étoient très-maltraités; le *Conquérant* & la *Fame* ont peu souffert; mais l'*Albion* a perdu tous ses mâts: & au moment où on l'a perdu de vue, il donnoit des signaux de détresse; mais il étoit impossible aux autres vaisseaux de lui porter du secours ». Selon des lettres de Lisbonne, ce vaisseau y est arrivé le 20 du mois dernier dans l'état le plus déplorable. C'est à 400 lieues des côtes de Portugal qu'il a été assailli par la tempête qui l'a contraint de revenir & de chercher le port de Lisbonne pour y réparer les dommages qu'il a soufferts.

Pendant que toutes les lettres d'Espagne n'annoncent que les préparatifs les plus formidables de guerre, on continue d'assurer que le Marquis d'Almodovar s'occupe à Londres à déterminer cette Cour à en venir à un accommodement avec la France. On dit que les propositions qu'il fait sont celles-ci :

» L'Angleterre reconnoîtra l'indépendance de l'Amérique & ne troublera point le commerce de la France avec les Etats-Unis ; elle cédera Gibraltar à l'Espagne ; retirera son Commissaire de Dunkerque ; & ne se mêlera plus des fortifications de cette place. L'Espagne garantira à l'Angleterre la possession du Canada & de quelques autres parties du Continent de l'Amérique qui touchent aux possessions Espagnoles , ainsi que les isles qu'elle possède dans le Nouveau-Monde. On ajoute encore qu'elle déclare que si les Hollandois ne restent pas neutres , dans les circonstances actuelles , elle unira ses forces à celles de la France pour maintenir l'exécution du traité de commerce & d'alliance conclu entre cette dernière & les Etats-Unis , enfin au moyen des conditions ci-dessus , elle renonce à toutes les prétentions qu'elle auroit à former contre l'Angleterre ». Ces propositions ne sont vraisemblablement qu'un rêve de nos spéculatifs ; en les publiant comme quelque chose de plus qu'un rêve , ils ne vont pas jusqu'à dire qu'elles aient été acceptées.

C'est par la voie de l'Angleterre que nous avons appris l'arrivée du Comte d'Estaing en Amérique. Les lettres de France gardent encore le silence sur sa destination. S'il faut en croire celles de Londres , l'armée Royale , aux ordres du Général Clinton , à peine arrivée à New-Yorck , y a été investie tant par terre que par mer ; d'un côté par l'armée Américaine , de l'autre par l'escadre de M. le Comte d'Estaing. On ajoute que sur terre & sur mer , les Royalistes ont souffert également. Le Comte d'Estaing a attaqué l'Amiral Howe ; & le vaisseau l'*Eagle* , que montoit ce dernier , a sauté en l'air. On ajoute à ces détails que la Colonie de la Nouvelle-Ecosse est au pouvoir des Américains , & qu'il y a eu un soulèvement dans le Canada ; ce n'est point la Cour qui a publié ces événemens ; il est vraisemblable qu'elle n'en a point encore reçu de nouvelle authentique , & peut-être ne

sont-ils pas fondés. Les seuls avis qui lui sont arrivés officiellement de l'Amérique, sont une lettre du Général Clinton datée de New-Yorck le 5 Juillet, dans laquelle il rend compte de tout ce qui lui est arrivé depuis le 18 Juin qu'il a quitté Philadelphie. Il y détaille une action qui a eu lieu le 28 pendant sa retraite, & dans laquelle les troupes Royales, selon la formule de toutes les relations officielles, ont eu l'avantage; on avoue cependant qu'on y a perdu 112 Anglois, dont 58 sont, dit-on, morts de fatigue; 159 blessés, & 64 égarés. Les Allemands n'ont eu qu'un homme tué, 11 morts de fatigue & 11 blessés.

L'Amiral Howe a aussi écrit deux lettres; la première rend compte des opérations de la flotte jusqu'au 6 Juillet. La seconde, en date de Shandy - Hook le 11, annonce l'arrivée de M. le Comte d'Estaing. Le lendemain du départ de ma lettre du 6 du courant, j'ai été informé, par les croiseurs qui sont en station du côté du sud, que l'escadre de Toulon est arrivée le 5 du courant sur la côte de Virginie, & que par ses mouvemens remarquables ce jour-là & le lendemain 6, elle paroïssoit destinée pour Chésapeake-Bay; cependant le vaisseau le *Maidstone* qui l'a suivie dans le cours qu'elle a pris vers le nord, l'a vue dans la matinée du 8 jeter l'ancre à l'entrée de la Delaware. Dès que l'on a su que l'escadre Française s'avançoit sur la Delaware, on a expédié des instructions au Vice-Amiral Byron, & j'aurai soin que les vaisseaux qui sont ici soient promptement prêts à saisir toutes les occasions favorables à la commission du Vice-Amiral; mais je n'ai point encore appris qu'il ait paru sur les côtes de l'Amérique. Ayant été informé ce matin que l'escadre Française s'avance vers ce port, j'ai différé de fermer ma lettre, pour donner avis aux Lords Commissaires que cette escadre, consistant en quinze voiles, a jetté l'ancre ce soir devant Shandy-Hook, & qu'elle paroît méditer l'atta-

que de ce port : j'ai la satisfaction de penser que si ce projet a lieu , l'évènement ne portera point d'atteinte à l'honneur des armes de S. M. Le paquebot le *Granatham* va essayer de mettre en mer avec ces dépêches , à travers la sonde , par Rhode-Island , tandis que l'attention de l'ennemi peut être distraite à la vue de ce port «.

La lettre suivante prouve ce que l'on pense à Londres de la négociation du Comte d'Almodovar & de la neutralité de l'Espagne. » Si les Ministres ou leurs partisans étoient aussi sincèrement attachés qu'ils le prétendent à l'intérêt de leur Pays , ils ne croiroient point le peuple assez stupide pour vouloir lui persuader que la Cour de Madrid , en nous envoyant un Ambassadeur , a donné une preuve authentique qu'elle restera neutre. Tant que le pacte de famille subsistera , l'Espagne ne peut s'empêcher , & elle ne manquera pas de concourir avec la France dans toutes les opérations tendant à aggrandir la maison de Bourbon. Supposer qu'une branche de la famille gardera la neutralité , tandis que l'autre sera en guerre avec la Grande-Bretagne , est une idée qui ne peut entrer dans aucune tête bien saine &c. «.

Fin du traité entre l'Espagne & le Portugal.

Art. 4. Lesdits sujets & habitans des deux Royaumes , devront jouir réciproquement dans lesdits Etats , de la même sûreté , droits , franchises & privilèges dont jouissent les sujets du Roi d'Angleterre , en vertu du traité du 23 Mai 1667 , & de l'antérieur de l'an 1630 , (en tout ce qui n'est point dérogé par le présent) & avec la même force que si tous lesdits articles qui traitent du commerce & de ses droits & privilèges , se trouvoient insérés mot à mot & entièrement , dans le présent traité , en y substituant seulement le nom d'Espagnols & de Portugais , à celui d'Anglois.

9°. en conséquence de ce qui est arrêté & convenu

dans l'article précédent, le traité du 23 Mai 1667 conclu avec l'Angleterre, sera commun aux deux nations Espagnole & Portugaise, sans autre modification ni explication, que celles qu'y ont donné dans les cas nécessaires, les Cours d'Espagne & d'Angleterre; les deux nations Espagnole & Portugaise, jouiront en-sus des privilèges & franchises, à elles anciennement accordés par leurs respectifs Souverains, & desquelles elles étoient en pleine possession sous le règne du Roi Don Sébastien.

100. Pour prévenir tout doute & difficulté dans leur exécution, les deux Cours feront examiner les tables & tarifs des douanes du 23 Octobre 1668 & autres postérieurs établis, pour la perception des droits sur les denrées & marchandises, d'entrée & sortie tant par mer que par terre; elles régleront de commun accord lesdits tarifs, en conséquence desdits traités, & proportionnellement aux variations que le tems peut avoir causé sur les noms, prix & qualités des marchandises.

110. Dans ces tables & tarifs, on spécifiera clairement les effets & denrées dont la prohibition d'entrée, ou de sortie dans l'un des deux Royaumes, devra continuer comme jusqu'à présent: mais L. M. C. & T. F. feront examiner ces défenses d'entrée & de sortie, & aboliront celles qui ne seront pas essentiellement nécessaires au Gouvernement intérieur & économique des deux Monarchies qui se traiteront réciproquement comme elles traitent les nations les plus favorisées, déposant toute haine nationale & particulière, & se conformant littéralement à la teneur des articles des susdits traités de 1667, 1668 & 1715, suivant qu'ils ont été convenus & garantis.

120. On formera également une collection des privilèges & franchises, dont jouissoient réciproquement les deux nations sous le règne de Don Sébastien; & cette collection examinée, & autorisée ensuite en bonne & due forme légale, sera regar-

dée comme faisant partie du présent traité ; & il en sera de même de la table & nouveau tarif des droits dont il est fait mention dans l'article précédent.

13°. Désirant L. M. C. & T. F. encourager le commerce de leurs sujets respectifs, & l'achat & vente des Nègres étant un article principal de leurdit commerce, gêné jusqu'à présent par des traités & contrats onéreux avec des Compagnies Portugaises, Françaises & Angloises, qu'il a fallu enfin abolir ; elles sont convenues pour jouir de ces avantages , & compenser en quelque façon les cessions & restitutions qu'a fait l'Espagne au Portugal dans le traité préliminaire de limites du 1er Octobre 1775 , que S. M. T. F. céderoit , comme en effet elle a cédé & cède , tant pour elle que pour ses héritiers & successeurs , à S. M. C. & à ses héritiers & successeurs à perpétuité , l'Isle d'Annobon sur la côte d'Afrique , avec tous les droits , possessions , & actions quelconques qu'elle a sur ladite Isle ; qui dès à-présent appartiendra en toute propriété au domaine Espagnol de la même façon qu'elle a appartenu à la Couronne de Portugal. S. M. T. F. cède également en toute propriété au Roi Catholique , l'Isle de Fernando del Po , située dans le golfe de Guinée ; afin que les sujets de la Couronne d'Espagne puissent s'y établir , & de-là , faire leur commerce , ainsi que la traite des Nègres , dans les Ports & sur les côtes vis-à-vis de l'Isle , tels que les Ports du fleuve Gabao , de Los-Camarones , de St.-Domingue , de Cap Formoso & autres voisins , sans préjudicier au commerce des Portugais sur les mêmes côtes , particulièrement celui que font & feront lesdits Portugais des Isles du Prince & St.-Thomé sur les mêmes côtes & Ports de Guinée ; de façon que les Espagnols & les Portugais , chacun de leur côté , puissent également faire leurs traites & commerce dans ladite Guinée en toute liberté & bonne harmonie réciproque , sans se faire les uns aux autres le moindre tort ni préjudice.

14°. Tous les bâtimens Espagnols , tant de guerre que de commerce , qui feront échelle aux Isles du Prince & de S. Thomé , appartenantes à la Couronne de Portugal , pour s'y rafraîchir , faire aiguade , s'avitailler , & s'y pourvoir de ce qui pourroit leur manquer pour suivre leur route , y seront admis librement & traités comme la nation la plus favorisée ; & les bâtimens Portugais , tant de guerre que de commerce , qui aborderont à l'isle d'Annobon & à celle de Fernando del Po , appartenantes à l'Espagne , y seront traités & admis de la même façon.

15°. Outre les secours que devront se donner réciproquement les deux nations Espagnole & Portugaise , dans lesdites isles d'Annobon & de Fernando del Po , & dans celles du Prince & de S. Thomé , L. L. MM. C. & T. F. , sont convenues qu'entre leurs sujets respectifs , il puisse y avoir dans lesdites isles un commerce ouvert , franc & libre de Nègres ; & dans le cas que les Portugais viennent à en apporter aux isles d'Annobon & Fernando del Po , ils leur seront achetés & payés exactement , les prix en étant modérés , & à proportion de la qualité des esclaves , sans excéder les prix auxquels les donneroient d'autres nations , dans les mêmes endroits & parages de ces côtes.

16°. S. M. C. permet également que le tabac en feuille qui se consommera dans les deux isles ci-dessus , & sur les côtes voisines de Guinée , dans les quatre premières années de leur possession , soit des domaines du Brésil ; à l'effet de quoi l'Espagne passera un contrat en forme avec la personne , ou les personnes que nommera la Cour de Lisbonne , afin de régler avec elles les quantités de tabac , leurs qualités , prix , &c. Après l'expiration des quatre années , les deux Cours verront s'il leur convient de proroger le contrat , en y amplifiant , rectifiant & modifiant ce que l'expérience aura indiqué devoir l'être.

17°. Tous les articles du présent traité , ou au moins quelques-uns , étant de nature à convenir à

d'autres Puissances d'Europe , que les hauts Contractans trouveront à propos d'inviter à y accéder , L. L. M. M. C. & T. F. se réservent le droit de le faire , sans perdre de vue l'intérêt réciproque des deux nations , & celui de la nation ou des nations invitées à ladite accession , s'étant au préalable consultées & arrangées à cet égard , avant d'admettre l'accession de la nation invitée.

18°. Les deux Souverains Contractans feront publier dans leurs domaines respectifs , le présent traité , afin que tous leurs sujets en soient instruits. Ils donneront les ordres nécessaires , pour qu'il soit exécuté , & observé avec la plus grande exactitude de part & d'autre , dans toutes ses parties.

19°. Le présent traité sera ratifié dans le terme précis de 15 jours , à compter de celui auquel il a été signé , ou avant , s'il est possible.

En foi de quoi , nous , les soussignés Ministres Plénipotentiaires , avons signé le présent traité au nom de nos augustes Souverains , & en vertu des pleins pouvoirs à nous conférés à cet effet , & l'avons fait cacheter du sceau de nos armes. Fait & signé au Palais Royal du Pardo , le 11 Mars 1778. Le Comte de *Florida Blanca*. Don François-Innocent de *Souza Coutinho*.

Ayant lu & examiné le présent traité de neutralité , garantie & commerce , qui renouvelle , confirme & ratifie les autres précédens traités , existans entre l'Espagne & le Portugal , je consens à l'approuver & le ratifier , comme en effet je l'approuve & ratifie , en la plus ample & meilleure forme possible , & m'engage sur ma parole & foi royale , à maintenir exactement tout ce qu'il contient. En foi de quoi je l'ai signé de ma main , & scellé de mon sceau secret , & fait contre-signer par le soussigné Secrétaire d'Etat du département des Indes. Fait au Pardo , le 24 Mars 1778. Moi LE ROI. Et plus bas , *Joseph de Galvez*.

A V I S.

MESSIEURS les Abonnés du mois d'OCTOBRE , sont instamment priés de renouveler leur Abonnement dans le courant du mois de Septembre, afin qu'on ait le temps de faire réimprimer leurs adresses , & qu'ils n'éprouvent aucun retard dans l'expédition.

Ils voudront bien donner leurs noms & qualités d'une écriture lisible , & avoir soin de ne remettre aucun argent à la Poste sans l'affranchir , & sans y joindre une lettre d'avis contenant le nom du Bureau de Poste , la date de la remise de l'argent , & l'époque ou le mois par lequel ils veulent commencer leur Abonnement.

Suite des Annonces Littéraires.

On a mis en vente à l'Hôtel de Thou, rue des Poitevins, le tome V de la nouvelle Édit. des *Œuvres complètes de M. le Comte de Buffon*, in-4°. Imprimerie Royale, orné de Planches; le tome premier des Quadrupèdes, formant la seconde Partie des *Œuvres complètes de M. le Comte de Buffon*, in-4°. Imprimerie Royale, avec nombre de Planches gravées à neuf. Prix 30 liv. bl.

Nota: Ces deux volumes se vendent ensemble. Les *Œuvres complètes*, in-4°. sont divisées, ainsi que l'Édition in-12, en Matières générales & en Histoire particulière, qui toutes commenceront, Tome 1, 2, 3, &c. C'étoit le seul moyen de prévenir la confusion.

Les mêmes volumes avec les Planches des Animaux Quadrupèdes, imprimées en couleur & en regard avec les Planches en manière noire. Les Planches en couleur sont aussi neuves, & sur des dessins nouveaux. Ces 2 volumes sont du prix de 39 livres en blanc; broc. 40 liv. rel. 43 liv.

Chaque Planche en couleur étant de 12 sols, le cahier de 12 Planches 7 livres 4 sols.

Les Tomes XVII, XVIII, XIX, XX, in-12. fig. des *Œuvres complètes de M. le Comte de Buffon*: cette Édition a actuellement 20 volumes, savoir, 11 volumes de matières générales, & 9 vol. de l'Histoire des Quadrupèdes.

Le Tome IV des Supplémens à l'Histoire Naturelle, in-4. fig. comprenant les Elémens de l'Arithmétique morale, les Additions à l'Histoire de l'homme: bl. 15 liv. br. 15 liv. 10 sols, rel. 17 liv.

Les Tomes VII, & VIII des Supplémens, in-12, à l'Histoire Naturelle, fig. pour servir de suite à l'Édition en 32 vol. in-12, & à celle en 13. Les 2 vol. ascl. 7 liv. 4 sols; bl. ou br. 6 liv.

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROI,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits , Arrêts ; les Avis particuliers , &c. &c.

15 Septembre 1778.



A P A R I S ,

Chez PANCKOUCKE , Hôtel de Thou ,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi.

T A B L E

P IÈCES FUGITIVES.	<i>Musique. Lettre de M.</i>
<i>Épître à une jolie femme ,</i>	<i>Marmontel , 161</i>
pag. 123	<i>Gravure , 187</i>
<i>Sur la Beauté , 125</i>	<i>Lettre à M. de la</i>
<i>Regrets sur ma vieille</i>	<i>Harpe , ibid.</i>
<i>Robe-de-Chambre, ibid.</i>	<i>— au même , 189</i>
<i>Romance , 135</i>	ANNONCES LITTÉR. 190
<i>Vers pour le Buste de</i>	JOURNAL POLITIQUE.
<i>M. de Buffon , 136</i>	<i>Constantinople , Page 193</i>
<i>Énigme & Logogr. 137</i>	<i>Péttersbourg , 194</i>
NOUVELLES	<i>Copenhague , 196</i>
LITTÉRAIRES.	<i>Varsovie , ibid.</i>
<i>Code des Loix des Gen-</i>	<i>Vienne , 198</i>
<i>teux , 139</i>	<i>Hambourg , 201</i>
<i>Traduct. d'un Morceau</i>	<i>Ratisbonne , 206</i>
<i>de l'Iliade , 148</i>	<i>Livourne , 208</i>
<i>Commencement du 16^e</i>	<i>Londres , 209</i>
<i>Chant de l'Iliade , 149</i>	<i>États-Unis de l'Amériq.</i>
<i>Hist. universelle des</i>	<i>Septentrionale , 216</i>
<i>Théâtres , 152</i>	<i>Versailles , 222</i>
SPECTACLES.	<i>Paris , 223</i>
<i>Comédie Française , 156</i>	<i>Bruxelles , 232</i>
SCIENCES ET ARTS.	

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercure de France*, pour le 15 Septembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 14 Septembre 1778.

DE SANCY.

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près Saint-Côme.



MERCURE DE FRANCE.

15 Septembre 1778.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

*ÉPITRE à une jolie Femme , pour lui
rappeler la promesse qu'elle avoit fait à
l'Auteur de l'aller voir à sa maison de
campagne.*

Nous ne perdons pas souvenance
Qu'en notre champêtre manoir,
Du plaisir flatteur de la voir,
Églé nous donna l'espérance.

F ij

C'est demain : oui , tu l'as promis ;
Je te connois l'ame trop bonne
Pour vouloir tromper tes amis,
Tout autre crime se pardonne ;
Mais le mensonge est odieux ,
Sur-tout dans une bouche aimable ;
Le piège qu'on cache le mieux ,
Est aussi le plus redoutable.
Ah ! qui croiroit Églé capable
De fourbe & de déguisement ?
Quand la Beauté fait un serment
J'aime à le croire inviolable.
Déjà de mon prochain bonheur
Tout ici partage l'ivresse ;
La Nature ainsi que mon cœur
A te fêter , Églé , s'empresse ;
Le Ciel en paroît plus serein ,
D'un bleu d'azur il se colore ;
La Rose , pour parer ton sein ,
Me semble plus vermeille encore,
Nos arbres plus beaux & plus verts
Te préparent un frais ombrage ,
Églé , sous leur riant feuillage ;
Tous les oiseaux par leurs concerts
Chercheront à te rendre hommage,
Tantôt tu joindras tes accens
A la douceur de leur ramage ,
Tantôt à nos jeux innocens
Nous te verrons sur la fougère ;

Être toi-même la première
 A mêler ta franche gaité.
 Pour nos cœurs quelle volupté,
 Si parmi nous tu peux te plaire,
 Et si dans tes yeux sans mystère,
 Nous lisons cette vérité!

Par M. D. L. H. D. C.

S U R L A B E A U T É.

EH! sur qui la beauté, souveraine des Rois,
 N'exerce-t-elle pas un légitime empire?
 La Nature en grava les droits
 Au cœur de tout ce qui respire.
 L'Univers se maintient & se meut par ses lois:
 Malheur au Poëte sans verve
 Dont un de ses regards n'allume point le feu!
 Ses écrits pourront plaire à la prude Minerve;
 Mais des Grâces jamais ils n'obtiendront l'aveu.

*REGRETS sur ma vieille Robe-de-Chambre,
 ou Avis à ceux qui ont plus de goût que
 de fortune. Par M. D.*

POURQUOI ne l'avoir pas gardée? Elle étoit
 faite à moi, j'étois fait à elle. Elle mou-
 loit tous les plis de mon corps sans le gê-
 ner; l'autre roide, empesée, me manne-
 F iij

quine. Il n'y avoit aucun besoin auquel sa complaisance ne se prêtât ; car l'indigence est presque toujours officieuse. Un livre étoit-il couvert de poussière , un de ses pans s'offroit à l'essuyer ; l'encre épaisse refusoit-elle de couler de ma plume , elle présentoit le flanc ; on y voyoit tracés en longues raies noires les fréquens services qu'elle m'avoit rendus. Ces longues raies annonçoient le Littérateur, l'Ecrivain, l'Homme qui travaille : à présent j'ai l'air d'un riche Fainéant ; on ne fait qui je suis.

Sous son abri, je ne redoutois ni la maladresse d'un valet ni la mienne, ni les éclats du feu, ni la chute de l'eau ; j'étois le maître absolu de ma vieille Robe de chambre , je suis devenu l'esclave de la nouvelle.

Le Dragon qui surveilloit la Toison d'or ne fut pas plus inquiet que moi : le souci m'enveloppe.

Le Vieillard passionné qui s'est livré pieds & poings liés aux caprices, à la merci d'une jeune folle, se dit depuis le matin jusqu'au soir : où est ma bonne , ma vieille Gouvernante ? Quel démon m'obsédoit le jour que je la chassai pour celle-ci ! puis il pleure ; il soupire.

Je ne pleure pas , je ne soupire pas ; mais à chaque instant je dis : Maudit soit celui qui inventa l'art de donner du prix

à l'étoffe commune en la teignant en écarlate ! maudit soit le précieux vêtement que je révère ! où est mon ancien , mon humble , mon commode lambeau de callemande ?

Mes amis , gardez vos vieux amis. Mes amis , craignez l'atteinte de la richesse. Que mon exemple vous instruisse. La pauvreté a ses franchises ; l'opulence a sa gêne.

O Diogène ! si tu voyois ton disciple sous le fastueux manteau d'Aristippe , comme tu rirois ! O Aristippe , ce manteau fastueux fut payé bien cher ! Quelle comparaison de ta vie molle , rampante , efféminée , & de la vie libre & ferme du Cynique déguenillé ! j'ai quitté le tonneau où je régnois pour servir sous un tyran.

Ce n'est pas tout , mon ami ; écoutez les ravages du luxe , les suites funestes d'un luxe conséquent.

Ma vieille Robe de chambre étoit une avec les autres guenilles qui m'environnoient. Une chaise de paille , une table de bois , une tapisserie de Bergame , une planche de sapin qui soutenoit quelques livres ; quelques estampes enfumées , sans bordure , clouées par les angles sur cette tapisserie ; entre ces Estampes , trois ou quatre Plâtres suspendus , formoient avec ma vieille Robe de chambre l'indigence la plus harmonieuse.

Tout est aujourd'hui désaccordé. Plus d'ensemble , plus d'unité , plus de beauté.

F iv

Une nouvelle Gouvernante qui succède dans un presbytère , la femme qui entre dans la maison d'un veuf , ne causent pas plus de troubles que l'écarlate intrusive n'en a causé chez moi.

Je puis supporter sans dégoût la vue d'une Payfanne. Ce morceau de toile grossière qui couvre sa tête , cette chevelure qui tombe éparse sur ses joues , ces haillons troués qui la vêtissent à demi , ce mauvais cotillon qui ne va pas à la moitié de ses jambes , ces pieds nus & couverts de fange ne peuvent me blesser : c'est l'image d'un état que je respecte ; c'est l'ensemble des disgrâces d'une condition nécessaire & malheureuse que je plains ; mais mon cœur se soulève , & malgré l'atmosphère parfumé qui la suit , j'éloigne mes pas , je détourne mes regards de cette Courtisane , dont la coëffure à point d'Angleterre & les manchettes déchirées , les bas de soie sales , & la chaussure usée me montrent la misère du jour associée à l'opulence de la veille.

Tel eût été mon domicile si l'impérieuse écarlate n'eût tout mis à son unisson.

J'ai vu la Bergame céder à la renture de Damas la muraille à laquelle elle étoit depuis si long-temps attachée.

Deux Estampes , qui n'étoient pas sans mérite , *la chute de la manne dans le Désert* , *du Pouffin* , & *l'Ester devant Assuérus* , du

même, l'une honteusement chassée par un *Vieillard* de Rubens; (c'est la triste Esther) la *Chûte de la manne* dissipée par une *Tempête* de Vernet.

La chaise de Paille reléguée dans l'anti-chambre par le fauteuil de maroquin.

Homère, Virgile, Horace, Cicéron, soulager le foible sapin courbé sous leur masse, & se renfermer dans une armoire marquée, asyle plus digne d'eux que de moi.

Une grande glace s'emparer du manteau de ma cheminée.

Ces deux jolis plâtres que je tenois de l'amitié de Falconet, & qu'il avoit réparés lui-même, déménagés par une Vénus accroupie; l'argile moderne brisée par le bronze antique.

La table de bois disputoit encore le terrain à l'abri d'une foule de brochures & de papiers entassés pêle-mêle & qui sembloient devoir la dérober long-temps à la catastrophe qui la menaçoit. Un jour elle subit son sort, & en dépit de ma paresse les brochures & les papiers allèrent se ranger dans les serres d'un bureau précieux.

Instinct funeste des convenances! tact délicat & ruineux! goût sublime, qui changes, qui déplaces, qui édifies, qui renverses, qui vuides les coffres des pères, qui laisses les filles sans dot, les fils sans éducation, qui fais tant de belles choses & de si grands

maux ; toi qui substiruas chez moi le fatal & précieux bureau à la table de bois, c'est toi qui perds les nations ; c'est toi qui peut-être un jour, conduiras mes effets sur le Pont S. Michel, où l'on entendra la voix enrouée d'un Juré - Crieur dire : à vingt louis une *Vénus accroupie* !

L'intervalle qui restoit entre la tablette de ce bureau, & la tempête de Vernet qui est au-dessus, faisoit un vuide désagréable à l'œil : ce vuide fut rempli par une pendule ; & quelle pendule encore ! une pendule à la Geoffrin ! une pendule où l'or contraste avec le bronze !

Il y avoit un angle vacant à côté de la fenêtre : cet angle demandoit un Secrétaire, qu'il obtint.

Autre vuide déplaisant entre la tablette du Secrétaire & la belle tête de Rubens ; il est rempli par deux Lagrenée.

Ici une Madeleine, troisième tableau du même Artiste ; là c'est une esquisse de Vien ou de Machy : car je dormai aussi dans les esquisses ; & ce fut ainsi que le réduit édifiant du philosophe se transforma dans le cabinet scandaleux du publicain : j'insulte aussi à la misère nationale.

De ma médiocrité première il n'est resté qu'un tapis de lisières. Ce tapis mesquin ne cadre guères avec mon luxe : je le sens ; mais j'ai juré & je jure que mes pieds ne fou-

leront jamais un chef-d'œuvre de la Savonnerie. Je réserverai ce tapis comme le païsan, transplanté de la chaumière dans le palais de son Souverain, réserva ses sabots. Lorsque le matin, couvert de la somprueuse écarlatte, j'entre dans mon cabinet, si je baisse la vue, j'apperçois mon ancien tapis de li-
 sières. Il me rappelle mon premier état, & l'orgueil s'arrête à l'entrée de mon cœur. Non, mon ami; non, je ne suis point corrompu. Mon ame ne s'est point endurcie; ma tête ne s'est point relevée; mon luxe est de fraîche date, & le poison n'a point encore agi. Mais avec le temps, qui fait ce qui peut arriver? ... Ah! mon ami, levez vos mains au ciel, priez pour un ami en péril; dites à Dieu : si tu vois dans tes décrets éternels que la richesse puisse corrompre son cœur, n'épargne pas les chef-d'œuvres qu'il idolâtre, détruis-les, & ramène-le à sa première pauvreté! Et moi je dirai au ciel de mon côté : ô Dieu, je me résigne à ta volonté; je t'abandonne tout, reprends tout.... Oui, tout, excepté le Vernet. Ah! laisse-moi le Vernet! Ce n'est pas l'Artiste, c'est toi qui l'as fait. Respecte l'ouvrage de l'amitié & le tien. Vois ce phare, vois cette tour qui s'élèvent à droite. Vois ce vieil arbre que les vents ont déchiré. Que cette masse est belle! Au-dessous de cette masse obscure, vois ces rochers couverts de ver-

dire : c'est ainsi que ta main puissante les a fondés , c'est ainsi que ta main bienfaisante les a tapissés. Vois cette terrasse inégale qui descend du pied des rochers vers la mer ; c'est l'image même des dégradations que tu as permis au temps d'exercer sur les choses du monde les plus solides. Ton soleil l'auroit-il autrement éclairée ? Prends en pitié les malheureux épars sur cette rive. N'est-ce pas de leur avoir montré le fond des abîmes ! Ecoute la prière de celui-ci qui te remercie. Aide les efforts de celui-là qui rassemble les tristes restes de sa fortune. Ferme l'oreille aux imprécations de ce furieux. Hélas ! il se promettoit des retours si avantageux ! Il avoit médité le repos & la retraite ; il en étoit à son dernier voyage : cent fois dans la route il avoit calculé par ses doigts le fond de sa fortune ; il en avoit arrangé l'emploi : & voilà toutes ses espérances trompées ; à peine lui reste-t-il de quoi couvrir ses membres nus. Sois touché de la tendresse de ces deux époux. Vois la terreur que tu as inspirée à cette femme. Cependant , son enfant trop jeune pour savoir à quel péril tu l'avois exposé , lui , son père & sa mère , s'occupe du fidèle compagnon de son voyage ; il rattache le collier de son chien : fais grâce à l'innocence. Vois cette autre mère fraîchement échappée des eaux avec son époux ; ce n'est pas pour elle

qu'elle a tremblé, c'est pour son enfant. Vois comme elle le serre contre son sein, comme elle le baise ! O Dieu reconnois les eaux que tu as créées ! reconnois-les, & lorsque ton souffle les agite, & lorsque t'a main les apaise ! reconnois les sombres nuages que tu avois rassemblés, & qu'il t'a plu de dissiper ! Déjà ils se séparent, ils s'éloignent ; déjà la lueur de l'astre du jour renaît sur la surface des eaux ; je présage le calme à cet horison rougeâtre. Qu'il est loin cet horison ! il ne confine point avec la mer ; le ciel descend au-dessous, & semble tourner autour du globe. Achève d'éclaircir ce ciel, achève de rendre à la mer sa tranquillité. Permits à ces Matelots de remettre à flot leur navire échoué, seconde leur travail, donne-leur des forces, & laisse-moi mon tableau. Laisse-le moi comme la verge dont tu châtieras l'homme vain. Déjà ce n'est plus moi qu'on visite, qu'on vient entendre : c'est Vernet qu'on vient admirer chez moi ; le Peintre a humilié le Philosophe.

O, mon ami, le beau Vernet que je possède ! Le sujet est la fin d'une tempête sans catastrophe fâcheuse. Les flots sont encore agités, le ciel couvert de nuages ; les Matelots s'occupent sur leur navire échoué ; les habitans accourent des montagnes voisines. Que cet artiste a d'esprit ! Il ne lui a fallu qu'un petit nombre de figures principales pour rendre

toutes les circonstances de l'instant qu'il a choisi. Comme toute cette scène est vraie ! comme tout est peint avec légèreté, facilité & vigueur ! Je veux garder ce témoignage de son amitié ; je veux que mon gendre le transmettre à ses enfans, ses enfans aux leurs, & ceux-ci aux enfans qui naîtront d'eux. Si vous voyiez le bel ensemble de ce morceau, comme tout y est harmonieux, comme les effets s'y enchaînent, comme tout se fait valoir sans effort & sans apprêt, comme ces montagnes de la droite sont vaporeuses, comme ces rochers & les édifices sur-imposés sont beaux, comme cet arbre est pittoresque, comme cette terrasse est éclairée, comme la lumière s'y dégrade, comme ces figures sont disposées, vraies, agissantes, naturelles, vivantes, comme elles intéressent, la force dont elles sont peintes, la pureté dont elles sont dessinées, comme elles se détachent du fond, l'énorme étendue de cet espace, la vérité de ces eaux, ces nuées, ce ciel, cet horizon ! Ici le fond est privé de lumière, & le devant éclairé, au contraire du technique commun : venez voir mon Vernet ; mais ne me l'ôtez pas.

Avec le temps les dettes s'acquitteront, le remords s'apaisera, & j'aurai une jouissance pure. Ne craignez pas que la fureur d'entraîner de belles choses me prenne : les amis que j'avois, je les ai, & le nombre

n'en est point augmenté... J'ai Laïs; mais Laïs ne m'a pas : heureux entre ses bras, je suis prêt à la céder à celui que j'aimerai, & qu'elle rendroit plus heureux que moi; &, pour vous dire mon secret à l'oreille, cette Laïs qui se vend si cher aux autres, ne m'a rien coûté.

ROMANCE imitée d'un Madrigal du Cavalier Marin.

Air : Je l'ai plané, je l'ai vu naître.

DE MON ardeur vive & sincère

Desirant obtenir le prix,

J'errois un jour avec Glicère

Dans les bois sacrés de Cypris.

SA BOUCHE alloit me faire entendre

Ce que mon cœur n'ignoroit plus :

Mais un char que je vis descendre

A mes yeux découvrit Vénus.

DE SON teint les roses mourantes

Montroient les traces de ses pleurs,

Et ses Colombes gémissantes

Sembloient murmurer ses douleurs.

VÉNUS me dit : Berger fidèle,

Tout l'Olympe est sourd à mes cris;

Sans l'Amour, Vénus n'est plus belle,

Et Vénus a perdu son fils.

JE N'AI fait que des courtes vaines,
 J'ai besoin de me reposer :
 Pars , & si tu me le ramènes,
 Vénus te promet un baiser.

TU ME le dois , grâce à Glycère :
 Ton fils n'est pas loin de ces lieux ;
 Daigne regarder ma Bergère ,
 J'ai trouvé l'Amour dans ses yeux.

UN DOUX baiser fut mon salaire ,
 De mes feux je reçus le prix ,
 Et je ramenai ma Glicère
 Des Bosquets sacrés de Cypris.

Par M. de Murville.

VERS pour mettre au bas du Buste de
M. DE BUFFON.

HEURÉUX confident d'Uranie,
 Il fut à la nature arracher son bandeau.
 Sur son front brille le génie,
 Dans ses mains Michel-Ange a remis son pinceau.

Par M. Saurin.



*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *les Sept Pseaumes Pénitentiaux* ; celui du Logogryphe est *Cloche*, dans lequel, en retranchant la première lettre, on trouve *Loche*, poisson.

E N I G M E.

L'HOMME autrefois borné dans ses desirs,
S'écartoit rarement du lieu de sa naissance ;
Plus recherché dans ses plaisirs,
L'Homme aujourd'hui dès sa plus tendre enfance,
Va parcourir tous les climats
Pour rapporter chez lui l'industrie & l'aisance.
Dans ses courses c'est moi qui dirige ses pas,
Mais il me foule aux pieds pour toute récompense.
Quoique traité de haut en bas
Nuit & jour je lui tends les bras.
Mais je ne puis être par-tout son guide.
Il est un élément perfide
Sur lequel, quoiqu'on fasse, on ne me verra pas.
Je le conduis en Italie,
En Allemagne, en Pologne, en Russie,
Chez l'Espagnol, le Suisse, le François,
Si, curieux de voir d'autres objets,

Il veut encor aller en Angleterre ,
 Je le laisse embarquer , & fidèle à la terre
 Je m'arrête au pas de Calais.
 Mais plus vite que lui franchissant le passage ,
 Je vais l'attendre au premier Port Anglois
 Et de nouveau m'offrir à son usage.
 Redevenus compagnons de voyage
 Sur l'immobile & solide élément ,
 Nous y serpentons hardiment ,
 Chacun des deux à sa manière ,
 L'un toujours en repos & l'autre en mouvement ,
 Et nous ne nous quittons qu'au bout de la carrière.

L O G O G R Y P H E.

L'INIMITABLE Boileau
 Dit dans son Art Poétique ,
 Qu'un Auteur qui ne s'applique
 Qu'à composer du nouveau ,
 Jouit d'un succès modique :
 Mais que celui qui se pique
 De m'unir avec le beau ,
 A trouvé le point unique
 Pour éviter la critique ,
 Et faire aimer son pinceau.
 Ma tête est dans la Musique :
 Mes pieds au milieu de l'eau.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Code des Loix des Gentoux, ou Réglemens des Brames, traduit de l'Anglois, d'après les Versions faites de l'original écrit en Langue Samskrète, 1 vol. in-4to. A Paris, chez Stoupe, rue de la Harpe, 1778.

SECOND EXTRAIT *.

CE CODE, ce monument de Jurisprudence le plus singulier & le plus curieux qu'on ait jamais publié, commence par un petit discours préliminaire où les Brames exposent eux mêmes l'objet & l'utilité de cette compilation. Ce morceau respire le sentiment, la noblesse & la bienfaisance. La tolérance est un dogme de la Religion des Gentoux, fondé sur cet article de leur foi, que Dieu ne permettroit pas un si grand nombre de Religions, s'il n'avoit pas du plaisir à contempler cette variété.

La première partie de l'introduction contient l'Histoire de la Création, telle que la croient les Gentoux : on y dit que les quatre grandes tribus primitives provien-

* Voyez le premier Extrait, Mercure du 25 de Juin.

nent des quatre différens membres de Bra-
ma ; & de la fonction principale attribuée
à ces quatre membres , se déduisent les
devoirs , les travaux & le sort de chaque
caste. Le *Brame* vient de la bouche (*sagesse*)
pour prier , lire & instruire. Le *Chehterée*
vient du bras (*force*) , pour tirer l'arc ,
combattre & gouverner. Le *Bice* vient du
ventre & des cuisses (*nourriture*) pour pour-
voir aux besoins de la vie par l'agriculture
& le commerce. Le *Sooder* vient du pied
(*sujétion*) pour travailler , servir , voyager.
Ces quatre grandes tribus comprennent les
divisions primitives d'un état bien gouver-
né. Une cinquième tribu , nommée *Bur-
run-Sunker* , est formée des ouvriers & pe-
tits Marchands de moindre importance ,
servant plutôt au luxe qu'aux besoins de
la vie , & se subdivise presque en autant de
castes séparées qu'il y a de genres de tra-
vaux & de trafics particuliers.

La seconde partie de l'introduction ex-
pose les qualités nécessaires à un Magis-
trat , c'est-à-dire à celui qui gouverne , &
les devoirs de sa place. « Il doit être en état
» de dominer sa concupiscence , sa colère ,
» son avarice , sa folie & son orgueil ; être
» bienfaisant , parler aux peuples en ter-
» mes tendres & affectueux ; être juste &
» punir le crime ; avoir de l'indulgence &
» de la commisération pour les malheureux ,

„ partager les afflictions & les maux de tout
 „ son peuple. Il se choisira sept ou huit
 „ Conseillers parmi ceux qui auront des
 „ principes sages , de la pénétration & du
 „ jugement , des opinions saines , & l'a-
 „ mour des choses louables. Il établira ,
 „ pour son Secrétaire , un homme qui ait
 „ de l'honnêteté , de la science & de l'é-
 „ loquence , & qui n'ait point de mauvai-
 „ ses habitudes. „ Tout ce début que nous
 regrettons de ne pouvoir transcrire en en-
 tier , est plein de choses judicieuses, dignes
 du plus grand Législateur.

Le Chapitre premier traite du prêt & de
 l'emprunt. Le prêt est nécessaire & avanta-
 geux au public, mais c'est autant qu'il est res-
 treint dans de certaines bornes , & dirigé
 par des réglemens qui maintiennent par-
 mi le peuple la sûreté, la confiance & l'é-
 quité. Ce Chapitre est divisé en sections
 qui traitent en particulier de l'intérêt , des
 gages , des cautions , de l'acquittement des
 dettes , &c. En lisant les loix des Gentoux
 sur cette matière comme sur plusieurs au-
 tres , on est étonné des Privilèges qu'elles
 accordent à quelques Castes , & de leur
 extrême sévérité à l'égard des autres. Cette
 distinction odieuse aux yeux du Philoso-
 phe , ne l'est point chez les Indoux , qui
 sont si persuadés de la supériorité de la
 nature des Brames , qu'ils ne murmurent

point du sort auquel ils sont accoutumés dès l'enfance.

Au Chapitre II, on détermine les droits de succession. Ici un homme est regardé comme tenant sa propriété seulement à ferme pour la vie, & comme devant la transmettre, ou plutôt la laisser aller à ses héritiers naturels. On y voit que, d'après une coutume immémoriale en Orient, les fils demandent leur Patrimoine durant la vie de leur père qui est obligé de le leur accorder, quoiqu'il les connoisse pour des dissipateurs, ce qui explique l'histoire de l'Enfant prodigue de l'Écriture-Sainte.

Voici un passage remarquable : « Si une
» veuve donne sa propriété & ses biens aux
» Brames pour des objets religieux, le don
» est rigoureusement valide (c'est-à-dire
» qu'il ne contredit pas la Loi) ; mais cette
» action n'est pas convenable, & la femme
» est digne de blâme. » Si cette censure
n'est pas une prohibition absolue, c'est au moins un avis suffisant pour ceux qu'une piété mal-entendue pourroit égarer, & une preuve que la basse avidité ne dominoit point ces Prêtres législateurs.

Les Chapitres III, IV & suivans, jusqu'au IX^e, traitent de l'administration de la Justice, du Dépôt ou du Fidéi-Commis, de la vente de la propriété d'un étranger, c'est-à-dire d'une personne qui n'est

point alliée au vendeur ; des partages , des donations , de la servitude & des salaires. Il y a une section particulière des salaires des danseuses & des prostituées ; ce qui prouve que les plus anciens Gouvernemens , comme les modernes , ont toléré la prostitution & des lieux publics de débauche , en les soumettant à des réglemens d'autant plus nécessaires , que le sexe & le métier des prostituées les exposent davantage aux insultes & aux mauvais traitemens.

Les loix contenues dans les huit Chapitres qui suivent , concernent les baux & locations , les achats & les ventes , les bornes & limites , les partages dans la culture des terres , la police des villes & des bourgs , les dommages faits à une récolte , les injures , les violences qu'un homme peut faire à un autre , le vol , &c. Les Législateurs entrent dans de grands détails sur toutes ces matières , & il faut convenir que quelques-unes de ces loix portent l'empreinte d'une profonde raison qui feroit honneur à nos tribunaux modernes , mais il y en a de puériles , de contradictoires , d'absurdes même , qui cependant ne laissent pas d'être en vigueur , parce qu'elles tiennent à des préjugés aussi fortement enracinés dans les esprits des Indoux , que les principes de la plus saine morale dans l'ame du Sage. On a écrit en Europe que le Code criminel

des Gentoux , extraordinairement doux , ne condamnoit presque personne à perdre la vie. On sera détrompé en lisant le Chapitre du vol & quelques autres. On y verra le voleur condamné en diverses circonstances à être ou crucifié , ou étranglé , ou mutilé & puis jeté au feu. Les Brame seuls ne sont pas soumis aux peines capitales , quelque crime qu'ils commettent , mais la loi , dans tous les cas où elle porte peine de mort contre tout autre , leur impose des châtimens si terribles qu'on doit croire que cette exemption de mort est plutôt fondée sur le respect dû à la prééminence de leur nature , comme nous l'avons déjà dit , que sur une injuste préférence que se soient attribuée ces Législateurs.

Le Chapitre XIX , intitulé de l'Adultère , offre quelques idées contraires à notre manière de penser , & des crimes qui ne sont point défendus parmi nous : ce qu'il faut attribuer sans doute à la différence des mœurs. En Asie , dit M. Halhed dans sa Préface , la virginité de la femme a toujours été la condition la plus essentielle du mariage : cette précaution est une suite de la chaleur du tempérament des deux sexes , & de la jalousie universellement répandue parmi les hommes : le premier acte d'incontinence a toujours été jugé fort dangereux pour la suite ; & Moïse considéroit
ce

ce crime sous un point de vue aussi sérieux que les Gentoux, puisqu'il ordonna de lapider une fille qui ne se trouveroit pas vierge à son mariage. Si les Indoux sont aussi délicats que les Juifs, il ne doit pas paroître extraordinaire que leur Code condamne tout ce qui peut violer la virginité, de quelque manière que ce soit.

On lit au Chapitre XX un passage bien fort sur la débauche insatiable des femmes, & pourtant les Brames s'y expriment d'une façon si conforme à ce que dit Salomon dans le Livre des proverbes, qu'on croiroit qu'ils n'ont fait que le traduire littéralement. Cette idée peu avantageuse de la vertu des femmes, est la source de cette discipline dure & comme tyrannique à laquelle le sexe a été asservi en Asie de temps immémorial, suivant les Ecrivains sacrés & profanes. Voici quelques particularités de la Loi des Gentoux.

« Un homme doit le jour & la nuit continuer tellement sa femme dans la soumission, qu'elle ne puisse rien faire de sa propre volonté. » La raison que la Loi donne d'un pareil commandement, c'est *qu'une femme maîtresse de ses actions se comporte toujours mal*. Il seroit difficile de dire lequel est le plus choquant & le plus injuste, de la Loi ou du motif.

» Une femme qui, suivant son inclination

15 Septembre 1778.

G

» tion , va par-tout où il lui plaît , & ne
» fait aucune attention à ce que lui dit son
» maître , fera chassée de la maison de son
» mari ;

» Une femme ne sortira jamais de la
» maison sans le consentement de son ma-
» ri , & elle aura toujours le sein couvert ;
» elle n'ira jamais dans la maison d'un étran-
» ger ; elle ne restera point à la porte , &
» elle ne regardera jamais par la fenêtre.

» Une femme qui mange avant son mari
» sera chassée de la maison.

» Si un homme va faire un voyage , sa
» femme ne se divertira pas par le jeu ; elle
» n'ira à aucun spectacle public ; elle ne rira
» point ; elle ne mettra ni ses bijoux ni ses
» beaux habits ; elle ne regardera point dan-
» ser ; elle n'exécutera point de musique ;
» elle ne s'assiera point à la fenêtre ; elle ne
» montrera point à cheval ; elle ne contem-
» plera aucune curiosité , mais elle fermera
» bien la porte de sa maison ; elle vivra re-
» tirée ; elle ne mangera aucune friandise ;
» elle ne noircira point ses yeux avec de la
» poudre à œil ; elle ne se regardera pas
» au miroir ; elle ne s'adonnera à aucun
» exercice agréable pendant l'absence de
» son mari.

» Il est convenable qu'une femme se
» brûle avec le cadavre de son mari . »
Quoique ce ne soit pas là un commande-

ment absolu, cependant comme la Loi ajoute que la femme qui se brûlera ainsi accompagnera son mari en Paradis, il paroît que c'est un devoir religieux; & M. Halhed nous assure que cette coutume n'est point tombée en désuétude, comme l'a publié un célèbre Ecrivain.

Enfin le XXI & dernier Chapitre contient des réglemens sur divers objets, qui n'ont aucun rapport entre eux, tels que le jeu, l'usage de certains alimens, l'adoption, &c. La Loi condamne au bannissement un Brame qui mange volontairement des oignons ou de l'ail; si un Sooder apprend par cœur les Bedas, c'est une profanation qui mérite la mort. Cela est bien dur.

Addition au premier extrait du Code des Gentoux.

Cette addition porte une démonstration frappante de la ressemblance ou identité de la langue sacrée des Brame, ou du *hanscrit*, avec la langue des Bretons de France, telle qu'on la parle encore en Bretagne.

Hanscrit.

Celtique ou Breton.

Péeta ké renérram shé-
troah,

Bè tad lhè rè en ra zè
troh;

G ij

Mata rhétroo reshée leé né.	Mata zé trah rès hè lo n'e ;
Bhariz ro'pevvété shé troah ,	Bar ia ro pe vété zé troh ;
Potrèh shétroo raipun- dète.	Potr rèh ze troh rai bouté té.

La traduction littérale du Breton est telle qu'elle fuit ; « Celui qui est père , & qui » fait trop de dépense , est cruel pour ses » enfans. Une mère, qui fait ce qui n'est » pas conforme à la foi qu'elle a jurée , est » cruelle. Une belle femme qui accorde » des faveurs à d'autres , lorsqu'elle est à » toi , est cruelle. Un fils indocile , ou » désobéissant , est cruel à l'égard de ceux » qui lui ont donné la vie ».

LE BRIGANT, de l'ancienne
Société des Arts de Bretagne, Aggr.
à celle de Hesse Hombourg.

*Traduction d'un morceau de l'Iliade , qui a
concouru pour le prix de l'Académie Fran-
çoise en 1778 ; par M. le Chevalier de
Langeac.*

Cet ouvrage est du nombre de ceux dont
l'Académie a fait une mention honorable,
Le style, quoiqu'un peu foible, a de là pure-
té. Nous nous bornerons à citer un morceau
de poésie descriptive , qui nous a paru le
meilleur de la pièce.

C'est en ces mots qu'Achille exhaloit son courroux.
 Cependant tout périt ; foible & seul contre tous ;
 Ne résistant qu'à peine au nombre qui l'accable ,
 Ajax en succombant , est encore indomptable ;
 Il frémit de céder & devient plus ardent.
 Mais du maître des Dieux le terrible ascendant
 En faveur des Troyens contre lui se déclare ,
 Et déjà de leurs cœurs un feu divin s'empare.
 Pour triompher d'Ajax , il falloit cet appui :
 Tous les yeux , tous les dards sont dirigés vers lui ;
 Du choc de mille traits tout son casque étincelle ;
 Sous son lourd bouclier déjà son bras chancelle ,
 Et lassé d'un tel poids va trahir sa valeur.
 Mais en vain les Troyens raniment leur fureur ,
 Rien n'intimide Ajax ; certain de son courage ,
 Sans reculer d'un pas , il fait tête à l'orage :
 Il commande , la mort obéit à ses loix.
 De sueur inondé , sans haleine , sans voix ,
 Seul , il se multiplie , & combattant sans trouble ,
 Quand le péril s'accroît , son audace redouble.

Commencement du XVI^e Chant de l'Iliade :
 Sujet proposé par l'Académie Française
 pour le Prix de Poésie de l'année 1778 ;
 traduit par M. le Marquis de Villette.

Nec verbum verbo curabit reddere fides

Interpres. Hor.

A Paris, de l'Imprimerie de Demouville,

G ij

Imprimeur-Libraire de l'Académie Française,
aux Armes de Dombes.

Cette Pièce est une de celles que l'Académie a distinguées & qui lui ont paru dignes d'estime. Elle est en général écrite avec facilité, & plusieurs morceaux font honneur au talent du Traducteur. Nous citerons une partie de la conversation de Patrocle & d'Achille, dans laquelle on remarquera de beaux vers. Patrocle reproche à son ami d'être inexorable dans ses ressentimens, & de n'avoir nulle pitié de ses concitoyens. Il continue ainsi :

« Pardonne, j'en dis trop ; mais si vers cette rive
 « Ton éternel courroux tient ta valeur captive,
 « Ou si de nos devins quelque Oracle menteur
 « Enchaîne ton courage & nous ôte un vengeur,
 « Souffre au moins qu'un ami puisse tenir ta place.
 « Prête-moi ton armure, & j'aurai ton audace.
 « Autour de nos Vaisseaux Ajax combat encor ;
 « Ton casque sur mon front fera trembler Hector,
 « Et ton nom préparant un triomphe facile,
 « Les Troyens font vaincus, s'ils pensent voir Achille.
 C'est ainsi qu'il parloit. Ainsi par sa vertu
 Il ébranle un courroux de pitié combattu ;
 Il l'assiège, il le presse ; ah ! malheureux, arrête.
 Hélas ! tu ne vois point ce que le ciel t'apprête.
 Tu veux te trompoir, tu courais au trépas.

ACHILLE cependant ne le rebutoit pas ;
Mais dans sa bonté même éclatoit sa colère.

« Je méprise , dit-il , cette erreur populaire ,
« Qui croit que l'avenir au Prêtre est révélé ,
« Et qu'il nous faut mourir , lorsque Delphes a parlé ,
« Je ne m'occupe point d'une chimère vaine ,
« J'écoute mon dépit , je me livre à ma haine ,
« Elle est juste , il suffit. Je n'ai point pardonné ,
« A cet indigne Roi par mes mains couronné ,
« A cet Atride ingrat , au rival que j'abhore ,
« Qui m'ôta Briséide , & la retient encore ,
« Qui devant tous les Grecs osa m'humilier :
« Non , jamais tant d'affronts ne pourront s'oublier.

« MAIS enfin j'ai prescrit un terme à ma vengeance ;
« J'ai promis , si jamais poursuivis sans défense ,
« Les Argiens tremblans aux bords du Ximois
« Fuyoient jusqu'aux vaisseaux par nous-même conduits ,
« Qu'alors de ces vaincus j'aurois pitié *peut-être* ;
« Que je pourrois souffrir qu'on secourût leur maître ,
« Qu'on le couvrit de honte , en conservant ses jours.
« Le temps est arrivé : va , marche à son secours.
« Je vois d'Agamemnon la fuite avilissante ;
« D'Hector qui le poursuit , j'entends la voix tonnante :
« Il t'appelle à la gloire ; arme-toi contre lui ;
« Et si le ciel vengeur te seconde aujourd'hui ,

- » N'abuse point sur-tout du bonheur qu'il t'envoie.
 » Ne tente point les Dieux, ne va point jusqu'à Troie,
 » Modère ta valeur : c'est assez d'écarter
 » Cet Hector insolent qui nous ose insulter ;
 » C'est assez d'arracher aux flammes, au pillage,
 » Nos vaisseaux exposés sur cet affreux rivage.
 » Puissent ces fils de Tros, & ces Grecs odieux ,
 » Ces communs ennemis en horreur à mes yeux ,
 » S'égorger l'un par l'autre , & tomber nos victimes !
 » Que leur sang détestable efface enfin leurs crimes !
 » Qu'il ne reste que nous pour détruire à jamais
 » Les lieux qu'ils ont souillés d'opprobre & de for-
 faits » !

Histoire Universelle des Théâtres de toutes les Nations, depuis Thespis jusqu'à nos jours ; par une Société de Gens de Lettres. Dédiée à MONSIEUR, Frère du Roi. Ouvrage en 36 Volumes in-8°. orné de Gravures, du Plan & de l'élévation des différentes Salles de Spectacles de l'Europe, des Portraits des Auteurs, Acteurs, Actrices, Musiciens, Danseurs, Danseuses, Pantomimes, Peintres & Architectes, qui ont travaillé pour les Théâtres d'une manière distinguée, & des Dessins enlumines des différens Costumes nécessaires à la parfaite représentation des Ouvrages Dramatiques : proposé par souscription, contenant :

- 1°. L'Histoire de l'établissement des Théâtres dans les différentes Capitales du Monde.
- 2°. La vie des Auteurs Dramatiques ; une analyse raisonnée de chacun des Ouvrages qui méritent d'être connus ; un examen des jugemens qui en ont été portés ; la comparaison des Drames dont le sujet aura été traité par différens Auteurs ; en un mot, la Notice exacte de toutes les Pièces jouées ou imprimées , dont la médiocrité n'offriroit que des détails inutiles & souvent ennuyeux.
- 3°. La vie des plus fameux Comédiens de toutes les Nations.
- 4°. Les Anecdotes relatives à l'Histoire des Théâtres.
- 5°. Un Extrait de tous les Ouvrages didactiques sur l'Art de la Comédie , soit comme création , soit comme exécution.
- 6°. Des réflexions impartiales sur la Profession du Comédien , sur le préjugé attaché à cet État , un rapprochement des Ouvrages Polémiques de toute nature , qui ont été publiés sur cette matière , avec un résultat de ce qu'on doit de considération à ceux qui exercent cette Profession.
- 7°. Le tableau des Fêtes qui ont été données à la Cour de France , & dans les principales Cours de l'Europe , dont

l'Art Dramatique ou les Arts qui y ont un rapport immédiat, ont fait le premier ornement.

2°. Des recherches sur la Musique, sur la Danse, sur la Pantomime ancienne & moderne, avec la vie des plus fameux Musiciens, Danseurs, Danseuses, & Pantomimes.

Le prix de la Souscription est de 30 liv. par an pour Paris, & de 36 liv. pour la Province, franc de port.

On souscrit chez les Auteurs, rue Ticquetonne, la seconde porte cochère à gauche en entrant par la rue Montmartre, maison de M. Cosme d'Angerville, Maître en Chirurgie, à Paris; & chez la veuve Duchesne, Libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût.

Le Bureau général, rue Ticquetonne, fera ouvert tous les jours, excepté les Fêtes & Dimanches, depuis 9 heures du matin jusqu'à une heure, & depuis 3 jusqu'à 6.

On se fera un plaisir d'y faire voir aux Amateurs & aux Artistes, les Gravures & les Portraits destinés à orner cet Ouvrage; on y recevra également les avis qu'ils voudront bien donner sur cet objet.

Les personnes qui prendront la peine d'y venir, demanderont M. Testu, chargé de la Correspondance des Auteurs : c'est à lui que les Etrangers & les Souscripteurs.

des Provinces adresseront leur argent & leurs lettres, le tout franc de port.

Comme le Plan & l'élévation des Salles de Spectacles seroient gâtés si on les plioit dans l'Ouvrage, on les enverra roulés sur carton : ces Dessins, ainsi que ceux des Portraits, seront traités par les Artistes les plus célèbres.

Au commencement de chaque année, on donnera la liste des Abonnés.

Nota. Les Amateurs Étrangers & Nationaux, qui voudront bien nous adresser des Mémoires, ou nous indiquer des Portraits, sont priés de mettre sur leurs enveloppes, *Matériaux pour l'Histoire Universelle des Théâtres.* Avec cette attention, leurs envois seront retirés aux frais des Auteurs.

Il faut lire le Prospectus de cet Ouvrage, qui se trouve chez Clousier, rue S. Jacques. On n'a point encore présenté de Plan plus vaste pour l'Histoire d'un Art devenu le premier de tous chez toutes les Nations policées; & cette entreprise mérite d'être encouragée par tous les Amateurs.



S P E C T A C L E S.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE Jeudi 3 Septembre, on a donné la première représentation de *l'Impatient*, Comédie en un Acte & en vers libres.

Damon, jeune-homme d'un caractère vif, impatient, aime & veut épouser Julie, jeune veuve, fille de M. de Borchamp. Il presse de toutes ses forces ce mariage; mais en même-tems il se prépare à y renoncer, si la veuve ne consent point à finir dans le jour. La Scène se passe dans une maison occupée par Borchamp, par Julie & par Damon. Il est 9 heures du matin. Damon, déjà vêtu comme un homme qui va faire des visites, est surpris de ce qu'il n'est pas encore jour chez Julie. Il envoie son Valet de-Chambre à l'appartement de sa Maîtresse, demander s'il peut être introduit. Sur ce que celui-ci lui apprend qu'il n'est pas encore possible de parler à Julie, Damon s'y rend lui-même, rencontre les mêmes obstacles, & s'indigne d'être obligé d'attendre. Enfin, Julie paroît. Elle donne à son Amant les assurances les moins équivoques de son amour; lui déclare que M. de Bor-

champ ne prêtera l'oreille à sa demande qu'après avoir terminé le procès existant entre lui & une Madame d'Érolle, pour des bois voisins d'un Château appartenant à cette Dame, & dont la propriété n'est pas bien établie. Elle lui représente que son oncle le Président étant très-intimement lié avec le Rapporteur de cette affaire, il peut, en pressant la conclusion du procès, hâter le moment de leur mariage. Damon promet de faire des démarches, & s'engage même à apprendre de la bouche de M. de Borchamp, les particularités qu'il lui est indispensable de connoître avant de parler à son oncle. Ce M. de Borchamp est un vieux Militaire, bavard, caustique, grand faiseur de portraits. Il coupe à tout moment sa narration par quelque histoire, quelques détails étrangers à son affaire. L'impatient Damon en perd toute retenue, & conseille à son futur beau-père de faire brûler les bois, objet de la querelle, pour trancher la difficulté. L'humeur que prend M. de Borchamp à cette proposition, fait rentrer le jeune-homme en lui-même ; & pour arrêter les suites que pourroit avoir cette faillie de gaieté, Damon offre au vieillard de le conduire à l'instant chez son oncle. Borchamp y consent. Il va, pour cet effet, chercher dans son appartement des papiers nécessaires. Damon consent à l'attendre un moment. Ce mo-

ment lui paroît un siècle. Il envoie son Valet-de-Chambre au-devant du bon-homme, & bien-tôt il envoie un autre Domestique. A leur retour, il les chasse tous deux. L'un en rit, l'autre en pleure. Les deux Valets sortent & rentrent un moment après. L'un d'eux apporte à son Maître l'état des objets qui ont été confiés à ses soins, & vient rendre compte de sa conduite. Les détails dans lesquels il entre, impatientent tellement Damon, qu'il consent à garder ses Domestiques pour échapper à l'ennui d'écouter leurs comptes. Enfin, après avoir encore attendu quelque tems, il sort tout seul. Au moment même Julie arrive avec son père. Celui-ci furieux de trouver si peu de bienséance dans les actions du jeune-homme, & déjà prévenu contre Damon, fort à son tour, en engageant sa fille à renoncer à un hymen qui ne lui convient point. La veuve en gémit. On lui annonce que son Amant lui demande un nouvel entretien. Elle ne veut point le voir encore, & lui fait dire de l'attendre. Nouvelles impatiences. Pendant qu'il attend, il prend le parti d'écrire à son oncle, relativement au procès de Borchamp. Son Notaire qu'il a fait prier de venir le trouver, l'impatiente par ses avis, son bavardage & ses perpétuels ricanemens; enfin, il le quitte après avoir reçu de lui l'ordre d'acheter, à quelque prix que ce

Soit, le Château de Madame d'Érolle, qui est en vente. Un Peintre arrive. C'est pour Julie que Damon veut se faire peindre; mais rien ne peut le fixer. Après une séance interrompue sans cesse par les mouvemens du modèle, il est obligé de renoncer à son entreprise. Julie instruite de la pétulance de son Amant, lui reproche les torts qu'il a, tant avec elle qu'avec son père; il en convient, & sort pour les réparer. Borchamp rentre. Dans ses courses, il n'a pas appris que Damon ait fait pour lui la plus petite démarche; son humeur s'en accroît, quand le jeune-homme accourt & lui remet une lettre de son oncle. Cette lettre est la réponse à celle que le Spectateur a vu écrire. Damon n'en a lu que quelques mots. Il en a présumé qu'elle étoit favorable à son futur beau-père; & c'est dans cette idée qu'il s'empresse de la lui remettre. Borchamp la lit, & reste confondu. Julie ne l'est pas moins. La lettre de Damon à son oncle, a été écrite avec tant de précipitation, qu'il s'y trouve des mots, des demi-phrases absolument intelligibles. Les caractères en étoient si embrouillés, que le Président a cru deviner que son neveu sollicitoit pour Madame d'Érolle contre M. de Borchamp, & s'est comporté en conséquence. Le bonhomme outré veut absolument rompre avec Damon, quand

le Notaire du jeune fou vient apprendre au vieillard qu'on lui cède les bois, & qu'on renonce à tout procès. Ce n'est point Madame d'Érolle qui a fait cette cession, c'est le nouvel acquéreur de son Château. Après quelques momens, Damon avoue qu'il est cet acquéreur; & sur les instances de Julie, Borchamp, malgré tout ce qu'il connoît du caractère de Damon, consent à lui donner sa fille.

Cette Pièce a eu peu de succès, quoiqu'on y ait applaudi des détails agréables. On dit que l'Auteur est jeune, M. Prévillè a joué le rôle de Borchamp, M. Molé celui de Damon, Mademoiselle Doligni celui de Julie, M. Dugazon celui du Notaire, & M. Dazincourt celui du Peintre. Les deux Valers ont été représentés par MM. Augé & Bellemont.

Mademoiselle Sainval l'aînée, après une longue absence, a reparu sur ce Théâtre dans le rôle de Phèdre, & a été accueillie avec enthousiasme, ainsi que dans celui de Mérope, qu'elle a joué ensuite. La critique peut reprocher sans doute des défauts à cette intéressante Actrice, dans ses tons & dans ses mouvemens, mais l'expression de sa sensibilité est si vraie, qu'elle entraîne le critique même, & force tous les suffrages. La nature paroît avoir formé Mademoiselle Sainval à peu-près comme Mademoiselle Dumefnil,

pour être inégale en bien des endroits, & sublime dans d'autres, & ce seroit une bien mauvaise politique que de vouloir réduire tous les talens à la mesure de l'art.

M. Molé a joué parfaitement le rôle d'Hippolite, & c'est une remarque à faire que le même Acteur avoit joué quelques jours auparavant avec un égal succès le rôle d'Amoureux dans *la Mère Coquette*. Cette flexibilité de talent est un don bien précieux de la nature.

Nous croyons devoir avertir ici, une fois pour toutes, que lorsque nous ne citons pas avec éloge tel Acteur ou telle Actrice, ce n'est point du tout une preuve qu'ils n'en aient pas mérité. On cite de préférence ce qui est remarquable, à quelques égards, & ce qui peut fournir des réflexions sur l'art. On craindroit, d'ailleurs, de tomber dans des répétitions fatigantes; & ce ne sont pas les Journalistes qui dispensent la gloire, c'est le Public.

M U S I Q U E.

LETTRE de M. Marmontel à M. de la Harpe.

JE l'avois bien prévu, Monsieur, que l'Essai du Prince *Belofelski*, sur la musique Italienne, ne seroit pas du goût de tout le monde. Vous voyez comme le plus poli & le

plus modéré des partisans de M. Gluck mutiler ce petit Ouvrage , & avec quelle adresse il le réduit à rien. Passons cette page d'extrait où il l'a si bien découpé , & jetons un coup d'œil sur quelques endroits de sa critique.

« *Vinci* a plus d'un trait de ressemblance
 » avec *Corneille* , a dit le Prince : l'un &
 » l'autre ont été créateurs dans leur genre.
 » Le Musicien fit le premier Opéra-Comi-
 » que , qui est *le Joueur* , comme le Poète
 » composa la première bonne Comédie.
 » Tous deux ont à peu-près la même élé-
 » vation dans les idées tragiques , la même
 » chaleur, la même rapidité dans le style :
 » les deux Opéras d'*Artaxerce* & de *Didon*
 » en sont des exemples sublimes , comme
 » le *Cid* & *Cinna* ».

Voici comment ce passage est rendu :
M. le Prince Belofelski , dit que Vinci est créateur comme Corneille , parce qu'il a fait le premier Opéra-Comique. On sentira difficilement la justesse de cette comparaison.

A qui la faute, si on ne la sent pas ? Cette façon de critiquer est fort aisée , aussi est-elle fort commune ; mais le Censeur n'a plus aussi beau jeu lorsqu'il cite fidèlement.

Le Prince a dit de Pergolèse , qu'il fut *le plus éloquent des Compositeurs* ; & il ajoute : « Rien de plus simple que sa mélodie, ses moyens ; ses motifs ; rien de

» plus harmonieux que ses accompagnemens ».

Le Critique demande dans quel Ouvrage Pergolèse a été éloquent ? Le premier Couplet du *Stabat* est , dit-il , un morceau des plus pathétiques & des plus sublimes qu'il y ait en musique ; mais le pathétique n'est pas de l'éloquence ; & il n'y a rien de si rare que l'éloquence en musique.

D'abord n'y a-t-il dans le *Stabat* , que le premier Couplet de pathétique & de sublime ? Et , par exemple , le Verset *Vidit sum dulcem natum* , ne l'est-il pas ? Ne fait-il pas couler des larmes ? N'y a-t-il pas aussi dans l'*Olimpiade* de Pergolèse des morceaux déchirants , comme l'air , *Se cerca, se dice* ? Qu'on nous dise donc où sera l'éloquence , si elle n'est pas dans le pathétique ?

Je suppose que le Prince eût dit : *Pergolèse est de tous les Compositeurs celui qui a le mieux possédé l'art de faire passer rapidement & d'imprimer avec force dans l'âme des autres le sentiment profond dont il est pénétré.* N'eût-il pas dit une vérité que l'Europe entière a reconnue , au moins dans le *Stabat* ? Or , cette définition du pathétique , dans l'expression musicale , est précisément celle que M. d'Alembert nous a donnée de l'éloquence : je n'y change pas un seul mot.

Mais le Prince *Balofelski* a donné la

palme de l'éloquence, à *Pergolèse* ; & on la réserve à M. *Gluck*. Il a donné à *Vinci* le titre de *créateur* dans la musique dramatique, il l'a comparé à *Corneille* ; & cette ressemblance & ce titre n'appartiennent qu'à M. *Gluck*. Le Critique n'en fait pas mystère ; il le décide formellement.

M. *Gluck*, dit-il, aura la gloire d'avoir fait en musique ce que *Corneille* a fait en poésie : il a conçu, il a créé la véritable Tragédie lyrique. . . . Son rang est désormais fixé parmi le petit nombre des génies créateurs dans les Arts.

Et qui l'a fixé ce haut rang ? Qui la dispense cette gloire ? Deux ou trois Ecrivains anonymes, qui, dans les Journaux, dans les Gazettes, dans les Feuilles volantes, se répètent l'un l'autre, & se répondent par échos ? Voilà les voix de la renommée.

Les Poèmes d'*Alceste*, d'*Iphigénie* & d'*Orphée*, sont tragiques sans doute, & d'un intérêt plus pressant que ceux d'*Hippolyte*, de *Dardanus* & de *Castor* ; mais est-ce là un nouveau genre ? La musique de M. *Gluck*, soit par la véhémence de la déclamation, soit par la force de l'harmonie, soit par quelques morceaux de chant Italien, est préférable à celle de *Rameau*, quoiqu'on y trouve dans l'accent plus de rudesse & d'âpreté ; mais cette musique Françoisée renforcée, est-elle une création ?

Et entre le monologue de *Dardanus* dans la prison, la scène avec *Iphise*, celles de *Teucer*, au second & au cinquième Acte, la prière de *Thésée* à *Pluton*, dans l'Opera d'*Hippolyte*, le monologue de *Télaïre*, le chœur des Funérailles, celui des Démon, le Tableau des champs élysées, les belles Scènes du quatrième & du cinquième Acte de l'Opéra de *Castor*; entre ces morceaux, dis-je, & les morceaux les plus vantés de l'*Orphée*, de l'*Iphigénie*, & de l'*Alceste* de M. *Gluck*, y a-t-il le même intervalle qu'entre les Tragédies de *Hardi*, & le *Cid*, *Horace* & *Cinna*? Y a-t-il même assez de distance, pour que *Rameau* n'en soit compté pour rien dans la musique théâtrale, & que *Gluck* en soit l'inventeur? Ceci regarde les François; & ils sont juges dans cette partie.

Mais qu'on demande aux Italiens, aux Espagnols, aux Anglois, aux Allemands eux-mêmes, si dans les Opéras de *Métastase* tous les morceaux tragiques n'ont pas été rendus vingt fois, par les Compositeurs, maîtres de M. *Gluck*, avec une expression plus vraie, plus déchirante que la sienne? Il n'y a pas une de ces Nations qui ne déclare avoir entendu cent morceaux pathétiques dont il n'approchera jamais.

Pour les ignorans tout est nouveau; & nous le sommes en musique. Ce qui nous paroît un prodige de l'art, n'est donc peut-

être qu'une chose commune. Rappelons-nous le Rat voyageur, à qui nous ressemblons assez :

Si-tôt qu'il fut hors de sa case,
Que le monde, dit-il, est grand & spacieux !
Voilà les Appennins, & voici le Caucafé.
La moindre taupinée étoit mont à ses yeux.

C'est aux Sçavans, c'est aux Artistes, c'est à la voix publique chez un peuple éclairé, à dire : *un tel est créateur*. Les Géomètres l'ont dit de *Newton*, les Gens de Lettres l'ont dit de *Corneille*, & la Nation l'a répété. Mais qui l'a dit de *M. Gluck* ? Deux ou trois hommes, fort habiles dans toute autre chose sans doute, mais fort neufs encore en musique, & qui, comme moi, n'en ont jamais entendu que sur les Théâtres François & dans les Concerts de Paris.

Voilà pourquoi il seroit à souhaiter que chacun se nommât dans les disputes sur les Arts, afin que le nom déterminât le poids de l'opinion personnelle. A celui qui, comme moi, n'auroit que de l'instinct, il seroit permis d'avoir un sentiment ; mais pour lui-même & pour lui seul. A celui qui, par habitude & par comparaison, auroit un peu plus exercé son oreille & formé son goût, il seroit permis de dire son avis avec un peu plus d'assurance, mais toujours avec modestie. A celui qui auroit

fait quelque progrès dans l'art , & qui , par exemple, en musique, auroit quelques mois de leçons, on tiendrait compte de ses études; & s'il exécutoit , tant bien que mal , un accompagnement de basse , on lui accorderoit le droit de parler , en raison de son savoir faire. A celui qui se croiroit doué par la nature du don de juger de tout sans avoir rien appris, il seroit permis de se féliciter de ce rare présent du Ciel; mais si, dans son enthousiasme , il refusoit de l'âme & de l'intelligence à quiconque auroit le malheur de ne pas admirer ce qu'il admire , ou d'aimer ce qu'il n'aime pas ; si d'une main il vouloit renverser les statues des Artistes les plus célèbres, & de l'autre élever un colosse à la gloire de celui qu'il auroit pris pour son idole ; son nom diroit si ce fanatisme seroit sincère ou simulé. Enfin , à celui qui , versé dans l'art & dans l'étude des modèles , auroit fait son cours de théâtres & recueilli, pour s'éclairer, les suffrages des Nations , on accorderoit plus de confiance , mais jamais le droit de prononcer du ton absolu & tranchant de nos prétendus connoisseurs. Ainsi chacun seroit mis à sa place; & je saurois dans ce moment quel est le degré d'autorité du Critique à qui je répons. Assurément je n'invite personne à imiter *Guillot le Sycophante* ; mais pourquoi ne pas écrire son vrai nom , lorsqu'on n'est pas le Loup berger ?

Le Prince *Belofelski* trouve *Piccini* admirable, sur-tout à exprimer le sens des paroles ; & jusqu'à présent toute l'Europe a été de ce sentiment.

L'anonyme François se distingue, & veut faire voir que toute l'Europe n'y entend rien.

On peut juger, dit-il, par Roland, si M. Piccini a recherché avec tant de soin le mérite qu'on lui attribue. Je ne parle pas de son récitatif ; (quel excès d'indulgence !) Je ne parle pas du caractère trop pastoral de plusieurs Airs qui étoient susceptibles de l'expression la plus héroïque. (Il auroit bien dû les citer !) Si l'on se rappelle, ajoute-t-il, l'Air de Médor, Je la verrai : c'est assez pour ma flamme ; on s'apercevra que dans ce vers, ponctué ainsi par le Poète,

Esclave, heureux de servir tant d'appas.

Le Compositeur, pour conserver la symétrie de sa phrase musicale, a été obligé de mettre un repos après le mot heureux, & de ponctuer ainsi :

Esclave heureux ; de servir tant d'appas.

Ce qui ne fait plus aucun sens.

Le Compositeur n'a point fait de faute : il a écrit en homme intelligent & plein de goût. C'est le Critique qui se trompe, & il en va juger lui-même. Le Compositeur n'a point détaché ces mots, *de servir tant d'appas.*

d'appas. Il a écrit, *Heureux de servir tant d'appas*, de suite & sans aucun repos. Les deux mots qu'il s'est permis de détacher une fois, parce qu'ils forment une idée complete, sont, *esclave heureux*; & j'aurois pu les détacher moi-même, en faisant ainsi le vers :

Esclave heureux, heureux de servir tant d'appas.

Or, ce n'est point là une faute; c'est, en musique, une grâce de style & un nouveau degré de force ajouté à l'expression. Voilà donc une critique évidemment fautive; & cependant les partisans de M. *Gluck* n'ont cessé de la répéter depuis que cet Air de *Roland* a été entendu au Clavecin, & plus de trois mois avant qu'on l'eût chanté sur le théâtre.

Dans l'air d'Angélique, ajoute l'Anonyme :

Oui, je le dois : je suis Reine.

Du doux penchant qui m'entraîne,

Oui, je dois me garantir.

on voit aussi que le second vers,

Du doux penchant qui m'entraîne,

est terminé, comme le premier, par un repos final, ce qui le sépare du vers suivant, & rend les paroles inintelligibles.

La réponse est facile : il n'y a point de
15 Septembre 1778. H

repos final après le second vers ; il suffit d'avoir de l'oreille pour s'appercevoir que l'accent de la voix y est suspendu à la virgule ; & M. Piccini , qui sait ce que c'est qu'un *repos final* en musique , assure qu'il n'y en a point.

Tout le monde a remarqué (c'est le Critique qui poursuit) que dans le monologue de Roland , Ah ! j'attendrai long-temps , le Musicien a peint le calme de la nuit & la sérénité de l'espérance , tandis que le Poëte a voulu exprimer l'impatience d'un Amant forcené , & l'absence de la nuit.

Tout le monde , dirai-je à mon tour , a trouvé ce monologue ravissant & du caractère le plus vrai , le plus sensible , le plus analogue à la situation : témoins les applaudissemens redoublés qui l'interrompent toutes les fois qu'il est chanté. Mais laissons-là ces formules d'assertion & de dispute , & voyons le monologue en lui-même.

Le Musicien a voulu peindre , non pas le calme de la nuit , mais le calme de l'espérance ; non pas l'impatience d'un Amant forcené , car Roland ne l'est pas encore ; mais l'impatience d'un Amant heureux déjà par le pressentiment du bonheur qui lui est promis.

Voyons à présent si l'intention du Poëte a été que ce monologue fût doux & tendre , ou qu'il exprimât , comme dit le Critique , l'impatience d'un Amant forcené.

Le caractère de la Poésie décide celui de la Musique ; & je demande quel est le caractère du monologue de Quinault ? L'on me répondra peut-être que cela dépend de la façon de le déclamer ; & l'on soutiendra que Roland doit dire en amant forcené :

O nuit ! favorisez mes desirs amoureux.

Pressez l'astre du jour de descendre dans l'onde.

Je ne troublerai plus, par mes cris douloureux,

Votre tranquillité profonde.

Le charmant objet de mes vœux

N'attend que vous pour rendre heureux

Le plus fidèle amant du monde.

J'avoue que si Quinault lui-même m'a-voit dit que dans ces vers si doux, il a voulu peindre *l'impatience d'un amant forcené*, je ne l'aurois pas cru. Mais il a dit tout le contraire ; & à qui l'a-t-il dit ? à Lully, au confident de ses pensées, qui travailloit avec lui, sous ses yeux. Ouvrez, Monsieur, la partition de l'ancien Roland ; & à la tête du monologue, qui n'est que tendre & voluptueux, vous trouverez un prélude qui exprime aussi *la sérénité de l'espérance* ; & à la tête du prélude, Lully a écrit ce mot, doux, afin que l'on n'en doutât pas.

A présent, que MM. tels & tels aillent crier dans tout Paris que ce monologue est

un contre-sens d'un bout à l'autre, & que c'est la preuve évidente que M. Piccini est dénué de goût, de talent & d'intelligence. On examine à la rigueur le style d'un Musicien qui a fait un Opéra François avant de savoir le François; on croit y découvrir trois fautes; & il se trouve que les trois fautes sont trois méprises du Critique. Assurément c'est louer un Artiste d'une manière peu commune, que de montrer si clairement l'impuissance de le reprendre: un flatteur n'auroit pas mieux fait.

Comment se fait-il que tant de chefs-d'œuvres, poursuit le Critique, en parlant avec ironie des Opéras Italiens, fassent sur les Italiens mêmes des impressions tellement superficielles & fugitives, qu'après un petit nombre de représentations du plus bel Opera, ce peuple, si sensible aux charmes de la musique, n'éprouve plus que la satiété & l'ennui? Et ce fait supposé, voici la raison qu'il en donne. Dans tous les Arts, ce qui n'a pour objet que d'affecter agréablement les sens, & de n'exercer dans l'âme que des sentimens vagues & superficiels, ne peut produire que des impressions également vagues & superficielles, dont l'effet est bien près de la satiété. Au lieu que les ouvrages d'un effet durable & toujours croissant, sont ceux qui attachent l'esprit par de grandes combinaisons, qui élèvent & agrandissent les

idées, qui, en reproduisant avec vérité tous les mouvemens des passions, excitent dans l'âme des émotions touchantes & profondes, &c. (comme la musique de M. Gluck).

Voilà certainement une savante & belle théorie ; & si l'application en étoit juste, rien ne seroit plus concluant.

Mais qu'en Italie on change d'Opéra tous les ans, & qu'en France on remette au Théâtre les Opéras qui ont réussi, on doit voir clairement que la différence est locale. En Italie c'est le luxe de l'abondance, & à Paris c'est l'économie de la pauvreté. On change d'Opéra comme on change de parure, quand la richesse en donne les moyens ; on use ses spectacles comme on use ses vêtemens, lorsqu'on n'en a pas à choisir.

L'Italie a des Compositeurs en foule : il s'en forme sans cesse de nouveaux dans ses Écoles ; il faut ou les décourager, ou les entendre successivement ; & si on laissoit languir ceux qui s'élèvent, on tariroit bientôt la source & des talens & des plaisirs. La curiosité se joint à cette raison politique, & ce doit être un attrait puissant pour des oreilles sensibles, qu'une musique toujours nouvelle, sur des paroles déjà connues & modifiées de mille manières par le génie des Compositeurs. Cet assaut des talens dans une même lice anime & réveille sans cesse

l'émulation des athlètes & l'intérêt des spectateurs. Ce n'est pas tout.

Il faut pour des oreilles délicates que la musique ait une analogie parfaite avec la voix qui l'exécute : dès qu'on la transpose, on l'altère. Les Musiciens, en composant, adaptent le chant à l'organe auquel le chant est destiné : ils en consultent les moyens, ils en mesurent l'étendue, ils en choisissent les beaux sons. Toutes les voix du même genre n'ont pas le même caractère de flexibilité, de sensibilité ; toutes n'ont pas les mêmes tons, ou ne les ont pas aussi pleins, aussi purs & aussi faciles. Or, la concurrence de vingt théâtres qui se disputent les belles voix, fait que dans aucun lieu elles ne sont deux ans les mêmes. Voilà pourquoi en changeant d'instrumens, on aime à changer de musique ; & on en change à peu de frais : nouvelle cause d'inconstance. Ce n'est pas tout encore.

Toutes les Villes d'Italie ont des théâtres ; mais excepté Naples & Venise, où ils sont ouverts toute l'année, on n'a l'Opéra que trois mois ; & c'est le seul amusement public. On l'a six jours de la semaine ; la Ville entière y assiste tous les jours ; & lorsque le Spectacle cesse, les beaux morceaux qu'on en a recueillis, se chantent dans tous les Concerts ; tout le monde les fait par cœur. Seroit-il étonnant que l'on en fût rassasié ?

semble en rien à la musique *dramatique* de M. *Gluck* : c'est purement de la musique Italienne , adaptée à des paroles françoises ; il y a dix ans que cette musique soutient & enrichit l'un des Théâtres de Paris : on ne s'en lasse point encore. Comment expliquer ce phénomène ? C'est un autre genre , dira-t-on ; mais si ce genre n'*excite dans l'âme que des sentimens vagues & superficiels* , il ne peut produire que des impressions également vagues & superficielles. Que le Critique tâche de se tirer de ce labyrinthe.

En attendant qu'il ait accordé son système avec les faits que je lui oppose , je dirai la vérité simple : c'est qu'en France , comme par-tout ailleurs , on jouit de ce que l'on a. Comme il n'y a point d'école pour les Compositeurs , les bons Compositeurs sont rares. Les bons Poètes le sont moins ; mais ils dédaignent de s'appliquer à un genre difficile & infructueux , qui a fait le tourment de Metastase , & dans lequel Quinault lui-même , l'inimitable Quinault , fut toute sa vie plutôt l'esclave que le compagnon de Lully. Voilà pourquoi , privés de nouveautés , que nous aimerions autant qu'aucun peuple du monde , nous nous accommodons à notre indigence , & tristement fidèles , nous tâchons d'être encore sensibles à nos vieux plaisirs. Heureusement nous n'a-

H v

effets *durables* de la musique de Lully, de Campra, de Destouche, de Mondonville, & sur-tout de Rameau. On ne se lassoit point, il y a quarante ans, de revoir les Talens Lyriques, les Indes Galantes, Pigmalion & Castor. Ces deux derniers Opéras sur-tout revenoient sans cesse au théâtre. Il n'y a personne de mon âge qui ne les ait entendus cent fois, & on ne s'en dégoûtoit jamais.

Les admirateurs de M. Gluck, qui étoient alors les admirateurs de Mondonville & de Rameau, & qui écrivoient des feuilles pour exalter l'excellence de leur musique, auroient donc pu dire en faveur de Rameau & de Mondonville, précisément la même chose qu'ils disent en faveur de Gluck: *Les Italiens échangent tous les ans de musique; les François aiment à revoir l'Opéra qu'ils ont applaudi; la musique Italienne est donc une production superficielle du talent, & la musique Française porte seule le caractère du génie.* Les enthousiastes de Mondonville seroient-ils devenus infailibles depuis qu'ils se sont déclarés les enthousiastes de M. Gluck? Mais, pour les mettre plus à leur aise, oublions le passé, & raisonnons sur le présent.

La musique de la Colonie, celle de la Bonne-Fille, celle de l'Ami de la Maison, de Zémire & Azor, de Sylvain, ne res-

semble en rien à la musique *dramatique* de M. *Gluck* : c'est purement de la musique Italienne , adaptée à des paroles françoises ; il y a dix ans que cette musique soutient & enrichit l'un des Théâtres de Paris : on ne s'en/ lasse point encore. Comment expliquer ce phénomène ? C'est un autre genre , dira-t-on ; mais si ce genre n'*excite dans l'âme que des sentimens vagues & superficiels* , il ne peut produire que des impressions également vagues & superficielles. Que le Critique tâche de se tirer de ce labyrinthe.

En attendant qu'il ait accordé son système avec les faits que je lui oppose , je dirai la vérité simple : c'est qu'en France , comme par-tout ailleurs , on jouit de ce que l'on a. Comme il n'y a point d'école pour les Compositeurs , les bons Compositeurs sont rares. Les bons Poètes le sont moins ; mais ils dédaignent de s'appliquer à un genre difficile & infructueux , qui a fait le tourment de Metastase , & dans lequel Quinault lui-même , l'inimitable Quinault , fut toute sa vie plutôt l'esclave que le compagnon de Lully. Voilà pourquoi , privés de nouveautés , que nous aimerions autant qu'aucun peuple du monde , nous nous accommodons à notre indigence , & tristement fidèles , nous tâchons d'être encore sensibles à nos vieux plaisirs. Heureusement nous n'a-

H v

vous pas l'oreille aussi sévère que les Italiens sur l'analogie de la musique avec la voix qui l'exécute ; & jusqu'à présent le chant François n'a pas eu de ces difficultés , de ces nuances délicates , qui demandent précisément telle étendue , ou telle qualité de voix. Heureusement encore le plaisir du Spectacle ne doit pas s'user à Paris , comme dans les Villes d'Italie : la continuité des dissipations , la diversité des théâtres , la multitude des spectateurs , font que chacun , dans la nouveauté d'un Opéra , ne le voit ni de suite , ni assez souvent pour en être rassasié. On ne le donne guère que deux fois la semaine ; ce qu'on appelle le public , s'y succède & s'y renouvelle ; & , lorsqu'on y revient , le souvenir en est presque effacé. Si au contraire on le voit trop souvent , on s'en dégoûte comme par tout ailleurs. Ainsi l'*Orphée* , l'un de ces ouvrages qu'on ne doit jamais se lasser de voir , ne laisse pas d'être réduit à des recettes de quatre ou cinq cens livres ; & on ne l'en estime pas moins.

Qu'il vienne un temps où notre goût perfectionné , soit difficile en fait de musique , comme il l'est en fait de parure , où le génie des Poètes & des Musiciens soit aussi fertile que l'industrie des fabricans , nous aurons tous les ans des Opéras nouveaux comme de nouvelles étoffes ; & ceux

de M. Gluck, comme ceux de Lully, de Campra, de Rameau, de Mondonville, &c., seront oubliés à leur tour.

Prenons l'inverse, & supposons que la source de la bonne musique tarisse un jour en Italie. N'arrivera-t-il pas tout naturellement que les entrepreneurs puiseront dans leur magasin, & feront revivre successivement les anciens Opéras, qu'en formeront des pastiches? L'inconstance des Italiens & la constance des François ne tiennent donc pas aux deux genres de leur musique. Et de bonne foi peut-on dire, espère-t-on persuader que par amour pour la musique de M. Gluck, les François la préfèrent à des nouveautés qu'ils n'ont pas? Ne sembleroit-il pas qu'on ne cesse d'y aller en foule, & qu'on ne veut rien de nouveau qui ne soit de la même main? Voilà pourtant ce qui résulte de la distinction imaginée par l'anonyme, entre les beautés durables des Opéras de M. Gluck & les beautés fragiles de la musique Italienne & de l'Opéra de Roland.

Roland, l'un des plus foibles Opéras de Quinault, a eu le plus grand succès; il l'a eu malgré les efforts de la plus indécente cabale; il l'a eu malgré les soins qu'on a pris de le dépriser six mois d'avance, dans les Cafés, dans les Journaux, dans les Gazettes.

H vj

Roland a attiré pendant deux mois la plus grande affluence , à travers les dissipations & les fatigues du Carnaval , qui font tant de tort au Spectacle , & en concurrence avec la capitation des Acteurs , plus nuisible encore à l'ouvrage dont elle croise le succès. Roland est déjà su par cœur de tout ce qui chante à Paris ; il est sur tous les Clavebins l'étude de notre jeunesse , & au Théâtre il n'a cessé d'être applaudi d'un bout à l'autre toutes les fois qu'on l'a donné. Qu'importe , après cela , si à la rentrée du Spectacle , l'impatience de jouir des premiers beaux jours du printemps , l'attrait de la campagne & de la promenade , & d'autres circonstances accidentelles (que je passerai sous silence pour ne désobliger personne) ont fait baisser la recette de la reprise de Roland ?

Quel est l'ouvrage qui depuis Pâques s'est soutenu à ce Théâtre ? *Armide* , *Alceste* , *Orphée* s'y sont traînés languissamment l'un après l'autre. *Iphigénie* , l'un de nos plus beaux Opéras , parce qu'il est formé des débris de la plus belle de nos Tragédies , *Iphigénie* dont la pantomime feroit seule un spectacle intéressant & magnifique , a été délaissée ; il a fallu la retirer. Roland qui , après seize représentations pleines , n'avoit plus l'attrait de la nouveauté , a produit des recettes bonnes pour la saison , mais peu

considérables : on l'a réservé pour l'hiver ; & il sera long-temps , quoiqu'on en dise , une des ressources du Théâtre lyrique.

Au surplus , est-ce par l'état momentané de la recette d'une saison , qu'on doit juger du succès plus ou moins durable d'un genre qui vient de s'établir ? Et quand même un peuple , accoutumé à une musique dont la force consistoit dans le bruit , & l'expression dans les cris , auroit été moins sensible à l'harmonie lucide & pure , à la mélodie naturelle & touchante de la musique Italienne , en feroit-elle moins la musique par excellence , de l'aveu de toute l'Europe ? L'habitude , le préjugé , le mauvais goût , dès long-temps établis , cèdent-ils donc si aisément la place ? Un parti nombreux & puissant que s'étoit fait la musique Allemande , & qui tenoit au moins par vanité à l'objet de son enthousiasme , devoit-il être tout-à-coup dissuadé ou dissipé ? Ne devoit-il pas même redoubler de chaleur & d'obstination dans ce moment de crise ? Et au milieu de tant d'obstacles , n'est-il pas étonnant que cette musique nouvelle , qu'on déclaroit si hautement indigne d'occuper le Théâtre héroïque , s'y soit établie en un jour ? Le public sage & impartial , qui ne demande que du plaisir , l'a accueillie avec transport & comme naturalisée. C'en est

assez : le temps fera le reste. Ce sera lorsque plusieurs ouvrages du même genre auront habitué nos oreilles aux charmes de cette musique, c'est alors qu'on verra si elle a sur nous les mêmes droits que sur le reste de l'Europe, qu'elle enchante depuis un siècle, & qui ne paroît pas encore disposée à lui préférer la Musique de M. Gluck.

On a voulu nous faire croire que les Italiens eux-mêmes étoient rassasiés, excédés, ennuyés de leur musique ; & parmi ceux qui l'avoient proscrite, on a cité le Père Martini. J'ai cru devoir le citer à mon tour ; & l'on a vu s'il avoit jamais entendu exclure du Théâtre la musique Italienne, & y substituer la musique Allemande. Mais comment le concilier avec lui-même ? Comme l'on concilie la colère & la tendresse d'un père qui veut bien châtier son enfant lorsqu'il donne dans des écarts, mais qui ne veut pas le bannir.

Le chant Italien, trop brillanté, trop maniéré, déplaît au Père Martini : il nous déplaît de même. Il blâme les Compositeurs modernes d'avoir trop adhéré aux fantaisies des chanteurs, & félicite M. Gluck de n'avoir pas eu cette complaisance, & il a bien raison. Mais comme tout n'est pas maniéré, brillanté dans la musique Italienne, & qu'elle a des beautés sans nombre du genre le plus simple & le plus sublime, il ne

les confond pas avec les faux brillans ; & il demande en même-temps qu'on la corrige & qu'on la préfère à toutes les musiques du monde. On va le voir dans cette même lettre qu'il a écrite à un zéléteur passionné de M. Gluck , & qu'on nous a tant-annoncée comme un arrêt foudroyant pour la musique Italienne.

« Dans le temps passé , dit le Père Martini , on n'avoit pas la même complaisance pour les chanteurs. *Vinci* , *Bononcini* , *Scarlatti* , *Marcello* , *Porpora* , étoient parvenus , sur-tout dans leur récitatif d'une expression vive & forte , par la seule énergie de la modulation , à exciter des émotions extraordinaires , jusques à faire palpiter les auditeurs , & à leur arracher des larmes ».

Voilà d'abord , selon le Père Martini , la musique tragique inventée & florissante en Italie , fort long-temps avant M. *Gluck*.

« Si de nos jours , ajoute-t-il , on réunissoit ce mérite de la musique vocale , avec la vivacité de la musique instrumentale moderne , ô le bel ensemble que cela feroit ! & quel plaisir il en résulteroit pour les auditeurs » !

Ce souhait du bon Père n'étoit donc pas encore rempli le 17 Février 1777 , quoique M. Gluck eût déjà composé ses chefs-d'œuvre : l'homme que demandoit le Père

Martini, pour *procurer à la musique Italienne tous les avantages qu'avoit celle des Grecs*, n'étoit donc pas encore trouvé, quoique l'un de nos oracles eût annoncé son avènement.

Écoutons à présent le Père Martini parlant du caractère essentiel & distinctif de la musique Italienne, de cette musique qu'il avoit procrée, s'il eût fallu en croire les partisans de M. Gluck.

« Parmi les avantages de notre musique
 » Italienne, il y a *trois qualités qui la distinguent particulièrement* ; savoir, la *mélodie*, l'*harmonie* & les *modulations*. La
 » *mélodie* Italienne de nos jours est plus
 » *insinuante* & plus propre que la *Françoise*
 » à émouvoir les passions, parce que celle-
 » ci conserve en grande partie le *style* & le
 » goût de la *mélodie* qui étoit en usage, il
 » y a plus de cent ans, en Italie. Et en
 » effet, comment se sont rendus si fameux
 » les deux grands Compositeurs & Maîtres
 » Saxons, je veux dire *George-Frédéric*
 » *Handel* & *Jean-Adolphe Hasse*, si ce n'est
 » après avoir tous les deux *épuré leur style*
 » *en Italie*, & l'avoir *accommodé au génie*
 » *Italien* ? (Avis à M. Gluck). On fait la
 » réputation que le premier s'est acquise
 » dans les Opéras qu'il a composés à Rome,
 » à Florence & à Naples, après s'être formé
 » le goût en Italie. On connoît aussi le suc-

» cès qu'ont eu le grand nombre d'ouvrages
 » composés par le second , pour les diffé-
 » rens Théâtres d'Italie , depuis qu'il fut allé
 » à Naples & qu'il se fut perfectionné à
 » l'école du célèbre Alexandre *Scarlatti* ».

Voilà deux Compositeurs Allemands ,
 fort différens de M. *Gluck*, loués par le Père
 Martini, pour avoir pris en Italie le style & le
 goût Italien , & cela dans la lettre écrite au
 grand Ami de M. *Gluck*.

« Permettez-moi , Monsieur , lui dit-il
 » encore , de vous exposer une difficulté
 » qui me roule depuis long-temps dans
 » l'esprit , & qui , relativement à ce qui se
 » fait de nos jours , mérite une très-sérieuse
 » réflexion. Je veux parler de l'usage im-
 » modéré des dissonnances. . . . Je pense
 » que les dissonnances sont & ont dû tou-
 » jours être rudes & déplaisantes à l'oreille,
 » parce que de leur nature elles sont dis-
 » cordantes ; & que de notre temps elles
 » aient changé de nature & soient devenues
 » agréables , je ne puis me le persuader.
 » Les dissonnances ne sont bonnes qu'à ex-
 » primer les sentimens les plus amers , &
 » les mouvemens de l'âme les plus violens
 » & les plus douloureux. Comment donc se
 » fait il , que pour exprimer les affections
 » de l'âme les plus délicates & les plus
 » tendres , on emploie dissonnances sur dis-
 » sonnances ? Ce scrupule n'a jamais cessé

» de m'affliger , & je le sou mets à la sagesse
» de votre jugement profond ».

C'est ainsi que le Père Martini prend congé de l'admirateur de M. Gluck ; & le bon Père a dit lui-même à M. le Comte Marcelli, que cet article sur les dissonnances n'étoit rien moins que favorable au Compositeur Allemand. Le compliment qu'il lui a fait dans une visite qu'il en a reçue , ni les éloges qu'il lui donne , en répondant à l'un de ses Amis , ne devoient donc pas être pris à la lettre , & en les citant , il n'auroit pas fallu dissimuler ce qui les réduisoit à leur juste valeur.

Voilà , Monsieur , une lettre bien longue ; mais il faut plus de temps pour démêler un sophisme que pour le faire ; & lorsqu'on n'a pas le droit d'être tranchant , on ne peut guère être laconique. Si l'on m'en croit , nous laisserons désormais les deux genres de musique se disputer la faveur du public , qui seul en doit être l'arbitre & le juste appréciateur.

J'ai l'honneur d'être , &c.



G R A V U R E.

A GAR renvoyée par Abraham; dédiée à MONSIEUR. Estampe de 28 pouces de hauteur sur 15 pouces de largeur, gravée d'après un tableau de Vandyck, par M. Porporati, Garde des Dessins de S. M. le Roi de Sardaigne, Membre des Académies Royales de Paris & de Turin.

La composition du sujet est sage, les têtes sont d'un beau caractère, & la gravure, qui est d'une manière large & simple, nous paroît avoir conservé, autant qu'il est possible, les beautés du tableau. Nous croyons cette Estampe faite pour ajouter encore à la réputation déjà très-distinguée de M. Porporati. Le prix est de 16 livres. Elle se vend chez M. Séchy, Place Dauphine.

L E T T R E à M. DE LA HARPE.

De Rochefort, ce 16 Aout 1778.

IL est juste, Monsieur, de démontrer la fausseté de tous les bruits répandus dans plusieurs Feuilles périodiques, & particulièrement dans le Courier de l'Europe, au sujet de M. de la Cardonie, Commandant le Vaisseau *le Diadème*. Sensible au malheur d'un brave Militaire, victime de la plus noire calomnie, c'est à ce titre que je vous adresse la note suivante.

On convient généralement que M. de la Cardonie n'a pu voir les signaux; il n'y a point eu de Conseil de guerre, ce qui prouve assez que sa conduite étoit irréprochable dans l'affaire de notre Escadre. La réponse que M. le Duc de Chartres lui a faite

lors de son départ pour Paris , dément toutes celles qu'on lui attribuoit , & qui ne partoient que de personnes intéressées à les répandre. M. de la Cardonie est sorti avec son Vaisseau , & l'on ne doute pas qu'il ne réponde à l'idée qu'on a toujours eue de ses talens & de sa bravoure.

J'espère , Monsieur , que ce que je viens de dire suffira pour détromper les personnes qui s'étoient laissées prévenir , & qu'elles reconnoîtront aisément la source de tous les bruits qui ont couru dans une cabale ennemie du vrai mérite.

J'espère aussi que vous ne refuserez pas une place dans votre Journal , que l'honnêteté & l'impartialité ont toujours caractérisé , à ce peu de mots dictés par la vérité & la justice.

J'ai l'honneur d'être , Monsieur , avec toute l'estime qui vous est due , votre très-humble & très-obéissant serviteur ,

Le Chevalier de *** Officier de la Marine.

P. S. Je crois , Monsieur , qu'il est bon d'avertir ici , que tout ce qui regarde la Marine dans le *Courier de l'Europe* , n'est qu'un tissu de mensonges & d'absurdités *.

On y lit que les Commandants *du Conquérant* & *du Solitaire* avoient refusé de sortir avec M. de la Cardonie ; il n'y a pas-là un mot de vrai. Nous som-

* N. B. Nous pouvons ajouter que cette feuille , qui n'a d'autre avantage que de donner la traduction des Papiers Anglois , est ; d'ailleurs , un répertoire ouvert à toutes les haines cachées qui le remplissent de diffamations anonymes , facilement adoptées par le Rédacteur , qui n'est pas fâché de pouvoir donner impunément cet attrait à la malignité publique. Il n'y a pas de semaine où quelqu'un n'ait à s'en plaindre ; & tel est l'abus de toutes les feuilles de cette nature , dont les Auteurs ne sont soumis à aucune discipline.

mes dans le cas de prouver qu'il n'y a rien de plus faux. D'ailleurs ces deux Officiers pensent trop bien pour avoir tenu un propos aussi imprudent. Il est donc bien singulier qu'un Gazetier le leur prête dans des Papiers publics , sans citer aucune preuve de ce qu'il avance.

Autre absurdité : il dit que M. du Paty , commandant une Frégate , a été cassé & enfermé au Château de Pierre-Encise , pour n'avoir pas voulu recevoir à son bord des Auxiliaires. Il est faux que M. du Paty commande une Frégate ; à quoi donc se réduit ce fait !

Je crois qu'il seroit fort intéressant de connoître les sources où ce Gazetier puise des mensonges aussi avérés , & qui ne pourroient que faire tort aux personnes les plus estimées , si l'expérience n'avoit appris à se méfier de tous les faits rapportés dans ces Feuilles où la vérité est toujours sacrifiée à une foule d'intérêts particuliers.

A U M Ê M E.

M O N S I E U R ,

J'ai lu dernièrement dans votre *Mercur* un article qui y est inséré , concernant une découverte mise sous mon nom , qui ne lui appartient nullement. C'est l'invention d'une rame qui a mérité à M. le Baron de Bissy un encouragement de la part de la Société libre d'Émulation. Je vous prie de le faire réformer , & d'en insérer une note dans votre prochain *Mercur*. Restituez donc au nom de l'Inventeur cette découverte que l'expérience de la mer lui a sans doute inspirée. Pour moi , qui ne me pique pas d'invention , mais qui aime à les admirer dans

autrui, je ne voudrois pas paroître m'affimiler au-
Geay de la Fable.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Le Vicomte DE BUISSEY,
Chevalier de S. Louis.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

PROSPÉCTUS. Essai sur l'histoire générale des Tribunaux des peuples tant anciens que modernes, ou Dictionnaire historique & judiciaire, contenant les Anecdotes piquantes & les Jugemens fameux des Tribunaux de tous les temps & de toutes les Nations ; par M. des Essarts, Avocat, Membre de plusieurs Académies.

L'Ouvrage sera composé de six volumes in-8°. Il sera imprimé avec des caractères neufs & sur de très-beau papier : chaque volume, qui contiendra plus de 400 pages, sera vendu 4 livres.

On pourra s'adresser à l'Auteur, rue de Verneuil, la troisième porte cochère avant la rue de Poitiers, ou aux Libraires suivans : Durand neveu, rue Galande ; Nyon aîné, rue Saint Jean-de-Beauvais, & Mérimot jeune, quai des Augustins.

Nous rendrons compte incessamment du premier volume de cet Ouvrage, aussi curieux qu'intéressant.

*Lettre de M. T. ** à M. le Baron de Servièrre, Officier au Régiment d'Orléans, &c. en réponse à ses Observations sur les Thermomètres ; broch. in-8°.*

Histoire des vers qui s'engendrent dans le biscuit qu'on embarque sur les vaisseaux, avec des moyens pour l'en garantir. Par M. J. B. X. Joyeuse, l'aîné, ancien Commissaire de la Marine. A Avignon, chez

Jean Aubert, Imprimeur-Libraire ; & se vend chez Durand, Libraire, rue Galande, 1 h. 4 f.

Eloge de Pierre Pithou, célèbre Jurisconsulte du seizième siècle ; Auteur du Recueil des Libertés de l'Eglise Gallicane, sous le règne des Rois Henri II, François II, Charles IX, Henri III & Henri IV. lu le 20 Décembre 1777, dans une assemblée d'Avocats, par M. l'Abbé Briquet de Lavaux, Avocat au Parlement. Prix 3 l. broché. A Amsterdam, & se trouve à Paris chez l'Auteur, rue du Cimetière Saint André-des-Arts, en face de l'ancien Collège de Boissy.

Les Pensées de J. J. Rousseau, Citoyen de Genève. A Amsterdam. Prix 5 l. broché, & 6 liv. relié. A Paris, chez Saugrain, Libraire, quai des Augustins.

Oraison Funèbre d'Éminentissime & Révérendissime Seigneur Charles-Antoine de la Roche-Aimon, Archevêque Duc de Rheims, Légat né du St Siège, Primat de la Gaule-Belgique, Cardinal de la Sainte Eglise Romaine, premier Pair & grand Aumônier de France, Ministre de la Feuille des Bénéfices, Abbé Commendataire des Abbayes de Saint-Germain-des-Prés & de la Sainte-Trinité de Fécamp ; prononcé dans l'Eglise de Rheims, le premier Avril 1778, par Messire Pierre-Joseph Perriau, Evêque de Tricomie. A Rheims, chez P. N. A. Picard, Imprimeur de l'Université, Parvis Notre-Dame.

La France Ecclésiastique pour l'année 1778, contenant la Cour de Rome, les Archevêques & Evêques du Royaume, leurs Vicaires-Généraux, leurs Officiaux, les dignités & Chanoines des Eglises Cathédrales, les Abbayes-Commendataires & Réguliè-

res, les Prieurés d'hommes & de filles à nomination Royale, le Clergé de Paris & celui de la Cour; quatrième édition dédiée à MM. les Agents-Généraux du Clergé de France, 3 l. broché, & 3 l. 10 s. franc de port pour tout le Royaume. A Paris, chez l'Auteur, rue Saint-André-des-Arts, vis-à-vis celle Gît-le-Cœur.

Vénérerie Normande, ou l'Ecole de la chasse aux chiens courans pour le lièvre, le chevreuil, le cerf, le daim, le sanglier, le loup, le renard & la loutre, avec les tons de chasse, accompagnés chacun d'une explication sur l'occasion & les circonstances où ils doivent être sonnés, & un Traité des remèdes, un Traité sur le droit de suite, & un Dictionnaire des termes de chasse, &c. par M. le Verrier de la Courterie, Ecuyer, Seigneur d'Amigny, les Aulnets, &c. A Amsterdam; & se trouve à Rouen, chez Laurent Dumefnil, Imprimeur-Libraire, rue de l'Ecurcuil; & à Paris, chez Durand neveu.

Abrégé de l'exposé des droits de la Maison Electorale Palatine en général, & en particulier de ceux de S. A. S. Monseigneur le Duc Régnant des Deux-Ponts, connu plus-proche Agnat & successeur présomptif de l'Electorat, sur les Etats de Maximilien-Joseph, Electeur de Bavière, dernier Prince de la branche Guillelmine, mort le 30 Décembre 1777, traduit de l'Allemand. Aux Deux-Ponts, de l'Imprimerie Ducale.

Promenade de Seaux-Penthièvre, de ses dépendances & de ses environs, avec une description de tout ce qu'il y a de remarquable dans chaque Village de la dépendance de Seaux, & dans quelques-uns des environs. A Amsterdam; & se trouve à Paris, chez P. Fr. Gueffier, Imprimeur-Libraire, au bas de la rue de la Harpe.

Voyez la suite des Annonces sur la couverture.

JOURNAL

JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 7 Juillet.

ON a reçu successivement le 2 & le 3 de ce mois deux exprès du Capitan-Bacha; ils nous ont appris que le 25 du mois dernier, il étoit arrivé à Sinope avec toute sa flotte, à l'exception d'un vaisseau de 74 canons qui n'a pu le suivre, & qui est rentré dans le canal pour réparer quelques dommages. Les troupes rassemblées à Sinope & destinées à diverses expéditions dans la Crimée & dans le Kuban, commençoient à s'embarquer au départ du dernier courrier. Le Capitan-Bacha avoit reçu des nouvelles de la Péninsule où la Porte a toujours un parti qui ne demande que d'être soutenu, & qui a remporté dernièrement un avantage considérable dans le Kuban, & a chassé de Taman tous les Tartares qui tenoient pour Sahin Guéray. On se propose de le seconder plus efficacement qu'on ne l'a fait jusqu'à présent, & une petite flotte n'attend que le vent favorable pour aller renforcer le Capitan-Bacha; elle est composée du vaisseau de 74 canons resté en arrière, de 2 frégates de 40 chacune, de 6 chébecs de 12 à 16, & de 20 bâtimens de transport chargés de vivres & de munitions de guerre. La peste continue ses ravages sur la flotte; & nous apprenons que l'Officier qui commande sous les ordres du Capitan-Bacha, en a été la victime.

15 Septembre 1778.

I

La Crimée ne sera pas le seul théâtre des hostilités ; on voit passer journellement par cette Capitale des corps de cavalerie & d'infanterie qui se rendent à Isaccia & à Ismaël : les chemins depuis cette ville jusqu'à Russug sont couverts de nos soldats qui s'avancent du côté de Bender & de l'embouchure du Danube : on ne porte pas à moins de 300 mille hommes les troupes rassemblées sur nos frontières. Elles laissent par-tout sur leur passage des marques de leur barbarie que leurs chefs ne peuvent réprimer. On mande de Russug que trois compagnies se sont soulevées contre leur commandant qu'elles ont massacré & coupé en morceaux ; après cet acte d'atrocité, elles se sont divisées en plusieurs bandes & infestent les chemins. Comme la peste est parmi ces brigands, ils la portent par-tout où ils s'étendent.

» Depuis la mort d'Abdulah, Bacha, écrit-on de Bagdad, deux partis d'environ 5000 hommes prétendent gouverner cette ville jusqu'à l'arrivée de Hussein, Bacha de Moussol & de Kerkout, nommé pour remplacer ce Visir ; l'un s'est emparé de la citadelle, l'autre de la ville ; après quelques bombes, quelques coups de canon tirés de part & d'autre, & divers combats, chaque parti est convenu de rester tranquille jusqu'à ce que Hussein, Bacha, soit arrivé. Bassora est toujours au pouvoir des Persans. Cette ville autrefois florissante, désolée par des maladies contagieuses & par un long siège, n'offre plus aujourd'hui qu'un amas confus de masures & de décombres, entouré de marais fangeux & d'eaux croupissantes ».

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 31 Juillet.

LE 29 de ce mois l'Impératrice s'est rendue en iache de Péterhoff à l'escadre qui croise entre Cronstadt & Kresna-Gorka. Cette escadre composée de 4 vais-

seaux de guerre & de 3 frégates, est sous les ordres du Vice-Amiral Barfch ; elle fit plusieurs évolutions en présence de S. M. I. qui en parut très-satisfaite ; le soir elle retourna à Péterhoff.

On n'a point déclaré la nouvelle grossesse de la Grande-Duchesse ; mais l'Empire est persuadé qu'elle est réelle : on assure qu'elle est entrée dans le troisième mois.

La consommation des eaux-de-vie est immense dans le nord ; c'est la boisson favorite des peuples septentrionaux ; l'habitude & peut-être le climat en ont fait un des objets de première nécessité. Cette liqueur est une partie importante de notre commerce intérieur, & des revenus de la Couronne. » On distingue ici trois espèces d'eau-de-vie, celle de grains, celle de Dantzick & celle de France & d'Espagne ; le peuple ne fait usage que de la première : tous les propriétaires ont droit de distiller ; mais ils ne peuvent vendre eux-mêmes leurs eaux-de-vie parce que la Couronne s'en est réservé le privilège exclusif. La consommation annuelle de cette première sorte de liqueur dans l'Empire monte à 12 millions de vedros, le vedro contient 13 pintes de Paris ; la Couronne devoit gagner sur cette partie seule 24 millions de roubles, soustraction faite de ce qu'elle paye pour l'achat ; & elle n'en gagne que 5, savoir, 3 provenant du département de Pétersbourg & de Moscou, & 2 de la Sibérie & des autres Provinces. Un homme au fait de nos Finances attribue cette différence aux fraudes des fermiers ; & il en remarque quelques-unes. Le peuple ne fait aucun usage de l'eau-de-vie de Dantzick ; ce sont les étrangers & la noblesse qui la consomment ainsi que celle de France & d'Espagne, qui est préférée. Le prix du bail de la ferme de cette dernière qui a expiré en 1774 montoit à 116 mille roubles par an, & les fermiers en gagnaient 760 mille. Leur privilège ne leur permettoit d'en faire venir que 10,000 ancras par an ; au lieu

d'eau-de-vie , ils faisoient venir de l'esprit-de-vin ; avec lequel ils composoient le double de la première liqueur. Non contents de ce gain , ils engageoient des négocians à en faire venir , & les droits d'entrée qu'ils percevoient sur ces importations ont monté souvent à 200 mille roubles «,

D A N E M A R C K.

De COPENHAGUE, le 10 Août.

LA permission que le Roi a accordée depuis peu à 9 Officiers de sa marine d'aller servir sur l'escadre Française en qualité de volontaires , a excité , dit-on , quelques plaintes de la part de l'Ambassadeur d'Angleterre. S. M. , par une suite du système impartial qu'elle a adopté , a bien voulu , sur la réquisition de la Cour de Londres , permettre à quelques autres de ses Officiers du même corps , d'aller servir de même sur la flotte Angloise.

Quelques vaisseaux arrivés des Indes occidentales nous ont appris que la frégate le *Christiansbourg* de la Compagnie Royale de Guinée , y a mouillé le 24 Mai dernier ; mais que le Capitaine de ce bâtiment est mort sur la côte d'Afrique où il avoit touché avant de se rendre aux Indes occidentales.

P O L O G N E.

De VARSOVIE, le 10 Août.

LES séances du Conseil-Permanent sont très-fréquentes & très-longues depuis qu'il les a reprises ; les dernières n'ont pas duré moins de 5 à 6 heures , les affaires intérieures & celles du dehors deviennent tous les jours plus intéressantes sur l'objet de ses délibérations. Les fraudes qu'on a découvertes dans le change ont donné lieu à une loi qu'on présentera à la

Diète prochaine. On se proposoit aussi de rétablir les mines d'Olkas; mais l'exécution de ce projet entraîneroit des dépenses considérables, qu'il est impossible de faire dans un moment où la République a besoin de tous ses fonds. Les armées nombreuses qui sont répandues sur nos frontières exigent notre attention, & nous font sentir la nécessité d'augmenter nos troupes; cet objet sera sans doute le premier qu'on mettra sous les yeux de la Diète. La guerre allumée entre l'Empereur & le Roi de Prusse, celle qui doit éclater bientôt entre la Russie & la Porte, & qui paroît à présent décidée, peuvent avoir des effets funestes pour nous, même sans y prendre part, & nous ne devons négliger aucune précaution pour nous mettre à l'abri de toute entreprise étrangère.

Le corps de troupes que le Prince de Reppin rassemble près du Dniester sera, dit-on, de 30 à 40,000 hommes. On assure que le Lieutenant-Général d'Igelstrom est nommé pour commander sous lui. Beaucoup de Seigneurs Polonois entrent au service de la Russie; on nomme principalement parmi eux, le Staroste de Samogitie, le Comte de Solohub & le Prince Joseph Lubormirski, il y en a aussi plusieurs qui passent à celui du Roi de Prusse, qui a des agens chargés de lever ici des recrues, & qui enrôlent un grand nombre d'hommes. Le Ministre à la Cour de Vienne en a porté des plaintes au Roi & à la République, & exige qu'on renvoye au plutôt les enrôleurs Prussiens; on ignore encore ce qui lui a été répondu. Par une clause expresse du traité de cession, il a été stipulé qu'aucune des Puissances contractantes ne pourra faire recruter sur les terres de l'autre.

Le Prince Sulkowski est de retour de la Grande-Pologne: on dit qu'il a été voir l'Ambassadeur Russe à Nieporow, terre à cinq lieues de cette Capitale, qui appartient au Prince de Radziwill, Palatin de Wilna. Ce Prince au moment où la Diète s'assemblera ici, doit se rendre en Lithuanie.

A L L E M A G N E.

De Vienne, le 15 Août.

Les perquisitions que M. le Chancelier , Prince de Kaunitz Riethberg , a fait faire pour retrouver la malle du Courier ordinaire de Constantinople , du 17 Juillet , n'ont produit encore aucun effet ; on croit que les brigands qui ont commis ce crime font partie des troupes Asiatiques , qui sont en marche pour Choczim , & qui se sont rendus aussi coupables du meurtre de leur propre Bacha. On dit qu'il se trouve , parmi ces scélérats , un grand nombre de Moldaves , qui ont commis pareillement beaucoup de dégats , depuis Bender , jusques sur les frontières de la Transilvanie.

On redouble d'activité & de précautions sur toutes nos frontières , pour faire subir la plus rigoureuse quarantaine à tout ce qui vient de la Turquie. Les lettres de Trieste nous ont donné des allarmes , qui rendent ces précautions indispensables ; s'il faut les en croire , la peste fait toujours de grands ravages dans Constantinople ; elle s'est aussi manifestée dans quelques districts de la Natolie & de la Romélie , & presque tous les bâtimens Vénitiens & Ragusiens qui se trouvent dans le Levant , en sont infectés.

Les prières extraordinaires pour le succès de nos armes devant être continuées , une fois par mois , pendant la guerre , elles ont eu lieu , le 9 de ce mois , dans la Cathédrale de Saint-Etienne ; elles se feront successivement le 6 Septembre , le 4 Octobre , le 8 Novembre & le 6 Décembre.

L'entrée du Prince Henri en Bohême a fait ici beaucoup de sensation ; on a voulu faire un crime au Général Major de Vins de l'échec qu'il a essuyé près de Gabel , où il avoit été envoyé avec un détachement pour s'opposer , autant qu'il étoit possible , aux

progrès ultérieurs des Prussiens & des Saxons. Cet Officier dont le zèle & les talens militaires sont connus, s'est pleinement justifié. On dit aujourd'hui que la perte qu'il a essuyée doit être attribuée d'un côté à un Major qui avoit été détaché en avant, & qui avoit été fait prisonnier de guerre ; & de l'autre à la trahison des paysans. L'Empereur voulant examiner cette affaire à fond, a voulu ravoir ce Major, & a offert en échange un Colonel des Gardes Saxonnnes ; mais les Prussiens ont refusé d'y consentir. On est instruit qu'un bataillon de Gaisrugg, un de Caprara, un de Kinski & un de Croates, ainsi que deux divisions de Chevaux-Légers, qui occupoient un bois sur la route que tenoit la première colonne ennemie, ont beaucoup souffert après s'être long-tems & bien défendus. On avoit d'abord évalué notre perte à plus de 2000 hommes ; mais il a paru qu'elle ne montoit qu'à 1000 ou 1200, parmi lesquels se trouvent plusieurs Officiers de l'Etat-Major ; en attendant le mémoire que la Cour annonce depuis quelque tems, elle a fait publier l'article suivant dans la Gazette d'aujourd'hui.

» Il a été fait mention dans ces feuilles, tant du manifeste que la Cour de Berlin a fait publier au commencement de Juillet dernier, lors de la nouvelle invasion en Bohême, sous le titre d'*Exposé des Motifs, qui ont engagé S. M. Prussienne à s'opposer au démembrement de la Bavière, que de la Déclaration du même Monarque aux hauts Co-Etats du Saint-Empire*, datée du 3 Juillet. Tous ceux qui ont lu, avec quelqu'attention, certains Ouvrages d'Auteurs particuliers, qui sont successivement sortis des presses de cette ville, sur-tout celui qui a pour titre : *Réflexions impartiales sur plusieurs Questions, concernant la succession des Etats du défunt Electeur Maximilien-Joseph* ; & un autre intitulé : *Réponse aux Considérations concernant la succession de Bavière*, qui ont paru à Berlin, ver-

ront aisément que les principes établis dans l'*Exposé des Motifs & dans la Déclaration aux Co-Etats* sont apocryphes ; que les conséquences que l'on a voulu en tirer sont fausses ; & que les principaux argumens ont déjà été réfutés par les Ouvrages mentionnés , puisque l'essentiel de l'*Exposé & de la Déclaration* ne consiste qu'en pures répétitions de ce qu'on lit dans les *Considérations*. Cependant il va paroître de la part de la Cour Impériale & Royale une réfutation détaillée du *Manifeste de Berlin & de la Déclaration qui y est analogue*.

» La Cour de Berlin a encore donné au public un *Mémoire*, daté du 14 Juillet dernier, pour servir de suite, tant à l'*Exposé*, qu'à la *Déclaration*. C'est à ce *Mémoire* que l'on a trouvé à propos de joindre, comme une loi-disante *Pièce Justificative*, un *Acte du Duc Albert d'Autriche*, par lequel il renonce à toute prétention sur la Basse-Bavière, fait à Ratisbonne le jour de Saint-André 1429. On prétend en avoir reçu à Berlin une copie authentique, qui doit avoir été vidimée dès l'an 1569, par un Conseiller Bavarois & Notaire-public, & l'on ajoute : » que l'original de cette Charte décisive se trouvera sans doute dans les archives de Bavière, s'il n'a pas été perdu dans les tems malheureux de la Bavière ». Cette prétendue renonciation doit achever d'aneantir toutes les prétentions de l'auguste maison d'Autriche. Mais, quoiqu'on puisse sans hésiter s'en remettre simplement au jugement de tout homme expert, versé dans l'art Diplomatique, & s'assurer qu'il la reconnoîtra au premier coup d'œil pour un acte contrefait, la fausseté en sera démontrée au premier jour par les preuves les plus convaincantes. Le public aura lui-même observé, que la Cour de Berlin renverse elle-même, par cette prétendue Charte, les principes qu'elle avoit établis auparavant, pour mettre en contestation les droits de la maison d'Autriche sur la Basse-Bavière ; savoir, que l'investiture accor-

dée au Duc Albert avoit été nulle ou du moins cassée dans la suite par une Sentence de l'Empereur Sigismond ; & que d'ailleurs les Agnats du Duc Albert n'avoient eu aucune part à cette prétention. Il est aussi remarquable que la Cour de Berlin n'a produit cette pièce qu'après avoir pris les armes , quoiqu'on eût déjà dit publiquement , depuis plus de trois mois , qu'elle ne pouvoit être que supposée «.

De HAMBOURG , le 20 Août.

LES nouvelles des armées Autrichienne & Prussienne ne présentent jusqu'à présent que des affaires de poste : la plus considérable , après celle de Gabel , est celle de Mladenke dans la Silésie supérieure ; le régiment des dragons Impériaux de Wurtemberg , fort de 800 hommes , & une division de celui de Modène aussi dragons , étoient venus se camper à un mille & un quart du camp Prussien , près de Creutzendorf ; le 11 Août , à une heure de nuit , les Lieutenans Généraux de Werner & de Stutterheim se mirent en marche pour les surprendre , avec une partie des hussards de Werner & des dragons de Finkensteint & d'Apenbourg , trois bataillons de grenadiers & quatre canons ; après plusieurs détours , ils arrivèrent vers les 5 heures : les Autrichiens avoient tenu toute la nuit leurs chevaux sellés , & à l'arrivée des Prussiens , ils étoient occupés à les déseller pour les mener à l'eau ; ceux-ci avoient devant eux un défilé fort profond & fort large , par lequel le canon ne pouvoit être conduit , ce qui empêcha l'infanterie & l'artillerie d'agir ; les hussards & les dragons s'avancèrent seuls , & donnèrent avec tant de courage , qu'ils tuèrent 75 hommes , firent 391 prisonniers , dont 6 officiers , 24 bas-officiers & 2 trompettes ; ils prirent 488 chevaux , tous les équipages , la caisse des régimens & tout le camp. Le Général Autrichien , Baron de Knebel , se sauva en chemise , & au-

roit été fait prisonnier si son valet-de-chambren'avoit trompé les Prussiens , en s'annonçant lui-même pour le Général. Les Prussiens ont eu 12 hussards & 6 dragons tués, 30 hussards & 6 dragons blessés. » Pendant que l'action dura , ajoute la relation Prussienne , le Major Born , du régiment de Werner , à la tête de 200 chevaux , harcela les hussards de Barco qui étoient campés à trois quarts de mille de-là , afin de les empêcher de se réunir au régiment de Wurtemberg ; ils firent un feu terrible qui ne tua cependant aucun homme ; nous fîmes encore 5 prisonniers outre le reste des deux régimens de Wurtemberg & de Modène ; les Autrichiens ont encore en Moravie 2 régimens de hussards , 3 d'infanterie au-delà du Mora , & 6000 Croates près de Hartau. Le gué du Mora est défendu par un bataillon couvert de deux redoutes , & Randenberg est fortifié & garni de leurs troupes. Le 16 , nous avons été reconnoître leur camp près de Heydeplitseh , & malgré le grand feu qu'ils ont fait , nous n'avons eu qu'un homme tué & 4 blessés ».

Les lettres de l'armée Autrichienne rendent compte de cette surprise avec quelques légères différences ; mais il paroît qu'on convient des circonstances essentielles , puisque l'Empereur a ordonné qu'on examinera à quel point les troupes , qui ont été obligées de plier à ce poste , se sont rendues coupables par leur négligence.

Les grandes armées après s'être observées réciproquement , sans en venir à une action que le Roi de Prusse paroissoit désirer , & que tous les mouvemens qu'il a faits sembloient avoir le but d'amener , viennent de quitter leur position. S. M. Prussienne ayant vainement tenté de faire sortir l'armée Autrichienne de ses retranchemens , a pris le parti d'abandonner son camp près de Nachod ; lorsque les chemins qu'il avoit fait ouvrir du côté de Trautenau ont été prêts , il a fait défiler les chariots de l'armée par le défilé de Kowakowitz vers Burkersdorff ; ils prirent cette

route le 14 ; le 15 , il présenta son armée en ordre de bataille : les Autrichiens firent les mêmes dispositions ; mais pendant que leurs yeux étoient fixés sur le premier rang de l'avant-garde Prussienne , toute l'armée se mettoit en marche sur 4 colonnes ; la première , commandée par le Prince héréditaire de Brunswick , par Klader , Koken & Nimmerlatt , alloit camper à Burkersdorff ; la 2^e. commandée par le Roi en personne , s'y rendit pareillement par Welsdorf , Horstzka & Prausnitz ; la 3^e. & la 4^e. sous les ordres du Lieutenant - Général de Ranim & du Général Tauenzien , se réunirent au défilé de Kowalkowitz & marchèrent à Burkersdorff par Prausnitz ; l'avant-garde les suivit bientôt après , sans que l'ennemi fît aucun mouvement pour la suivre. Malgré la proximité de l'ennemi , les défilés qu'une aussi grande armée avoit à franchir , & où les troupes légères auroient pu harceler au moins l'arrière-garde , cette marche s'est faite avec beaucoup de tranquillité , & il n'y a pas eu un coup de tiré. L'aîle droite de l'armée Prussienne a formé 2 lignes sur la hauteur de Burkersdorff , & on croit que la gauche prendra une position favorable pour former un camp près de Staudenz.

On raconte une anecdote intéressante qui a précédé ce mouvement hardi. » Pendant que le Roi de Prusse préparoit en silence le départ de son armée , il voulut un jour aller à la découverte : il s'étoit fait précéder par un détachement de hussards peu nombreux ; ceux-ci entrèrent dans un chemin creux & le traversèrent tout entier sans appercevoir aucun ennemi ; cependant le Roi s'y trouva à peine engagé , qu'il parut tout-à-coup plusieurs croates qui ne furent aperçus qu'au moment où S. M. se trouva précisément au-dessous d'eux. S. M. sans s'émouvoir , tourna son cheval , & revint sur ses pas avec sa suite ; les croates immobiles , appuyés sur leurs armes , & frappés d'un étonnement respectueux , regardèrent ce Prince s'éloigner sans lui tirer un coup de fusil. Tant il est vrai

que la présence d'esprit & le caractère imposant imprimé sur la personne des Souverains, ont un pouvoir irrésistible sur le reste des hommes α.

L'armée du Prince Henri a quitté son camp de Schwoika pour en occuper un près de Nimes, où il entra le 9 ; le Général-Major de Platen se transporta de celui qu'il occupoit à Gamig à celui de Linay, où il s'établit le 11 ; & le 12, le Général-Major Podjursky se porta derrière les défilés de Catharinenberg pour couvrir le flanc gauche de l'armée, tandis que le corps Saxon se plaça derrière les défilés d'Olßchwitz & de Mertzdorf ; c'est un détachement du corps du Général de Platen, qui, sous les ordres du Général-Major de Sobeck s'est emparé de Leutmeritz ; les Autrichiens y avoient un magasin où il trouva 1976 quintaux de farine, 2943 boisseaux d'orge, 193 d'avoine, 1307 quintaux de foin & 35 cordes de bois. On a aussi trouvé des provisions dans Nimes & dans Wartenberg. Le Général de Platen s'est avancé ensuite, avec un corps, de Linay par Losowitz jusqu'à Kinerz, au-delà de l'Elbe, & a entièrement débarrassé ce fleuve, qu'il a rendu navigable.

Le Maréchal de Laudohn a, dit-on, changé sa position en abandonnant Jungbuntzlau & en passant l'Elbe ; il s'est posté entre Welwarn, & Budin, à l'opposite de l'aîle droite de l'armée combinée de Prusse & de Saxe ; il a reçu un renfort de 12 à 15000 hommes : il agit de concert avec l'armée Impériale pour empêcher la réunion de l'armée du Prince Henri à celle du Roi ; & il a fait successivement plusieurs mouvemens pour engager ce Prince à une action : mais jusqu'à ce moment, il a évité toutes les occasions qui lui ont été présentées : il ne saisira, sans doute, que celles qui lui offriront une victoire certaine : on se rappelle que ce Prince a eu la gloire peu commune de n'avoir reçu encore aucun échec depuis qu'il commande des armées.

Toutes les nouvelles préparent , cependant , à une action prochaine. Le Roi de Prusse a renvoyé tous les bagages embarrassans & tous les équipages superflus de son armée : cette précaution est ordinairement le signe avant-coureur d'une bataille. L'Empereur pour seconder le Maréchal de Laudohn est , dit-on , sorti de son camp de Jaromirsz , & c'est un des buts que paroît s'être proposé le Roi de Prusse , qui , pendant que le Maréchal s'oppose à sa jonction avec son frère , se prépare à arrêter l'Empereur , s'il a dessein de se joindre aussi à M. de Laudohn. Quatre grandes armées prêtes à en venir aux mains dans la Bohême , fixent l'attention de l'Europe , qui voit , d'un autre côté , la France & l'Angleterre au moment de s'attaquer avec fureur , & à la veille de se mesurer encore sur mer ; la Grande Bretagne qui y a dominé si long-tems , ne se flatte plus de conserver son empire sans quelque diversion qu'elle cherche à se procurer , & pour laquelle elle prépare des armemens considérables à Hanovre , prêts à seconder la puissance qui entrera dans ses vues , pour engager la France dans une guerre de terre ; elle cherche aussi des secours , & ses yeux se tournent vers le nord où l'on croit qu'elle a des espérances ; on assure même déjà qu'une escadre Russe , composée de 6 vaisseaux de guerre , a paru devant Helsingor , & qu'elle a remis immédiatement après à la voile ; on ne dit point la route qu'elle a prise , & on veut qu'elle soit destinée à seconder les Anglois ; mais il semble que dans ce moment la Russie a de trop grandes affaires sur les bras pour leur prêter des secours. La Porte paroît enfin décidée à la guerre ; une des plus nombreuses flottes qui soient sorties des ports Ottomans a pris la route de la Crimée ; des armées considérables s'avancent vers Choczim , Bender & les rives du Danube , & nous sommes peut-être à la veille de recevoir la nouvelle de trois actions qui se seront données sur différens points de l'Europe ,

tant sur terre que sur mer , & dont les effets ne sauroient être plus intéressans , parce qu'on espère encore qu'ils ramèneront promptement la paix.

De Ratisbonne, le 24 Août.

LA Cour de Vienne se donne tous les mouvemens imaginables pour infirmer la validité de l'acte de renonciation de l'Archiduc Albert. Le Baron de Borie vient de faire une démarche remarquable , qui tend au même but ; il a requis , par une lettre circulaire , les Monastères de cette ville de faire dans leurs archives , les recherches les plus exactes pour constater l'authenticité du serment que l'Archiduc doit avoir prêté en 1429 ; on a répandu depuis , que ces perquisitions ont servi à prouver que ce Prince n'a point été à Ratisbonne dans l'année indiquée. Quel que soit l'effet de cette découverte , plus ou moins fondée , il est certain que jusqu'ici la réfutation qui avoit été annoncée par la Cour Impériale , n'a pas encore été portée à la Diète , & vraisemblablement elle ne le sera pas de si-tôt , puisque les vacances caniculaires ont déjà commencé.

Le Ministre Electoral de Mayence remit , le 11 de ce mois , à la Diète , une lettre du Prince Evêque de Spire. Il réclame la propriété de la ville & forteresse de Philipsbourg , dont le droit de défense & de garnison avoit été accordé à la France & ensuite à l'Empereur & à l'Empire par tous les Traités , & particulièrement par ceux de Munster & de Riswick. Il forme aussi une prétention qu'il fait monter à 80,000 florins , pour des dépenses que lui & ses prédécesseurs ont faites depuis 1710 , tant pour l'entretien des fortifications que pour l'approvisionnement de la garnison , dépenses qui , devant être faites par l'Empereur & l'Empire , ne peuvent rester à sa charge. En reprenant cette place , l'Empereur & l'Empire seront déchargés des frais de son entretien.

On mande de Dresde que les Etats de cet Electorat, convoqués pour le 23 de ce mois, doivent délibérer sur les points suivans : 1°. D'accorder pour les frais de la guerre, à compter du 1 Octobre prochain, outre les impôts actuels, 100,000 écus par mois. 2°. D'imposer cette nouvelle charge, non-seulement sur les bourgeois & les cultivateurs, mais aussi en grande partie sur l'ordre équestre, d'autant mieux que cet ordre étoit ci-devant tenu de servir sous la bannière de son Seigneur. 3°. De continuer les fournitures nécessaires & la levée des recrues. 4°. Au cas qu'il fût absolument impossible de contribuer les 100,000 écus par mois, de suspendre provisionnellement, & pendant la durée de la guerre, le tirage & le remboursement de la caisse de la steuer & de celle de la Chambre de crédit, tant à Leipzick qu'à Dresde, & d'en payer seulement les intérêts.

Le Cercle de Franconie vient de convoquer la tenue de sa Diète à Nuremberg. On dit que son objet est de consulter sur le parti que les Etats de ce Cercle prendront aux affaires actuelles de l'Empire.

» Lorsque les 31 Officiers & 1160 soldats Autrichiens faits prisonniers, arrivèrent ici le 19, écrit-on de Berlin, on s'est empressé de leur prodiguer, & sur-tout aux malades & aux blessés, tous les secours possibles. Les Officiers se promènent librement, sur leur parole, dans tous les quartiers de la ville, & notre Commandant les a invités à sa table; les bourgeois ont fait une quête pour les soldats, & ont ramassé 2000 écus; à leur arrivée, nos Brasseurs leur envoyèrent plusieurs tonnes de bière; d'autres leur fournirent abondamment des rafraîchissemens. Plusieurs de ces prisonniers, touchés de ces bons traitemens, ont pris parti volontairement dans les troupes du Roi «.



I T A L I E.

De LIVOURNE, le 15 Août.

Le paquebot le *Berborough*, qui a été canonné en revenant de Minorque par une frégate Françoisse, qui s'en seroit emparé si elle n'avoit pas préféré de ne point s'écarter de son convoi, a été tellement endommagé, qu'il est hors d'état de remettre en mer ; on travaille actuellement à le réparer.

On mande de Majorque que l'on y équipe en guerre plusieurs petits bâtimens, & qu'on y enrôle tous les matelots pour le service de la marine Espagnole ; il se confirme aussi que les Anglois semblent craindre pour l'isle de Minorque, car ils y font passer journellement de Gibraltar & même de Londres, des troupes & toutes sortes de munitions de guerre.

Nos lettres du Levant portent que la peste sembloit diminuer à Constantinople ; mais que la mortalité règne toujours dans les environs, d'où elle peut y repasser de nouveau. C'est par cette raison que le noble André Memmo, Ambassadeur de la République de Venise, reste dans l'isle de Tenedos, où il attend la cessation entière de ce fléau, pour se rendre à Constantinople sans danger.

On mande de Bastia, qu'on y a publié à la fin du mois dernier des lettres-patentes du Roi de France, par lesquelles S. M. voulant traiter ses sujets de l'isle de Corse, comme ses sujets François, envers lesquels, à l'occasion de son avènement au trône, elle avoit usé d'indulgence pour des crimes dont le pardon auroit été refusé en d'autres circonstances, permet à ceux des CorSES actuellement hors de l'isle, qui ne s'étant rendu coupables d'aucun crime contre lesquels la Justice auroit sévi, & qui se présenteront pour y rentrer dans le délai de six mois, de jouir de l'amnistie générale accordée en 1769 & 1772. Les

Corfcs fugitifs , coupables des troubles furvenus en 1774 dans la partie du Niolo , ceux même qui pour raifon de ces troubles feroient détenus fur les galères ou dans la groffe tour de Toulon , jouiront de cette amniftie. S. M. remet & pardonne auffi le crime de conjuration formée contre fes troupes & leurs Officiers en 1769 au village d'Oletta.

A N G L E T E R R E.

De L O N D R E S , le premier Septembre.

CE n'eft pas fans étonnement que l'on a appris que la flotte Françoisfe de Brest avoit remis à la voile le 17 du mois dernier , tandis que celle de l'Amiral Keppel n'a pu partir que le 22 & le 23 ; encore a-t-il été obligé de laiffer beaucoup de vaiffeaux qu'on a remplacés par de nouveaux , fur lefquels on a fait paffer les équipages de ceux qui étoient hors d'état de fervir. Peut-être fans l'arrivée de la flotte des ifles qui nous a amené des matelots dont on s'eft emparé fur-le-champ pour la marine Royale , fon féjour à Portsmouth auroit-il été encore plus long. La fortie de l'efcadre Françoisfe paroît aux yeux de ceux qui en doutoient encore , une preuve qu'elle a eu dans le combat d'Oueffant l'avantage que nous nous attribuons , & qui l'encourage à tenter d'en obtenir un fecond. S'il faut en croire quelques-uns de nos papiers , la Cour qui a publié notre prétendue victoire , n'ofant témoigner ouvertement fon mécontentement qui auroit averti la Nation de fe défier de fon récit , a examiné en fecret la conduite de l'Amiral Keppel dans l'inconcevable affaire d'Oueffant ; cet Officier n'eft pas juftifié à fes yeux , mais la crainte de fe démafquer , l'a déterminée à lui fournir l'occasion de prendre fa revanche. Les deux premières divifions de fon efcadre , commandées par les Amiraux Harland & Pallifer , fortes de 9 vaiffeaux de ligne chacune ,

sont partis le 22 , & il les a suivies avec la troisième , forte de 12 , le 23. On n'en a point encore reçu de nouvelles , & on est à présent dans l'attente d'une action plus décisive que la première , & dont on se flatte aussi d'avoir une relation plus claire.

La seconde sortie de l'Amiral Keppel n'a point fait taire les bruits de paix qui se sont répandus ici depuis l'arrivée du Marquis d'Almodovar ; on les répète avec plus d'assurance ; on dit qu'il y a une négociation secrète entre la France & la Grande-Bretagne , & on ajoute seulement qu'elle est l'ouvrage du Lord Mansfield. On rappelle à cette occasion , pour inspirer plus de confiance aux talens de ce Négociateur , qu'il ménagea en 1757 un accommodement entre deux partis qui divisoient le Ministère , & il passe pour avoir eu aussi beaucoup de part à la paix de Versailles , & au traité fait avec l'Espagne au sujet des isles de Falkland. Tous ces rêves ne prouvent autre chose , sinon que nous désirons la paix , & que nous ne cherchons qu'un prétexte pour la faire avec honneur. C'est pour le trouver que nos Ministres ont fait tant d'accueil à l'Ambassadeur Espagnol ; mais il paroît jusqu'à présent qu'il est plus chargé des affaires de Versailles que de celles de Madrid ; on assure qu'il a commencé à faire entendre , en parlant au nom de cette dernière Cour , que si on veut qu'elle reste neutre & qu'elle se rende médiatrice , il faut qu'on lui rende Gibraltar. On a observé qu'il reçut la nouvelle du combat d'Ouessant qui lui fut envoyée de France , 4 heures avant que notre Cour l'eût reçue de l'Amiral Keppel. On prétend qu'avant son départ de Paris , il dîna la veille avec le Comte d'Aranda , le Ministre de Lisbonne & le Docteur Franklin , qui lui dit : » Malgré le grand besoin qu'auroient les Ministres Anglois de voir réussir vos négociations , je crois pouvoir vous assurer qu'ils vous opposeront bien des difficultés ; en tout cas , souvenez-vous que la France a promis de ne rien faire sans les Etats-Unis , & les Etats-Unis de ne rien faire sans la France «.

Sans chercher à examiner le degré de vérité de ces détails , nous nous contenterons d'observer , que si les auteurs de nos papiers publics tendent à éclairer notre Ministère qui ne leur demande pas leurs lumières sur tout ce qu'ils savent ou ce qu'ils rêvent , ils cherchent aussi à inspirer à l'Espagne des défiances qu'elle n'écouterait pas. » Un Prêtre Catholique Irlandois , disent-ils , qui est aujourd'hui ici & qui a quitté la Nouvelle-Espagne , il y a environ un an , rapporte que dans plusieurs parties de l'Amérique Méridionale , & particulièrement dans les Provinces contiguës de nos Colonies du nord , le peuple commençoit à murmurer de sa situation , & témoignoit du penchant à suivre l'exemple de nos Colonies , qui usent de tous les moyens possibles pour répandre leur nouvelle doctrine. Ce Prêtre ajoute qu'il a lu dans ce pays la brochure du Docteur Price , traduite en Espagnol , & imprimée dans la Caroline Méridionale par ordre du Congrès. Ces circonstances ont fait conjecturer à l'Espagne ce qu'elle pouvoit attendre d'un traité avec l'Amérique ».

Quoiqu'il en soit de ces réflexions , il paroît qu'elles ne font pas beaucoup d'impression sur l'Espagne ; & on prétend que par sa médiation on fera une triple paix , par laquelle on lui cédera , à elle-même Gibraltar , le Canada à la France , & l'Indépendance à l'Amérique. Notre Ministère paroît décidé à accorder cette dernière ; il voit enfin qu'il est inutile de songer à la refuser ; mais le Roi , dit-on , ne peut s'y résoudre ; on prétend même qu'il a déclaré qu'il aimeroit mieux mourir sur le champ de bataille , que de voir l'Amérique triompher & l'emporter sur son Souverain & sur la Métropole , jadis si brillante & si puissante. On lui répond dans nos Gazettes , qu'on permet ce qu'on ne peut empêcher , & qu'on ne meurt point. Les lettres de nos Commissaires annoncent qu'ils ont reçu le dernier mot des Américains ; celles du Général Clinton nous ont appris combien il avoit

été harcelé dans sa retraite de Philadelphie à New-Yorck ; & selon plusieurs lettres particulières , il est actuellement enfermé dans cette place , tandis que l'Amiral Howe , en dedans de la baye de Shandy-Hook , est bloqué par l'escadre du Comte d'Estaing qui l'empêche d'en sortir ; quelques avis parlent même d'un combat dans lequel il a eu le dessous ; & quand il ne seroit pas vrai qu'il y eût eu un combat , que peut faire notre flotte ainsi resserrée ? comment sortiroit-elle ? L'escadre de l'Amiral Byron , dispersée par la tempête , quand elle arriveroit en Amérique , lui seroit-elle d'un grand secours avec quelques vaisseaux endommagés , & qui ont plus besoin d'être réparés que de combattre. Les relations Américaines de l'affaire du 28 Juin sont bien différentes de celles du Général Clinton ; il n'a eu qu'avec peine le foible avantage de se retirer devant un ennemi victorieux , & de lui échapper par des marches forcées ; le papier qu'il a laissé sur le champ de bataille , par lequel il recommandoit ses blessés à l'humanité du Général Washington , prouve que le nombre en est plus grand qu'il ne l'a présenté ; il n'a compté que ceux qu'il a pu emmener avec lui , & qu'il n'avoit pas besoin de recommander à son ennemi ; c'est à ceux qu'il a laissés sur le champ de bataille que cette recommandation étoit nécessaire.

Malgré ces bruits désespérans , & qui ne sont que trop fondés , on prétend que les Commissaires ont reçu ordre de revenir , si les Américains insistent sur l'indépendance ; on débite , pour autoriser cette hauteur , qu'on a des partisans parmi eux , & qu'on compte sur leurs soins pour former un nouveau Congrès , qui sera plus traitable que celui-ci. Toutes ces nouvelles n'ont pas d'autre but que de sonder la Nation qui n'y croit point , & l'engager à demander elle-même une paix dont les Ministres sentent la nécessité , & qu'ils n'osent pas faire sans y être autorisés. Cette politique paroît leur réussir en partie ; il passe pour constant que les marchands de cette ville ,

excités par les intrigues de quelques agens secrets ; vont s'assembler pour demander au Roi d'assembler le Parlement , afin qu'il délibère sur les moyens de faire la paix avec l'Amérique. Nos plaisans demandent pourquoi on ne délibérera pas aussi sur ceux de la faire avec la France ; » car pourquoi avoir la guerre avec cette Puissance pour une cause qui regarde l'Amérique , tandis que nous cherchons à faire la paix avec celle-ci « . On sent bien que nos Ministres n'osent pas en demander tant à la fois ; ce dernier objet aura son tour ; il s'agit à présent de se délivrer d'une partie de leurs embarras ; ils espèrent qu'en tournant toutes leurs forces contre la France , la partie sera plus égale , & ils oublient que l'Amérique est obligée de prendre le parti de la France ; ils cherchent aussi à empêcher l'Espagne de se réunir à leurs ennemis ; pour cela ils s'empressent de publier qu'ils ont des alliés sûrs dans les Hollandois ; le Chevalier Yorke , disent-ils , est attendu incessamment avec les préliminaires d'un traité avec cette République. Ils font aussi beaucoup de bruit des secours qu'ils attendent de la Russie , & qui sont inévitables si les Cours de Versailles & de Madrid agissent de concert ; une forte escadre sous les ordres de l'Amiral Gregg , est prête à partir de Cronstadt ; mais la guerre , dont cette Puissance est menacée de la part des Turcs , ne lui rendra-t-elle pas cette flotte nécessaire pour pousser ses propres opérations ?

A ces raisons & à une infinité d'autres qui rabattent beaucoup de ces brillantes espérances , on peut ajouter que toute la Nation connoît l'état de ses finances ; qu'elle ne pourroit fournir aux dépenses de la guerre pendant deux ans , & c'est ce que le cabinet de Versailles fait comme nous. Il a porté à notre commerce un coup fatal par l'encouragement qu'il a donné à ses Armateurs ; en le ruinant , il nous ôte les moyens de faire la guerre ; il nous réduira peut-être à faire une paix honteuse , & à avoir une marine

limitée. Nous pouvions l'imiter en donnant à notre tour plutôt nos lettres de marque. Nous les avons suspendues pendant quelque tems, & nos plaisans n'ont pas manqué de dire : » Que les Jurisconsultes consultés, ont répondu que la loi n'autorisoit pas à en donner avant la déclaration formelle de guerre, qu'en conséquence nos Ministres sages & circonspects, avoient jugé à propos de différer ; mais comme on leur a fait enfin observer que plusieurs Armateurs avoient fait de grosses avances, ils s'étoient déterminés à s'écarter des règles exactes de la justice, sauf à discuter par la suite cette matière de droit ». Le prix de ces lettres de marque est de 12 liv. sterl., y compris les frais de bureau. » Tout ce que nous voyons aujourd'hui depuis la tête jusqu'aux pieds de la Nation, dit un de nos papiers, prouve la justesse de ce mot du Comte de Chesterfield mourant. On lui demandoit ce qu'il pensoit de l'état de la Grande-Bretagne. *Les hommes ont perdu tout leur courage, répondit-il, & les femmes toute leur modestie* ».

Si, comme on le dit ici, la déclaration de guerre n'a lieu qu'après l'assemblée du Parlement, elle est encore reculée d'un mois, car le Roi vient de la proroger au 10 Octobre prochain. En attendant, on continue de tenir assemblés les camps qu'on a formés pour avoir des troupes prêtes en cas d'invasion de la part de la France. Nos papiers publics nous avertissent sérieusement de nous y préparer pour le 10 de ce mois, ou pour le 25 ; ils ajoutent en même-tems que si elle n'a pas lieu à l'une ou à l'autre de ces époques, ils ne la feront pas cette année. Quelques-uns de ces hommes, qu'on appelle ici patriotes, se sont empressés de répondre à cet avis par la plaisanterie suivante. » Il y a quelques jours que des personnes de distinction s'entretenoient ensemble de l'état de foiblesse où est la Nation, & de l'impuissance où nous sommes de résister aux François, dans le cas où ils méditeroient une invasion. Le Lord Littleton qui

étoit présent , fit le plus grand éloge des talens du feu Comte de Charham , en disant que si les Ministres vouloient faire retirer ce grand homme du tombeau , l'habiller & le placer ainsi sur les rochers de Douvres , les François n'oseroient jamais approcher de nos côtes « . Le général de la Nation ne croit pas les François si susceptibles d'être effrayés par des revenans. Pendant que dans la plupart de nos papiers on épuise les injures & les mauvaises plaisanteries contre eux , on vient de rendre dans un , hommage à la noblesse & à la générosité du Maréchal de Broglie ; selon d'autres du Marchal d'Estrées ; quel que soit l'auteur du trait que nous allons traduire , il est digne de l'un & de l'autre. » Le Maréchal étoit intimement lié avec l'Amiral Rodney , qui a passé quelque-tems en France. Lorsque le Lord Stormont fut rappelé , l'Amiral qui avoit fait quelques dettes qu'il vouloit payer avant de partir aussi , alla prier l'Ambassadeur de lui prêter son crédit pour une somme. Le Lord Stormont ne le put pas. L'Amiral restoit en conséquence en France , lorsque le Maréchal le fit prier de venir chez lui. J'ai appris , lui dit-il , que quelques dettes vous forçoient à prolonger votre séjour ici ; je sais combien un homme comme vous peut être utile à sa patrie dans les circonstances présentes ; je m'estimerai trop heureux de pouvoir faciliter votre départ ; mon banquier a mes ordres ; vous pouvez tirer sur lui les sommes qui vous sont nécessaires « .

Le Duc de Gloucester est parti le 27 du mois dernier pour se rendre à l'armée du Roi de Prusse en Bohême.

On lit ici des copies de la lettre suivante de Dantzick. » On vient d'apprendre une nouvelle qui donne lieu à beaucoup de conjectures ; c'est l'ordre que le Roi de Prusse a envoyé à ses Officiers de Douane à Westerdeep , de ne plus laisser passer à l'avenir aucuns mâts destinés pour certaines Puissances de l'Europe. Le Consul de France a dépêché

sur-le-champ un Courier à Paris, avec cette nouvelle qui est très-intéressante pour toutes les Puissances maritimes^{es}.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE-SEPTENT.

Trenton du 4 Juillet. La retraite de l'ennemi de Philadelphie à New-Yorck, a été troublée par nos troupes ; le Général-Major Maxwell, à la tête d'un corps de troupes Continentales, avoit pris les devans, & l'attendoit dans le nouveau Jersey, avec la milice commandée par les Généraux Dickinson & Herd. Le Général Lée partit de bonne-heure pour les soutenir ; leur objet étoit de harceler l'ennemi & de l'arrêter jusqu'à ce que le Général Washington pût arriver avec le gros de l'armée ; il arriva le 27 à Monmouth - Court - House ; on fit les dispositions pour l'attaque, qui commença le lendemain par 1500 volontaires conduits par le Général Lée, pendant que le gros de l'armée suivoit ; il chassa pendant quelque tems l'ennemi ; mais celui-ci ayant reçu des renforts, il fut obligé de se retirer sur le Général Washington, dont l'armée qui avançoit se forma sur le premier terrain avantageux. Il y eut une canonnade dont on n'avoit point eu d'exemple en Amérique ; pendant ce tems, de forts détachemens attaquèrent l'ennemi à l'arme blanche, avec différens succès à la vérité, mais le forcèrent enfin à se retirer, & nos troupes prirent possession du champ de bataille couvert de morts & de blessés. L'excessive chaleur qu'il faisoit ce jour-là, força les troupes à se reposer pour reprendre haleine ; le Général Washington commanda à deux brigades d'avancer sur chacun de leurs flancs, se proposant de les suivre ; mais la nuit survint avant qu'elles parvinssent à leur destination, & tout mouvement ultérieur devint impraticable. On n'avoit point assez de cavalerie ; la nôtre avoit été tellement employée à harceler l'ennemi au sortir de Philadelphie,

Philadelphie, & si dispersée, que cela avoit donné une grande supériorité en nombre aux Anglois. On assure que les Hessois on refusé de donner, parce qu'il faisoit trop chaud. Tout le chemin, dans leur marche depuis Court-House, étoit jonché de morts. La perte des Anglois est considérable, puisque le Général Washington a fait enterrer 240 de leurs morts. Pour effectuer sa retraite dans les Jersey avec plus de sûreté, le Général Clinton a eu recours à une manœuvre, qui probablement a sauvé la majeure partie de son armée; ce fut de mettre son armée en bataille comme s'il eût eu envie d'engager le combat; le Général Lée n'a pas jugé à propos d'en courir les risques, préférant avec raison d'attendre au lendemain, & de harceler l'arrière garde ennemie avec plus d'avantage. Ce jour-là le Général Clinton ayant fait une marche forcée, avoit trop d'avance pour qu'on pût le joindre.

La relation de cette affaire, publiée dans la Gazette de cette ville, contenoit quelques expressions dont le Général Lée s'est plaint. Comme elles le chargeoient du reproche de n'avoir ordonné qu'une décharge, il a voulu que sa conduite fût examinée par un Conseil de guerre. Il s'est assemblé en conséquence, & l'a justifié de la manière la plus honorable. Voici comme il rend compte lui-même de cette action : » Appeller l'affaire du 28 une victoire complète, seroit une gasconnade déshonorante; dans le fait, c'est un échec qu'a reçu l'ennemi & qui fait honneur aux Américains; ils n'ont point encore eu d'affaire qui ait aussi bien prouvé ce qu'ils sont capables de soutenir ou d'entreprendre; une manœuvre rétrograde dans l'espace d'environ 4 milles, a été faite sans que l'on pût remarquer la moindre confusion, excepté celle qui naissoit & qui naîtra toujours d'un abus monstrueux qui sera quelque jour fatal si on le tolère; je parle de la liberté que prennent les particuliers, dénués d'autorité, de donner

15 Septembre 1778.

K

leur avis & d'indiquer ce qu'il faut faire. La conduite des Officiers & des soldats a été si également bonne , qu'il seroit injuste de faire des distinctions ; j'avouerais cependant qu'il est difficile de passer sous silence les éloges dûs au corps d'artillerie , en y comprenant depuis le Général Know & le Colonel Oswald , jusqu'aux conducteurs même ; il n'est pas aisé de dire quel a été le point ou le moment décisif ; c'étoit une bataille en parcelles : à force de combattre en quantité de lieux différens , dans la plaine & dans les bois , en avançant & en reculant , on est enfin venu à bout de repousser honorablement l'ennemi «.

Yorck-Town du 12 Juillet. Nous apprenons que les Généraux Gates & Parson avec MM. Dowgall & plusieurs Officiers Généraux sont arrivés aux plaines blanches le 2 de ce mois , où ils occupent le terrain sur lequel le Général Washington & le Général Howe ont combattu en 1776. Leurs forces consistent en 9 régimens. Le nom du Général Gates à la tête de ces troupes qui doivent avoir été jointes par un nombre d'autres plus considérables , nous rappelle la convention de Saratoga , & nous est un augure favorable pour quelque événement de ce genre. L'armée Angloise dans New-Yorck , après l'excessive fatigue d'une marche de près de 3 semaines par une chaleur où le thermomètre étoit à 92 ; après une action aussi vive & aussi meurtrière que celle du 28 Juin , doit être réduite à l'état le plus déplorable. Depuis près d'un an , & sur-tout pendant tout l'hiver , cette armée n'a vécu que de salaisons ; elle a traversé les Jerseys par une chaleur excessive , dans des sables brûlans , manquant de tout & buvant les plus mauvaises eaux ; son état de foiblesse ne lui permettra pas de faire une longue défense , si elle ne reçoit point de secours ni de provisions ; & dans ce moment il seroit impossible qu'aucun transport lui arrivât d'Angleterre. Le Comte d'Estaing , dont on attendoit l'arrivée depuis long-tems , a enfin paru dans nos para-

ges ; on l'a vu dans les bayes de Chésapeak & Delaware ; & on apprend que le 8 de ce mois il a mouillé devant New-Yorck. Il doit y être joint par 12 vaisseaux de Boston , dont 3 de 32 canons , un de 22 , 3 de 20 , un de 16 , 3 de 14 & un de 10.

Boston du 16 Juillet. Nous attendons incessamment des nouvelles des opérations de la flotte Française ; nous apprenons que le 11 Août elle étoit en dehors de Shandy-Hook , & bloquoit les 6 vaisseaux de ligne de l'Amiral Howe qui sont en dedans. Le Général Clinton est resserré dans New-Yorck par le Général Washington , dont l'armée est postée sur les hauteurs de Kingsbridge & bien retranchée. On fait qu'il médite une attaque sur Long-Island , & on présume qu'il la conduira en personne. Nous sommes à la veille de voir terminer cette grande & longue querelle ; nous avons obtenu des triomphes flatteurs , celui de voir nos fiers ennemis qui nous vouloient réduire en servitude , nous faire des propositions de paix ; nous rechercher après nous avoir outragés. Nous avons eu la satisfaction de voir le Congrès rendre aux Commissaires Britanniques , la réponse que leur Souverain fit à la pétition de l'Amérique , présentée par le Gouverneur Penn , *le Roi ne fera point de réponse.*

Plusieurs Indiens ont embrassé notre cause ; employés dans nos armées , ils se conduiront en guerriers braves & humains ; on peut en juger par le discours suivant , adressé par leurs chefs ou Sachems , aux jeunes gens qui sont partis sous la conduite du Major Toulard. « Neveux , guerriers , ouvrez vos oreilles. Vous allez vous séparer des Sachems vos oncles ; en pareille occasion il est d'usage de dire quelques mots : souvent un jeune guerrier a besoin de conseils , vous allez entreprendre un long voyage ; vous allez être exposés à la fatigue & à beaucoup de tentations : vous trouverez beaucoup d'observa-

teurs , non-seulement Américains , mais parmi, quelques guerriers principaux de notre pere le Roi de France : gravez profondément dans votre esprit que les guerriers ont un rôle important à soutenir ; ils peuvent faire beaucoup de bien ou se livrer à d'affreuses énormités ; ils peuvent faire du bien en écartant les maux qui menacent la paix du pays : c'est sous ce point de vue qu'ils développent le caractère du héros , mais il faut éviter avec soin tout ce qui tient à la vengeance personnelle privée ; il est au-dessous , il est indigne du guerrier , d'insulter , de piller une famille dénuée de secours , & qui peut être innocente. Neveux , souvenez-vous que vous allez servir dans la grande armée d'Amérique ; que vous serez présentés au Général Washington , guerrier en chef , ainsi qu'à un éminent Officier de notre pere le Roi de France , le Marquis de la Fayette , à la demande particulière duquel vous allez joindre l'armée ; le moindre écart de votre part , quelque léger qu'il puisse être , sera de la plus fâcheuse conséquence , il sera difficile d'en laver la tache : formez-vous donc un plan de conduite digne de la profession des guerriers ; que la bonne intelligence règne toujours parmi vous , n'ayez tous qu'un même esprit , n'ayez qu'un seul & même objet en vue ; que chacun de vous n'aille pas croire qu'il est un chef , & qu'il peut se permettre ces petites libertés que l'indulgence tolère auprès de nos foyers , mais que tous & chacun obéissent implicitement au Major de Tousard , qui marchera à votre tête & combattra avec vous. Défiez-vous des liqueurs fortes , leur usage est le séducteur commun des Indiens. Neveux , si vous observez le bon ordre , si vous êtes sobres , si vous jouez le personnage qui convient à l'homme , votre conduite sera appréciée , exaltée par l'armée Américaine ; le Général Washington , guerrier en chef , la remarquera avec distinction : le rapport en viendra un jour aux oreilles de notre pere le Roi de France , & nous, Sachems , nous nous réjouirons en entendant parler de vous ».

Tels sont les sentimens que nous cherchons à inspirer aux Sauvages nos alliés. Nos ennemis n'ont pas suivi cet exemple.

On a ici des copies de la traduction d'une lettre écrite en latin par M. de la F * * *, à un de ses amis en France ; elle est en date de Walleyforge le 13 Avril, & conçue ainsi :

» Je l'avoue, mon cher ami, j'ai oublié le latin : *and* les expressions Angloises se présentent à moi lorsque j'en cherche de latines : cependant lorsqu'il s'agit d'exprimer mes sentimens à mon ami chéri, je me sens capable d'écrire quelques lignes : mais aussi je vous prie de me passer les fautes que je pourrai faire, les solécismes, les barbarismes & toutes les monstruosités de langage qui sentent l'ignorance & l'ânerie. Je n'ai pas eu le tems de cultiver les Auteurs latins : j'ai donné mes soins à des ouvrages Anglois. J'ai lu avec attention le *Spektateur* & *Pope* : j'ai fait échange de mon ancien travail, de mes occupations passées pour de nouvelles veilles. En mettant les pieds dans le camp des Américains, j'ai laissé là l'étude & tous les livres : dans cet oubli des Belles-Lettres, j'ai cherché à me former dans un art cruel & barbare : je me suis totalement abandonné aux occupations militaires, tant je suis possédé du démon de la guerre. Enfin, ayant renoncé à la douce société des femmes, je trouve mon plaisir dans les horribles voluptés de *Bellone*. Mon cher ami, des mois entiers s'écoulent sans que je reçoive de nouvelles. J'attends toujours mes lettres dans une incertitude mêlée de crainte. Je souhaite que la mer engloutisse les vaisseaux ennemis dans ses flots orageux. Ecrivez donc à un malheureux exilé, faites naître la paix dans un cœur troublé, & adoucissez des pensées amères par des nouvelles agréables. J'imagine que de grands mouvemens s'élèvent en Europe. L'Angleterre nous offre la paix : mais, sans l'indépendance, une telle paix est un opprobre. Je vois la France toucher à des jours heu-

reux ; & dans cette brillante espérance , je vois d'ici ma très-chère patrie porter les armes chez l'ennemi : je vois enfin cette Nation si superbe , si injuste , si enflée de ses anciennes prospérités , je la vois , dis-je , foulée aux pieds des *Amen.* J'ai écrit à mon épouse. Je ne puis prédire le tems de mon retour ; j'attends des nouvelles d'Europe. Adieu , mon cher ami , aimez-moi toujours. Adieu , adieu ».

F R A N C E.

De VERSAILLES , le 10 Septembre.

LA Reine qui avance très-heureusement dans sa grossesse , a été saignée le 5 de ce mois.

Le 25 du mois dernier , fête de Saint-Louis , S. M. reçut le serment de M. Lefevre de Caumartin , Maître des Requêtes ordinaires , ci-devant Intendant de Flandres , en sa nouvelle qualité de Prevôt des Marchands de la Ville de Paris , & celui de MM. Cauchat & Incelin , nouveaux Echevins. Le 28 , l'Evêque de Viviers prêta , pendant la Messe , serment de fidélité entre les mains du Roi.

La veille de Saint-Louis , M. Deslandes de Lancelot , Pensionnaire au Collège Royal & Militaire de Beaumont , présenta à Monsieur , son Parrain , un dessin à l'Encre de la Chine , représentant la vue du Collège & de ses dépendances , & lui fit hommage du Prix de Dessin qu'il a remporté cette année.

Le 27 , le Baron de Tott , Brigadier des Armées du Roi , Inspecteur - Général des Etablissements François dans les Echelles du Levant & de Barbarie , eut à son arrivée ici , l'honneur d'être présenté au Roi par le Ministre de la Marine. Le 30 M. Hocquart de Cueilly , Président de la seconde Chambre de la Cour des Aides de Paris , nommé Procureur-Général de cette Cour , sur la demission de M. Terray de Rosieres , eut l'honneur de faire ses remerciements au Roi , présenté par M. le Garde des

Sceaux. Le même jour le Vicomte de Vibraye, Ministre Plénipotentiaire du Roi, près le Duc de Wurtemberg, & son Ministre près le Cercle de Souabe, qui étoit ici par congé, eut l'honneur d'être présenté à S. M. par le Ministre des affaires Etrangères, & de prendre congé pour se rendre à sa destination.

De P A R I S , le 10 Septembre.

On attend avec impatience des nouvelles de la seconde sortie de M. le Comte d'Orvilliers ; » il a actuellement 30 vaisseaux de ligne, écrit-on de Brest en date du 4 de ce mois. Il en aura 31 quand le *Nep-tune* l'aura joint. Ce vaisseau a été mâté hier, & sera prêt en peu de jours, l'Etat-Major ne veut aucun emménagement de commodité. La *Ville de Paris* entrera dans le bassin dans 2 ou 3 jours. Il y a des ordres pour la construction d'un vaisseau de 100 canons, & pour la refonte du *Sceptre*, du *Minotaure* & du *Northumberland*.

Les Camps projetés commencent à s'assembler ; on doit y exécuter le règlement prescrit sur le service de l'Infanterie en Campagne. Voici le préambule de ce règlement, qui a 229 pages *in-folio*. » La nouvelle constitution des Troupes exigeant une nouvelle Ordonnance de Service de Campagne, S. M. a fait rédiger provisoirement le présent règlement, afin qu'étant mis à l'épreuve dans les Camps qu'elle se propose de faire assembler, on puisse profiter de toutes les observations de l'expérience, pour lui donner ensuite sous la forme d'Ordonnance toute la perfection dont cet important ouvrage est susceptible «.

» M. le Maréchal de Broglie, écrit-on de Brest, a passé ici 8 jours avant le départ de M. le Comte d'Orvilliers ; comme ils ont eu de fréquentes conférences ensemble, on ne manque pas de conjecturer qu'ils ont concerté ensemble quelque opération ; les spéculatifs qui veulent tout deviner, & qui peut-être

n'y ont pas mieux réussi cette fois , irrités des outrages que les Corsaires de Jersey & de Guernesey ont fait à nos bâtimens Marchands , leur supposent le projet de les venger. Ils présumant en conséquence qu'on pourroit bien faire une descente dans ces Isles. Comme les gros vaisseaux ne peuvent passer dans l'une ni dans l'autre , les troupes qu'on y employeroit , seroient transportées sur des frégates & des bâtimens de St-Malo & de Coutances. Cependant , comme ces Isles sont situées dans la Manche , l'entreprise seroit hasardée si M. le Comte d'Orvilliers ne s'assuroit pas une supériorité absolue sur les Anglois ; on dit qu'il sera renforcé par l'Escadre du Chevalier de Fabry. On nomme M. le Marquis de Castries , pour commander cette expédition que l'on désire en général , mais qui n'est peut-être pas à la veille d'être exécutée «.

Les Anglois se réjouissent du retour de 10 vaisseaux de leur Compagnie des Indes Orientales , dont ils estiment la cargaison 1,500,000 liv. sterl. , si ces vaisseaux ont trouvé la mer libre , les nôtres ont eu le même avantage. Il en est arrivé deux à l'Orient , le *Terray* , venant de Pondichéri , & les *Quatre-Amis* venant de Bengale , la cargaison de ce dernier seul , monte à plus de 4 millions. Outre ces vaisseaux , il en est arrivé 54 des Indes Occidentales , qui sont entrés dans les Ports de Nantes & de Bordeaux , & qu'on évalue à plus de 20 millions. Il en arrive journellement d'autres dans nos différens Ports.

Nos Armateurs répandus sur toutes les mers de l'Europe , font souvent des prises considérables. On les voit jusques sur les côtes d'Angleterre , y gêner le commerce , & conduire fréquemment des prises à Ostende. » Deux Armateurs de Dunkerque , dont un de 22 canons , commandés par MM. de Pers , pere & fils , écrit-on de ce Port , se sont emparés d'un Corsaire Anglois de 24 canons , convoyant deux vaisseaux Marchands de sa nation ; il les ont con-

duits ici , où ils ont été accueillis avec des démonstrations d'une joie générale «.

» La frégate *la Sultane* , mande-t-on de Toulon , qui faisoit partie de l'Escadre du Chevalier de Fabry , qui avoit été détachée avec le chebec le *Renard* , & la corvette la *Sardine* , pour aller croiser entre Gênes & le Cap Corse , a fait différentes prises qu'elle a amenées dans ce Port ; elle a dû repartir le 18 du mois dernier , pour escorter les bâtimens qui vont passer des troupes en Corse , & en ramener celles qui y sont.

» La frégate l'*Aurore* , écrit-on de Brest , commandée par M. de Préville , & la corvette le *Rosignol* , par M. de la Touche , ont conduit dans ce Port 2 frégates Angloises l'une de 20 canons & l'autre de 16 ; cette dernière avoit été faite par la corvette , qui avoit été prise ensuite elle-même par un Corsaire Anglois de 20 canons , auquel elle n'avoit pu résister , parce qu'elle avoit mis une partie de son équipage sur sa prise. Sa captivité n'a pas été longue , puisque le lendemain , la frégate l'*Aurore* l'a délivrée en s'emparant des deux Anglois «.

Un Pêcheur de ce Port , écrit-on de St. Jean-de-Luz , vient de faire une prise qui lui procurera une fortune brillante pour un homme de son état ; c'est un bâtiment chargé de 4000 quintaux de morue , estimé 50,000 écus. La manière dont il s'en est rendu maître est assez singulière «. Ce Pêcheur étant en mer découvrit le bâtiment Anglois. Le Capitaine qui ne connoissoit point ces parages , & qui s'estimoit à la hauteur de St.-Sebastien , Port d'Espagne , voisin de celui de St.-Jean-de Luz , ayant découvert la barque du pêcheur courut sur elle , & pria le patron de le piloter jusqu'à St.-Sebastien ; celui-ci qui parloit Espagnol , le remorqua en effet , & le pilota si bien qu'il le mena dans le Port de St.-Jean-de-Luz ; quand il fut entré assez avant pour être sous le canon du Fort , & à l'abri d'une révolte de la part

des Anglois , il leur déclara qu'ils étoient les prisonniers. Le Capitaine Anglois jura beaucoup contre la surprise , & voulut se fâcher ; mais il fut forcé de s'en tenir là , & il fut conduit dans le Fort avec son monde.

Ces succès multipliés animent les Armateurs dont le nombre augmente tous les jours ; selon des lettres de différents Ports , on arme à Marseille 4 Corsaires , dont 2 de 20 canons , un de 18 , & un de 10. A Brest on arme pour la course 2 frégates de 26 canons , & 2 goëlettes , l'une de 10 & l'autre de 6. La frégate l'*Iphigénie* , a envoyé , le 31 du mois dernier , dans ce Port , une prise chargée de vin , d'eau-de-vie & de taffia , & quelques jours après un corsaire Anglois de 12 canons & 18 pierriers.

On dit que Madame la Duchesse de Chartres ayant envoyé à M. Destouches , Capitaine de Vaisseau , qui commandoit l'*Artésien* , au combat d'Ouessant , & qui dégagea le *St-Esprit* , attaqué par plusieurs vaisseaux Anglois , une superbe boîte d'or ; ce brave Officier a remercié cette Princesse avec beaucoup de sensibilité , en disant qu'il ne croyoit pas mériter une récompense si grande pour avoir fait son devoir & exécuté les ordres de son Général.

On croit que la Légion de Marine , que M. le Duc de Lauzun vient d'obtenir l'agrément de lever , est destinée pour les Grandes Indes ; elle sera , dit-on , de 4 à 5000 hommes ; il en est Colonel - Général , & il aura sous lui 4 Colonels. Plusieurs Officiers du Régiment Royal Dragons , dont il étoit Mestre-de-Camp , auront la permission de le suivre ; c'est M. de Gontault , qui , dit-on , commandera à sa place le Régiment Royal Dragons.

Les affiches de Reims nous fournissent le trait suivant , que nous nous empressons de rapporter , il a le mérite de l'intérêt , s'il n'a pas celui de la nouveauté. Le Prince de Rohan , Colonel du régiment de son nom , se trouvant seul à pied sur le champ de bataille , à Rosbach , en 1757 , fut secouru par un dragon du régiment d'Apchon , qui le reçut sur son

cheval & le mit en sûreté ; le Prince, après avoir sou-
pé avec les dragons , donna six louis à son libéra-
teur , & partagea le reste de son argent entre les
autres. Il recommanda au premier de le venir voir ,
& lui promit de l'obliger. En 1771 , le dragon se
trouvant dans le cas de quitter le service , écrivit au
Prince , qui lui fit la réponse suivante , le 6 Mars :
« J'ai reçu , mon cher Gerard , votre lettre avec un
grand plaisir , & je vous prie d'en être persuadé. L'é-
tendue de la reconnoissance que je vous dois ne peut
être comparée qu'à la seule envie que j'ai toujours eu
de vous en pouvoir , dans tout le cours de ma vie ,
donner des preuves convaincantes. J'ai eu jusqu'au mo-
ment où j'ai reçu votre lettre , l'inquiétude la plus
grande , vous ayant perdu de vue , & ne sachant où
vous retrouver pour vous faire part du desir qu'a mon
cœur de pouvoir vous être utile au moment que vous
serez dans l'intention de vous retirer du service. Oui ,
mon cher Gerard , vous pouvez demander votre
congé ; vous devez être assuré que vous aurez tou-
jours une retraite chez moi , si vous voulez l'accep-
ter. Je vous prie de recevoir 400 liv. de pension que
je vous continuerai à votre arrivée ici , mais aux con-
ditions que vous ne serez chez moi que sur le pied
d'un brave & honnête militaire auquel je dois la vie :
si à votre arrivée le pays ne vous convient pas , mon
cœur sacrifiera toujours sa satisfaction à votre bon-
heur , & vous jouirez de votre pension par-tout où
vous irez. Adieu , mon cher Gerard , soyez persuadé
que vous aurez toujours en moi un ami bien recon-
noissant. P. S. Accusez-moi , je vous prie , la réception
de ma lettre , & adressez-moi la vôtre au Château de
Cousière , près Monbazon ». L'Auteur des affiches
de Reims assure qu'il tient le fait du sieur Gerard ,
qui lui a remis copie de la lettre du Prince. Le
brave dragon , qui se nomme Gerard Gaillard , est
né à Biermes , près Rethe , & s'est retiré à Reims de-
puis quelques années.

On lit dans le Journal de Paris, le trait suivant, un enfant de 12 à 13 ans, se baignant il y a quelques jours, fut entraîné par le courant dans un lieu profond, où il se seroit infailliblement noyé, si un chien qu'il avoit, n'étoit venu à son secours; cet animal a plongé après lui 14 ou 15 fois de suite, & l'a ramené autant de fois à la surface de l'eau, en le prenant, tantôt par le bras, tantôt par les cheveux; il a donné le tems de venir au secours de l'enfant, mais l'animal extenué de fatigue, & ne pouvant être assez-tôt secouru, a péri en sauvant son maître.

» C'est dans le choc varié des passions, & dans la peinture des mœurs des particuliers, qu'on peut connoître le cœur humain, & tirer des leçons de morale. & de conduite pour toutes les classes de la société. Ce motif détermine à donner ici le précis d'une affaire remarquable par sa singularité. Jacques Jouy, de Cuxac, Diocèse de Carcassonne, inconstant par caractère, changeoit souvent de demeure; la situation du lieu d'Escale, au Diocèse de Narbonne, lui ayant plu, il crut pouvoir s'y fixer; il convint, verbalement, avec Etienne Calveyrac de lui acheter, au prix de 150 liv., un champ, & sans en prendre possession il lui compta cette somme. Dégoûté, bientôt après, du séjour d'Escale, il la réclama; mais Calveyrac étoit alors hors d'état de la lui remettre. Un procureur leur fit faire un accord, selon lequel Calveyrac devoit compter à Jouy, dans un an, la moitié de la somme, & l'autre moitié l'année suivante. Les parties ne sachant pas écrire, ne le signèrent pas. Après l'échéance du dernier terme, le Procureur ayant rencontré, par hasard, à Escale, Calveyrac, il lui demanda s'il avoit satisfait au paiement de ce qu'il devoit à Jouy. Cette demande fait assez sentir qu'il n'étoit pas chargé de la suite de cette affaire. La réponse de Calveyrac, dictée par l'ingénuité, fut, qu'au moyen de ses travaux & de ses sueurs, il étoit parvenu à ramasser la somme due, qu'il étoit prêt à la

compter à celui qui lui remettroit la quittance de Jouy , & que comme ce dernier n'étoit pas venu la retirer , il y avoit lieu de croire qu'il étoit mort. Le Procureur , profitant de cette ouverture , fit assigner Calveyrac , le 27 Août 1777 , & malgré les promesses qu'il lui fit de ne pas continuer les poursuites , d'après son offre réitérée de payer la somme due , il obtint un jugement de condamnation qu'il fit rendre , le 15 Septembre suivant , par un postulant , qui n'étoit pas le Juge naturel des parties. Par une précipitation remarquable , il envoya le lendemain , 16 , à Escale ; des Huissiers & des Records pour signifier le Jugement à Calveyrac , & pour lui saisir & enlever , en présence de sa famille infortunée , le peu d'effets que recéloit sa chaumière. Pour se mettre à l'abri de cette cruelle expoliation , Calveyrac n'eut d'autre parti à prendre que de remettre aux Huissiers la somme demandée & le montant des frais des poursuites. Comme la quittance qui lui avoit été délivrée ne le déchargeoit pas valablement , il résolut de se procurer celle de Jouy , son véritable créancier. Mais quelle ne fut pas sa surprise , lorsque , conduit par ses recherches , il découvrit que Jouy étoit décédé , le 16 Septembre 1776 , un an avant l'assignation ; d'où il suit que le Procureur l'avoit assigné , poursuivi , saisi , au nom d'un mort , & conséquemment sans en avoir le droit ni la mission. C'étoit faire un usage merveilleux de la fameuse maxime *le mort saisit le vif*. Touché de ce désordre & des vexations exercées contre un de ses vassaux , M. de Marcorelle , Seigneur & Baron d'Escalé , vint à son secours , & réclama les bontés & la justice de M. de Noé , Procureur-Général au Parlement de Toulouse. Ce Magistrat , après avoir fait vérifier sur les lieux les faits , & en avoir reconnu la vérité , obligea le Procureur de restituer , aux héritiers de Jouy , la somme qu'il avoit induement reçue , & de rembourser à Calveyrac les frais si cruellement exigés. La restitution fut faite , le 9 Décembre 1777 , par acte passé

devant Notaire , & le remboursement a été opéré le 13 Août de l'année courante 1778. C'est ainsi qu'a fini cette affaire , singulière par sa nature , & intéressante par ses effets. Elle renferme une leçon qui apprend quelques-uns des moyens dont se sert l'imposture , pour usurper le bien d'autrui , & ceux qu'on doit employer pour la démasquer & la punir «.

L'école de Mathématiques , de Dessin , de Géographie & d'Histoire , établie à Paris , rue & vis-à-vis l'Abbaye Saint-Victor , & dirigée par M. de Longpré , Professeur de Mathématiques , jouit d'une réputation méritée ; l'éducation des enfans destinés à la Marine , à l'Artillerie ou au Génie , est particulièrement dirigée vers ce but. Il est sorti de cette Ecole un grand nombre d'élèves , actuellement ingénieurs ordinaires du Roi , dont le mérite & les talens font honneur à ceux de M. de Longpré. Exciter la curiosité des enfans , proportionner les leçons à leur sagacité , discourir souvent avec eux par forme d'amusement , former leur ame par des instructions de morale mises à leur portée , échauffer leur cœur par les traits de l'Histoire qui inspirent l'amour de la vertu ; voilà le plan d'éducation de M. de Longpré , qui le développe avec plaisir , en donnant aux parens intéressés à les connoître tous les détails qu'ils peuvent désirer. L'expérience & la raison prouvent qu'un enfant apprend plus aisément la Géométrie élémentaire , que les principes secs & abstraits de la Grammaire. La Géométrie en l'accoutumant à ne raisonner que juste , rend très-sûrs & très-rapides ses progrès dans les autres sciences. Le Dessin amuse & occupe utilement les enfans portés à l'imitation ; la Géographie est une science de leur âge ; en dessinant eux-mêmes la carte , les noms des lieux & leur position respective , se fixent sans peine dans leur tête , & les disposent à l'étude de l'histoire. Les exercices publics que M. de Longpré fait soutenir à ses élèves viennent à l'appui de ce qu'on avance ici. Les progrès prodigieux de ces élèves éton-

ment , tous les ans , les Membres de l'Académie Royale des Sciences , qui s'empressent d'assister à ces exercices. Dans ceux qui ont été soutenus les 17, 18 , 19 , 20 & 21 du mois dernier , on a vu un enfant de 11 ans , M. Antoine-Romain-Coquebert de Montbret , répondre avec netteté , assurance & précision sur l'Arithmétique , la Géométrie , la Trigonométrie rectiligne & sphérique , l'Algèbre , jusqu'aux équations du quatrième degré inclusivement ; l'application de l'Algèbre à la Géométrie , les Sections coniques , les principes du Calcul différentiel & intégral , la Statique , la Dynamique , la Géographie & l'Histoire. Un enfant de 11 ans capable de répondre avec intelligence & netteté sur toutes ces parties , est sans doute un phénomène intéressant , & le public à qui M. de Longpré en présente de pareils , presque tous les ans , ne sort point encore de son étonnement. Ces faits prouvent plus en faveur de sa méthode que tout ce que nous pourrions ajouter.

A l'annonce que nous avons faite dernièrement du taffetas gommé , impénétrable à l'eau , nous devons ajouter que le public peut voir au Magasin général tous les différents ouvrages que l'Auteur en fait faire , & le tarif des prix différents de chacun. Ce Magasin est aux Quinze-Vingts , vis-à-vis le Cimetière , escalier n^o. 8. Mlle. Guerin , qui le tient , satisfera à toutes les demandes qui lui seront faites , même par lettres , pourvu qu'on les lui adresse franches de port.

Pierre-Charles de Beaufort-Montboissier , Marquis de Canillac , Lieutenant-Général des Armées du Roi , est mort le 10 du mois dernier , en son Château de Chassaingne en Auvergne.

Le Comte de Montesquiou-Fezenssac , Brigadier des Armées du Roi , chef d'une Brigade de Carabiniers , est mort le 19 dans son Château d'Algens , près Lavaur.

Pierre-Aimé de Guiffrey de Monteynard , Comte

de Marcieu , Chevalier , Grand-Croix de l'Ordre Royal & Militaire de St. Louis , Commandant de celui de St. Lazare , de Jérusalem , & de Notre-Dame du Mont - Carmel , Doyen des Lieutenants-Généraux des armées du Roi , Gouverneur en survivance des Villes & Citadelle de Valence , ancien Inspecteur-Général d'Infanterie , & ci-devant Commandant en chef en Dauphiné , est mort à Grenoble le 26 , âgé de 91 ans.

Charles de la Michaudiere , Conseiller d'Honneur au Parlement , est mort ici le 31 Août , âgé de 89 ans.

Les Numéros sortis au Tirage du premier de ce mois , de la Loterie Royale de France , sont : 76 , 44 , 85 , 52 , 60.

De BRUXELLES , le 10 Septembre.

TOUTES les lettres d'Espagne ne présentent que des détails des préparatifs formidables que l'on y fait. On écrit d'Utrera , à 4 lieues de Séville , qu'on va y former un Camp de 20 mille hommes , & que tous les Grenadiers Provinciaux du Royaume ont ordre de se rassembler au Camp de St.-Roch , devant Gibraltar. La Marine est maintenant sur le pied le plus respectable ; les Matelots nécessaires à tant de vaisseaux , n'auroient pu être levés dans le Royaume , sans interrompre le service du Commerce & de la Pêche ; les Etrangers en ont fourni ; il en est arrivé 10,000 de Naples , dont 3000 Napolitains , & 7000 Grecs de Lipari. Ils ont mis en état d'en renvoyer un pareil nombre de Nationaux au Commerce ; dans deux ans , ils reviendront sur la Marine du Roi , prendre la place de 10,000 autres Nationaux qu'on renverra pour servir à leur tour le Commerce. Tant de mouvements & de préparatifs font toujours penser qu'on a en vue des projets d'une grande importance ; on ne tardera pas à les pénétrer , si ce qu'on lit dans la lettre suivante de Madrid , est

vrai. » Le Roi a fait demander à l'Ambassadeur d'Angleterre, raison de l'insulte faite à son pavillon dans le Mississipi. On peut se rappeler qu'un Capitaine Anglois fit des menaces au Gouverneur de la Nouvelle-Orléans, pour avoir donné asyle dans ce Port à deux Corsaires Américains, qui avoient pris 2 bâtimens Anglois dans ces parages, & que ce Capitaine n'ayant pu intimider le Gouverneur Espagnol, retourna à la Jamaïque pour y demander un renfort dans la vue de se faire lui-même justice. La démarche actuelle de l'Espagne semble prouver qu'elle soutient les Américains, comme ses alliés, & qu'elle ne tardera pas à faire cause commune avec la France, aux termes du pacte de famille. On dit même ici très-publiquement, que deux Députés des Etats-Unis ont conclu secrètement un Traité avec cette Cour; & qu'ensuite ils sont partis pour la Corogne, où ils se sont embarqués de nuit, sur les Paquebots dont on a tant parlé le mois passé.

On se rappelle le bruit calomnieux qui s'étoit répandu au sujet de Mlle. Raucourt, célèbre Actrice Française, sur la foi d'une Gazette Allemande; cette Actrice empressée de le détruire, écrivit de Hesse-Cassel, où elle se trouvoit, à M. le Baron de la Houze, Ministre Plenipotentiaire du Roi, près les Princes & Etats du Cercle de la Basse-Saxe, Résident à Hambourg, qui lui répondit sur-le-champ: » J'allois partir pour aller dîner à la campagne, Mlle., quand l'Estafette que vous m'avez dépêché le 4 de ce mois, m'a apporté ce matin à 11 h. & demie, la lettre par laquelle vous réclamez la justice qui vous est due, relativement au séjour que vous avez fait à Hambourg. J'ai tout quitté pour vous la procurer; je me suis empressé de recourir à M. le Syndic Schuback, pour détruire par un Certificat ce que la plus noire calomnie a inventé. J'adresse au Ministre du Roi ce Certificat que j'ai légalisé, & qui sera suivi d'un hommage rendu en votre faveur à la vérité;

dans les Gazettes de Hambourg que je vous feras passer par le premier ordinaire. Je desiré qu'il puisse contribuer à votre satisfaction. Je suis Mlle. *Signé. Le Baron de la Houze.*

Le Certificat de M. Schuback est conçu ainsi :
 » Mlle Raucourt, célèbre actrice Françoisé, a séjourné quelques semaines ici au commencement de cet été avec Mlle. de Souque, qui y avoit un procès ; & comme j'ai été nommé Commissaire par le Sénat dans ce procès, j'ai été à même de connoître Mlle. Raucourt ; & tout le tems quelle a été ici, elle a mené une vie & une conduite irréprochables en tout point ; il est faux qu'elle ait fait une fausse lettre de change & ait été obligée de quitter la ville après une punition publique. En foi de quoi, je donne le présent certificat « *Signé Schuback, Syndic.*

M. le Baron de la Houze a donné la légalisation suivante à cette pièce, « Nous Mathieu de Basquiat, Chevalier, Baron de la Houze, & Ministre plénipotentiaire de S. M. T. C. près les Princes & Etats du Cercle de basse Saxe, certifions & attestons à tous qu'il appartiendra, que le certificat & la signature ci-dessus sont véritablement de M. Schuback, Syndic de la République de Hambourg, & que foi doit y être ajoutée tant en jugement que dehors ; en foi de quoi avons délivré le présent, signé de notre main, contresigné par notre Secrétaire, & scellé du cachet de nos armes. A Hambourg ce 6 Août 1778. *La Houze.* Et plus bas, *Saint-Paul.*

Mlle Raucourt a fait faire plusieurs copies de ces pièces, que le Ministre du Roi à Hesse-Cassel, a aussi légalisées, & qu'elle a envoyées par-tout. Nous soussigné, Ministre plénipotentiaire de S. M. T. C. auprès du Landgrave régnant de Hesse-Cassel, certifions que les copies ci-dessus sont en tout conformes aux originaux que nous en avons lus, & qui sont restés aux mains de Mlle. Raucourt. Fait à Cassel, le 30 Avril 1778. Ce sont certainement les ennemis

de Mlle. Raucourt qui l'ont aussi cruellement calomniée dans les différens bulletins qui circulent dans Paris. *Le Comte de Grais* «.

Les flottes François & Angloise sont à la veille de se mesurer une seconde fois ; on sait que la première est bien déterminée à ne laisser à la seconde aucun prétexte d'essayer d'en imposer à la Nation & à l'Europe, qui n'ont point été trompées sur l'issue du combat. En attendant que l'Amiral Keppel parvienne, s'il le peut, à réparer l'échec qu'il a reçu dans celui d'Ouessant, les Gazetiers Anglois ne cessent de répéter des relations de son prétendu triomphe. Un Officier de l'armée navale de France vient d'adresser une lettre * à l'Amiral Anglois, à bord de l'escadre François près d'Ouessant le 9 Août ; c'est une réponse à celle que la Gazette de Londres, imprimée sous le nom de M. Keppel, à qui personne en France n'a fait l'injure de croire qu'elle fût de lui ; cette réponse en conséquence s'adresse à l'Auteur inconnu de cette lettre. Après avoir observé l'attention de l'Auteur à vanter les succès des Généraux Anglois en Amérique pendant qu'ils y éprouvoient des revers continuels ; la relation du combat de *la Belle Poule*, de la prise de 2 frégates par 21 vaisseaux Anglois qui tenoient la mer, tandis que les François étoient dans leurs rades ; on admire, avec raison, son entreprise hardie, de présenter comme victorieuse une flotte battue, & qui avoit pris la fuite 24 heures avant que les vainqueurs entrassent dans Brest.

« Vous dites qu'avant le 27 Juillet les François avoient fui l'occasion de combattre : & pourquoi donc vous étiez-vous réfugiés dans *la Manche*, dont ils gardoient l'entrée, où vous saviez qu'ils n'iroient pas, où vous aviez des Ports, où ils n'en ont aucun,

* Cette lettre imprimée avec le plan figuré des principales évolutions des deux armées navales, se trouve à Paris, chez Fournier, Libraire, rue du Hurepoix.

où un seul coup de vent , tel que celui du 23 au 24 , auroit dispersé leur armée & jetté leurs vaisseaux à la côte ? Avant cette époque du 23 , vous étiez donc réduits vous-mêmes à des croisières sûres & renfermées , en nous abandonnant le golfe de Gascogne & les grandes mers qui y communiquent. L'éloignement des François , à l'époque du coup de vent du 23 , n'eut que l'objet indispensable de leur sûreté ; & c'est ce même vent forcé de *nord-ouest* qui les mit au large & vous fit sortir de la Manche , également pour votre sûreté , & lorsque vous saviez bien que les François ne pouvoient plus être à portée de vous en défendre la sortie. Du 24 au 27 , vous fûtes à la vue les uns des autres ; les François s'étoient rapprochés de vous dès qu'il l'avoient pu ; ils n'avoient donc pas évité le combat : il ne vous le livrèrent point , parce que vous l'évitiez vous-mêmes , & qu'ils attendoient d'être joints par *le Duc de Bourgogne* & *l'Alexandre* , que la tempête avoit écartés : ils évitoient si peu le combat, qu'ils ne manœuvroient que pour l'engager le 27 , quoique ces deux vaisseaux n'eussent pas rejoints. Ils vous y forcèrent , lorsque les deux armées faisant la même route , la nôtre *revira par la contremarche*. Cette manœuvre , qui trompoit votre Amiral , mit bientôt l'avant-garde & le centre des François hors de mesure. Vous *revirâtes* alors *vent devant* , & vous forçâtes de voiles pour attaquer & séparer , avec l'avantage du nombre , l'arrière-garde de vos ennemis ; alors , par leur manœuvre , & non par les vôtres , vous vous trouvâtes pour la première fois à la portée de leur canon. Aussitôt *ils revirèrent de nouveau, vent devant, tous à la fois* ; & prolongeant leur ligne en sens contraire , chacun de vos vaisseaux fut obligé de recevoir le feu de tous les vaisseaux François , & réciproquement de le leur rendre.

» Pendant cette promenade militaire de 30 de vos vaisseaux contre 27. (M. le Comte d'Orvilliers en

avoit mis 3 en réserve), vous aviez l'avantage du nombre, des calibres, de l'échantillon de la force & du rang, puisque vous aviez 5 vaisseaux de 3 ponts, & que les François n'en avoit que 2; vous aviez la supériorité de 300 canons; panchés par le vent, vous aviez la facilité de vous servir de tout votre feu quand l'armée de France ne pouvoit pas faire usage de ses premières batteries: & malgré ces avantages, vous savez que quand les deux lignes se furent dépassées, tous les vaisseaux François furent en état de manœuvrer & de combattre. Vous convenez aussi que vous aviez beaucoup souffert; plusieurs de vos vaisseaux étoient démâtés & sans voiles; vous en aviez au moins 7 de désarmés. Les François, malgré la grande inégalité de leurs forces, vous avoient donc battus autant que le genre de combat, qui venoit de se donner, avoit pu le leur permettre.

» Vous ne craignez pas de dire que dans cette situation les François *se formèrent en bataille*, & ensuite qu'ils se refusèrent à un second combat. Cette contradiction est manifeste: se former en bataille, c'est au moins ne pas refuser le combat, c'est au contraire s'y disposer & le présenter de nouveau. Et pourquoi s'y seroient-ils refusés, puisque, par vos propres aveux, ils avoient moins souffert que vous?

» Les deux lignes s'étant dépassées & suivant un cours opposé, il falloit, de toute nécessité, que l'une des deux, au moins, *revirât de bord* pour vous remettre en présence. Ce furent les François qui *revirèrent par la contre-marche*; ils ne craignirent point de *se former en bataille sous le vent* pour avoir la possibilité d'engager une nouvelle action. Vous mîtes à profit cet avantage du vent pour vous soutenir loin d'eux, & ce n'étoit pas à l'approche de la nuit, comme vous le dites: il vous restoit plusieurs heures de jour, dont on présume que votre Amiral auroit fait, s'il l'avoit pu, un plus glorieux usage. Le Général François *sous le vent* ne pouvant pas vous approcher, quand

vous ne le vouliez point , vous provoqua en vain à un combat qui ne dépendoit que de vous ; & lorsque la nuit fut venue , maître du champ de bataille , *allumant ses feux* pour que vous n'eussiez pas l'excuse de l'avoir perdu de vue , ne vous discernant plus dans la profonde obscurité dont vous vous étiez prudemment enveloppés , vous vous remîtes dans *la Manche* aussi promptement que le désordre de quelques - uns de vos vaisseaux traîneurs pouvoit le comporter.

» C'est après avoir cédé le champ de bataille , après avoir été forcés à un premier *combat de ligne* , quand vous n'aviez cherché qu'une *surprise d'arrière-garde* , après avoir évité une seconde action , après avoir fui toute une nuit *sans fanaux* vers Plymouth , & ensuite plus avant jusqu'à Portsmouth , pour y réparer vos vaisseaux délabrés , que vous dites aux 20,000 compagnons de cette fuite , & à l'Europe entière , que les François n'ont pas voulu combattre ! Le Général François resta toute la journée du 28 dans les mêmes eaux où il avoit combattu ; il vous fit suivre par ses frégates , & vous étiez déjà bien loin quand il profita de la proximité de son port pour y débarquer ses blessés & réparer des dommages , suites inévitables d'un combat. Dès le lendemain trois de ses vaisseaux reparurent à *l'entrée de la Manche*.

» *J'étois occupé* , faites-vous dire à M. l'Amiral , de la poursuite d'une flotte nombreuse de vaisseaux de guerre François. Quoi ! dans la Manche , où ils n'étoient pas entrés , d'où vous n'êtes sortis que par les mêmes vents qui les avoient éloignés , & pour éviter les mêmes dangers de la côte ? Vous ne les avez pas poursuivis dans la Manche : dans quel espace les avez-vous donc poursuivis ? La flotte Française étant toujours au vent & gagnant le large , j'employai tous les moyens possibles de la serrer de près. . . Cette précaution étoit devenue nécessaire à raison de la manière circonspecte avec laquelle les François manœuvroient. Ils fuyoient & manœu-

vroient ! Ils gagnoient le large , & se trouvoient au plus près sur Ouessant ! La vérité est qu'ils vous serroient de près eux mêmes , & sur la ligne la plus avancée dont ils vouloient vous défendre l'approche.

» *Les François , ajoutez-vous , commencèrent à faire feu sur celui des vaisseaux de la Division du Vice-Amiral Sir Robert Harland. Les François devant Ouessant , sur la ligne qu'ils ne vouloient ni ne devoient pas dépasser , font feu les premiers ; ils avoient le vent & pouvoient vous éviter ; est-ce ainsi qu'ils vous fuyoient ? C'est le premier vaisseau de la division de votre Vice-Amiral qui tira sa première bordée sur le Saint-Esprit , quand la manœuvre pressante & hardie du Général François , en ordonnant qu'on virât ENSEMBLE vent devant , eut déconcerté vos projets & vous eut obligé de combattre , non pas une arrière-garde , mais une ligne entière. Vous voudriez bien que l'on crût que , par le premier feu , les François ont été les agresseurs. Eh ! qu'importe ce premier feu ? dès qu'ils avoient été si bien poursuivis , si bien serrés de près , vous vous étiez déclarés leurs ennemis , & la défense , au moins , leur étoit permise. Il paroît , dites-vous , pour M. l'Amiral , que l'objet des François a été de désenparer les vaisseaux du Roi de leurs mâts & de leurs voiles , projet dans lequel ILS ONT SI BIEN RÉUSSI , qu'ils ont mis plusieurs vaisseaux de ma flotte HORS D'ÉTAT DE ME SUIVRE , lorsque je virai vent arrière à l'effet de porter vers la flotte François ; je me vis donc obligé de virer encore pour joindre les vaisseaux , &c. Les François avoient donc bien réussi à désenparer plusieurs vaisseaux , & si bien réussi , que plusieurs ne pouvoient pas vous suivre , &c. Et qu'auriez-vous voulu que les François eussent fait de mieux ? Ils avoient mis une partie de votre armée hors de combat , & obligé l'autre de manœuvrer pour la joindre , c'est-à-dire , de cesser de combattre , de rester dans l'impossibilité , non-seulement de nous attaquer , mais*

même de se défendre. Si l'aveu de votre embarras & de votre impuissance étoit moins clair, moins précis, je vous dirois que votre ligne étoit dans le plus grand désordre ; que plusieurs de vos vaisseaux étoient démâtés ; quelques-uns sans voiles & sans vergues ; qu'un de ceux à trois ponts, qui portoit pavillon bleu à sa misaine, étoit démâté de son grand mât, qu'un autre des vôtres fit ridiculement feu de ses deux bords hors de toute portée ; que votre vaisseau Amiral, après avoir essuyé la bordée de *la Bretagne* & de *la Ville de Paris*, arriva tant qu'il le put, & cessa tout son feu ; que celui des François fut si prompt & si terrible, que *la Bretagne* seule, en longeant votre ligne, tira 1400 coups de canon ; que *la Ville de Paris*, dérivant par défaut de construction, assaillie de *basbord* & de *tribord* par votre Amiral de 100 canons, & *le Formidable* de 90, les combattit tous deux à la fois, & les força de se retirer ; qu'enfin, en terminant le premier combat, nous avions si bien réussi à vous désenparer, que d'après votre propre conviction, & dans peu de momens, notre victoire auroit été complète si notre position nous avoit permis de regagner le vent... Vous avouez que les François, vers le déclin du jour, eurent le tems de rallier leur flotte & de la former en ligne de bataille sous le vent de la vôtre ; ils pouvoient donc ce que vous ne pouviez plus, former une ligne de tous leurs vaisseaux ; donc aucun d'eux n'étoit désenparé : s'ils se mirent en bataille, ils vous offrirent le combat, que vous n'acceptâtes point, quoiqu'ayant le vent, vous fussiez libre de l'accepter. Ils osèrent vous défier sous le vent ; mais comment auroient-ils pu vous rejoindre, quand vous aviez reviré pour joindre en arrière vos vaisseaux désenparés ? Ce fut l'avantage du vent & non le déclin, supposé, du jour qui, pendant plusieurs heures, vous fit éviter une seconde action, que vous n'étiez plus en état de soutenir.

La suite à l'ordinaire prochain.

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI,
PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES,

C O N T E N A N T

Le Journal Politique des principaux événemens de toutes les Cours ; les Pièces fugitives nouvelles en vers & en prose ; l'Annonce & l'Analyse des Ouvrages nouveaux ; les Inventions & Découvertes dans les Sciences & les Arts ; les Spectacles ; les Causes célèbres ; les Académies de Paris & des Provinces ; la Notice des Édits, Arrêts ; les Avis particuliers, &c. &c.

25 Septembre 1778.



A P A R I S,

Chez PANCKOUCKE, Hôtel de Thou,
rue des Poitevins.

Avec Approbation & Brevet du Roi,

T A B L E

P IÈCES FUGITIVES. .	<i>Lettre à M. de la</i>
<i>Commencement du 16^e</i>	<i>Harpe , 305</i>
<i>Livre de l'Iliade , 243</i>	ACADÉMIES.
<i>Vers sur un Tableau de</i>	<i>Séance de l'Académie de</i>
<i>M. Vien , 250</i>	<i>Marseille , 309</i>
<i>Réflexions sur les Carac-</i>	<i>Gravure , 310</i>
<i>ières d'un siècle Philo-</i>	<i>Cours public de langue</i>
<i>sophe , 251</i>	<i>Angloise , 311</i>
<i>Bastien, Romance, 259</i>	ANNONCES LITTÉR. <i>ibid.</i>
<i>Enigme & Logogr. 260</i>	JOURNAL POLITIQUE.
NOUVELLES	<i>Constantinople , Page 313</i>
LITTÉRAIRES.	<i>Pétersbourg , 314</i>
<i>L'Histoire de l'Amérique</i>	<i>Stockholm , 315</i>
<i>par Robertson , 262</i>	<i>Varsovie , 316</i>
<i>Suite des Sermons de M.</i>	<i>Vienne , 320</i>
<i>l'Abbé Poule , 276</i>	<i>Hambourg , 321</i>
<i>Essai sur la Musique , 286</i>	<i>Ratisbonne , 326</i>
<i>Essai sur l'Histoire des</i>	<i>Rome , 332</i>
<i>Tribunaux , 293</i>	<i>Livourne , 333</i>
<i>Anecdotes du Règne de</i>	<i>Londres , 336</i>
<i>Louis XVI , 296</i>	<i>Etats-Unis de l'Amériq.</i>
SPECTACLES.	<i>Septentrionale , 344</i>
<i>Académie Royale de Mu-</i>	<i>Versailles , 352</i>
<i>sique , 302</i>	<i>Paris , 353</i>
<i>Comédie Françoisse , 303</i>	<i>Bruxelles , 359</i>

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, le *Mercur de France*, pour le 25 Septembre. Je n'y ai rien trouvé qui puisse en empêcher l'impression. A Paris, ce 24 Septembre 1778.

DE SANCY.

De l'Imprimerie de MICHEL LAMBERT,
rue de la Harpe, près Saint-Côme.



MERCURE DE FRANCE.

25 Septembre 1778.

PIÈCES FUGITIVES EN VERS ET EN PROSE.

COMMENCEMENT du Seizième Livre de
l'Iliade.

TANDIS que sur la flotte un grand combat s'apprête,
Patrocle, aux yeux d'Achille, en silence s'arrête ;
Il s'arrête, & ses pleurs, qu'il ne sauroit cacher,
Coulent comme les eaux qui tombent d'un rocher.
Touché de ses douleurs, le héros intrépide :
« Tu pleures, mon ami ! tel que l'enfant timide,

L ij

- » Qui, pas à pas, encor par sa mère conduit,
 » S'attachant à son voile avec peine la suit,
 » L'appelle en gémissant, la regarde, & la presse
 » De le prendre en ses bras pour aider sa foiblesse.
 » Cache-moi donc ces pleurs trop indignes de toi :
 » Coulent-ils, mon ami, sur les miens & sur moi ?
 » Serois-tu seul instruit d'un malheur domestique ?
 » Mon père vit encor dans son palais antique,
 » Le tien vieillit en paix : hélas ! je fais qu'un jour
 » Tous deux doivent coûter des pleurs à notre amour ;
 » Mais plaindrois-tu ces Grecs assiégés, sans défense
 » Que de leur injustice a punis mon absence ?
 » Ouvre-moi donc ton cœur, affligeons-nous tous
 deux,

Eh ! BIEN, Achille, apprends ce secret douloureux ;
 Pardonne : tous les Grecs gémissent loin d'Achille ;
 Nos Chefs les plus vaillants, Diomède, Euphile ,
 Ulysse, Agamemnon, blessés, presque vaincus ,
 Sur leurs Vaisseaux en deuil tristement étendus ,
 Des enfans d'Esculape implorent la science ;
 Ils meurent, rien ne peut soumettre ta vengeance.
 Qu'un tel courroux jamais n'endurcisse mon cœur !
 Qui pourra réclamer ton secours protecteur ,
 Quand, spectateur des maux dont toi seul es la cause,
 Ton bras qui doit combattre, immobile repose ?
 Tu ne dois point le jour à Pélée, à Thétis ,
 Non, ton cœur te dément, non, tu n'es point leur
 fils,

L'Océan te vomit sur un rocher sauvage.

Si tu n'oses du ciel affronter le présage ,
Si les pleurs maternels t'éloignent des combats ,
Souffre que tes Guerriers accompagnent mes pas ;
Donne-moi ton armure , en tes mains inutile :
Peut-être , en me voyant , on croira voir Achille ;
Et ton nom seul , des Grecs ranimant la valeur ,
Va dans le camp Troyen renvoyer la terreur.

O CRUAUTÉ du sort ! Patrocle , hélas ! ignore
Qu'au lieu de ces honneurs , c'est la mort qu'il implore.

ACHILLE , en gémissant : Non , l'oracle du Ciel ,
Non , de Thétis en pleurs le trouble maternel
N'auroient pu sous ma tente enchaîner ma vaillance :
Je cède à ma douleur , & je sers ma vengeance .
Cet homme , si jaloux du nom de Roi des Rois ,
Cet homme , mon égal , insulte mes exploits !
Oubliant qui je suis , il m'outrage , il me brave
Comme un proscrit obscur , ou comme un vil esclave ,
Dépouille ma valeur d'un légitime prix ,
Et devant tous les Grecs me couvrant de mépris ,
M'arrache la Beauté que leur main me destine ,
Qui d'une ville en cendre a payé la ruine !
Quel affront !... Mais je fais que le tems doit enfin
Eteindre le courroux qui brûle dans mon sein ,
Lorsque la voix d'Hector répandant l'épouvante ,
Viendra pour me venger retentir sous ma tente :

L iij

Jel'entends , cher Patrocle ; au milieu des combats ,
Va montrer mon ami commandant mes Soldats ,
Puisque Troie à mes yeux s'élançant toute entière ,
Resserre entr'elle & nous la flotte prisonnière.
Ces Troyens orgueilleux , qui sortis de leurs forts
Comme un nuage épais , investissent ces bords ,
N'ont point vu les éclairs de mon casque homicide.
Ah ! s'il m'avoit fléchi , cet insolent Atride ,
Ils verroient de leur sang ces rives regorger ,
Et jusques dans ce camp ils vont nous égorger !
Quand les Grecs vont périr , Diomède en silence
A laissé reposer la fureur de sa lance ;
La voix d'Agamemnon ne tonne point encor ,
Je n'entends que la voix de l'homicide Hector ;
Je l'entends des Troyens exhorter le courage ;
Et bientôt les Troyens fatiguent le rivage
De cris victorieux qui , partout répétés ,
Vont se mêler aux cris des Grecs épouvantés.
Cours , vole , de la flamme arrête la furie ,
Conserve-moi l'espoir de revoir ma patrie :
Mais si ma gloire est chère à ton sensible cœur ,
Si tu veux que les Grecs vengent mon déshonneur ,
Me rendent la Beauté qui m'échut en partage ;
Si tu veux que leurs dons réparent leur outrage ,
Quand des feux destructeurs dont ils sont entourés ,
Tes secourables mains les auront délivrés ,
Quel que soit le succès que Jupiter t'apprête ,
Garde-toi , sans mon bras , de tenter la conquête
De ces remparts sacrés qu'un Dieu conservateur ,

Apollon , a couverts de son arc protecteur ,
Et ne t'opposant plus à la fureur Troyenne ,
N'achette point la gloire aux dépens de la mienne ;
Que les Grecs, les Troyens, des mêmes coups frappés,
Dans le courroux des Dieux soient tous enveloppés !
Et puissions-nous tous deux, pleins de jours & de joie,
Fouler seuls les débris de la superbe Troye !

MAIS d'Ajax cependant s'épuise la vigueur ,
Du bras de Jupiter il sent la pesanteur ;
En butte aux Phrigiens , en butte à la tempête,
Des dards , des javelots qui tombent sur sa tête ,
Ebranlé sur son front , son casque retentit ,
Et sous son bouclier , son bras s'appesantit ;
Inondé de sueur & haletant de rage ,
Accablé sous un Dieu qui dompte son courage ,
Il se relève , il lutte , & plus fier & plus fort ,
Centre un danger nouveau par un nouvel effort.

O MUSES , quelle main par les Dieux enhardie ,
Sur les Vaisseaux des Grecs attacha l'incendie ?

HECTOR est indigné qu'on s'oppose à ses coups ;
Hector, l'effroi des Grecs, qui, pour les vaincre tous,
Suiyi de ses Guerriers , n'a plus qu'un pas à faire ,
S'élançe , & du tranchant d'un large cimetère ,
Il brise dans les mains du fils de Télamon ,
Son intrépide lance , appui d'un si grand nom ;
Le fer vole en éclats ; Ajax plus indocile ,
Agitant les débris de sa lance inutile ,

Maudit en frémissant le sort injurieux
Qui défend à son bras de combattre les Dieux ;
Il s'éloigne, & bientôt la flamme dévorante
En tourbillons s'étend dans les voiles errantes ;
De Vaisseaux en Vaisseaux court se précipiter ,
Et jusques sur les mâts se hâte de monter.
Moi, dit alors Achille , endurer cette injure !
C'en est trop : à Patrocle il donne son armure ,
Patrocle autour de lui jette le baudrier
D'où pend sur son épaule un menaçant acier ;
S'enferme sous l'airain d'une énorme cuirasse ,
Soulève un bouclier dont le contour l'embrasse ,
Et s'essaye à porter les pesants javelots.
Quand d'un vaste carquois il a chargé son dos ,
Lorsqu'il s'est attaché la chaussure guerrière ,
Brillant de cet éclat, parure meurtrière ,
Patrocle arme son front d'un casque audacieux ,
Dont le sanglant panache épouvante les yeux ;
Mais il ne peut porter cette invincible lance ,
Que parmi tous les Grecs Achille seul balance ,
Que Chiron façonna sur le mont Pelion ,
Pour renverser un jour les remparts d'Ilion.
Son compagnon de gloire, Automédon, attelle
Deux Courriers qui , levant une tête immortelle ,
De Thèbes ont suivi le superbe vainqueur ,
Dont la course légère égale la valeur ;
Que l'Océan vit naître , aux bords de son empire ,
Des amours de Podarge & de ceux du Zéphire :
Pédase , né mortel, Courrier non moins fameux ,

A mérité l'honneur de marcher avec eux.

MAIS Achille bientôt a traversé la tente ,
Pressant de ses Guerriers la fougue impatiente ,
Et les Thessaliens sortent d'un long repos :
Ils sont fiers d'être armés par les mains du Héros.
Chefs, Soldats & Courriers qu'entraîne un même zèle,
Qui tous ont entendu la voix qui les appelle ,
Environnent Patrocle , ils marchent sur ses pas ,
Et tous sont dévorés de la soif des combats.

TELS des loups attrouppés au sortir du carnage ,
Lorsqu'ils ont sur un cerf rassasié leur rage ,
Le coup tendu , l'œil sombre , heurlant avec fureur ,
Sur les rives d'un fleuve apportent la terreur ,
S'y jettent , & , couverts de poussière & d'écume ,
Étanchent à l'envi l'ardeur qui les consume ;
Indomptables , ils vont montrant de toutes parts
Le grand courage empreint dans leurs sanglans regards ,
N'éteignent qu'à demi l'ardeur qui les tourmente ,
Et noircissent les eaux de leur langue fumante.



VERS sur un Tableau de M. VIEN , représentant , suivant le^e costume Grec , une nouvelle Mariée , entourée de ses femmes & tenant de la main droite un bouton de Rose , qu'elle paroît rapprocher , à dessein , de son sein découvert. C'est le moment où tout se prépare pour recevoir le nouveau Marié.

J'AI VU Cypris dans son Boudoir ;
 (Surprise par Vulcain , elle fut moins fâchée)
 L'Amour malin lui faisoit voir
 Une Epouse à demi-couchée ,
 Chef-d'œuvre que Vien a produit :
 Tout en elle charme & séduit ,
 Elle respire , elle est divine ;
 La Rose même cède aux boutons enchanteurs . . .
 Ah ! dit la Déesse , ma céleste origine ,
 Ne peut donc me sauver du plus grand des malheurs .
 Je renonce à Paphos , je renonce à Cithère .
 Un Artiste que j'ai comblé de mes faveurs ,
 Va m'enlever tous mes Adorateurs ,
 Et l'Amour , le premier , vient insulter sa mère .



*RÉFLEXIONS Générales sur les Caractères
d'un Siècle Philosophe.*

IL y a dans toutes les sciences , mais particulièrement en morale , en politique & en philosophie spéculative , un grand nombre de vérités pour lesquelles il est absolument nécessaire que les meilleurs esprits soient préparés , & ayent même acquis un certain degré de maturité. Si elles se font jour avant ce terme , elles sont combattues , persécutées , étouffées presque en naissant , & forcées de disparaître sans avoir été d'aucune utilité à ceux auxquels elles étoient destinées. C'est un rayon de lumière qui perce l'intérieur d'une caverne , l'éclaire un moment & s'éteint. En fait de connoissances & de découvertes , il est aussi humiliant d'être au-dessous de son siècle , que dangereux de le devancer. L'homme de génie qui , s'élançant au-delà de la sphère commune , ose exposer le premier aux yeux encore foibles & peu exercés de ses contemporains , des vérités dont l'éclat les blesse ; & l'homme opiniâtre ou borné , qui conserve , au milieu de la société la plus éclairée , les préjugés , l'ignorance & l'aveuglement de ses ancêtres , sont également déplacés : ils sont dans la chaîne générale ,

Lvj

sans pouvoir ni la suivre ni la mener. Ce sont, pour parler un moment ici la langue des naturalistes, deux individus solitaires & hétérogènes, dont on ne peut plus trouver les analogues vivans parmi les êtres avec lesquels ils sont forcés de subsister, & qu'on tâche d'exterminer comme des enfans monstrueux; tant il importe de se produire dans certains temps & dans certaines circonstances. Il n'a peut-être manqué à plusieurs Écrivains, pour jouir de toute la réputation qu'ils méritoient, que de naître dans un siècle philosophe : car il ne faut pas ici se faire illusion. Pour donner ce nom à tel ou tel siècle, il ne s'agit pas seulement d'y voir fleurir les Sciences & les Arts, & de trouver dans son histoire une longue suite d'hommes célèbres en divers genres. Ces avantages, que je ne prétends ni exclure ni affoiblir, feront, si l'on veut, un siècle brillant, imposant même par la masse énorme de lumières, de connoissances & de savoir qu'il présentera de toutes parts; mais non pas un siècle philosophe; & il faut bien se garder de confondre ces deux notions très-distinctes.

Sans une observation exacte & constante de la nature, sans cette espèce de pressentiment & cette finesse d'instinct qui font deviner sa marche au moment même où elle semble affecter de la cacher avec le

plus de soin ; sans l'étendue d'esprit nécessaire pour faire penser en grand ses lecteurs ; en réveillant dans leur esprit des idées générales qui sont à une grande distance de celle qui en est le principe , & qui faisant appercevoir , ou seulement soupçonner de nouveaux rapports entre des vérités déjà connues , multiplient réellement la science , & servent à lier entre eux des faits jusqu'alors isolés ; sans le talent , presque aussi rare , de découvrir les rapports ; quelquefois très-éloignés , de certains phénomènes , d'en indiquer les causes souvent identiques , de les constater par des expériences ultérieures , faites avec autant de précision qu'imaginées avec sagacité ; sans une manière particulière d'envisager les objets , de présenter les faits , de les combiner , d'en tirer des résultats ; sans l'art de saisir dans les choses les plus communes , le côté qui peut donner lieu à des réflexions profondes , de choisir , pour sujet de ses méditations des questions utiles & dont la solution importe à l'humanité ; de traiter les matières les plus abstraites & les plus épineuses avec agrément , élégance & clarté ; de les dépouiller sur-tout de cet appareil scientifique , qui en interdit la lecture à cette partie du genre humain , dont la vue seule fait éprouver dans tous les âges la plus douce émotion , & qu'une éducation plus cultivée rendroit plus heu-

reuse & plus intéressante encore : en un mot , sans toutes ces qualités réunies , il n'y a point de philosophie. Lorsqu'elles forment l'esprit général, le caractère dominant & la manière d'être habituelle d'une société d'hommes , dans une certaine époque de l'histoire , & qu'on en retrouve même des traces assez marquées dans des ouvrages qui en sont le moins susceptibles par leur nature , & dont les Auteurs ne tiennent pas d'ailleurs un rang distingué dans les Lettres ; Enfin , lorsque , par un effet nécessaire de la communication des lumières & des progrès de la raison , ces qualités influent évidemment sur la manière de voir , de penser , de juger , de sentir & d'agir de tout un peuple , & sont , en quelque façon , devenues nationales : le siècle où tous ces phénomènes s'opèrent peut seul être regardé comme un siècle philosophe. Je ne décide rien ; mais l'on me permettra de demander si le siècle précédent offre ce spectacle à ceux qui en étudient sans préjugés le génie , les productions & les événemens. On y trouve certainement d'excellens Poètes , des Orateurs illustres , des Savans du premier ordre en tout genre , & même quelques Philosophes profonds ; mais parmi tant d'Auteurs fameux , à peine en peut-on compter six qui aient , si j'ose m'exprimer ainsi , cette espèce d'accent ou de dialecte philosophique , que les

grands Ecrivains de notre siècle ont su faire passer dans la langue commune, & qui nous donne à tant d'égards une supériorité si marquée sur les autres Nations. On ne niera point, car c'est même un reproche qu'on nous fait, que la plupart des Ouvrages, même frivoles, publiés dans un siècle philosophe, n'aient presque toujours une teinte particulière, un signe plus ou moins apparent qui les décèle promptement à l'œil d'un lecteur attentif & instruit. C'est le *Lettre* de la Chine que tout le monde reconnoît à la manière dont il fait la révérence.

En généralisant cette observation, elle acquerroit encore un nouveau degré de certitude. En effet, chez tous les Peuples, on retrouve dans les Ouvrages des Poètes, des Orateurs, des Philosophes, des Historiens même, des traces du goût national & de la Science dominante. L'Amour, la Poésie, la Musique, la Peinture, l'Erudition, la Guerre, la Théologie, les Mathématiques, &c., ont eu leur règne plus ou moins long dans chaque siècle & dans chaque Pays, & forment autant d'époques distinctes dans l'Histoire des différens Peuples. Ouvrez Platon, & vous trouverez dans presque tous ses Dialogues, que la musique étoit, de son tems, l'Art dominant chez les Athéniens, & même dans une grande

partie de la Grèce. Il en parle sans cesse ; il lui donne l'influence la plus forte sur les mœurs ; il examine avec attention le caractère particulier de chaque mode ; il discute gravement les raisons qui doivent déterminer le Législateur à préférer l'un à l'autre. Selon lui , on ne peut faire de changement dans la musique , qui n'en soit un dans la constitution de l'état : il attribue même à certains sons le pouvoir de faire naître la bassesse de l'ame , l'insolence & les vertus contraires. Enfin , il fait entrer dans la plupart des sujets qu'il traite , des comparaisons ou des raisonnemens empruntés des rapports & des proportions harmoniques. A Rome, du temps de Cicéron , l'éloquence étoit l'art national , parce que sans elle un Citoyen , pris dans l'ordre du peuple ou des nobles , n'étoit rien , & que c'étoit le moyen le plus sûr & peut-être même le seul , d'obtenir la considération publique & d'avoir une grande autorité dans le Sénat. Depuis Constantin jusqu'à la prise de Constantinople par Mahomet II , les disputes théologiques ont occupé , échauffé , divisé tous les esprits ; ce fut une épidémie générale dans l'Etat , & qui porta ses ravages jusques sur le Trône. On vit même plusieurs Empereurs oublier la dignité & les devoirs de leur rang , pour s'occuper de questions oiseuses ; & , s'abaissant au rôle

de controverfistes , propofer des points de foi à leur Clergé & à leur Peuple. Du temps d'Odin , la guerre étoit la paffion dominante des Scandinaves , comme on le voit par l'Edda ; & les Poéfies Erfes prouvent que c'étoit auffi celle des Montagnards d'Ecoffe. Quelquefois la préférence qu'un Peuple donne à tel Art ou à telle Science , eft une pure affaire de Géographie , un effet naturel de fa pofition & de fes befoins , comme chez les Anglois. Il eft certain qu'ils ont dû & qu'ils doivent néceffairement s'occuper beaucoup de Marine ; auffi la nomenclature de cette Science eft-elle plus étendue , plus complete chez eux que dans les autres Pays , & plus commune dans les ouvrages d'efprit. Les François ont eu leurs Paladins , leurs Chevaliers de la table ronde , qui ont paffé comme un torrent , mais en laiffant après eux des mœurs plus douces & cette foule de romans d'amour & de chevalerie , qu'on ne lit plus à préfent , & qui étoient l'aurore de ce fentiment d'honneur , de cet efprit de galanterie qui règne aujourd'hui parmi nous , & qui , en rendant la condition des femmes meilleure , a rendu les hommes plus fenfibles & par conféquent plus heureux. Le fiècle dernier étoit celui de la Poéfie , de l'Eloquence , des beaux Arts , & en général de tout ce qui demande une imagination un peu exaltée. Il n'y a pas

long-temps que la Science des Mathématiques étoit commune en France. Les termes, les phrases destinées à exprimer avec plus de précision certains rapports numériques, avoient passé dans la conversation, & les Poètes mêmes ne craignoient pas de s'en servir ; ils parloient la langue du temps. Aujourd'hui les Sciences exactes, l'Histoire Naturelle, la Physique, la Chymie & la Philosophie purement expérimentale, sont devenues les Sciences dominantes, & celles qu'on cultive avec le plus de soin, d'application & de succès ; ce qui est la preuve la plus certaine des progrès de la raison, & le moyen le plus sûr de perfectionner l'entendement humain. Cette époque, la plus brillante & la plus mémorable dans l'histoire d'un Peuple, distinguera notre siècle de tous ceux qui l'ont précédé. On l'appellera *le siècle philosophe* ; & si quelque événement imprévu replonge jamais l'Europe dans les ténèbres de la barbarie, il servira de fanal à toutes les Nations, & , dissipant peu à peu la nuit profonde dont elles seront environnées, il leur tracera la route qu'elles doivent suivre dans la recherche de la vérité, & celle qu'il leur reste à parcourir pour reculer les limites des Sciences dont l'utilité est généralement reconnue.

(*Cet article est de M. N**.*)

BASTIEN.

*ROMANCE ; par Madame la Marquise
de la FER. . . .*

L'UN de ces jours , mes Moutons s'égarèrent
Sur les côteaux avec ceux de Bastien.
Nos deux troupeaux ensemble se mêlèrent ;
Chacun depuis n'a reconnu le sien.

POUR regagner le soir notre chaumière ;
Bastien & moi cherchions notre chemin.
Ce fut envain , las ! nous eumes beau faire ;
Aucun des deux ne put trouver le sien.

PEUR de tomber , nos bras nous enlaçâmes
Jusqu'au Vallon ce fut notre soutien ;
Mais au moment où nous les séparâmes,
Chacun eut peine à détacher le sien.

UN beau bouquet que j'avois fait la veille ,
Avoit séché sur le cœur de Bastien ;
J'allai cueillir Rose fraîche & vermeille ,
Et je troquai mon bouquet pour le sien.

DANS les bosquets, sur deux lits de verdure ,
Loin du hameau chacun se trouva bien ;
Mais au matin , ne fais quelle aventure
Fit que ne pus reconnoître le sien.

EN m'éveillant, il me prit fantaisie
 De demander à quoi rêvoit Bastien,
 A bien aimer, dit-il, toute ma vie :
 Mon rêve étoit le même que le sien.

*Explication de l'Énigme & du Logogryphe
 du Mercure précédent.*

LE mot de l'Énigme est *Chemin* ; celui du
 Logogryphe est *Utile*, dans lequel on trouve
ut & ile.

E N I G M E.

Où je m'attache, où l'on me voit mourir ;
 Quoique je répande des larmes,
 Je suis la source du plaisir ;
 Sans moi Comus ne feroit que languir,
 Et dans mon sang l'Amour trempe, en riant, ses
 armes.
 Ainsi que lui, de mes dons pleins de charmes,
 Je fais jouir les Mortels & les Dieux ;
 Mais en flattant & le goût & les yeux,
 Ces dons trop séduisants rendroient fou le plus sage ;
 Si la raison n'en modérait l'usage.

*Par M. *** Abonné au Mercure.*

LOGOGYPHE.

Avec six pieds , je fais bien du chemin ,
 Comme géant ou comme boule ;
 Car nuit & jour ou je marche ou je roule .
 L'Astronome , la plume en main ,
 Peut calculer mes pas ou me croire immobile ,
 Son résultat , toujours , est bon & très-utile ,
 En tête j'ai mon nom latin ;
 L'Anatomiste dans mon sein
 Trouve une pièce de charpente ,
 La charpente en total en a deux cent-cinquante ,
 Et l'assemblage en est divin .
 L'Oculiste apperçoit l'organe vif & fin
 Où chaque objet devient visible ;
 Le Musicien , en C , sol , ut ,
 Trouve la quinte en mon début ,
 Et bien près la note sensible ;
 Le Législateur ou le Roi ,
 L'ouvrage qu'il produit , souvent plus fort que soi .
 Mon début est encor un terme de finance :
 Au Fleuriste j'offre une fleur ,
 L'Armoriciste la prend pour les Armes de France ,
 En la changeant seulement de couleur ;
 Je donne un incisif utile en Médecine ,
 Un correctif nécessaire en Cuisine ,
 Qui sert aux Arts comme aux Métiers ,
 Et produit beaucoup aux Fermiers ;

Je porte un poisson plat qui se prend sur la vase,
 Près de la Plie & du Turbot;
 Enfin chacun trouve son mot,
 L'Apothicaire au fond du vase,
 Et le Buveur au fond du pot.

*Par M. Doizon, Commissaire Provincial des
 Guerres, en Bretagne.*

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

L'Histoire de l'Amérique, par M. Robertson,
 Principal de l'Université d'Edimbourg,
 & Historiographe de Sa Majesté Bri-
 tannique pour l'Ecosse. A Paris, chez
 Panckoucke, à l'Hôtel de Thou, rue
 des Poitevins. 2 vol. in-4°. 24 liv. ; ou
 4 vol. in-12. 12 liv.

COMMENT un homme a-t-il imaginé,
 vers la fin du quinzième siècle, qu'il exis-
 toit un monde au - delà de cet Océan At-
 lantique, que tous les peuples alors con-
 nus prenoient pour la borne de la terre ?
 Comment est-il allé chercher ce monde
 en traversant des Mers que des vais-
 seaux n'avoient jamais touchées ? Quelle
 a été la première entrevue des habitans
 de deux hémisphères inconnus l'un à l'au-
 tre ? Se sont-ils reconnus pour frères ? Se

font-ils embrassés en se rencontrant pour la première fois sur ce globe ? Quel étoit le génie & le destin de l'homme dans ce nouveau monde ? Etoit-il exempt des erreurs, des vices & des maux qui affligent l'humanité dans celui que nous habitons ? Plus ou moins éclairé, trouvoit-il plus de repos & de bonheur dans ses lumières ou dans son ignorance ? Quels ont été pour les deux mondes les effets du plus grand événement des annales du genre humain ? L'homme est-il plus heureux depuis qu'il connoît mieux sa demeure ?

Voilà ce que veut nous apprendre un Auteur qui écrit l'Histoire de l'Amérique.

Tous les hommes un peu éclairés du siècle où elle fut découverte, sentirent tout de suite de quelle importance pouvoit être cet événement pour l'accroissement des lumières en tout genre. C'étoit le sujet de tous leurs entretiens, & leurs lettres ne parloient pas d'autre chose. Il y avoit surtout dans le fond du Périgord un homme qui s'en occupa singulièrement toute sa vie : on se doute bien que cet homme étoit Montaigne. On est un peu surpris, non pas de sa curiosité, mais de la constance & de la suite de ses recherches pour connoître l'Amérique & les Américains. Il avoit pris chez lui un homme qui avoit passé quelques années dans le nouveau monde ; il l'avoit choisi simple & grossier, parce que les *finés gens*, dit-il, qui remarquent bien plus

curieusement & plus de choses, les glosent & les inclinent & masquent selon le visage qu'il leur ont vu.

Ce choix, & l'opinion sur laquelle il le fonde, sont très-remarquables; mais je crains bien que Montaigne n'ait employé lui même beaucoup de finesse à se tromper. Les hommes les plus simples, c'est-à-dire, ceux qui ont le moins d'idée, sont précisément ceux qui *inclinent*, qui rapportent le plus tout ce qu'ils voient de nouveau au petit nombre d'idées qu'ils ont déjà. Le seul moyen de n'être point asservi par ses idées, est d'en avoir en très-grand nombre. L'empire de la raison a besoin d'être étendu pour être affermi. Des Philosophes seuls pouvoient bien juger & nous faire bien connoître l'Amérique.

Pendant près de trois siècles les relations & les histoires se sont multipliées à l'infini; mais les premiers Européens qui parcoururent le nouveau Monde, n'étoient pas bien propres à nous en donner de justes notions. Des hommes altérés d'or & de sang, des dévastateurs, ne pouvoient pas être de bons observateurs. On a prodigué les mensonges & les prodiges: il n'eût tenu qu'à l'Europe de prendre l'histoire du nouveau Monde pour l'histoire d'une autre planète.

Enfin quelques hommes vrais, & qui avoient des lumières, ont vu aussi cette partie du globe. Il restoit encore des sa-
vages

vages, il les ont observés. Le tems n'avoit pu détruire encore les débris des deux Empires renversés par les Espagnols : on a lu sur ces débris l'histoire des Edifices dont ils ont fait partie. Dès qu'on a eu quelques faits bien constatés, des Philosophes ont écrit sur le nouveau Monde, Les Recherches de M. Paw, sur les Américains, ont paru d'abord ; il est difficile de répandre plus d'esprit & d'intérêt sur un ouvrage de Philosophie. Les détails Topographiques les plus arides, deviennent attachans sous sa plume ; & presque jamais cependant il ne s'est permis de les embellir par ces couleurs brillantes que la nature offre d'elle-même à ceux qui la décrivent, mais que des gens d'un goût sévère veulent bannir de tout ouvrage d'instruction. L'Auteur étoit fait pour juger également les choses & les hommes, mais il s'est fait un système, & par-tout ensuite il a vu son système. Il a paru depuis un ouvrage célèbre, dont l'utilité est infiniment plus grande ; jamais ouvrage, peut-être, n'a eu à sa naissance des effets aussi étendus : à sa lecture on a vu des particuliers aller chercher le bonheur sous de nouveaux Cieux ; des Négocians diriger sur de nouveaux plans les opérations de leur commerce ; des Puissances changer à beaucoup d'égard le système politique de leur cabinet ; des Empires naissans, poser sur ses principes les

25 Septembre 1778.

M

fondemens de leur liberté & de leur grandeur future, & le citer avec honneur dans leurs Attehlées Législatives.

Mais son plan, qui ne se bornoit point à l'Amérique, étoit trop vaste pour nous donner sur le nouveau Monde, tous les détails que demande notre curiosité, & qui sont nécessaires à notre instruction. On avoit encore besoin de l'Histoire de M. Robertson.

Le plan seul de cet ouvrage, & la manière dont les parties en sont disposées, en annoncent le mérite. Le premier livre présente un tableau des progrès de la Navigation chez les anciens & les modernes, jusqu'au moment ou Colomb forma le projet de sa découverte. Le second & le troisième contiennent l'Histoire de ce grand événement jusqu'à la mort de Colomb, & jusqu'au moment de la découverte de plusieurs parties du Continent. Le quatrième offre le tableau physique du nouveau Monde, & le tableau de la vie Sauvage. Le cinquième & le sixième reprennent le récit des découvertes, & forment l'Histoire des Conquêtes du Mexique & du Pérou. Le septième, après avoir établi quel étoit l'état de la Civilisation chez ces deux Peuples, nous fait connoître toutes les autres possessions Espagnoles. Le huitième enfin, développe le système d'Administration que l'Espagne a suivi jusqu'à nos jours dans ses Colonies.

On voit que l'ouvrage n'est pas encore achevé, & qu'il y manque l'Histoire des Etablissmens Portugais, François, Hollandois & Anglois. M. Robertson s'est arrêté dans le cours de son travail, pour attendre l'événement qui terminera la guerre de la Grande Bretagne avec ses anciennes Colonies. Un ouvrage aussi étendu, aussi vaste, ne peut être bien connu par un extrait : il faut le lire. Je tâcherai seulement de rassembler ici ou les faits ou les résultats, qui peuvent offrir le plus d'intérêt & d'utilité.

En voyant dans le tableau des progrès de la Navigation ce qu'elle a été chez les anciens, on est d'abord un peu surpris de la voir presque entièrement renfermée dans la Méditerranée, & nous opposons avec orgueil à ces premiers Navigateurs, les modernes qui traversent en tous sens le Globe, & font le tour du monde portés sur l'Océan. Mais lorsqu'on voit ensuite que, près d'un siècle après la découverte des propriétés de l'aiguille aimantée, les Navigateurs modernes les plus intrépides n'avoient pas osé abandonner les côtes de l'Océan, on est moins porté à se glorifier des avantages que l'on a sur les anciens. Beaucoup de favans même ont pensé que des Phéniciens & des Egyptiens sortis de la mer rouge par le détroit de Babelmandel, étoient entrés dans la Méditerranée par le détroit de Gibraltar, & que par

M ij

conséquent ils avoient doublé le Cap de l'extrémité de l'Afrique. M. Robertson paroît rejeter les faits sur lesquels est fondée cette opinion; mais il me semble qu'ils sont assez bien établis dans l'Histoire de la Navigation par le savant Huet, & dans une dissertation de M. Ameilhon, couronnée à l'Académie des Belles-Lettres. Au reste, ce n'est plus pour nous qu'une question de pure curiosité, & la philosophie ne doit guère en agiter de semblables.

M. Robertson se plaint de l'obscurité qui couvre encore le nom de ce bourgeois d'Amalfi, de Flavio Gioia, qui, en découvrant les propriétés de l'aiguille aimantée, a donné aux peuples modernes la possession de l'Océan & du Globe, & qui devoit partager au moins la gloire de ceux qui ont découvert & conquis le nouveau Monde. Il ne faut en accuser, je crois, ni l'ingratitude ni l'injustice des hommes, ni même leur négligence à honorer ce qui leur est utile. Lorsque Flavio Gioia fit cette découverte, on fut loin d'abord de prévoir les avantages qu'on en retireroit. Les Navigateurs, comme nous l'avons déjà dit, ne changèrent presque rien à leur manière de voyager, & longèrent encore les côtes pendant près d'un siècle. Si sortant des mains de Gioia, l'aiguille aimantée eût conduit les conquérans du nouveau Monde à travers l'Océan Atlantique, le nom du

bourgeois d'Amalfi seroit aujourd'hui dans la bouche de tous les hommes avec les noms de Cortés, de Colomb & de Pizarre. On peut croire même que dans ces tems d'ignorance, l'imagination eût vu comme un prodige, cette découverte qui mettoit dans la main des hommes un guide que leurs regards étoient obligés de chercher dans les Cieux. Mais Flavio Gioia sembla être condamné à une éternelle obscurité, par l'usage obscur & timide qu'on fit d'abord de sa découverte. Il est même certain que Colomb fut le premier qui s'abandonna entièrement à la foi de l'aiguille Polaire. Les Portugais touchoient au Cap de Bonne-Espérance, & n'avoient encore perdu de vue les côtes de l'Afrique, que lorsqu'ils avoient été emportés par les vents & les tempêtes. C'est à un orage très-violent qu'ils furent redevables de la découverte de Porto-Santo & de Madère.

Toutes les circonstances de la vie de Colomb, rendent son histoire plus intéressante & sa gloire plus belle. Le hasard a fait la plupart des grandes découvertes, & l'homme dans ce genre est réduit presque toujours à s'enorgueillir des faveurs du sort. La découverte du nouveau Monde est dûe toute entière au génie de Colomb. Newton trouva le vrai système du Monde en le cherchant toujours. C'est en y pensant toujours aussi que Colomb se démontra à lui-même, qu'en traversant à l'Ouest l'Océan atlantique, il

devoit parvenir nécessairement à une terre. Cette idée seule prouve qu'il étoit plus éclairé que tout son siècle dans l'Astronomie. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que le hasard n'ait point enlevé cette gloire à son génie. Il y avoit un siècle que les Portugais se promenoient entre l'Afrique & le Brésil. Une tempête pouvoit à chaque instant jeter le plus ignorant des Navigateurs dans ce nouveau Monde dont Colomb avoit deviné l'existence. Et en effet, sept ans après son premier voyage, Alvarès Cabral fut jeté par une tempête sur les Côtes du Brésil. Sept ans plus tard, Colomb n'eût été rien, Cabral auroit eu la gloire de Colomb.

Élevé au-dessus de tous les Navigateurs par ses lumières, Colomb avoit aussi les vues d'un homme d'État. Il prévoyoit combien la découverte qu'il alloit faire devoit donner de puissance à la Nation pour laquelle il la feroit. Il cherche quel est le Peuple que son génie doit enrichir d'un nouveau Monde. Il étoit éloigné de sa Patrie depuis son enfance; elle n'avoit rien fait pour lui. C'est vers sa Patrie cependant que ses regards se tournent en ce moment; & le Sénat de Gènes, si profondément occupé à ne rien perdre de quelques lieues de terrain, se voit faire, par un obscur Citoyen, la proposition de porter sa puissance dans un nouvel Univers. Gènes ne voit dans ce projet que le délire d'un

ambitieux. Colomb l'offre alors au Portugal, qui étoit sa Patrie d'adoption. Les Portugais lui refusent les moyens de l'exécuter, & s'efforcent de le lui voler. Il a rempli les devoirs que lui dictoient les sentimens de son cœur. Son projet appartient désormais à la Nation qui sera digne de l'adopter; & il le présente à la fois à l'Espagne & à l'Angleterre. Isabelle & Ferdinand consentent du moins à l'entendre. C'est un spectacle bien singulier de voir ce grand homme obligé de soumettre son projet, tantôt à des Médecins Juifs, tantôt à des Evêques, tantôt au Confesseur d'une Reine. Sa patience est admirable à expliquer ses idées à des gens qui ne pouvoient les comprendre. On aime à le voir sur-tout opposer à tous les doutes & à toutes les objections, une confiance que la certitude seule pouvoit inspirer, & agir & parler comme si l'Amérique eût été déjà découverte. Il demande le titre de Vice-Roi pour des pays qui n'existent pas encore; il règle déjà sa part & celle du Trône de Castille, dans des trésors auxquels personne ne veut croire. Il est aisé de juger combien il devoit paroître insensé sur-tout aux hommes qui se piquoient le plus de raison. En effet, il s'est conservé en Espagne une tradition qui nous apprend, que lorsque Colomb passoit dans les rues avec cet air rêveur que devoit lui donner son projet, les hommes qui avoient

le plus de sens , portant le doigt au milieu de leur front , & secouant la tête , se disoient les uns aux autres , par ces signes , que Colomb avoit perdu l'esprit. — Les détails de son départ , de sa navigation & de sa découverte , se trouvent par-tout : il seroit inutile de les rapporter dans cet Extrait. Mais il est un fait moins connu , & qui peint mieux , ce me semble , que tous les autres , l'âme & le caractère de ce grand homme. — Il revenoit du Monde qu'il avoit découvert , & assailli par une tempête , il est prêt à périr. Environné de toutes les horreurs de la mort , il ne songe qu'à une seule chose , il n'a qu'un seul regret , c'est que le fruit de sa découverte va être perdu pour les hommes. Il entre dans sa chambre , écrit rapidement sur du parchemin , au bruit de la tempête & des cris de l'équipage , un Journal de sa navigation & de sa découverte ; l'enveloppe d'une toile cirée , le met ensuite dans un gâteau de cire , & le jette dans la mer dans un tonneau bien bouché , espérant que le Ciel conservera un dépôt si précieux au monde , & le fera parvenir aux hommes. — Quand on voit tant de courage inspiré par un si grand amour de l'humanité , on trouve que la mémoire de Colomb n'est pas à beaucoup près assez révérencée & assez chérie des hommes. Les injustices de ses Contemporains , & les malheurs qui flétrirent les dernières années de sa vie , do-

vroient cependant la consacrer encorê. Il avoit découvert le continent de l'Amérique, ainsi que les Isles; il avoit reconnu l'Orénoque & la Baye de Honduras. Un Florentin, quelque tems après, accompagne Ojeda dans un voyage où l'on suit servilement la route tracée par Colomb : ce Florentin à son retour publie une Relation de son voyage, & son nom d'Améric devient celui du nouveau monde, qui ne devoit porter que le nom de Colomb. La calomnie l'attaque bientôt dans l'esprit de Ferdinand & d'Isabelle : il étoit trop grand pour qu'il fût bien difficile de le faire paroître dangereux. Un Gouverneur d'Hispaniola le fait traîner dans un vaisseau, chargé de fers, & l'envoie dans cet état devant les Tribunaux de la Castille. Alonzo de Valléjo, Capitaine du vaisseau qui le porte, n'est pas plutôt hors de la vue de l'Isle, qu'il s'approche de son Prisonnier avec respect, & lui offre de lui faire ôter les fers dont il est si injustement chargé. *Non*, lui répond Colomb, *je porte ces fers par l'ordre du Roi & de la Reine; j'obéirai à ce commandement comme à tous ceux que j'ai reçus d'eux. Leur volonté m'a dépouillé de ma liberté, leur volonté seule peut me la rendre.* Colomb croyoit voir sans doute le pouvoir sacré des Loix dans la volonté des Souverains qu'il avoit adoptés; & ce trait peut rappeler peut-être celui de Socrate, qui rejette l'offre

M. v

de ses amis qui veulent faire ouvrir les portes de la prison , & qui aime mieux subir une injuste mort , que de corrompre les Exécuteurs des Loix , en faveur même de la Justice. Ferdinand & Isabelle firent semblant ensuite de vouloir adoucir le sentiment profond de douleur que Colomb reçut de cette injustice ; mais ils ne firent rien qui fut capable de la réparer , & ce sentiment resta toujours gravé dans son âme. Il se plut même à le nourrir. Il ne se sépara plus des fers qu'il avoit portés. Dans son indignation , il les montrait à tout le monde. Ils étoient toujours suspendus aux murs de sa chambre ; il les fit enfermer avec lui dans son tombeau. Il se vengeoit de l'ingratitude des Souverains qu'il avoit servis , en conservant les monumens des injustices qu'il avoit souffertes : peut-être aussi que la vue de ces fers , en nourrissant même son indignation , lui donnoit la seule consolation qu'il pût recevoir ; car il est dans tous les grands hommes un sentiment qui les porte à s'enorgueillir de leurs malheurs. Telle fut enfin l'injustice de son siècle, que Colomb se repentit , en mourant , d'avoir créé , pour ainsi dire , un nouveau monde aux hommes.

Un Écrivain philosophe devoit nous faire l'Histoire du Ciel & de la Terre du nouveau Monde , comme celui de ses Habitans. Les anciens Historiens n'avoient guère cette méthode , parce qu'on ne savoit pas

encore combien les actions de l'homme dépendent de l'air qu'il respire, des alimens dont il se nourrit, de la terre qu'il foule à ses pieds. C'est dans les tems où il se connoît le moins, que l'homme croit s'appartenir davantage. M. Robertson nous donne des détails très-étendus sur l'organisation du nouveau Monde. Il a classé, sur-tout avec beaucoup d'ordre, toutes les causes qui, en y rendant la chaleur moindre de douze à quinze degrés que dans les mêmes latitudes de l'ancien Monde, produisent des effets si remarquables sur les Habitans de l'Amérique.

Il cherche ensuite par quelle partie du Globe les Habitans d'un Hémisphère ont pu passer dans l'autre. Cette recherche a paru puérile à quelques Philosophes; autant vaudroit demander, a-t-on prétendu par où les herbes & les plantes ont passé en Amérique? Cette demande ne déconcerteroit pas beaucoup ceux qui la trouveroient aussi raisonnable que l'autre, & qui sont très-fâchés de n'avoir pas de bonnes Histoires des Colonies, & des plantes & des herbes. M. Robertson finit ses recherches sur cet objet, par conclure que l'Amérique a dû être peuplée, ou par le Nord-Ouest de l'Europe, ou par le Nord-Est de l'Asie. (*Cet Article est de M. Garat*).

La suite au Mercure prochain.

M vj

SUITE des Sermons de M. l'Abbé POULE.
(*dernier Extrait*).

Ce qui fait le plus d'honneur , non-seulement au talent , mais même à l'ame de M. l'Abbé Poule , c'est que jamais il n'est plus éloquent que lorsqu'il prête sa voix à l'infortune , & qu'il sollicite la bienfaisance. Aussi après avoir parlé de sa belle Exhortation sur l'aumône , nous citerons celle qu'il prononça dans une autre assemblée de charité , en faveur des Enfans-Trouvés , & qui peut-être est encore supérieure à la première. Le Texte en est très-heureux : *Pater meus & mater mea dereliquerunt me* : mon père & ma mère m'ont abandonné ; & entrant tout de suite en matière , comme si tous ces malheureux Enfans eussent ensemble élevé leurs voix , l'Orateur s'écrie : « Chrétiens » Auditeurs, les avez-vous entendus, les cris » de cette multitude de malheureux , abandonnés, presque en naissant, de ceux même » qui leur ont donné le jour. Les avez-vous » entendus sans émotion ? &c. Et joignant l'éclat des figures à la vivacité de cette exorde , il continue : « que d'Ismaëls confusés par la faim , se traînent languissamment dans le desert , loin des yeux de » leurs mères éplorées ! Où sont les Anges » consolateurs qui accourent pour les sou-

» lager dans leurs besoins ? Que de Moïses
» flottent dans leurs berceaux sur les eaux
» du Nil , éloignés de toute assistance ? Où
» sont les filles de Pharaon qui se laissent
» toucher à leur malheur , & s'empressent
» de les enlever aux périls qui les menacent ?
» Hélas , la Divine Providence pourroit
» abondamment dans nos champs à la nour-
» riture des petits des oiseaux ; & dans la Capi-
» tale, cette Reine orgueilleuse des Cités, les
» enfans des pauvres qu'on y amène de toutes
» parts , ces enfans adoptés plus singulière-
» ment par la Patrie, notre mère commune,
» trouvent à peine une demi-substance ! En-
» core, pour leur procurer ces légers secours,
» il faut que le zèle actif & persévérant de
» leurs protecteurs, aussi compatissans que
» généreux, arrache à la dureté des uns des
» dons passagers & toujours insuffisans ; il
» faut que l'on déguise aux autres le bien-
» fait de l'aumône sous l'appât avilissant de
» l'intérêt ; & , à la honte de notre siècle ,
» cette dernière ressource est la plus assurée,
» parce que la miséricorde s'affoiblit de jour
» en jour , & que l'intérêt est immortel.

On trouve un moment après un trait bien
ingénieux sur les établissemens de charité :
» lorsqu'en parcourant la Capitale , on dé-
» couvre ces édifices immenses semés de
» loin à loin , qu'on lit sur le frontispice
» ces inscriptions consolantes qui promet-

» rent refuge , soulagemens , remèdes ;
 » subsistance , miséricorde ; qu'on entre ,
 » & qu'on y trouve pour habitans un peu-
 » ple de malheureux abandonnés , & pres-
 » que sans secours , n'auroit on pas lieu de
 » dire , à ne juger que sur les apparences :
 » cette ville fut bâtie par des chrétiens , elle
 » a été conquise par des barbares.

C'est avec la noblesse & l'énergie de
 Bossuet, qu'il trace les causes de cette mi-
 sère publique qui produit tant d'orphelins
 & d'infortunés : » si vous me demandez
 » d'où sont venus la plupart de ces enfans
 » qui peuplent le nouvel asyle que nous
 » visitons, je vous répondrai : de la hauteur
 » de leurs châteaux menaçans, des Sei-
 » gneurs insatiables ont fondu avec la rapi-
 » dité de l'aigle , sur des vassaux sans
 » défense , abattus par la crainte ; ces tyrans
 » altérés ont disparu tout à-coup , empor-
 » tant avec eux , vers cette Capitale, les
 » dépouilles dégoûtantes des pleurs de tant
 » de misérables : elles serviront d'ornement
 » au triomphe barbare de leur luxe. Ces
 » vassaux désespérés ont été forcés d'envoyer
 » leurs enfans en Egypte , pour les dérober
 » au glaive de la misère : les voilà. Hélas !
 » les puissans du siècle devoient être les
 » protecteurs & les pères de ces peuples ?
 » N'est-ce pas aux pasteurs à paître les bre-
 » bis ? Les brebis nourriroient leurs agneaux.

Mais l'Orateur s'élève au-dessus de lui-même quand il peint ces épouvantables abus, sur lesquels on se contente de gémir tous les jours avec une compassion stérile, sans qu'on ait le courage d'y remédier. In-
 » sensiblement nous sommes parvenus à ces
 » lieux destinés au soulagement des pauvres
 » malades. Préparez-vous au plus terrible
 » de tous les spectacles; avancez & voyez:
 » le supplice affreux inventé par la cruauté
 » des tyrans, d'attacher inséparablement les
 » vivans aux morts; la nécessité le renou-
 » velle ici constamment sous les enseignes
 » de la miséricorde: dans un même lit fu-
 » nèbre, & au-dessus, gît un tas de malades,
 » de mourans, de cadavres pêle-mêle con-
 » fondus.

» Que les réjouissances & les fêtes cessent
 » parmi les hommes, s'ils sont encore sus-
 » ceptibles de quelque impression de sensibi-
 » lité! Malheur! malheur! que cette parole
 » formidable retentisse par-tout aux oreilles
 » des riches, & les poursuive sans cesse!
 » Malheur! malheur! que la nature consternée
 » s'abysme dans le deuil, & qu'elle ne se
 » relève que lorsque la charité, plus géné-
 » reuse & parfaitement secourable, au-
 » réparé cet outrage fait à l'humanité!

C'est bien là le langage d'un homme trop puissamment ému, pour ne pas émouvoir. Ce cri, *malheur! malheur!* est un des plus

beaux que l'éloquence évangélique ait jamais fait entendre; c'est celui d'une ame sensible & indignée. L'Auteur emploie des nuances plus douces dans la peinture touchante de l'enfance malheureuse, & de l'intérêt qu'elle inspire : « il faudroit étaler ici cette foule
» prodigieuse de nourrissons de la Patrie ;
» ils n'ont pas de meilleurs intercesseurs
» que leur présence & leur nombre : pour-
» quoi les cacher ? C'est le jour de leur
» moisson ; c'est la fête de leur adoption :
» où sont-ils ? Appréhenderoit-on de les
» introduire dans ce Temple ? Jésus-Christ
» les aime ; il vous exhorte de ne pas les
» empêcher d'aller jusqu'à lui ; il vous les
» propose comme des modèles que vous
» devez imiter. Que craindriez-vous vous-
» mêmes de ces enfans timides ? Leur
» misère n'a rien qui puisse offenser votre
» délicatesse ? Ils ne vous importuneront
» pas de leurs gémissemens ni de leurs
» plaintes ; ils ne savent pas qu'ils sont pau-
» vres : puissent-ils ne le savoir jamais ! Ils
» ne vous reprocheront ni la dureté de votre
» cœur , ni vos prodigalités insensées , ni
» vos superfluités ruineuses. Ils ignorent les
» droits qu'ils ont sur vous , & tout ce que
» leur coûtent vos passions & votre luxe.
» Vous les verrez se jouer dans le sein de
» la Providence , incapables également de
» reconnoissance & d'ingratitude , toujours

» contents dès que les premiers besoins de
 » la nature sont satisfaits , leurs desirs ne
 » s'étendent pas plus loin. Présentez-leur l'or
 » & l'argent que vous leur destinez , ils les
 » saisiront d'abord avec empressement ,
 » comme un objet d'amusement & de
 » curiosité ; ils s'en dégoûteront bientôt ,
 » & vous les laisseront reprendre avec in-
 » différence. Les prémices intéressantes de
 » la vie , la foiblesse & les graces de leur
 » âge , leur ingénuité , leur candeur , leur
 » innocence , leur insensibilité même à
 » leur propre infortune , vous attendriroient
 » jusqu'aux larmes. Qu'il nous seroit alors
 » aisé d'achever leur triomphe sur vous !

Jamais , depuis Massillon , le ministère
 de la parole Evangélique n'a été exercé avec
 une éloquence plus persuasive & plus bril-
 lante. Les mêmes beautés se retrouvent dans
 les Sermons sur la parole de Dieu , sur la
 foi , sur les afflictions , &c. On ne peut faire
 à M. l'Abbé Poule qu'un seul reproche ,
 c'est d'avoir écrit trop peu.

C'est un parallèle intéressant à présenter ,
 que celui de Massillon & de M. l'Abbé Poule ,
 lorsqu'ils ont traité les mêmes sujets ; ce
 qui leur est arrivé dans les Sermons sur
 l'Enfant-Prodigue & sur l'Enfer. Nous nous
 bornerons à les rapprocher dans deux mor-
 ceaux de ce dernier sujet , dont nous lais-
 serons la comparaison au Lecteur. Ecoutons

d'abord Massillon peignant les tourmens
 des ames réprouvées : » le Dieu de gloire lui-
 » même ; pour augmenter leur désespoir ,
 » se montrera à eux plus grand , plus ma-
 » gnifique, s'il étoit possible, qu'il ne paroît
 » à ses Elus. Il étalera à leurs yeux toute sa
 » Majesté , pour réveiller dans leur cœur
 » tous les mouvemens les plus vifs d'un
 » amour inséparable de leur être ; & sa
 » clémence , sa bonté , sa munificence , les
 » tourmentera plus cruellement que sa fu-
 » reur & sa justice. Nous ne sentons pas ici
 » bas , mes Frères , la violence de l'amour
 » naturel que notre ame a pour son Dieu ,
 » parce que les faux biens qui nous envi-
 » ronnent , & que nous prenons pour le
 » bien véritable , ou l'occupent ou la par-
 » tagent ; mais l'ame une fois séparée du
 » corps, ah ! tous ces phantômes qui l'abu-
 » soient s'évanouiront ; tous ces attachemens
 » étrangers périront ; elle ne pourra plus
 » aimer que son Dieu , parce qu'elle ne
 » connoîtra plus que lui d'aimable. Tous
 » ses penchans , toutes ses lumières , tous
 » ses desirs , tous ses mouvemens , tout son
 » être se réunira dans ce seul amour ; tout
 » l'emportera , tout la précipitera , si je l'ose
 » dire , dans le sein de son Dieu , & le
 » poids de son iniquité la fera sans cesse
 » retomber sur elle-même. Éternellement
 » forcée de prendre l'essor vers le Ciel ,

» éternellement repoussée vers l'abysme , &
» plus malheureuse de ne pouvoir cesser
» d'aimer , que de sentir les effets terribles
» de la justice & de la vengeance de ce
» qu'elle aime.

On retrouvera dans M. l'Abbé Poule
précisément les mêmes idées , mais traitées
d'une manière très-différente : » dans la pri-
» vation entière des biens de la gloire , le
» réprouvé est rendu , à qui ? A son Dieu ;
» sur la terre c'est le pêcheur qui se défend ,
» & c'est Dieu qui le poursuit , qui ne peut
» consentir à sa perte , qui heurte à la porte
» de son cœur , qui l'appelle par sa grace.
» Dans l'Enfer tout rentre dans l'ordre ;
» c'est Dieu qui se refuse , & c'est le ré-
» prouvé qui le cherche. Son ame dégagée
» des liens imperceptibles qui suspendoient
» la rapidité de sa pente naturelle , est rappe-
» lée malgré elle à toute sa destination ;
» elle tend à Dieu comme à son centre ;
» elle se porte vers lui avec impétuosité.
» Où vas tu , ame criminelle ? Tu voles au-
» devant de ton Juge ! ni cette considération ,
» ni ses alarmes , ni les châtimens qu'elle
» se prépare , ne sont pas capables d'arrêter
» l'impulsion vive qui l'entraîne ; elle s'élan-
» ce par la nécessité de sa nature , & toutes
» les perfections divines qu'elle a outragées ,
» s'empressent de la rejeter ; elle s'élève
» par le besoin immense & pressant qu'elle

» a de son Dieu; & son Dieu la repousse
 » par la haine nécessaire qu'il porte au péché.
 » Elle s'élance, & la rapidité de son essor
 » lui fait encore mieux comprendre qu'elle
 » étoit faite pour jouir de Dieu. Elle en
 » est rejetée; & la pesanteur du coup qui
 » l'accable, lui fait encore mieux connoître
 » qu'elle a forcé son Dieu à la repousser.
 » Elle s'élève par désespoir; Dieu la rejette
 » par une juste vengeance. *Suspendue entre*
 » *elle-même & son Dieu*, entre le comble
 » du bonheur & le comble de la misère;
 » également malheureuse, & quand elle
 » s'efforce de s'approcher de cette source
 » de tous les biens, & quand elle en est
 » arrachée avec violence; également tour-
 » mentée, & lorsqu'elle sort d'elle-même,
 » & lorsqu'elle est contrainte de s'y replon-
 » ger, elle trouve son Dieu sans pouvoir
 » le posséder; elle se fuit sans pouvoir s'évi-
 » ter; elle passe successivement des ténèbres
 » à la lumière, de la lumière aux ténèbres;
 » elle roule d'abysses en abysses, d'horreurs
 » en horreurs; elle porte l'Enfer jusques
 » vers le Ciel; elle rapporte l'image du Ciel
 » jusques dans l'Enfer même.

L'autre morceau est dans le Sermon du
 mauvais riche de Massillon. » Peut-être que
 » l'inventeur de ces spectacles criminels,
 » où vous courez avec tant de fureur, sen-
 » tant croître la rigueur de ses peines à

* mesure que les fruits dangereux & irré-
 » parables de son art, portent un nouveau
 » poison dans vos ames, peut-être qu'il
 » fait monter ses rugissemens jusqu'au sein
 » d'Abraham, pour obtenir qu'il puisse lui-
 » même, avec son cadavre hideux & dévoré
 » des feux éternels, venir paroître sur ces
 » théâtres infâmes que sa main éleva autre-
 » fois, & corriger par l'effroi de ce nouveau
 » spectacle, le danger de ceux qui lui doi-
 » vent leur naissance, & auxquels il doit
 » lui-même son éternelle infortune.

M. l'Abbé Poule a fait usage de la même
 idée dans son Sermon sur l'Enfer, où il
 dit, en peignant les supplices du reprouvé :
 » les fruits malheureux de ses iniquités sont
 » reproduits ; la justice Divine les tire des
 » vases de sa fureur où ils étoient en dépôt ;
 » les inventeurs de ces scènes fabuleuses, de
 » ces représentations profanes, si danger-
 » ses à l'innocence, ont sans cesse présents
 » à leur esprit ces théâtres séducteurs qu'ils
 » ont élevés pour toujours à l'illusion, au
 » prestige des sens, à la dépravation des
 » mœurs, & ils sont entourés d'une foule
 » innombrable de malheureux qu'ils ont
 » entraînés.

On a pu remarquer en quelques endroits
 que la diction de M. l'Abbé Poule n'étoit
 pas toujours aussi pure & aussi naturelle que
 celle de Massillon ; mais ces légères taches

disparoissent devant le génie oratoire qui brille dans ses ouvrages, & n'empêchent pas qu'il ne doive être mis au rang des modèles de l'éloquence de la Chaire, dont notre siècle peut s'honorer.

Essai sur la Musique, deux volumes in-4o. orné d'un grand nombre de Figures & de Chançons notées, proposé par souscription. L'Ouvrage sera divisé en cinq Livres.

L I V R E P R E M I E R.

- | | |
|-----------------------|---|
| CH. I ^{er} . | De la Musique en général. |
| CH. II. | Sa Division. |
| CH. III. | Division de la Musique instrumentale ou pratique. |
| CH. IV. | Antiquité de la Musique. |
| CH. V. | Comment elle fut trouvée. |
| CH. VI. | Des premiers Chants consacrés à Dieu. |
| CH. VII. | De la Musique après le Déluge. |
| CH. VIII. | Dans les Funérailles des Hébreux & des Égyptiens. |
| CH. IX. | Quelle connoissance Moïse eut de la Musique. |
| CH. X. | De la Musique du temps de David. |
| CH. XI. | Du temps de Salomon. |
| CH. XII. | Depuis Salomon jusqu'à Cyrus. |

- CH. XIII. De la Musique dans les Repas,
les Vendanges & les Ob-
séques.
- CH. XIV. De la Musique des Chaldéens
& autres Orientaux.
- CH. XV. De celle des Égyptiens.
- CH. XVI. De celle des Grecs.
- CH. XVII. De celle des Romains.
- CH. XVIII. De la Musique en Italie.
- CH. XIX. De la Saltation, ou Art de la
Pantomime.
- CH. XX. Des Jeux publics des Grecs &
des Romains.
- CH. XXI. Des Acclamations & Applau-
dissemens chez les Anciens.
- CH. XXII. De la Musique depuis les Gau-
lois jusqu'à nous,
- CH. XXIII. Explication des Signes & Ca-
ractères de la Musique an-
cienne, depuis le quator-
zième Siècle environ, jus-
qu'au seizième.
- CH. XXIV. De la Musique & des Instru-
mens des Chinois.

L I V R E S E C O N D,

- CH. I^{er}. Poètes Musiciens, Grecs &
Romains, avec une Notice
de leurs Vies & de leurs
Ouvrages.
- CH. II. Musiciens Grecs & Romains.

- CH. III. Auteurs Grecs & Romains,
qui ont écrit sur la Musique.
- CH. IV. Poëtes Lyriques, Italiens &
François.
- CH. V. Troubadours & autres Poëtes
Provençaux, avec quelques-
unes de leurs Chançons.
- CH. VI. Compositeurs Italiens.
- CH. VII. Compositeurs François.
- CH. VIII. Musiciens Italiens & François.
- CH. IX. Auteurs Italiens & François,
qui ont écrit sur la Musique.

L I V R E T R O I S I È M E.

Ce Livre renfermera un Traité de composition à l'usage des Gens du Monde, pour les mettre à portée d'entendre cette matière, abstraite par elle-même, & quelquefois fort embrouillée par les Gens de l'Art.

Il faut excepter de cette Classe : 1°. L'Ouvrage d'un fameux Géomètre, qui n'a pas dédaigné d'éclaircir plusieurs Principes obscurs de Rameau. Cet excellent Ouvrage de M. d'Alembert, doit être le Guide des jeunes Compositeurs. 2°. Les savantes Dissertations de M. l'Abbé *Arnaud*, de l'Académie Française & de celle des Inscriptions & Belles-Lettres, qui fait allier le goût le plus délicat, aux plus profondes connoissances dans plusieurs genres ; & que l'on presse en vain depuis long-temps de mettre au jour

les

les fruits de ses laborieuses recherches. 3°. Les Ouvrages de M. l'Abbé *Roussier*, si connu par la clarté qu'il répand dans ses Écrits, & particulièrement dans son excellent Mémoire sur la musique des Anciens. Il eût été plus heureux pour le Public, qu'il eût voulu remplir la tâche que nous avons hasardée; personne ne pouvoit mieux s'en acquitter que lui, & nous aurions été les premiers à l'en remercier. 4°. L'Essai sur l'Union de la Poésie & de la Musique, par M. le Chevalier *de Chastellux*, de l'Académie Française; Ouvrage aussi bien senti que raisonné, & qui a servi de signal à la dernière révolution de la musique en France. C'est à lui que l'on doit, peut-être, les réflexions que nos Poètes lyriques & nos nouveaux Musiciens, ont commencé à faire sur un Art, qui, malgré les chef-d'œuvres de Quinault, de Lully & du grand Rameau, n'étoit encore qu'à son enfance, & depuis ce temps-là s'aggrandit de jour en jour. 5°. L'Essai sur la révolution de la Musique en France, par M. *de Marmontel*, de l'Académie Française; Ouvrage que l'on n'a tant critiqué, que parce qu'on ne l'a pas assez médité, & qui mérite, à tant de titres, l'estime & les éloges des Lecteurs sans partialité, &c.

25 Septembre 1778.

N

Il comprendra l'Histoire des Chançons, depuis celles des Anciens jusqu'aux nôtres. On y en a inséré un grand nombre, qui ont paru dignes d'être sauvées de l'oubli, & on en trouvera de plusieurs siècles, afin de pouvoir juger de l'esprit qui régnoit aux temps de ces différentes époques des Arts : on en trouvera aussi une grande quantité de Provençales, dont plusieurs remontent jusqu'au temps des Troubadours. On a déchiffré les anciens Airs du mieux qu'on a pu, & ce n'est pas sans peine qu'on y est parvenu. Plusieurs de ces Airs sont charmans, & auront le mérite de la nouveauté. Pour en faire sentir l'harmonie, on en a mis le plus grand nombre à quatre parties, & on ose assurer que l'effet en est agréable, lorsqu'on les exécute avec précision, & sur-tout à demi-voix. Les trois parties ajoutées, ne sont point obligées ; ainsi ces Chançons pourront se chanter à voix seule, quand on le voudra.

On y trouvera plusieurs exemples de la musique des Grecs. Les Airs ont été déchiffrés par le savant M. Burette, & on pourra les exécuter à quatre parties, quoique les Grecs ne les aient jamais entendus de cette manière. Par-là, on a voulu prouver que cette musique étoit susceptible de

la plus belle harmonie; qu'il est étonnant que les Grecs ne l'aient pas connue, & qu'ils sont impardonnables s'ils l'ont connue & rejetée.

On n'a épargné ni peines ni soins, pour que cette partie de l'Ouvrage parut intéressante aux Lecteurs.

L I V R E C I N Q U I È M E .

Ce dernier Livre renfermera l'Histoire de tous les Instrumens de musique, connus depuis plus de deux mille ans. Il sera orné d'Estampes faites avec soin, qui représenteront tous ces Instrumens, & enseigneront à les monter & à les accorder. L'Auteur a reçu les plus grands secours en ce genre, des plus habiles Maîtres pour les Instrumens connus de notre temps, & s'empressera de publier la reconnoissance qu'il leur doit.

Enfin, on n'a rien négligé pour rendre cet Essai digne des bontés du Public. L'envie seule d'être utile, a pu résoudre l'Auteur à dépouiller tous les Livres & Manuscrits de la Bibliothèque du Roi, qui traitent de la musique, ainsi que toutes les richesses de M. le Duc de la Vallière, & de M. le Marquis de Paulmy, en ce genre. La seule récompense qu'il ose en attendre, c'est la gloire d'avoir été utile.

Les frais qu'entraîne une pareille Édition, ornée de beaucoup de Figures, & d'une

grande quantité de Chançons gravées avec le plus grand soin , ont déterminé les Éditeurs à proposer cet Ouvrage par souscription. Le Public peut compter sur la plus grande exactitude à remplir les conditions que l'on va lui proposer.

Il y aura deux volumes *in-4°*, ornés de figures & d'un grand nombre de Chançons à quatre parties ; & pour la commodité de ceux qui voudront les exécuter , on joindra à chaque exemplaire quatre Parties séparées de ces Chançons.

Les deux volumes & les quatre parties séparées , coûteront aux Souscripteurs la somme de *quarante-huit livres* , dont un *louis* en souscrivant , & un *louis* en recevant l'Ouvrage , au plus tard à Pâques prochain , & peut-être beaucoup plus tôt.

Ceux qui n'auront pas souscrit paieront *soixante & douze livres* , & il ne sera tiré que très-peu d'exemplaires par de-là le nombre nécessaire pour remplir les souscriptions.

On pourra souscrire pour la France jusqu'au premier Novembre prochain , & pour l'Étranger jusqu'au premier Décembre suivant.

Ceux qui souscriront pour douze exemplaires , auront le treizième sans payer.

On souscrit à *Rome*, chez M. Lefevre de Revel, chez M. Digne , Consul de France ;

à Londres, chez M. Swinton & Compagnie, Éditeur du Courrier de l'Europe; aux Deux-Ponts, à l'Imprimerie Ducale; & à Paris, chez MM. Née & Mafquelier; Graveurs, rue des Francs-Bourgeois, Place Saint-Michel; de la Fosse, Graveur, rue du Petit-Caroufel; Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

Cet Ouvrage est de M. de Laborde. Ses talens & ses connoissances en musique, lui donnent bien le droit d'être l'Historien d'un Art qu'il a cultivé toute sa vie avec succès, & son amour pour les Arts doit intéresser tous les Artistes à ses travaux.

Essai sur l'Histoire générale des Tribunaux des Peuples, tant anciens que modernes, ou Dictionnaire historique & judiciaire, contenant les Anecdotes piquantes & les Jugemens fameux des Tribunaux de tous les temps & de toutes les Nations; par M. Des Effarts, Avocat, & Membre de plusieurs Académies. A Paris, chez l'Auteur, rue de Verneuil, & chez Durand, Libraire, rue Galande, Nyon, rue S. Jean-de-Beauvais, Mérigat le jeune, quai des Augustins, 6 vol. in-8^e. Tome I.

L'Histoire en général nous présente des scènes plus faites pour encourager au crime,

N. iij,

que pour en éloigner : ce sont, ou de vils intrigans récompensés par la fortune, ou de grands scélérats couronnés par la gloire, ou de hardis imposteurs qui maîtrisent l'opinion, & vivent aux dépens de la crédulité. L'Ouvrage, dont M. Des Essarts vient de publier le premier volume, offre un spectacle bien différent : ce sont, à la vérité, les fameux criminels de tous les temps & de tous les lieux, mais poursuivis par la Justice, & expirant enfin sous le glaive des Loix.

L'Auteur observe qu'un grand nombre de nos Pièces de Théâtre ont été puisées dans les archives des Tribunaux, & que les Ecrivains dramatiques y trouveront encore des catastrophes nouvelles, des couleurs sombres, des caractères fortement prononcés, la marche tortueuse des passions, & leur explosion terrible ; en un mot, tout ce qui donne un grand intérêt à la Tragédie.

L'Ouvrage de M. Des Essarts peut aussi concourir à la réforme de nos Loix criminelles, qu'on promet depuis long-temps à la France. Il rassemble, sous un point de vue, les moyens employés par tous les Tribunaux du monde, pour arriver à la connoissance des crimes ; certitude si difficile à acquérir, & dont un si grand nombre d'innocens ont été jusqu'ici les victimes.

Il rapproche également les Loix pénales de toutes les Nations : ce rapprochement peut servir à combiner enfin les délits & les peines d'une manière plus avantageuse à la société, & plus capable d'intimider l'homme pervers. L'article *Adultère* contient une effrayante énumération des divers supplices en usage chez les Peuples de l'ancien & du nouveau monde, contre les femmes convaincues d'avoir violé la foi conjugale. L'article *Alger* présente des faits inconnus, même aux Historiens, sur la manière dont on administre la justice parmi cet immense repaire de brigands & d'esclaves. L'article *Angleterre* offre tous les détails qu'on peut désirer sur les Tribunaux d'une Nation qui met la liberté au premier rang des droits & des biens de l'homme social.

L'Auteur auroit pu resserrer davantage certains articles, donner à quelques autres une plus grande étendue, peut-être même en supprimer quelques-uns dont l'intérêt n'est pas assez saillant : mais il peut faire aisément disparaître ces légers défauts dans les cinq volumes qui lui restent à publier. On doit l'encourager à poursuivre une entreprise, qui réunit l'agrément à l'utilité, & qui rassemble en un seul point des objets épars dans une infinité de Livres. Il nous promet d'ailleurs un grand nombre de choses qu'on

n'a pas encore fait connoître par la voie de l'imprimerie. Consacré depuis long-temps à la rédaction des Causes Célèbres, fixé dans une Capitale où abondent les voyageurs de toutes les Nations, M. Des Effarts est à portée de les consulter ; il peut même avoir recours aux Ambassadeurs des Puissances Etrangères, qui, sans doute, ne lui refuseront point les connoissances nécessaires pour remplir un objet aussi important. Par M. L. A. R.

Anecdotes du Règne de Louis XVI, recueillies & publiées par M. Nougaret, année 1777. A Paris, chez Bastien, Libraire, rue du petit Lion, fauxbourg S. Germain : les années 1774, 1775 & 1776, se trouvent chez le même Libraire.

Des actes de bienfaisance, des Edits paternels, des réformes en tout genre d'administration, des établissemens utiles, des paroles pleines d'une bonté royale : voilà ce qu'on trouve à tout moment dans ce Recueil d'Anecdotes, où les bonnes actions des particuliers semblent avoir été dictées par l'exemple du Souverain. Nous croyons qu'il est de notre devoir de rapporter ici avant tout, ce préambule d'un Edit sur la réparation, l'entretien & l'aggrandissement des prisons.

L'humanité sur le Trône est un spectacle
 qu'il faut montrer aux âmes dures, trop
 communes encore dans ce siècle; & il faut
 que les Citoyens connoissent toutes leurs es-
 pérances: » Nous n'avons pu apprendre, sans
 » une peine infinie, que, faute de terrains
 » ou bâtimens convenables, les prisonniers
 » détenus pour dettes, & qui ne sont souvent
 » coupables que d'imprévoyance, étoient
 » mêlés avec des hommes avilis par le crime
 » & par la débauche; & que bientôt, cor-
 » rompus dans cette funeste société, ils ne
 » rentroient dans le monde que pour y ré-
 » pandre les vices qu'ils y avoient contrac-
 » tés. Nous n'avons pas été moins affectés
 » du compte qui nous a été rendu de ces
 » lieux souterrains où d'autres prisonniers
 » sont renfermés: nous avons su que les
 » ténèbres, la contagion, le manque d'air
 » & d'espace en avoient fait des séjours
 » d'horreur & de désespoir; &, si l'huma-
 » nité peut prescrire d'épargner, même aux
 » criminels, ces supplices ignorés & perdus
 » pour l'exemple, c'est un devoir cher à
 » notre cœur que d'en préserver ceux de
 » nos Sujets dont le crime est encore incer-
 » tain, & qui se trouveroient ainsi punis
 » avant d'être jugés; &, si la somme que
 » nous avons établie, à la charge de nos
 » Domaines, jointe aux efforts des Villes
 » de notre Royaume, ne suffisoit pas au but

» que nous nous proposons, nous l'aug-
 » menterons lorsque les autres besoins pres-
 » sans de notre Etat le permettront; & rien
 » ne pourra nous intéresser davantage à l'or-
 » dre & à l'économie de nos Finances, que la
 » satisfaction que nous éprouverons, à en
 » destiner successivement les fruits à adou-
 » cir le sort de la partie de nos Sujets la plus
 » malheureuse».

Les ames délicates, qui sentent les ménagemens qu'on doit à l'infortune, & qui savent combien un bienfait acquiert de prix par la grace que l'on y met, liront avec bien du plaisir l'Anecdote suivante : » Mgr. l'Archevêque
 » d'Auch ayant appris que deux jeunes per-
 » sonnes, d'une famille distinguée, vivoient
 » avec beaucoup de peine du travail de leurs
 » mains, & qu'elles n'avoient d'autres biens
 » que quelques mauvais meubles, & un
 » vieux tableau de peu de valeur, ce géné-
 » reux Prélat se transporta aussi-tôt chez
 » ces infortunées, & voulant les secourir
 » sans blesser leur délicatesse, il leur dit en-
 » souriant, & de l'air le plus affable : vous
 » avez dans votre chambre, Mesdemoisel-
 » les, un tableau dont j'ai beaucoup en-
 » tendu parler : je le vois ; il est d'un grand
 » Maître, il me plaît singulièrement : si ce
 » n'étoit pas vous demander une trop grande
 » grace, je vous prierois de me le céder
 » pour une rente viagère de cent louis, que

» je m'oblige à vous faire dès ce moment :
 » voici la première année d'avance ».

On doit savoir gré à l'Auteur de nous avoir conservé un monument très-précieux, d'une éloquence vraiment pastorale & patriotique. » Une Paroisse du Quercy étoit
 » exposée aux plus vives alarmes, par les
 » murmures & les cris qu'avoit excités la
 » défense d'enterrer dans les Eglises & dans
 » les Cimetières qui ne sont pas hors des Vil-
 » les. Le Curé, respectable par son âge &
 » par ses vertus, monta en chaire : mes en-
 » fans, dit-il aux séditieux, j'entends votre
 » piété qui murmure, & qui dit : pourquoi
 » veut-on nous priver de la consolation d'être
 » ensevelis avec nos pères ? Pourquoi nous
 » défend-on de mêler nos cendres aux
 » leurs ? Afin qu'après votre mort vous ne
 » fassiez pas de mal à vos enfans, à qui
 » vous voudriez faire tant de bien pendant
 » votre vie ; afin d'abolir un abus perni-
 » cieux, afin de détruire un usage contraire
 » à l'humanité. Eh quoi ! voudriez-vous
 » donc acheter une vaine satisfaction au
 » prix de la vie ou de la santé de vos des-
 » cendans ? Juste Ciel, je vois d'ici frémir
 » & se reculer d'horreur les corps de vos
 » ancêtres, lorsqu'on vous portera dans leurs
 » sépulcres ; je les entends s'écrier : ils ne
 » sont pas nos enfans, nous n'étions pas
 » aussi barbares. --- Non, mes frères, vous

» ne mêlerez pas vos cendres à celles de
 » vos pères ; mais vous les mêlerez à celles
 » de vos enfans ; de vos amis , de vos pa-
 » rens qui vivent encore ; vous les mêlerez
 » aux miennes : oui , je veux que mon corps
 » soit déposé au milieu de vous dans le
 » nouveau Cimetière. Ceux qui naîtront
 » après nous , y viendront prier sur nos
 » tombes , comme sur celles de leurs bien-
 » faiteurs , & nos ossemens tressailleront de
 » joie . . . Qui de vous refusera de me suivre
 » & de m'imiter ? Qui voudra abandonner
 » son Chef & son Curé ? Ah ! s'il en étoit
 » ainsi , je vous le déclare , au jour de la
 » résurrection je me leverai seul de ce Ci-
 » metière désert , j'irai me présenter au
 » Souverain Juge , je lui rendrai compte du
 » troupeau qu'il m'a confié ; & moi , votre
 » père , votre frère , votre ami par la charité ,
 » moi , Ministre de paix & de miséricorde ,
 » moi-même je deviendrai votre premier
 » accusateur au Tribunal de Jésus-Christ ;
 » j'appellerai les vengeances célestes sur ces
 » infidèles , qui , sans avoir voulu m'écou-
 » ter , se seront rendus coupables envers le
 » Roi , la Loi , la Religion & l'humanité .

» On fondit en larmes ; & il n'est pas
 » besoin de dire que ce discours , plein de
 » force & d'onction , persuada tous les
 » esprits . . .

Il est juste de terminer cet article des

Anecdotes du Règne de Louis XVI, par un
 trait qui prouve l'amour que nous conser-
 vons à la mémoire d'Henri IV. » Tout le
 » monde fait que Henri IV est né en
 » Béarn : on conserve précieusement son
 » berceau dans la Capitale de cette Provin-
 » ce, & c'est au Château qu'on le garde
 » avec le plus grand soin. Le Commandant
 » crut devoir permettre qu'il servît d'orne-
 » ment à une Fête où l'on célébroit la bien-
 » faisance d'un des descendans de ce bon
 » Prince; il le laissa transporter dans la
 » Ville, après que plusieurs Citoyens nota-
 » bles eurent consenti à rester en otages
 » jusqu'à ce qu'il fût rendu. On le porta
 » en triomphe dans les rues, orné de guir-
 » landes, au bruit du canon, des instru-
 » mens militaires, & d'une symphonie mé-
 » lodieuse. Un silence respectueux régnoit
 » parmi les spectateurs, comme à une Pro-
 » cession Religieuse; il n'y eut pas de Ci-
 » toyen qui n'ôtât son chapeau, & beau-
 » coup se mirent à genoux. On vint le dé-
 » poser sous un dais de laurier en forme
 » d'arc-de-triomphe, au-dessus d'un port-
 » que élevé à l'entrée de la Ville, par où
 » devoient passer les Commissaires du Roi :
 » là on les harangua, & ils mirent pied à
 » terre pour considérer de plus près ce pré-
 » cieux monument ».

Nous nous contenterons d'ajouter ici;

non comme une Anecdote, mais comme un fait très-important & très-remarquable, que la France ne compte que trois Rois qui aient eu une marine formidable aux Anglois, Charles V, Louis XIV & Louis XVI.

S P E C T A C L E S.

ACADÉMIE ROYALE DE MUSIQUE.

ON continue à donner alternativement *Ernelinde*, *Orphée*, & les *Bouffons*. Mademoiselle Duranci a mis dans le rôle d'*Ernelinde* cette expression énergique, qui est le caractère de son talent. M. Moreau, jeune Acteur, qui a commencé à se faire connoître dans le rôle de *Roland*, a rempli dans *Ernelinde* celui de *Récimer*, & le Public a remarqué dans les représentations successives de cet Ouvrage, les progrès & les études de l'Acteur, qui paroissoit chaque fois saisir mieux le caractère de son rôle. Dans *Orphée*, Mademoiselle Laguerre a joué *Euridice*, & ses talens sont de plus en plus goûtés par le Public. Le ballet de *Ninette* jouit toujours d'un grand succès, & attire beaucoup de monde & d'applaudissemens.

La Frescatana, ou *la Payfanne de Frescati*, opéra bouffon, en trois actes, de Pacifiello, a eu plus de succès encore qu'aucun de ceux qui l'ont précédé. Indépendamment du mérite de la Musique qui offre des beautés nouvelles, de grands airs, des accompagnemens du plus grand effet, & en particulier une scène charmante au second acte, deux Acteurs nouveaux, les Signors Gherardy & Pinetty ont contribué beaucoup à faire réussir cet Ouvrage, & ont été applaudis avec enthousiasme. La Signora Chiavaci l'a été de même dans le rôle de la Payfanne.

Thésée, que l'on préparoit, est différé, & on va s'occuper de la remise de *Castor & Pollux*.

COMÉDIE FRANÇOISE.

ON a donné une représentation de *Blanche & Guiscard*, tragédie de M. Saurin, qui n'avoit pas été jouée depuis long-temps, & qui a été vue avec grand plaisir. Le rôle de *Blanche*, sur-tout, a paru plein d'intérêt & de pathétique, & Madame Vestris l'a joué supérieurement. Tous les vers heureux de son rôle, & il y en a beaucoup, ne pouvoient pas être mieux rendus. A ce vers,

Que parles-tu de trône? Un désert & *Guiscard*.

à cet hémistiche sublime, on a entendu le cri de l'amour, & l'expression de la douleur profonde étoit singulièrement marquée dans ce beau vers, que tout le monde a retenu, & qui sera souvent cité :

Qu'une nuit paroît longue à la douleur qui veille !

M. Molé, qui a joué avec beaucoup de succès le rôle de Guiscard, n'en a pas eu moins dans celui du Comte d'Essex, qu'il jouoit pour la première fois, & dans lequel il a mis autant de noblesse que de sensibilité ; & quoique le rôle d'Elisabeth soit bien inférieur à ceux dans lesquels Mademoiselle Sainval l'aînée avoit paru précédemment, elle n'y a pas fait moins de plaisir.

On prépare à ce théâtre deux comédies en trois actes, qui ont pour titre *les Chevaliers François*. Ces deux pièces, qui sont de M. Dorat, formeront un spectacle complet. Ce n'est pas la première fois qu'il lui arrive de faire jouer deux pièces en un jour. Il y a quelques années qu'il donna à la fois *Régulus* & *la Feinte par amour*. Ce dernier ouvrage est resté au théâtre, & c'est même ce que l'Auteur a fait de plus agréable.



LETTRE à M. DE LA HARPE.

Verfailles, le 26 Août 1778.

C'EST vous donner, Monsieur, une preuve d'estime de votre caractère, que de vous croire la justice de préférer la vérité à l'opinion que vous avez annoncée, & le courage de rétracter une erreur dont je puis vous faire sentir les dangers. Tel est le motif qui me détermine à vous faire quelques observations sur le compte que vous avez rendu *, dans le Mercure du 5 Juillet, de mes recherches sur la population de la France.

Vous convenez que ces recherches forment la collection la plus complète qui ait été publiée en France ; cependant vous prétendez qu'on s'exposeroit à tomber dans des erreurs considérables, en se conduisant d'après de semblables calculs, à moins qu'on ne les multiplie à un tel point, que vous paroissiez croire qu'il n'est pas possible que, dans le siècle actuel, & dans l'état présent des choses, il existe en France sur ces objets une arithmétique politique.

Voici, selon vous, Monsieur, les principes de cette science. « Si je veux, d'après des observations faites » sur un certain nombre d'hommes, déterminer » avec précision ce qui doit avoir lieu dans un grand » pays, il me faudra choisir pour objet de mon expérience des hommes pris dans les différens climats de ce pays, dans les différentes espèces d'air, dans les différens états, dans les différentes manières de vivre, & il faudra de plus que toutes ces classes d'hommes ayent entre-elles, dans mes observations, à-peu-près le même rapport qu'elles ont

* Cet Article n'étoit point de M. de la Harpe, il étoit de M. le Marquis de G**.

» dans le grand état auquel je me propose d'appli-
 » quer les règles de ces observations. »

Lorsque j'ai écrit, Monsieur, j'ignorois votre opinion, mais elle étoit la mienne; le plan que vous tracez est exactement & précisément celui qui a été suivi; je n'ai point abusé le public, & ne me suis point abusé moi-même sur le fruit de mes recherches: je me suis abstenu de tirer aucune conséquence des faits isolés, ou des observations faites dans des lieux qui ont un caractère particulier & peu analogue au reste du Royaume. Lorsqu'un pays m'a fourni plus de faits qu'un autre, j'en ai réduit le nombre pour former un terme moyen: il est beaucoup d'articles sur lesquels je n'ai avancé aucune proposition. Il en est sur lesquels j'ai seulement formé quelques conjectures que j'ai données pour telles, & alors j'ai présenté mon travail comme une pierre d'attente, comme un premier pas dans la carrière; mais lorsque je suis parvenu à rassembler les dénombremens de plus de six cent mille habitans, & les relevés du nombre des naissances dans celui de leur habitation pendant dix ans; lorsque j'ai considéré que ces recherches étoient faites dans huit Généralités situées au Midi, au Nord, à l'Ouest, à l'Est du Royaume, sur le bord de la mer, dans l'intérieur des terres, que dans les divers pays le climat, les vivres, le régime, la culture, les arts, les manufactures diffèrent; lorsque j'ai observé que, malgré ces variétés dans tous ces pays, il existe à peu-près le même rapport entre le nombre des naissances & celui des habitans, puisque la proportion la plus forte est de $27\frac{1}{2}$, & la plus foible de $23\frac{1}{4}$ (& non pas $21\frac{1}{2}$, suivant une faute d'impression du mercure) & que les proportions intermédiaires diffèrent peu entre-elles, j'ai cru pouvoir prononcer qu'il existe au moins en France une relation constante entre ces deux nombres, telle que l'une puisse être la mesure,

de l'autre mesure que donne le terme moyen des exemples rapportés. Je me suis pourtant permis de hausser ce terme environ d'un cinquantième, d'après la considération de quelques qualités distinctives des lieux dénombrés, qui se trouvent moins exprimées dans la masse totale du Royaume (p. 44.)

Vous pouviez, Monsieur, attaquer cette assertion en rapportant les exemples de quelques pays où cette proportion fût au-dessus ou au-dessous de celles que nous donnent les expériences citées, & celles faites dans tous les tems; l'objection eût été bonne, si votre exemple eût compris une certaine étendue de lieux, & non un canton particulier situé extraordinairement, parce qu'alors les variations sont beaucoup plus considérables, comme le prouve la page 45, & dans la note qui suit on trouve les causes de ces variations; mais vous n'avez, Monsieur, rapporté aucune expérience contraire, & il ne s'en est jamais trouvé depuis qu'on s'occupe de ces sortes d'objets; il est donc permis de considérer cette vérité comme constatée.

Il me semble encore qu'il est démontré, autant que peut l'être un fait de cette nature, qu'il existe en France plus de femmes que d'hommes, puisque sur des dénombremens à-peu-près aussi considérables que ceux que je viens de citer, je trouve constamment la supériorité du nombre des femmes sur celui des hommes, & dans le résultat des dénombremens, & dans chacun d'eux en particulier (p. 74.)

Je crois aussi pouvoir assurer, d'après des recherches infiniment variées & multipliées, dont les résultats sont constamment les mêmes, qu'en France il existe, en comprenant les enfans, plus de la moitié de l'espèce humaine dans l'état de célibat (p. 84), que le nombre de célibataires mâles est à-peu-près égal à celui des femelles, en ne comptant que les personnes de 18 ans & au-dessous (p. 85).

Que le nombre des personnes dans l'état de mariage forme à-peu-près les $\frac{1}{3}$ de la population (p. 89). Que les personnes dans l'état de veuvage en font environ le treizième (pag. 89). Que le nombre des veuves excède celui des veufs presque du double (p. 89). Que sur environ 13 femmes de tout âge , il en accouche une dans le cours de l'année (p. 151.) &c , &c , &c.

Quand dans six Généralités j'ai trouvé les termes de la vie humaine à-peu-près les mêmes que ceux observés par MM. de Buffon & de Partieux, il m'est impossible de ne pas croire que ces expériences forment mutuellement la confirmation les unes des autres , & la preuve des propositions énoncées (p. 157 & 213).

Enfin, les conséquences que je ne me suis permis de tirer qu'avec la plus grande discrétion, me paroissent mériter d'autant plus de confiance, que lorsque j'ai été à portée de comparer la masse entière du Royaume aux expériences faites dans diverses Provinces , le fait s'est trouvé conforme au résultat que donnent les expériences. Par exemple , un mariage donne dans tous les lieux dénombrés 4 naissances $\frac{132}{165} \frac{108}{454}$, & dans tout le Royaume $4 \frac{80}{96} \frac{099}{090}$. (p. 136) Suivant les expériences il naît environ $\frac{1}{17}$ de garçons plus que de filles , & suivant les états des naissances de tout le Royaume, environ $\frac{1}{16}$ (pag. 138). &c , &c , &c.

Voilà je crois , Monsieur , une arithmétique politique de laquelle il résulte une preuve telle que l'Administration peut s'y confier , & telle que vous l'avez exigée ; si vous trouvez des erreurs dans les calculs , relevez-les ; si la méthode vous paroît fautive & infidieuse , lorsque vous aurez bien voulu la vérifier & l'approfondir , indiquez-en l'imperfection ; mais si sans pouvoir attaquer ni les calculs ni la méthode , vous prononcez que , de plusieurs volumes de chif-

tes, & peut-être de vingt mille journées de travail, effort effrayant de la multitude de coopérateurs de cet ouvrage, il ne peut résulter aucune vérité générale, ce n'est plus l'ouvrage en particulier que vous attaquez, c'est la science : dès-lors vous vous montrez le défenseur de préjugés faux & pernicieux, à l'ombre desquels la paresse & l'inertie de quelques Administrateurs fuyent un travail immense, fastidieux, mais utile à l'humanité ; &, sans le vouloir vous devenez le complice d'une foule d'injustices que facilite & souvent nécessite l'ignorance (p. 21 & 22). Ces réflexions sont de nature à faire impression sur un homme honnête, sur un Citoyen, & j'ai cru qu'à ce double titre elles devoient vous être adressées.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, Monsieur,
votre très-humble & très-obéissant serviteur.

MOHEAU.

ACADÉMIES.

*Séance publique de l'Académie de Marseille,
du 25 Août 1778.*

M. CAMPION, Directeur, a fait l'ouverture de la Séance par un Discours relatif au sujet de l'assemblée ; il a annoncé que M. le Tournour de Paris, a remporté le Prix destiné à l'Éloge de M. le Maréchal du Muy, Ministre d'État ; & que l'Éloge qui a pour Épigraphe,

Quid quid ex Agricola amavimus, &c.

a eu l'Accessit.

MM. de Mende & Audibert ont fait la lecture de l'Éloge couronné. M. Campion a terminé la Séance

par le premier Chant de son Poëme sur la Peinture en Paysage, le matin ou les formes.

Le sujet du Prix de l'année prochaine sera, *Christophe Colomb dans les fers, après la découverte du nouveau monde.* Ode ou Poëme ; & celui du Prix réservé, le Patriotisme, aussi Ode ou Poëme. Chacun de ces Prix sera une Médaille d'or de la valeur de 300 liv. Ils seront adjugés le 25 Août 1779.

On adressera les Ouvrages à M. MOURRAILLE, Secrétaire perpétuel de l'Académie, à Marseille. On affranchira les paquets à la poste, sans quoi ils ne seront pas retirés. Le Concours sera fermé le 15 de Mai.

G R A V U R E.

LE portrait de Mademoiselle d'Eon, Chevalier de l'Ordre Royal & Militaire de S. Louis, ancien Capitaine de Dragons & des Volontaires de l'Armée, Aide-de-Camp de MM. le Maréchal Duc & Comte de Broglie, Ministre Plénipotentiaire de France en Angleterre, &c, &c. Connue sous le nom du Chevalier d'Eon. Gravé par J. B. Bradel, paroîtra dans le courant de ce mois, à Paris, chez l'Auteur, rue S. Jacques, Maison de M. Desprez, Imprimeur du Roi. Hauteur de l'estampe : 13 pouces 10 lignes, largeur : 8 pouces 9 lignes.

Ce portrait est d'autant plus précieux, qu'il est parfaitement ressemblant. Aucun autre Artiste n'a eû de séance de Mademoiselle d'Eon ; & dans le portrait que l'on débite actuellement, elle est plutôt défigurée que représentée,

COURS PUBLIC.

LE sieur BIENNY, Anglois de Nation, & le sieur GUEDON ouvriront, à compter du premier Octobre prochain, un Cours public de Langue Angloise, qui durera trois mois, & aura lieu trois fois par semaine; savoir, les Mardis, Jeudis & Samedis après-midi, depuis 6 heures jusqu'à 8.

Le prix du Cours sera de deux louis, dont moitié payable en se faisant inscrire, & l'autre moitié payable au bout des six premières semaines.

Ils donnent des leçons particulières chez eux, aux personnes qui le désirent, ou vont chez elles.

Ils entreprennent toutes sortes de traductions d'Anglois en François, & de François en Anglois.

Leur demeure est rue Michel-le-Comte, la Porte Cochère vis-à-vis du Luthier, dans la seconde Cour, à gauche, au troisième.

ANNONCES LITTÉRAIRES.

ELÉMENTS de Poésie Latine, où les règles ont pour exemples des vers qui renferment un trait ingénieux ou une pensée morale, & sont tirés des meilleurs Auteurs, à l'usage des Commencans. A Paris, chez Gougué, Libraire, quai des Augustins, près le Pont-St-Michel; & se trouve à Sens, chez Pierre-Hardouin Tarbé, Imprimeur du Roi.

Institutiones Philosophicae, Logica & Metaphysica, Pneumatologia & Ethica ad usum scholarum accommodatae. Parisiis, apud Benedictum Morain, Typographum - Bibliopolam, viâ Jacobea sub signo Verita-

ris. Leçons de Philosophie à l'usage des Classes, contenant la Logique & la Métaphysique, la Pneumatologie & la Morale, 2 vol. in-12. Chez Morin, Libraire, rue St Jacques, à l'enseigne de la Vérité. Cet Ouvrage est de M. Rivard, ancien Professeur de l'Université, Auteur d'un Livre élémentaire sur les Mathématiques, qui est aussi à l'usage des Classes.

Essais de Traductions de Michel de l'Hôpital, précédés de recherches littéraires, historiques & morales sur le seizième siècle. Tome second. A Paris, chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, de Madame, & de Madame la Comtesse d'Artois, à l'Hôtel de Cluni, rue des Mathurins.

Voyage pittoresque de Paris, ou indication de tout ce qu'il y a de plus beau dans cette Ville en Peinture, Sculpture & Architecture. Par M. D***, sixième Édition. A Paris, chez les Frères de Bure, Libraires, quai des Augustins. Prix 4 L. 10 s. relié.

Cours de Morale à l'usage des jeunes gens. Par M. Wandelaincourt, Préfet du Collège de Verdun. Premier Livre de Piété, destiné à la première éducation, & aux trois premières classes du cours ordinaire de cet Instituteur. Se vend à Paris, chez Delalain jeune, Libraire, rue & à côté de l'ancienne Comédie Française.

Théorie des Sensations, par M. l'Abbé Rossignol, à Embrun, chez Pierre-François Moïse, Imprimeur-Libraire, Place St Pierre. A Paris, chez Bastien, rue du Petit-Lion, Fauxbourg Saint-Germain.

Cours abrégé d'histoire naturelle, par M. Wandelaincourt, Préfet du Collège Royal de Verdun. Se vend à Paris, chez Delalain jeune, Libraire, rue & à côté de l'ancienne Comédie Française.



JOURNAL POLITIQUE DE BRUXELLES.

TURQUIE.

De CONSTANTINOPLE, le 15 Juillet.

ON attend avec impatience des nouvelles de la Crimée où le Capitan-Bacha doit actuellement s'être rendu de Sinope. On présume qu'à leur arrivée la rupture entre nous & la Russie sera déclarée. M. de Stachieff paroît s'y attendre lui-même; on assure qu'il songe à son départ, & qu'il a demandé pour cet effet un passeport à la Porte. Son ministère, a-t-il observé, n'est d'aucune nécessité dans les circonstances présentes, puisqu'il a été instruit que la Porte avoit chargé le Capitan-Bacha d'entrer directement en correspondance avec le Feld-Maréchal Comte de Romanzow, relativement à l'accommodement des démêlés survenus entre les deux Cours. Son absence, a-t-il ajouté, ne peut apporter aucun préjudice à cette négociation; il n'a point caché d'ailleurs, qu'en cas de rupture, pour éviter les désagrémens inévitables en pareille rencontre, il aimoit mieux partir de bonne-heure avec l'agrément de la Cour, que s'exposer à se voir contraint de se retirer précipitamment. Il n'a point obtenu le congé qu'il demandoit; & on prétend qu'il lui a été répondu: qu'on se flattoit encore que l'intervention du Capitan-Bacha & du Feld-Maréchal termineroit à l'amiable les différends; mais que si cette négociation n'avoit pas le succès qu'on en attendoit, cela

25 Septembre 1778.

O

n'empêcheroit pas la Porte d'avoir pour lui tous les égards dus à son caractère.

S'il faut en croire un bruit qui s'est répandu depuis quelques jours dans cette Capitale, il y a eu une émeute très-grave dans l'armée de Gianikli, Bacha ; les Janissaires qui en font partie, mécontents de leur Aga, qui les traitoit avec une inhumanité qu'on s'est contenté d'appeler ici sévérité, se sont révoltés & l'ont massacré. Ce qui confirme ce bruit, c'est qu'en effet Kouf-Kiaya est parti pour remplacer cet Aga.

On apprend que le Comte de Saint-Priest, Ambassadeur de France, est arrivé aux Dardanelles. On l'attend ici à chaque instant ; il ne tardera pas à y être suivi par le Baron de Haaften, Ambassadeur des Etats-Généraux, & par le Baile de Venise qui sont actuellement près de Ténédos.

La peste continue ses ravages avec une fureur qui va en augmentant. Presque toutes les boutiques sont fermées ; la plupart des marchands se sont retirés à la campagne : il n'y a plus de commerce dans cette Capitale, où la mortalité a déjà enlevé près de 80,000 personnes : on la compare à celle qui eut lieu en 1751, & qui emporta tant de monde. Le Grand-Seigneur est retiré dans le Serrail, personne n'approche de lui, à l'exception de quatre fidèles serviteurs, qui sont eux-mêmes gardés à vue avec le plus grand soin, de peur qu'ils ne communiquent avec des pestiférés.

R U S S I E.

De PÉTERSBOURG, le 5 Août.

LA rupture qui vient d'éclater entre l'Autriche & la Prusse, & entre la France & l'Angleterre, donne lieu à beaucoup de mouvemens dans cette Cour ; les conseils y sont très-fréquents, & on a semblé,

pendant quelque tems , perdre de vue nos propres démêlés avec la Porte. On regarde la guerre avec celle-ci comme inévitable : le Grand - Seigneur a déclaré positivement qu'il ne reconnoîtroit jamais Sahin-Guéray en qualité de Khan de la Crimée ; le Capitan-Bacha est sorti du canal le 19 Juin dernier ; & quoiqu'on paroisse croire ici qu'il ne se commettra aucune hostilité cette année , on ne laisse pas de remarquer que le Gouvernement fait défiler de tems en tems des troupes destinées à augmenter celles que nous avons sur les confins de la Turquie & en Pologne. Les avantages que le dernier traité de paix peut procurer à cet Empire, sont trop importants pour qu'on ne tente pas tout pour les conserver. Ils réaliseront le projet conçu par Pierre-le-Grand d'assurer à nos vaisseaux marchands la plus grande liberté dans la mer Noire & dans la Méditerranée. Les ports que nous avons dans la première & sur celle d'Azoph , peuvent devenir le centre de tous les échanges du nord & du midi , & notre influence en Crimée ne peut que favoriser le commerce que nous désirons transporter dans ces ports. La guerre dernière nous a procuré ces avantages ; il en faut une nouvelle pour les conserver.

S U È D E.

De S T O C K H O L M , le 20 Août.

HIER , jour anniversaire de la révolution de 1772 , le Roi a fait distribuer aux pauvres de cette Capitale plusieurs tonnes de farine. C'est par des actes de bienfaisance & de religion , que ce jour a été célébré à la Cour ; le peuple a fait des réjouissances , & les Gardes ont donné une fête & une illumination.

Le Roi a fait préparer à Drottningholm , une fête

& un caroussel pour la Reine , qui avance heureusement dans sa grossesse.

Le Baron de Guldencrone , Ministre du Roi de Danemarck en cette Cour , est de retour dans cette Capitale , après une absence de quelques mois ; les Officiers de Marine auxquels S. M. Danoise a permis de faire une campagne sur la flotte Britannique , sont au nombre de onze ; savoir , le Comte Adam Ferdinand de Moltke , Chambellan , Commandeur , & l'un des Commissaires de l'Amirauté ; le Capitaine de Lurken , le Comte de Reventlau , Chambellan , Capitaine & Auditeur du Collège de l'Amirauté ; MM. Bredahl , Brohier & Dam , premiers Lieutenants ; & MM. Riegelssek d'Obelits , Soebotker , Gildenfeldt & Schrodersee , seconds Lieutenants.

P O L O G N E.

De V A R S O V I E , le 20 Août.

LES Diétines anté-comitiales tenues dans nos différentes Provinces ont été plus calmes qu'on ne l'espéroit ; les difficultés qui se sont élevées dans quelques-unes ont été bientôt dissipées , & on se flatte que l'harmonie qui y a régné , aura le meilleur effet pour la Diète prochaine. Parmi les instructions que plusieurs Vaivodes ont données à leurs députés , on a remarqué celles-ci , » qu'ils doivent préparer des remontrances sages & fondées , pour obtenir , s'il est possible , que les troupes Etrangères sortent du Royaume , & qu'elles n'y rentrent jamais . On ne se flatte pas que ces efforts aient les effets qu'ils en attendent. La Diétine du District de Varsovie s'est tenue aussi tranquillement que les autres , le 17 de ce mois dans l'Eglise des Augustins ; les Nonces qui y ont été élus , sont le Prince Stanislas Poniatowski , neveu du Roi , Lieutenant-général de l'armée de la Couronne , & M. Groski , Juge du Grod de Varsovie.

Les mouvements faits par les troupes Russes nous instruiront dans peu , si leur but est de se porter vers la petite Pologne & le District de Cracovie , ou si elles formeront simplement un cordon le long du Dniester. Ce qui fait présumer qu'elles ont ce dernier dessein , c'est que la peste fait de grands ravages dans la Moldavie & dans l'armée Ottomane. Le département de la Police , vient de prendre des mesures pour empêcher que pendant la Diète aucun Juif ne vienne , ni n'envoie des marchandises des Provinces situées au-delà du Dniester.

Le Duc de Courlande vient de faire publier une réponse très-détaillée à la protestation que la Duchesse Eudoxie a faite à Pétersbourg , contre le divorce que le Consistoire de Mittau a prononcé entr'eux. Ce Prince commence par exposer la convention qu'il avoit conclue avec cette Princesse , à Mittau le premier Novembre 1777 , & le 31 Décembre suivant à Pétersbourg ; elle contient entr'autres les expressions suivantes.

» Comme les difficultés survenues entre nous &
 » Mad. notre épouse , la Duchesse Eudoxie , née
 » Princesse Jessouloff , sont d'autant moins faciles
 » à lever , qu'elles proviennent de notre manière de
 » penser diverse , laquelle rend non-seulement im-
 » possible toute harmonie matrimoniale , mais s'op-
 » pose encore directement au but du mariage : à
 » cette cause , pour notre repos mutuel , nous
 » sommes convenus de dissoudre notre union , &c.

» Et comme nous Eudoxie , Duchesse de Cour-
 » lande & de Semigale , née Princesse Jessouloff ,
 » consentons pleinement à la susdite convention , &c.
 » Du consentement & de l'agrément de nos proches ,
 » ainsi qu'avec le Conseil du Souffigné assistant , choisi
 » à cet effet , nous le déclarons de la manière la plus
 » solennelle , renonçant en même-tems à toutes les
 » prétentions quelconques que nous pourrions for-
 » mer à ce contraires , &c. . . .

» Le contenu de la susdite convention, loin de faire la moindre mention d'une simple séparation de table & de lit, de l'aveu même de Mad. la Duchesse, ci-devant notre épouse, touchant l'harmonie irréparable de notre Union, & ce dont, à notre grand regret, Nous avons été obligés de convenir, statue, au contraire & à tous égards, une entière dissolution de mariage: nous avons par conséquent été autorisés par les loix divines & humaines, par les devoirs indispensables que nous impose le Gouvernement des pays que l'Etre suprême a bien voulu confier à nos soins, enfin par l'exemple d'autres Princes Protestans qui se sont trouvés dans le même cas, à rompre nous-mêmes les liens d'un mariage qui ne répond pas à son institution; & il faut purement attribuer à notre équité & à l'exemple de nos égaux, si nous avons encore convoqué notre Consistoire, mis sous ses yeux les causes de notre divorce, fondées sur le co-aveu de Mad. la Duchesse Eudoxie, ci-devant notre épouse, & l'avons autorisée à nous communiquer son sentiment sur l'affaire en question. Quoiqu'en ce faisant nous ayons eu seulement en vue notre conviction & tranquillité, ainsi que celle de nos sujets bien-aimés; sans avoir cependant eu l'intention de soumettre Mad. la Duchesse Eudoxie, ou nous-mêmes, aux décisions d'un Tribunal quelconque, elle a néanmoins jugé à propos de protester publiquement, comme si elle avoit été jugée sans être entendue & par un Juge incompetent, c'est-à-dire notre Consistoire entièrement soumis à nos volontés: ce qui n'ayant pas eu lieu, tous les faits allégués à cette occasion dans la susdite protestation, sont nuls & tombent dans le néant. Il nous est bien connu que Mad. la Duchesse Eudoxie, ci-devant notre épouse, confessant la Religion Grecque, se trouve en conséquence des principes de son Eglise, hors d'état de prêter la main à une dissolution de mariage, encore moins de se soumettre sur ce point

à la décision d'aucun Tribunal ; cependant , comme cette Princesse ne peut guère se cacher à elle-même la triste vérité que notre mariage , eu égard à son but , ne pouvoit plus subsister , ainsi qu'il conste pleinement par ses propres paroles , contenues dans la convention , tant de fois alléguée , Nous , suivant les principes de la Religion Protestante , & convaincus en outre que tout arrangement ultérieur étoit devenu impossible , avons tenu pour annullés les liens de notre union , à compter de la date de ladite convention : & cette séparation totale , a été rendue publique , dès que notre Consistoire , qui , à la vérité , relève , ainsi que toutes les autres Juridictions , de l'autorité du Souverain , tandis que ses voix sont entièrement libres , a aussi approuvé notre résolution. Persuadés qu'aux yeux du public éclairé & impartial nous avons suffisamment justifié notre conduite , contre laquelle Mad. la Duchesse Eudoxie juge cependant à propos de protester ; en quoi elle est d'autant moins recevable , que les faits avoués par S. A. contredisent formellement sa protestation , au moyen de quoi , les prérogatives & droits qu'elle réclame , autres que ceux que la convention lui assigne , doivent être nuls ; Nous nous contentons , de notre côté , de faire connoître l'état véritable de l'affaire , de prouver le peu de solidité de sa protestation , & de ne rien accorder de ce qu'elle réclame de nouveau ; mais au contraire , fondés sur les termes de la convention , nous protestons , à notre tour , & après avoir fait légaliser ce Contre-Manifeste & cette Contre-Protestation , nous l'avons fait déposer où besoin est , & le communiquons par la présente à l'Univers entier «.



A L L E M A G N E.

De VIENNE, le 25 Août.

Le Baron de Thugut est arrivé ici le 22 de ce mois, de retour du voyage qu'il a fait dans la Bohême & dans la Silésie. Ce voyage prouve qu'il y a eu des négociations pour rétablir la paix, & son retour qu'elles n'ont pas eu le succès qu'on en espéroit.

La Gazette de cette ville offre journellement des détails des désordres occasionnés par les troupes Prussiennes & Saxonnnes, tant par les contributions qu'elles se font payer, que par le pillage qu'elles font dans tous les lieux où elles passent. » Le Général Prussien Knoblanck, en entrant dans la ville de Reichenberg, a demandé 200 ducats pour le quartier, 120,000 florins de contributions, 180 bœufs, 2,500 boisseaux de froment, 2,500 boisseaux d'avoine, 120 veaux. L'ennemi a exigé de la Seigneurie d'Olschmitz 10,000 rixdahlers; de celle de Hirschberg 14 mille; de Hupenwasser 10,000, & 1400 boisseaux d'avoine, outre les contributions accoutumées & payables chaque année, ainsi que 150 chevaux; du village de Hanska, les contributions pour un mois, 60 boisseaux d'avoine, 3000 rations de pain, & 7 tonnes de bière; dans la Seigneurie d'Osegg on a enlevé 60 bœufs, 60 tonnes de bière, 30 boisseaux d'orge mondé & autant de pois. Dans celle de Neuschols, 15,000 rixdahlers, outre une somme de 991 florins, par mois, de contribution ordinaire. Neustadt, place extrêmement pauvre, a payé 15,000 rixdahlers, & la ville de Taube 10,000. On a enlevé encore à Osegg 30,000 rixdahlers; à Toplitz 20,000; à Diex pareille somme, dans le Couvent de Goab 10,000; à Billinstadt 12,000; à Oppershentendorp 2000; à Commotau 20,000. Les villages de Habstein & de Kalkau ont été abandonnés

aux soldats pour y vivre à discrétion ; on a forcé les Corps de métiers & les Prêtres, à Reichemberg, d'apporter leurs registres au Général, qui a exigé, des Propriétaires de maisons, 25 rixdahlers pour chacun des jeunes gens qui ont pris la fuite. Ces contributions réunies, & une infinité d'autres plus considérables encore, montent à des sommes immenses, & on prétend qu'elles peuvent faire face à une partie des frais de la campagne de nos ennemis, qui, autant qu'ils le peuvent, font la guerre à nos dépens «.

Un paysan Hongrois en remuant son champ, y a trouvé 12 canons de 6 livres de balle, qui y avoient été enfouis. Il en a donné avis aux Magistrats qui les en ont fait retirer. S. M. I. & R. a récompensé généreusement ce paysan. On a conduit ici ces canons qu'on montre aux curieux ; on voit sur l'un les armes du Prince Ragorzi, & l'on croit que c'est lui qui les avoit fait fondre dans le tems de la rébellion de Hongrie, & qui les avoit enfouis après sa retraite. Il est probable qu'on trouvera encore d'autres instrumens de guerre dans ces cantons, & on continue d'y creuser en plusieurs endroits.

De HAMBOURG, le 31 Août.

LE Roi de Prusse, qui dans les divers mouvemens qu'il a fait faire à son armée, paroissoit avoir envie de tirer l'Empereur de son camp inattaquable de Jaromirsz, & de se rapprocher de l'Elbe pour faciliter sa jonction avec le Prince Henri, a jusqu'à présent rempli ce but. En quittant son camp de Skalitz sans avoir été troublé par les Autrichiens dont l'inaction, comme ils le disent dans leurs relations, a été déterminée par de très-bonnes raisons de politique, il alla se poster entre Staudenz, Prausnitz & Ketzelsdorf. Le 19, un corps Autrichien fit mine d'attaquer celui du Prince héréditaire de Brun-

wick ; mais il le trouva si bien posté , qu'il se retira vers midi après avoir tiré quelques coups de canons , qui ne produisirent aucun effet. Le 20 , tout fut tranquille ; le 21 , le Général-Major de Prittwitz , à la tête de 1000 chevaux & de quelques bataillons d'Infanterie passa l'Aupa près d'Eypel , pour couvrir un fourrage , qui fut exécuté sans la moindre opposition de la part de l'ennemi. Le lendemain le Roi marcha avec 20 bataillons & 15 escadrons sur trois colonnes ; la première , formée par la Cavalerie , faisoit l'aîle gauche ; la seconde , composée de l'Infanterie , formoit le centre , tandis que la troisième , qui faisoit l'aîle droite couvroit l'artillerie , les pontons & les bagages. Ce corps d'armée s'ébranla vers les cinq heures pour aller occuper un camp sur les hauteurs , depuis Tscherna jusqu'à Léopold. On chassa les Hussards & les Pandoures répartis dans le villages , & on forma un camp en cet endroit ; S. M. à la tête de 400 Hussards de Ziethen , se rendit au corps d'armée , commandé par le Prince héréditaire de Brunswick , campé dans les environs de Hermanseiffen & de Langenau , d'où S. M. alla reconnoître Hohen-Elbe ; elle jugea à propos de faire camper le Prince héréditaire sur les hauteurs de Langenau , & elle prit son quartier général à Léopold. Le 23 elle alla de nouveau reconnoître Hohen-Elbe. Ce poste important a , dit-on , été pris par le Général d'Anhalt ; & par ce moyen l'armée du Roi , parvenue à gagner le flanc gauche de celle de l'Empereur , ne se trouveroit éloignée que de 7 à 8 lieues de celle du Prince Henri , & seroit à portée de le joindre incessamment. Le 27 , le Roi a transféré son quartier général de Léopold à Lauterwasser , ce qui le rapproche encore davantage de l'Elbe.

L'armée du Prince Henri , de l'autre côté de la rivière , occupe toujours son camp près de Nimes. Le Général de Laudohn , posté à peu de distance de Jung-Buntzlau , où la gauche de son armée est appuyée , se porta environ un mille en avant vers l'armée com-

binée de Prusse & de Saxe, sans que celle-ci fit aucun mouvement pour l'en empêcher. Le Général Kinski occupoit Milnick ainsi que Brandeis, pour tenir en respect les postes avancés des Prussiens qui en étoient peu éloignés, & pour couvrir en même-tems Prague sur la rive droite de la Moldau, tandis que le Général Riele, renforcé par le Général Sauer, protégeoit cette ville sur la rive gauche, où elle étoit menacée par les Corps combinés des Généraux d'Anhalt & de Platen. Les Généraux Mollendorf & de Platen détachés par le Prince Henri, chacun avec un corps séparé, ont dérangé cette position des Autrichiens; le dernier s'est emparé de Budin, après avoir contraint le Général Sauer de se retirer par Welwarn vers Prague, avec perte de 3 hommes tués, de 20 prisonniers. Pendant ce tems le Général Mollendorf s'est posté à Milnick & a reconnu les environs de Prague.

Il paroît que le plan combiné entre le Roi de Prusse & le Prince Henri, est d'environner, en demi-lune, les forces Autrichiennes, & en leur coupant toute communication sur les flancs, même avec Prague, de les forcer de rétrograder pour se dégager, & de s'assurer la facilité de prendre leurs quartiers d'hiver en Bohême. Le Général de Laudohn ne néglige rien pour déconcerter ce plan; il a changé de camp & s'est établi à Munchengrätz, où l'on assure que l'Empereur s'est rendu aussi. » Le Maréchal, écrit-on de ce camp en date du 26, ayant prié l'Empereur de se rendre à son armée, ce Prince y est venu à la tête de 10,000 hommes. Aussi-tôt qu'il vit M. de Laudohn il lui dit : *M. le Maréchal s'il y a une bataille, je n'y serai pas comme Empereur, mais comme volontaire.* Le Maréchal ne put s'empêcher de témoigner toute sa sensibilité à cette marque de confiance de son Souverain. Les soins de cet auguste Prince s'étendent à tout; il ne se donne aucun repos; il est compatissant envers le soldat, attentif à l'égard de l'Officier; on

le voit toujours empressé de récompenser la moindre bonne action, & il ne punit qu'à regret. On ignore s'il y aura bien-tôt quelque action importante; les Autrichiens la desiront, parce que seule elle peut déconcerter les projets des Prussiens; & le Prince Henri paroît déterminé à ne se pas exposer au hazard d'une bataille; cette campagne, sans être éclairante, en faits de guerre ne peut que fournir aux Généraux l'occasion de déployer leurs talens, l'un en faisant tout pour engager son ennemi au combat, & l'autre en employant toutes les ressources pour ne pas s'y laisser forcer; & jusqu'à présent il y a réussi. Jusqu'ici les Prussiens s'attribuent l'avantage, & si la lettre suivante a été écrite par un Autrichien, comme on le dit, leurs ennemis n'en disconviennent pas. « Depuis l'entrée du Prince Henri en Bohême, par un passage qu'on avoit jugé impraticable, nos affaires y ont pris un tour désavantageux. Le Général Prussien de Platen ayant quitté son camp près de Maxen, a surpris le 12 Août la ville de Leutmeritz, au moment où le Maréchal de Laudohn avoit donné l'ordre de transporter ailleurs le grand magasin. On peut juger de la quantité de provisions qu'il contenoit, par le nombre des chariots destinés à les transporter; il y en avoit 3000. La terreur s'est répandue jusqu'à Prague. Toutes les caisses publiques en ont été transférées ailleurs par ordre de la Cour; & c'est avec la permission que les Membres de l'Administration, les Chanoines du nouveau Chapitre, & presque toute la noblesse & la jeunesse se sont mis en sûreté avec leurs effets... L'alarme est d'autant moins mal-fondée qu'il n'y a qu'un corps peu nombreux qui couvre la ville. La plus grande partie des troupes qui y étoient ainsi qu'à Egra, ont dû joindre l'armée du Maréchal de Laudohn. Ces renforts lui sont d'autant plus nécessaires, qu'il n'a pas d'autre moyen pour empêcher d'un côté la jonction des deux armées Prussiennes, & de l'autre pour sauver Prague, que de hazarder une

bataille. La déroute de Gabel & la prise du magasin de Leutméritz entraîneront des suites fâcheuses. La première de ces deux affaires est plus importante qu'on ne l'avoit cru. Il seroit heureux qu'on ne pût pas attribuer cet échec à quelque négligence. On dit que le Général de Giulay a été transtéré en Hongrie, & son commandement donné au Lieutenant-Général Prince de Ligne; que le Colonel, Marquis de Bossi, après avoir été échangé par ordre de l'Empereur, contre le Colonel Saxon, Comte de Bellegarde, a été mis aux arrêts; & qu'on traite pour le même dessein de la rançon d'un autre Colonel Italien qui lors de l'attaque ne fit tirer ses gens qu'une fois. La déroute du régiment de Dragons de Wurtemberg, qui faisoit partie du corps du Lieutenant - Général Marquis de Botta, s'attribue aussi à trop de sécurité. Ce qui semble le prouver, c'est que le 13 les Généraux Werner & de Stutterheim ayant tenté une nouvelle attaque, trouvèrent les Autrichiens sur leurs gardes, & furent contraints de se retirer malgré leur supériorité.

Quoique la conduite des dernières négociations entre les Puissances belligérantes continue d'être un secret impénétrable, on prétend connoître les points principaux proposés par la Cour de Vienne, pour servir de base à un accommodement. On exigeoit, dit-on, que le Roi de Prusse renonçât à la possession future des Margraviats d'Anspach & de Bareuth; moyennant ce sacrifice de sa part, la Cour de Vienne en faisoit un & s'engageoit à remettre les choses sur le pied où elles étoient à la mort du feu Electeur de Bavière; on sent bien que cette proposition, si elle a été faite a été rejetée.

La Cour de Berlin a répondu en peu de mots, dans les papiers publics, à ce que la Cour de Vienne a fait déclarer jusqu'à présent pour contredire l'acte de renonciation du Duc Albert. » Elle l'a publié de bonne foi tel quelle l'a reçu de Bavière, & pourroit fournir des raisons qui prouvent que l'acte original

existe très-bien conservé , & qu'il mérite autant & peut-être plus de foi , que les deux actes de 1426 , sur lesquels la Cour de Vienne fonde ses prétentions. D'ailleurs quand cette renonciation n'auroit jamais existé , les prétentions de la Cour de Vienne , suivant celle de Berlin , n'en seroient pas moins injustes. Rien n'est plus singulier , ajoute cette dernière , que la conclusion qu'on en tire , que la renonciation même prouve des droits. Celui qui oblige son adversaire à renoncer à une prétention , ne la reconnoît pas par cela même ; la Cour de Vienne pourroit appliquer la même conclusion aux actes par lesquels elle a renoncé ci-devant à la succession d'Espagne «.

Selon des lettres de Minden , les troupes de l'Electorat de Hanovre sont actuellement sur pied ; elles consistent en 25 bataillons d'Infanterie , 44 escadrons de cavalerie & un régiment de 1000 canonniers ; on lève actuellement une compagnie de Bombardiers. Ces troupes sont pourvues de 50 canons de 12 & de 6 livres de balle , de 50 autres de 3 pour les régimens , de 8 aubus & de 8 mortiers. Elles ont ordre de se tenir prêtes à marcher ; mais le jour de leur départ n'est pas fixé. Leur destination est toujours un mystère ; on croit qu'une partie se rendra à Ilmenau pour former un cordon sur les frontières de cet Electorat.

De Ratisbonne, le 31 Août.

LA Diète est entrée en vacances le 21 de ce mois jusqu'au 8 Novembre prochain ; mais vu la situation critique des affaires de l'Empire , elle a arrêté , avant de se séparer , que le Ministre Directorial auroit la faculté de la convoquer en avertissant tous les envoyés. La plupart de ceux qui avoient coutume de s'absenter pendant les vacances , ont promis de ne pas s'écarter de cette Ville. On s'attend même dans peu de jours à une assemblée extraordinaire , dans

laquelle on prétend que le Ministre de Hanovre fera ; au nom de sa Cour , une déclaration relativement à la succession de Bavière ; le Ministre de France observe jusqu'à présent un profond silence sur cette grande affaire ; mais on n'en croit pas moins que la Cour est décidée à la neutralité.

On dit que les Etats de Saxe prendront la voie de la négociation pour lever les sommes nécessaires aux dépenses que la guerre pourra occasionner. Le Roi de Prusse , ajoute-t-on , garantira cette négociation. On fait aussi à Dresde , & dans tout l'Electorat , des prières publiques , pour demander à Dieu de benir les armes Prussiennes & Saxonnes : on a remarqué ce passage dans la formule de ces prières. » O Seigneur ! le feu de la guerre est allumé dans l'Allemagne & vient d'approcher même de nos frontières ; tu tiens dans ta main les cœurs des Puissances de la terre : inspire des pensées de paix & d'union à l'Empereur , & à tous les Rois & Princes qui ont les armes à la main ; conserve au milieu de ce grand & violent ébranlement , sur une base solide , la constitution légale de l'Empire , la liberté de notre chère patrie , & daigne au plutôt rétablir le repos , & la paix qui surpassent toutes choses «.

Pendant l'inaction de la Diète , on voit circuler ici une multitude de brochures anonimes sur la grande affaire de la Bavière : on lit entr'autres des réflexions , tendantes à justifier la validité de la copie homologuée de l'acte de renonciation du Duc Albert d'Autriche , & des éclaircissemens sur les événemens de 1426 jusqu'en 1429 , selon lesquels , l'acte d'investiture de la Basse-Bavière que l'Empereur Sigismond avoit conférée le 10 Mars 1426 , au Duc d'Autriche Albert V , ne peut plus subsister. Dans ces pièces , on n'observe pas toujours la décence qui devrait être inséparable de semblables discussions ; l'importance des objets qu'on discute , la grandeur des personnages qui y sont intéressés devraient in-

perdre à leurs auteurs toute expression offensante ;
 mais malheureusement ils semblent ignorer qu'il est
 facile de raisonner sans manquer au respect. Ils au-
 roient dû prendre pour modèle *la lettre à un ami
 en pays étranger , sur les droits de la Maison
 d'Autriche à quelques parties de la succession de
 Bavière*. Cette pièce intéressante est écrite avec beau-
 coup de sagesse & de circonspection. Après avoir rap-
 rapporté plusieurs pièces sur cette grande affaire ,
 nous devons dire un mot de celle-ci , où l'on met
 dans leur jour les droits de la Maison d'Autriche ;
 son étendue ne nous permet qu'un court extrait , &
 nous nous arrêterons aux points les plus importants.
 L'Auteur y réunit les raisonnemens & les égards.
 Il commence par un précis historique des évène-
 mens. L'Electeur de Bavière mourut le 30 Décembre
 après une maladie aussi courte qu'imprévue ; la Cour
 de Vienne en reçut la nouvelle le premier Janvier ;
 & le 3 le Ministre Palatin y signa , au nom de son
 maître , la convention qui régloit les droits respec-
 tifs de la Maison d'Autriche & de la sienne. Cette
 convention négociée depuis long-tems , & lorsque
 l'Electeur Palatin n'avoit aucune prise sur la Bavière ,
 puisque l'Electeur pouvoit vivre long-tems , n'a pas
 été arrachée au premier par la force , puisqu'il ne
 s'en est pas plaint , qu'il étoit libre de la rejeter ,
 de divulguer les projets de l'Empereur s'il les avoit
 crus mal fondés , rechercher des appuis. Après cet
 exposé , l'Auteur entre dans le détail des droits de
 la Maison d'Autriche sur quelques Districts de la
 Bavière : au 13^e siècle ils étoient sous la domination
 de la branche de la Basse-Bavière , dont Henri II ,
 fils d'Otton l'Illustre , fut l'auteur , & qui finit en
 1340 par la mort de son arrière petit-fils Jean , tandis
 que la branche aînée subsiste encore dans les descen-
 dants de Louis le Sévère , fils aîné d'Otton l'Illustre.
 Le Duc Louis laissa le Palatinat du Rhin , le supé-
 rieur & partie de la Bavière à ses deux fils Rodolphe

& Louis. Celui-ci devint Empereur, & fut forcé de proscrire son aîné ; dont il posséda seul tous les Etats, jusqu'à ce que dix ans après la mort de Rodolphe, il céda aux enfans, que celui-ci avoit laissés, la plus grande partie des Etats de leur père, par le fameux traité de Pavie, qui ne fut qu'un pacte & arrangement de famille entre les deux lignes de la branche aînée ; la cadette n'y prit aucune part, & les stipulations qui y furent faites ne pouvoient s'appliquer aux domaines du Duc Jean, dernier mâle de la branche de la Basse-Bavière. Une preuve que ses Etats n'ont pu être censés soumis à aucun des arrangemens faits par le traité, c'est qu'à sa mort, l'Empereur Louis se les appropriâ sans avoir égard aux réclamations de la branche Rodolphe, qui avoit pour elle le droit d'aînesse. L'Auteur avertit de ne pas confondre les Etats acquis par Louis postérieurement au traité de Pavie, avec les Etats compris dans les conventions de ce traité. C'est par cette distinction qu'il lève les difficultés qu'on a voulu susciter au moyen du traité de Pavie. A la mort de l'Empereur Louis, ses cinq fils partagèrent ses Etats ; leur traité fait en 1353, publié par l'Archiviste de Munich Ættenkhoper, indique exactement tous les endroits qui ont fait, sans division, le lot des Ducs Albert & Guillaume, dans lequel entroient les Districts possédés par la branche de la Basse-Bavière ; Guillaume étant mort sans enfans, Albert réunit tout & forma la branche de Straubing. Le partage fait entre les cadets des enfans de Louis n'avoit pas eu la sanction du chef de l'Empire, & suivant une règle fondée sur les loix féodales, après de pareils partages privés, les fiefs, à l'extinction d'une des branches, ne retombent pas à l'autre, mais sont dévolus de droit à l'Empire : conséquemment à ce principe, l'Empereur Sigismond retira ces fiefs, les conféra à son beau-fils l'Archiduc Albert, qui lui succéda dans l'Empire, sous le nom

d'Albert II , & à ses héritiers. Les lettres d'investiture sont du 10 Mars 1426 ; le 21 , l'Empereur procéda avec son gendre à un arrangement concernant la succession future de la partie de la Basse-Bavière dont il l'avoit investi ; il fut réglé que tant que l'Empereur vivroit , il garderoit le domaine de ce pays , & que l'Archiduc Albert en auroit l'administration ; qu'il passeroit aux descendans mâles de l'Empereur , & à leur défaut , à sa fille Elisabeth , épouse de l'Archiduc ; il appelloit ensuite les enfans mâles d'Elisabeth & d'Albert ; après leur extinction , ceux que l'Archiduc pourroit avoir d'un autre mariage , & enfin l'Empereur & la Duchesse Elisabeth décédant sans héritiers féodaux , la Basse-Bavière avec sa supériorité devoit retomber au Duc Albert & à ses héritiers. Les Princes de la Haute-Bavière réclamèrent ; l'Empereur ne voulant pas être Juge dans sa cause , délégua l'Electeur de Mayence pour la juger ; les actes de cette délégation ont été recueillis ; & 4 Auteurs connus parlent des prétentions de la Maison d'Autriche , dont on dit ensuite qu'aucun cabinet de l'Europe n'a eu communication , & aucun Publiciste n'a parlé. Les Princes Bavaois prévalurent enfin ; l'Electeur de Mayence refusa la délégation ; l'Empereur conféra lui-même la Basse-Bavière à ces Princes par une sentence solennelle de 1429 ; mais cette sentence en privant l'Archiduc Albert de la possession le maintint dans ses droits ; & le nomma parmi les Princes Bavaois qui en avoient sur le pays ; elle confirme aussi le principe ci-dessus que l'Empereur a droit de saisir à l'extinction d'une branche , les pays qu'elle possédoit par un partage irrégulier , & montre que la concession a été faite par grace spéciale , & pour tempérer par la clémence la rigueur de la Justice ; la branche Palatine ne réclama point , & parmi les témoins qui assistèrent à la sentence , on voit le nom de Jean Comte Palatin. L'Electeur a reconnu que le seul obstacle qui , jus-

qu'à présent , s'est opposé au droit de la Maison d'Autriche , venoit de la sentence dont étoient nantis les Princes Bavarois ; que leur extinction l'a levé , & que l'investiture devoit avoir son effet ; c'est la base sur laquelle est établie la convention du 3 Janvier. L'Auteur répond à toutes les objections que la discussion de cette grande question a fait naître ; il examine de la même manière celles qui regardent les fiefs de la Bohême. Charles IV desirant ouvrir à ce Royaume une communication libre avec l'Empire , acquit en 1353 , de Rodolphe II, Comte Palatin du Rhin , quelques territoires du Haut-Palatinat au prix de 32,000 marcs d'argent ; le contrat de vente arrêté entr'eux , eut l'aveu des Electeurs , qui expédièrent leurs lettres sur ce sujet. La réunion de ces Districts à la Couronne de Bohême eut lieu par des voies légitimes en 1355 , par des Lettres-patentes scellées d'une Bulle d'Or , qui fait mention de l'aveu des Electeurs des Agnats de la Maison Palatine , & portent que les territoires resteront à perpétuité attachés à la Couronne de Bohême. Tel est le titre primitif qui fonde la propriété territoriale de la Couronne sur ces Districts. Charles IV ayant acheté quelque tems après de la branche de Bavière le Margraviat de Brandebourg , céda en paiement partiel , mais en se réservant le droit de rachat perpétuel , une partie des territoires qu'il venoit d'acquérir dans le Haut-Palatinat. Ces territoires passèrent ensuite à la Maison Palatine , qui les possède encore à titre d'hypothèque , puisque la Cour de Bohême a le droit de les racheter. Après la mort de Charles , les Princes Palatins profitant des troubles de la Bohême s'emparèrent des pays vendus , & le Roi George de Podiebrad fut obligé de s'accommoder avec eux , en convenant qu'ils posséderoient ces pays à titre de fiefs de Bohême , & en prêteroiient foi & hommage à chaque mutation , & cette convention prouve la suzeraineté.

I T A L I E.

De Rome, le 20 Août.

Le Pape par une Ordonnance, publiée le 6 de ce mois, vient de révoquer la permission qu'il avoit accordée aux ex-Jésuites, de confesser & d'administrer les Sacremens; cette Ordonnance renouvelle toutes les défenses qui leur ont été faites ci-devant, & leur interdit même toutes fonctions impliquant charge d'ames soit dans les villes soit dans les campagnes. On dit ici que les sollicitations de l'Ambassadeur d'Espagne ont eu beaucoup de part à cette Loi.

Toutes les nouvelles du Levant parlent des funestes progrès de la peste; on dit même qu'elle s'est communiquée à un village de l'Etat Vénitien: le Magistrat de santé de cette République a soumis à une quarantaine de 21 jours tous les bâtimens qui arrivent du Levant. La Sacrée Consulte vient de prendre ici les mêmes précautions, en soumettant à une pareille quarantaine, tous les bâtimens qui viendront de la Dalmatie: elle se fera dans le port d'Ancone pour les côtes de la mer Adriatique, & à Civitavecchia pour celles de la Méditerranée.

Le Sénat de Venise a expédié les ordres les plus précis à tous ses Consuls dans les ports de Toscane, de la Méditerranée & de l'Archipel, de veiller à ce que les sujets de la République ne prennent aucune part aux prises que se feront respectivement les François & les Anglois; il a prescrit à ses vaisseaux la plus exacte neutralité, & ses ports dans la mer Adriatique & dans le Levant doivent être fermés aux Armateurs, qui ne pourront y conduire aucunes prises.



De LIVOURNE, le 25 Août.

Le Gouvernement, pour faire respecter davantage la neutralité qu'il a adoptée, a augmenté l'artillerie, les garnisons & le nombre des canonniers dans tous les forts & bastions qui sont sur les côtes de la mer ; on en a mis dans tous ceux où il n'y en avoit pas ; on est convenu aussi de quelques signaux dont on fera usage selon les ordres du Souverain, & lorsque le besoin l'exigera.

Les 4 vaisseaux Russes qui étoient dans cette rade, en sont partis le 17, faisant voile pour Port-Mahon.

Le Grand-Duc se propose de partir pour Vienne le 30 de ce mois ; il sera accompagné du Comte de Goes & de plusieurs autres personnes de distinction.

Les lettres de Smyrne rendent compte ainsi des désastres de cette ville autrefois si florissante, & qui n'offre plus qu'un amas confus de ruines. » Les tremblemens de terre que nous avons ressentis jusqu'au 25 du mois de Juin, n'étoient que les avant-coureurs de secousses plus violentes & plus multipliées. Il ne s'est presque passé aucun jour que nous n'en ayons éprouvé quelques-unes. Celle du 3 Juillet qui se fit sentir à 2 heures du matin fut terrible, & répandit par-tout l'épouvante, la terre étoit aussi violemment ébranlée, que le pourroit être un bateau sur une mer orageuse ; tout le monde sortit des maisons avec effroi ; un grand nombre fut ruiné, quelques-unes tellement endommagées, que personne n'osa y rentrer, & une infinité de malheureux furent écrasés en les quittant, ou dans les rues à travers lesquelles ils fuyoient. 4 Mosquées, 3 bains publics, & beaucoup de maisons s'écroulèrent ; 40 personnes qui se trouvèrent dans les mosquées furent ensevelies sous leurs ruines ; 24 heures après, on en tira quelques unes vivantes, mais cruellement & dangereusement meurtries. Ce jour, quelque terrible qu'il nous parût alors,

le fut encore moins que le 5 ; la terre recommença à trembler à une heure & demie de l'après-midi , & continua jusqu'à 8 heures. On compta 9 secousses violentes qui renversèrent des murailles , des édifices entiers ; pour surcroît de malheur , le feu prit sous les décombres , & comme personne n'osoit se hasarder d'apporter du secours , les flammes s'élevèrent en un moment de tous côtés ; l'incendie dura plus de 28 heures , & dévora tout ce qui restoit sur pied jusqu'à Saint-Venerando , où le feu ne trouvant plus de maisons , s'arrêta aux montagnes. Un bruit affreux , semblable à des coups de canons , accompagnoit chaque secousse. Plus de la moitié de la ville , celle où se trouvoient les maisons les plus riches , a été brûlée. Les maisons des Consuls de France , d'Angleterre , de Naples , de Venise & de Raguse , ont été la proie des flammes. Tous les magasins construits avec le plus de soin pour résister aux incendies , ont été réduits en cendre avec les riches effets qui y étoient déposés ; tous les bazars de bleds , de riz & de café , ont eu le même sort ; & cet événement a réduit à manquer de nourriture des milliers d'habitans de tout âge & de toutes nations , dispersés dans la campagne , où ils sont exposés à une chaleur étouffante , puisque le thermomètre de Réaumur est à 94 degrés. Heureusement quelques-uns des principaux Turcs , Cara Osman Oglou , & Elisoglou , ont eu l'humanité d'envoyer chacun , dès le 8 , 50 à 60 chameaux chargés de pain , & un grand nombre de brebis & de chèvres , qu'ils ont fait distribuer gratuitement au peuple , & depuis ce tems le marché est fourni suffisamment. Ce désastre affreux aura sans doute des suites fâcheuses ; les riches ont tout perdu , les banqueroutes sont inévitables. Les Consuls étrangers se sont pourvus de gardes ; & comme le Muselim , à la tête de ses gens ne cesse de faire des patrouilles , & a fait punir plusieurs scélérats qui profitoient de la consternation générale pour voler &

mettre le feu aux bâtimens que l'incendie avoit épargnés, la tranquillité a été bientôt rétablie. Ce fut vis-à-vis l'hôtel du Consul de France que le feu se manifesta d'abord ; le désordre étoit si grand , que le Consul n'a pu sauver que l'habit qu'il avoit sur le corps & 4 chemises. Le 17 il reçut un ordre de la Cour de revenir sur-le-champ à Paris , & il s'est embarqué le 23 pour Marseille. Les tremblemens de terre se sont aussi fait sentir dans le port , & le mouvement doit avoir été violent sous les eaux , puisqu'à chaque forte secousse on a vu les poissons sauter dans les barques. Il s'est formé un nouveau volcan près d'Ephèse , & selon le rapport d'un Capitaine allant à Constantinople , l'isle d'Ourla s'est séparée en deux parties. Il est sorti de l'ouverture une épaisse vapeur. Pendant que nous gémissons de ce désastre , nous sommes menacés d'un autre fléau. Le Kiaja du Capitan Bacha est arrivé le 20 au château d'eau , & menace d'entrer dans ce port ; comme la peste règne sur cette flotte , ce seroit mettre le comble à nos maux. Son insatiable avidité l'engage à profiter de notre triste situation ; & il exige outre les contributions ordinaires , des présens considérables pour s'éloigner de la ville. Son Dragoman , arrivé le 22 , a reçu les présens des Consuls ; plusieurs de ses gens , malades de la peste , sont descendus à terre ; on les a transportés dans un hopital écarté , & jusqu'à présent la contagion ne s'est fait sentir nulle part. On dit que le Kiaja lève du monde à Caraboyna , à Ourla & à Folieri , dans le dessein de faire une descente à Pergame , & de marcher contre Cara Osman Oglou , s'il ne paye pas 100 mille écus au lion , que le Capitan Bacha prétend de lui pour la valeur d'un vieux navire de guerre des Indes Orientales , que le Capitan a acheté de la Nation Angloise à Constantinople «.



A N G L E T E R R E.

De LONDRES, le 15 Septembre.

ON a été long-tems dans l'attente des nouvelles de l'Amiral Keppel ; l'assurance qu'il avoit donnée en partant à l'Amiral Suldharn , qu'il hasarderait tout plutôt que de ne pas réparer l'espèce de flétrissure que le combat d'Ouessant a portée à l'honneur du pavillon Britannique , a inspiré d'abord la plus grande confiance ; l'impatience de la Nation s'étoit empressée d'annoncer qu'il avoit tenu parole ; dès le 28 du mois dernier , on a prétendu qu'il étoit en présence de la flotte Françoisé , & on ne manqua pas d'assurer quelques jours après qu'il l'avoit battue. Cette nouvelle ne s'étant point confirmée , & son silence continuant , on a commencé à craindre pour lui , & le peuple toujours précipité , extrême en tout , a remplacé par des sarcasmes les éloges qu'il lui donnoit. « On nous regarde , dit un de nos plaisans , exactement comme des enfans qu'il faut endormir , tantôt avec une histoire , tantôt avec une autre. Pendant deux ans il n'a été question que des talens merveilleux des deux frères Howe ; ils devoient être les sauveurs de l'Amérique ; mais comment l'ont-ils fait ? ils l'ont sauvée des armées Britanniques , en réprimant leur ardeur , en arrêtant leur conquêtes , en laissant dans l'inaction les escadres & les troupes qui périssoient journellement par l'inclémence des saisons , les maladies & la désertion ; ils ont sauvé le Congrès rebelle de la juste vengeance de la Grande-Bretagne ; & ils ont tiré leur épingle du jeu. A présent il s'élève un nouveau cri général , qui annonce que la Grande-Bretagne doit être sauvée par deux autres frères , ce sont les deux Keppels , l'un Amiral de notre flotte , l'autre Général de nos troupes , & campé à Coxheat ; nous avons déjà vu un échantillon

tillon de ce que le premier fait faire. Il nous a fait perdre une partie de notre souveraineté sur mer. Si les François font une descente en Angleterre , & que le Général ne fasse pas de meilleure besogne que l'Amiral , Dieu veuille avoir pitié de nous , & nous envoyer d'autres sauveurs que ces deux couples de freres «.

Ces mauvaises plaisanteries ramènent l'attention de la Nation sur le Comte de Bristol , qui sous le Ministère de M. Pitt , commanda pendant un tems assez considérable une escadre Angloise sur la côte de France , & qu'on voudroit voir à la tête de celle qui y croise actuellement ; mais s'il fit bien alors , il n'est pas sûr qu'il fit aussi bien à présent ; les circonstances ont changé , & celui qui connoît si bien l'état actuel de notre marine , & qui a mécontenté les Ministres , en opposant son tableau réel à celui que présentait le Lord Sandwich , doit savoir s'il seroit en état de faire devant une escadre nombreuse & bien équipée , ce qu'il fit lorsqu'on ne lui en opposoit point , & qu'il tenoit seul la mer.

L'approche de l'équinoxe nous annonce la fin de la campagne , qui pourroit bien se terminer sans aucune opération ultérieure : l'Amiral Keppel a écrit une lettre reçue hier & qui n'a pas encore été publiée ; on prétend qu'il n'a pas trouvé le Comte d'Orvilliers au rendez-vous qu'ils sembloient s'être donné tacitement vers Ouessant ; le Commandant François n'a resté que 3 jours à cette hauteur pour y attendre les vaisseaux qui devoient le renforcer. Il a pris la route du cap Finistère , soit qu'il aille au-devant de l'escadre de Toulon , avec laquelle il seroit trop fort , pour que l'Amiral Keppel pût se mesurer avec lui , soit qu'il aille joindre la flotte de Cadix ; ce dernier évènement est celui que l'on redoute le plus ici ; on commence à concevoir des inquiétudes sur les véritables dispositions de l'Espagne ; & on craint que les protestations amicales qu'on en

25 Septembre 1778.

P

reçoit, ne cachent un dessein formé de gagner du tems. Quelques-uns de nos Ministres semblent laisser pénétrer cette défiance; on continue cependant d'assurer que le Marquis d'Almodovar travaille avec ardeur à la paix; on a publié successivement les propositions qu'on dit qu'il a faites; on prétend aujourd'hui qu'elles sont celles-ci. » 1°. Les Etats-Unis d'Amérique seront reconnus comme Puissance indépendante, & admis comme partie contractante dans un Traité général. 2°. Le Canada dans toute son étendue, la Nouvelle-Ecosse & les deux Florides sur le Continent d'Amérique, seront garantis à la Grande-Bretagne. 3°. Les établissemens de l'Inde, & les Isles de l'Amérique resteront dans leur état actuel. 4°. La Louisiane & toutes ses dépendances seront cédées à l'Espagne. 5°. Le commerce des Etats-Unis sera libre avec les domaines des Puissances contractantes en Europe, mais il sera défendu avec leurs isles & établissement dans les deux Indes, ou par-tout ailleurs hors de l'Europe. 6°. Une isle dont on conviendra sera déclarée neutre. 7°. La pêcherie de Terre-Neuve sera libre pour la France, excepté dans les endroits où les Anglois ont actuellement des établissemens. 8°. Les Américains y auront les mêmes privilèges qu'avant la guerre. 9°. Les Puissances maritimes seront invitées à accéder au Traité général «.

Telles sont, dit-on, les propositions de l'Espagne; on doute que notre Cour y veuille accéder, à moins qu'il n'y soit fait des modifications, qu'il sera ensuite question de faire goûter aux parties intéressées. Le Gouvernement qui sent que pour faire un Traité avantageux, il auroit besoin d'une victoire, se propose, dit-on, de temporiser. On assure en conséquence qu'il est décidé à faire encore une campagne, & que le Chancelier de l'Echiquier a déclaré qu'il aura des ressources pour cet objet; pendant qu'il cherche des alliés dans le nord, il médite aussi des projets de diversion sur les possessions de la France; comme on parle d'une invasion que celle-ci médite

sur les îles de Jersey & de Guernesey ; on lui prête à lui le dessein de faire une pareille tentative en Corse ; on y enverra le Général Paoli avec 8000 hommes ; on nomme déjà les troupes qui doivent les composer ; ce seront 2 régimens de montagnards , 4 du camp de Coxheath , & 2 de celui de Varley-Common. On ne manque pas d'exalter à cette occasion les espérances de succès que donne Paoli ; mais elles ne séduisent pas toute la Nation , qui sait comment la France est actuellement établie dans cette île. Elle ne conçoit pas non plus comment le Gouvernement pourroit se défaire , dans les circonstances actuelles , d'un corps aussi considérable de troupes. Elle n'a actuellement que 50,000 hommes , y compris les milices ; Guillaume le Conquérant a fixé à 60,000 le nombre nécessaire pour la défense du Royaume ; & les plus fameux Généraux Anglois , entr'autres le Duc de Marlborough , ont décidé qu'il n'en falloit pas moins pour nous mettre en état de résister sur nos foyers à qui que ce soit. Il nous manque donc 10 mille hommes , & il ne seroit pas prudent à nous d'augmenter ce déficit jusqu'à 18 ; pour un mal très-incertain que nous voudrions faire aux François , ils pourroient nous en faire un très-grand , s'ils faisoient une descente dans notre île ; un avantage sur mer pourroit la faciliter , & une fois débarqués , quel obstacle trouveroient-ils ? On sait ce que peuvent des milices contre des troupes disciplinées & bien conduites , & on peut juger des progrès de celles-ci , dans un pays ouvert de tous côtés , & où il n'y a aucune place qui puisse les arrêter.

On dit qu'on a reçu de bonnes nouvelles de l'Amérique. Les dernières lettres de l'Amiral Howe , qui avoient donné lieu à une Gazette extraordinaire , n'avoient fait qu'augmenter les alarmes ; on y avoit remarqué qu'il écrivoit le 11 que le Comte d'Estaing avoit paru avec 15 voiles & qu'il méditoit d'attaquer New-Yorck. Le paquebot chargé d'apporter ces dé-

pêches, ne s'étoit disposé à appareiller que le 17, & n'étoit parti que le 18. Dans la situation critique où les affaires se trouvoient le 11, les opérations des cinq ou six jours suivans devoient être fort intéressantes ; on ne présuinoit pas que le Lord Howe les eût cachées à la Cour ; mais on pensoit que celle-ci n'avoit pas jugé à propos de les publier. Des lettres particulières, portent que le Général Washington, après avoir passé la rivière d'Hudson, & avoir été joint par un renfort considérable aux ordres du Général Gates, & par la milice qui accouroit de tous les environs, faisoit ses dispositions pour attaquer de concert avec M. le Comte d'Estaing, Long-Island, & l'Isle de Staten. Quelqu'affligeante que fussent toutes ces circonstances, on se flattoit cependant que l'issue en seroit moins funeste qu'on ne le craignoit. L'escadre du Lord Howe se trouvoit provisionnellement à l'abri dans le port de New-Yorck, puisque les François ne pouvoient passer que successivement le canal qui y conduit ; & les lignes où campoit l'armée du Roi étoient si fortes, qu'on ne craignoit point de défaite immédiate.

Des lettres de l'Amiral Howe ont, dit-on, confirmé ces espérances ; elles ont été apportées par la *Fanny*, partie le 1er Août de New-Yorck. Quoiqu'elles aient été présentées au Roi le 13 de ce mois, la Cour n'en a point encore fait publier le contenu. Voici ce qu'on en dit. » Le *Cornwall*, vaisseau de l'Amiral Byron, le *Raisonné* venant d'Hallifax, & deux autres des Indes occidentales, ont passé au milieu de l'escadre Française, en ont essuyé tout le feu, sans dommage, & ont joint l'Amiral Howe, qui par ce moyen a 9 vaisseaux de ligne ; avec ces forces il se proposoit de sortir le 2 Août & de donner chasse à M. d'Estaing, qui le 22 Juillet avoit quitté Shandi-Hook, & gouverné vers Boston ou Hallifax. Celui-ci avoit pris 30 bâtimens Anglois ; mais de peu de valeur, à l'exception de 2 de la Jamaïque & de

quelques vaisseaux de transport chargés de munitions & de troupes. Il avoit beaucoup souffert faute d'eau & de vivres , & ce besoin l'avoit forcé de quitter la station. On est étonné que la Cour n'ait pas publié elle-même ces nouvelles , depuis le 13. C'est ce qui fait que quelques personnes en doutent encore. Son silence qui ne sera sans doute pas long , si elles sont réelles, renouvelle les plaintes contre l'administration. On assuroit que le Lord Sandwich avoit fait partir des ports Britanniques , plusieurs vaisseaux qu'on croyoit destinés pour d'autres contrées , & qui avoient eu des ordres secrets d'aller joindre le Lord Howe. La fausseté de ces bruits est démontrée , puisque l'escadre de cet Amiral a été bloquée , & auroit été détruite si les François avoient pu approcher à la portée du canon. Pourquoi , demande-t-on , l'Amiral Byron a-t-il été retenu à Portsmouth près de 3 semaines , pendant lesquelles le vent a presque toujours été favorable ? pour donner au Roi le spectacle d'une escadre , lorsqu'il a visité ce port ; on lui a fait perdre son tems , on l'a exposé aux tempêtes qui se sont élevées depuis , & on a laissé l'Amiral Howe sans défense. Ces réflexions faites avec humeur , multiplient les épigrammes. » Les Ministres , dit-on , font répandre par leurs partisans & leurs espions , à qui l'Etat paye 6 à 7 mille liv. sterl. par an , que l'armée du Roi en Amérique n'a changé de position qu'à cause de la conduite du Général Howe. Cependant ce Général a été accueilli ici très-gracieusement , & il n'y a point de plainte en forme contre lui. A présent que Clinton lui a succédé , Clinton va faire des prodiges , & si les Ministres peuvent tromper le public , au point de lever un nouvel emprunt sur des espérances aussi solides que celles de la conquête de l'Amérique , ils se serviront de cet expédient jusqu'à ce qu'ils trouvent un autre appât à présenter au poisson «.

Selon les mêmes clameurs , le Parlement prorogé.

au premier Octobre, ne s'assemblera pas avant les fêtes de Noël. Il est bien dit dans la prorogation, qu'il sera convoqué pour l'expédition des affaires; mais cette expression n'est qu'une formule d'usage; & l'on sait que lorsqu'on assemble le Parlement, c'est pour confirmer les résolutions prises auparavant dans le cabinet.

Notre commerce continue de languir; selon toutes les lettres de l'Inde, les affaires de la Compagnie sont dans un désordre affreux, non-seulement sur la côte de Coromandel, mais particulièrement encore dans le Bengale, où l'Anarchie qui trouble le pouvoir civil, a depuis long-tems occasionné les dissensions & les animosités les plus violentes. En effet, la discorde y a été portée au point qu'il est impossible que le cours des affaires s'y rétablisse, sans l'interposition du Parlement, & il n'y a que la guerre d'Amérique qui ait pu l'empêcher de s'en occuper; celle dont nous sommes menacés avec la France, le lui permettra-t-elle aujourd'hui?

Notre commerce du Levant n'est pas dans une situation moins déplorable; les bâtimens qui y trafiquent n'ont de convoi que jusqu'à Gibraltar, & les François sont maîtres de la Méditerranée; ils nous ont enlevé 4 vaisseaux richement chargés; cette perte ne sera pas la seule, s'il est vrai, comme on le dit, que le Lord Sandwich ait répondu aux marchands intéressés à ce commerce, qui lui demandoient des convois pour le Levant, que cela étoit impossible, & qu'ils n'avoient qu'à faire ce commerce sur des vaisseaux neutres. Mais ces vaisseaux neutres seroient-ils respectés? nous n'en donnons pas du moins l'exemple; puisque nos vaisseaux en ont pris dernièrement 13, tant Hollandois que Suédois, Hambourgeois, & un Prussien venant de Dantzick, & destiné pour St.-Valery en Picardie. Ces procédés ne peuvent qu'indisposer contre nous les Nations neutres.

Les Armateurs François & les Américains , font à leur tour de fréquentes prises ; l'arrivée de la flotte de la Jamaïque & de celle des îles sous le vent , & de Lisbonne , a dissipé une partie de nos inquiétudes ; mais on craint pour nos autres bâtimens. Parmi les Armateurs , on sait combien le Corsaire Jones s'est rendu redoutable par le nombre de ses prises , & par sa hardiesse à descendre sur nos côtes. Les Commissaires de l'Amirauté ont écrit à son sujet la lettre suivante à M. Foulkes , Capitaine du vaisseau la *Satisfaction* , armé à Grénhock. » Ayant été informé que l'Armateur Américain Jones , a armé un autre vaisseau , & doit appareiller de France dans peu de jours , de conserver avec trois Armateurs , dans la vue , à ce que l'on croit , de piller & de saccager les environs de Laine & de Carrick-Fergus , nous vous en prévenons , & vous signifiions de vous tenir sur vos gardes , & de faire de votre mieux pour faire avorter tant cette entreprise que toute autre qui pourroit être faite dans ce canal & sur cette côte par ledit Jones ».

On a débarqué dernièrement à Falmouth le Capitaine Brereton , Commandant du *Duc* , vaisseau de 90 canons , déposé par un conseil de guerre pour s'être enivré la veille & lendemain du combat d'Ouessant. Ce jugement a paru d'autant plus sévère , que le jour de l'action cet Officier s'étoit bien conduit , & qu'après sa disgrâce il a demandé à l'Amiral Keppel la permission de servir en qualité de volontaire. Elle lui a été refusée par l'Amiral , parce qu'il auroit semblé , en l'accordant , blâmer la conduite de ceux qui ont composé le Conseil. Le vice qui a fait son malheur , n'est pas toujours regardé comme un crime parmi les marins. En descendant à terre , il monta dans une voiture , derrière laquelle un polisson méchant s'empressa d'écrire avec de la craie *Lâche Bing* ; la populace le poursuivit jusqu'au dehors de la ville , en l'accablant de huées. On le dit un très-

bon & très-brave Officier , & on croit qu'après cette leçon , bien propre à le corriger , on pourra l'employer de nouveau dans quelque-tems.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE - SEPTENT.

Philadelphie , du 30 Juin. Nous nous occupons ici à réparer les dommages qu'ont fait à cette ville , les troupes Royales pendant leur séjour ; ils ne peuvent être plus considérables ; elles semblent avoir détruit pour le plaisir de détruire ; nous nous ressentirons long-tems des effets de leur fureur ; mais tout se rétablira , & heureux de notre liberté & de notre indépendance , nous ne regretterons point ce qu'il nous en aura coûté pour les affermir.

On a parlé de l'expédition que nos troupes ont faite au commencement de cette année dans le District des Natchez , Floride Occidentale : voici la capitulation qui fut signée le 21 Février dernier , entre les habitans & l'Officier chargé de cette expédition , » le Capitaine James Willing , au service des Etats-Unis de l'Amérique Septentrionale , arrivé le 19 Février à Natchez , avec un détachement de troupes à ses ordres , & le lendemain de grand matin , ayant mis en campagne plusieurs parties des dites troupes , qui presque au même moment ont fait les habitans prisonniers de guerre sur leur parole , ayant ensuite déployé les couleurs des Etats-Unis de l'Amérique , & pris possession du Pays en leur nom : les habitans , dans cet état de détresse , se voyant sans protection , craignant la confiscation de leur propriété , ont cru nécessaire de se présenter audit Capitaine Willing , & de lui proposer des termes d'accommodement auxquels ils s'est prêté sur-le-champ : en conséquence lesdits habitans ont délégué quatre particuliers ; savoir , William Horn , Charles Percy , S. Wells , maître d'une Plantation , & le Major Luke Collins , à l'effet de traiter en leur nom , & de leur obtenir les conditions les plus avantageuses possibles «.

» Nous les Délégués susdits ayant obtenu du peuple la permission d'appeler à notre assistance qui nous jugerions à propos, avons prié Isaac Johnson, Richard Ellis, Ecuyers, & Joseph Thompson, maître de Plantation de nous assister. Et de concert avec eux, nous proposons les termes suivans au Capitaine Willing «.

» 1. Que nous ne prendrons les armes, en aucune manière, contre les Etats-Unis de l'Amérique, que nous ne favoriserons pas les ennemis desdits Etats, & que nous ne leur donnerons aucune espèce d'assistance *Agréé* «.

» 2. Que tant que nous serons neutres, nos personnes, nos Esclaves & tout ce que nous possédons de quelqu'espèce que ce puisse être, seront en sûreté & ne pourront être molestés. *Agréé* «.

» 3. Que l'on fournira un état des Esclaves appartenans aux habitans, avec les noms desdits Esclaves, & que cet état sera certifié vrai, sur l'honneur. *Agréé* «.

» 4. Que le Capitaine Willing conviendra d'envoyer un Parlementaire aux Indiens du District de Choctaw, avec de bonnes paroles & la ceinture de paix, afin de les empêcher de faire une irruption sur ce District dénué de défense. *Agréé* «.

» 5. Que le Capitaine Willing ayant au nombre de ses prisonniers un certain Robert Welsb, sur lequel on avoit trouvé un ordre (donné par Farquhar Bethune, Ecuyer, Commissaire pour la nation Choctaw) de nuire, harasser, mettre en détresse & repousser tout parti Américain qui descendroit la rivière; comme il paroissoit aux habitans de ce District que la vie dudit Robet Welsb étoit en danger, ils ont intercédé en sa faveur auprès du Capitaine Willing, qui l'a sur-le-champ mis en liberté, & qui l'enverra avec le pavillon de trêve près de la nation Choctaw, où il a beaucoup de crédit, à l'effet de lui inspirer des dispositions pacifiques. *Agréé* «.

» 6. Que les Délégués & leurs associés auront la permission de faire passer une copie de ces articles au Gouverneur Chester à Pensacola, & d'y joindre une lettre par laquelle S. E. sera priée de prendre les mesures convenables pour empêcher les Indiens de faire une irruption sur les habitans. *Agréé* «.

» 7. Que les Délégués & leurs associés conviennent au nom & en faveur du peuple de prêter le serment suivant, de ne point prendre les armes contre les Etats-Unis de l'Amérique, de ne rien faire à leur préjudice, de ne point favoriser, aider, assister en aucune manière les ennemis desdits Etats, de ne point leur fournir d'armes ni de munitions, de ne point fournir d'instrumens militaires aux sauvages pour être employés contre lesdits Etats-Unis, & à l'exception de ce qui est énoncé dans l'Article précédent, de ne point traiter avec les ennemis desdits Etats ni en paroles ni en actions, mais d'observer une neutralité. *Agréé* «.

» 8. Que les Délégués nommeront quelques personnes tirées de leur corps pour accompagner le capitaine Willing à la nouvelle-Orléans. *Agréé* «.

» Tous ces articles étant signés par les Délégués & associés ci-dessus nommés, le Capitaine Willing les a signés aussi & acceptés dans toute leur étendue, excluant des avantages accordés aux Habitans les Officiers publics de la Couronne Britannique & tous sujets de ladite Couronne, ayant quelque propriété dans le District de Natchez «.

Trenton, du 10 Juillet. Les Commissaires du Roi de la Grande Bretagne, après avoir échoüé dans leur négociation auprès du Congrès, semblent n'avoir pas perdu toute espérance de réunion, ou de causer du moins quelques divisions parmi le peuple de ces Etats-Unis. A leur arrivée à New-York, ils se sont empressés de publier une proclamation dans laquelle ils affectent d'exposer leur conduite, leurs vœux, & invitent tous les sujets des Etats-Unis

à les juger, dans l'espérance qu'ils en disposeront plusieurs à se réunir à eux. Le soin qu'a bien voulu prendre le Congrès de donner à cette proclamation, toute la publicité possible en la faisant imprimer aussi lui-même, telle quelle est, & sans y joindre aucune réflexion, peut faire voir combien peu est fondée l'espérance dont ils se flattent. Nous la transcrirons ici.

» Le Roi en Parlement, pour ramener les bénédictions de la réconciliation & de la paix dans la Grande-Bretagne & ses Colonies, ayant révoqué dans le cours de la dernière Séance divers actes, qu'on a trouvés avoir excité des jalousies & fait craindre pour la liberté dans lesdites Colonies; & désirant lever tout obstacle de la manière la plus prompte & la plus efficace, nous ayant nommé ses Commissaires pour agir sur ce continent & prévenir, par notre présence en Amérique, les longueurs, qu'auroient causées le passage des messagers en Europe, & leur retour, sur tout sujet de discussion qui auroit pu survenir: savoir, faisons à tous ceux à qui il appartient, que nous étant trouvés à Philadelphie le 30 Juin, nous avons envoyé de-là la lettre suivante, avec les pièces y annexées, à Henry Laurens, Ecuyer, Président du Congrès, & que nous en avons reçu la réponse suivante.

[Ici suivent la lettre des Commissaires & la réponse du Congrès, que nous avons rapportées précédemment].

» Chacun peut à présent juger des intentions gracieuses de S. M. & du Parlement, & concourir avec nous à terminer promptement les malheureuses divisions, qui subsistent actuellement sur ce continent, & à établir une paix durable.

» En communiquant ainsi nos procédés au peuple de l'Amérique - Septentrionale, nous ne prétendons employer le raisonnement qu'autant qu'il sera nécessaire pour exposer les motifs de notre propre

conduite , sans aucune vue d'influencer sur le jugement de ceux qui n'ont pas moins d'intérêt que nous à décider pour eux-mêmes dans ces matières importantes.

» Comme le grand objet , qui doit déterminer nos propres délibérations , est la prospérité de la Grande-Bretagne , en tant qu'elle s'accorde avec le bien-être général de l'Empire , nous nous flattons de trouver parmi les habitans de l'Amérique-Septentrionale , un attachement & une sollicitude égale pour les intérêts de leur confédération générale & des différentes Colonies ou Etats , auxquels ils appartiennent. Dans ces sentimens ils jugeront de nos propositions , nous les avons faites dans l'espérance qu'elles pourroient être plus avantageuses à notre pays , que les plans originaux de Colonisation , & plus sûres pour toutes les parties qu'aucuns arrangemens , ayant pour but de former un revenu en Amérique à la disposition du Parlement. Nous nous flattons du moins , qu'on les trouvera suffisantes pour établir cette union de forces , qui fait la vigueur & la sûreté des nations sans mettre en danger la liberté du sujet. Le Congrès , les assemblées , & le peuple de l'Amérique jugeront par eux-mêmes , si cette union de forces , que nous jugeons si avantageuse pour la Grande-Bretagne , ne leur peut pas être également utile , & si la tranquillité intérieure de leur propre système ne sera pas plus assurée sous le titre & la Majesté du Roi de la Grande-Bretagne , dont les prérogatives sont exercées avec des limitations convenables , & dont l'autorité raffermira l'exécution régulière de toute loi , qui pourra être faite par les représentans du peuple , qu'elle ne pourroit jamais l'être , si on la laissoit exposée aux orages de la faction & aux agitations des intérêts discordans des partis , qui diviseront probablement ce continent , après lui avoir fait oublier le respect dû à l'ancienne constitution , sous laquelle ils ont si long-tems prospéré.

Ils jugeront , si une telle union avec la Grande-Bretagne ne seroit pas préférable à l'alliance de la Monarchie Française , qui a toujours été , & qui par sa constitution doit toujours être ennemie de toute liberté de loix & de religion. En usant de ces expressions , nous désirons garder le respect dû aux personnes des Princes , sans être les dupes de leur politique ; & , sans disputer sur la grandeur ou la bonté de S. M. T. C. , nous persistons à dire , que la politique de la France dans l'occurrence actuelle a été insidieuse , également hostile envers la Grande-Bretagne , & pernicieuse dans ses effets au peuple de l'Amérique , quelque flatteuse qu'elle soit pour l'ambition de quelques-uns , & favorable pour les intérêts particuliers d'autres.

» Nous en appellons sur-tout à ceux qui ont souffert ou qui pourront souffrir par la continuation de la guerre ; qu'ils considèrent sérieusement la cause primitive des hostilités présentes , & les propositions que nous avons faites pour la lever & pour prévenir toutes contestations futures : nous les exhortons à considérer les raisons , qui (malgré les déclarations réitérées & solennelles du peuple de l'Amérique , qu'il n'avoit jamais souhaité de se séparer de la Grande-Bretagne ,) sont assignées aujourd'hui par le Congrès , pour rejeter toute discussion , à moins que la Grande-Bretagne ne consente à des articles préliminaires , qui doivent prévenir toute union subséquente d'intérêts entre nous : & nous nous flattons qu'ils acquitteront la Grande-Bretagne du reproche , qu'ils ne manqueront pas de faire aux auteurs de toutes les calamités , auxquelles ils continueront d'être exposés.

» Espérant qu'on jugera notre conduite avec candeur , nous continuerons de prendre toutes les mesures , que nous croirons les plus propres à remplir ce que nous devons à notre Souverain , à nos concitoyens dans la Grande-Bretagne , & aux Colonies ,

ainsi qu'à prouver la sincérité des intentions , avec lesquelles nous tâchons d'obtenir ces biens de la paix , qui sont les objets de notre commission ; priant ardemment Dieu Tout-Puissant de nous accorder son secours & l'assistance de tous les hommes de bien «.

Charles-Town , du 14 Juillet. Le Congrès , par une résolution du 8 du mois dernier , a défendu l'exportation de toute espèce de provisions hors des treize Etats - Unis , à compter du 10 du même mois , jusqu'au 15 Novembre prochain , à moins que cette assemblée n'ait avant ce terme des raisons pour révoquer cette défense.

Le moment qui doit mettre fin à notre grande querelle avec la Grande-Bretagne , & renvoyer tous les Anglois en Europe , n'est plus éloigné. L'escadre François de M. le Comte d'Estaing , forte de 2 vaisseaux de 80 canons , de 6 de 74 , de 3 de 64 , & deux de 50 , bloque l'Amiral Howe , de manière qu'il ne peut sortir aucun de ses vaisseaux ; le Général Washington avec une armée nombreuse , posté à Kingsbridge dans la position avantageuse que l'on connoît , renferme du côté de terre le Général Clinton , débarqué avec ses troupes dans l'Isle de New-Yorck ; & les Généraux Gates & Parsons , arrivés aux Plaines-Blanches avec 10 régimens , se sont avancés de leur côté pour resserrer de toutes parts les troupes Royales. Les lettres que les Officiers Anglois écrivent de tems en tems en Europe , & qui tombent entre nos mains , parce que tous les passages sont fermés , prouvent qu'ils jugent comme nous de leur situation. » Nous sommes actuellement à New - Yorck , écrivent-ils , après une guerre de quatre ans , qui a coûté à la nation des sommes immenses d'argent , & un grand nombre d'hommes , & nous n'avons pas rempli un seul des objets pour lesquels nous avons commencé la guerre ; nous avons au contraire perdu les Colonies à jamais ; il y a lieu de présumer que notre armée ne tardera

pas à périr de faim, ou à se réduire à rien, par la désertion, les maladies & les escarmouches; de sorte que de 40,000 hommes, des plus belles troupes qui soient sorties d'Angleterre, il n'y rentrera peut-être pas la quarantième partie ».

Un Officier de distinction dont nous avons aussi intercepté une lettre, ne présente pas un tableau moins effrayant; il ne laisse pas cependant de conserver des espérances; on jugera si sa nation peut compter sur celles qu'il lui donne. » Clinton fera tout ce que peuvent faire la bravoure & la sagacité pour remédier à tous nos maux; mais les efforts d'un homme, quelle que soit sa capacité, ont toujours leurs bornes. Si la flotte d'Angleterre arrive dans une quinzaine de jours, ou qu'au moins elle ne tarde pas plus de trois semaines, nous pourrions encore nous battre contre Washington, avec Arnold à ses côtés; mais souvenez-vous d'une chose; c'est que nous n'avons pas seulement à combattre une armée, mais tout un pays; chaque homme que nous perdons décourage son camarade, tandis que l'armée Américaine ne se ressent jamais de ses pertes; un soldat est tué, un autre homme prend aussitôt sa place, & avec elle tous les sentimens de rancune & de vengeance du défunt, lesquels il ajoute à ceux dont il étoit déjà animé auparavant. Remarquez encore que cette année nous n'avons rien qui puisse opérer une diversion utile, toutes les forces des Américains, tous leurs Généraux sont combinés contre la seule Province où nous nous trouvons. Cependant je ne manque pas encore de confiance dans la valeur, & sur-tout dans le bonheur de notre nation. Au moment même de notre détresse, nous avons eu un exemple frappant de ce bonheur. Le Comte d'Estaing auroit pu arriver quinze jours plutôt, & s'il fût tombé sur nous pendant que nous traversions la Delaware, nous aurions été anéantis infailliblement; si je suis au monde à la fin d'Avril,

jeespère que je pourrai encore vous donner des nouvelles satisfaisantes.

FRANCE.

De Versailles, le 20 Septembre.

LA Cour part aujourd'hui pour aller à Choisy, où elle restera jusqu'au 27.

Le 5 de ce mois le Roi a accordé la place de Grand-Croix, vacante dans l'ordre de Saint-Louis, par la mort du Comte de Marciou, au Marquis du Sauzay, Maréchal de Camp, Major des Gardes Françaises, auquel S. M. avoit donné l'assurance de cette grace, & la permission d'en porter la décoration. S. M. a en même-tems donné au Marquis de la Vaupalliere, Maréchal de Camp, la place de Commandeur du même Ordre, vacante par la nomination du Marquis du Sauzay à celle de Grand-Croix.

S. M. a nommé à l'Abbaye d'Andres, Ordre de Saint-Benoît, Diocèse de Boulogne, l'Abbé de Chabillant, Grand-Vicaire d'Arles, aumônier de S. M.

Demoiselle de Chastenay-Lanty vient d'obtenir du Roi la permission de prendre le titre de Dame. S. M. avoit accordé, il y a quelques mois, la même grace à la Comtesse Armande de Chastenay sa cousine, dont l'ayeule & la mère sont Dames de l'Ordre de la Croix étoilée de l'Impératrice-Reine. Le Chevalier, son frère, est Colonel en second du régiment Dauphin, Cavalerie, & Gentilhomme d'honneur de Mgr. le Comte d'Artois. Le Marquis de Chastenay, leur pere, a servi plusieurs années dans la Gendarmerie, en qualité d'Enseigne des Gendarmes Anglois.

Le 6, LL. MM. & la famille Royale ont signé le contrat de mariage du Comte d'Hervilly, Lieutenant au régiment du Roi, avec Demoiselle de Balleroy.

Le 7, M. Gouff de Rouin eut l'honneur d'être présenté à Mgr. le Comte d'Artois en qualité de Maître.

des Requêtes de ce Prince. Le 15, le Prince de Holstein Gottorp, Coadjuteur de l'Evêché de Lubec, fut présenté, sous le nom de Comte de Rastadt, à LL. MM. & à la famille Royale, par l'Introduit des Ambassadeurs.

Le 8, Dom Prêcheur, Procureur-Général de la Congrégation de St. Vannes, eut l'honneur de présenter au Roi des chiens de chasse & des faucons au nom de l'Abbaye de St. Hubert. Ce présent que l'Abbé est dans l'usage de faire tous les ans à S. M. fut reçu par le Marquis de Forges, Capitaine du vol du Cabinet. Le même jour l'Abbé Mallet, Chapelain de Madame, eut l'honneur de présenter à Monsieur, à Madame & à Mesdames de France l'Oraison funèbre de la Dame de Villette, ancienne Abbessse de l'Abbaye Royale de Notre Dame de la Pommeray-lès-Sens. Le 13, M. Jeaurat, de l'Académie Royale des Sciences, ancien Professeur, & Pensionnaire des Ecoles royales Militaires, chargé par l'Académie de calculer chaque année la connoissance des Tems, ou des mouvemens célestes, pour l'usage des Astronomes & des Navigateurs, présenta à S. M. le volume de l'année 1781, qui est le 103^e. que l'Académie publie sans interruption depuis l'année 1679; les calculs ont constamment été faits pour les tems du méridien de l'Observatoire royal de Paris.

Le 17, la Cour a pris le deuil pour 11 jours, à l'occasion de la mort de Christine-Henriette, Princesse de Hesse Rhinsfels, épouse de Louis-Victor Amédée de Savoie, Prince de Carignan.

De PARIS, le 20 Septembre.

ON attend avec impatience les lettres de Brest qu'on recherche avec empressement; mais qui jusqu'à présent n'ont pas satisfait pleinement la curiosité. Les dernières en date du 14 de ce mois, contiennent les détails suivans. Il y a long-tems que nous n'avions

aucunes nouvelles de notre escadre ; plusieurs frégates & autres bâtimens partis d'ici pour aller la rejoindre ou lui porter des paquets , étoient rentrés après l'avoir cherchée inutilement pendant plusieurs jours. Le *Réfléchi* de 64 canons , sorti d'ici le 26 du mois dernier , a été dans le même cas pendant 16 jours , & a été exposé à être pris ou battu. Pendant qu'il cherchoit notre armée , il a rencontré d'abord un vaisseau Anglois de 80 canons , dont il s'est vu à portée du boulet ; il se préparoit à soutenir le combat , lorsque le vaisseau ennemi s'est retiré ; on a jugé que le navire venoit de long cours , & qu'il pouvoit n'être pas en état de se battre. Quelques jours après , le *Réfléchi* rencontra une de nos frégates qui depuis 24 heures avoit perdu notre escadre , dont il s'étoit écarté pour donner la chasse à un bâtiment ennemi ; le vaisseau & la frégate voyageant ensemble pour trouver notre armée , ont aperçu à 10 lieues d'Ouest l'armée Angloise , composée de 38 à 40 voiles , dont ils ont jugé que 28 étoient vaisseaux de ligne & le reste frégates & autres bâtimens. Ils ont été chassés vigoureusement par un détachement de cette armée , auquel ils ont heureusement échappé , & sont venus mouiller le 12 à l'entrée du Goulet , en attendant de nouveaux ordres. Ils les ont reçus hier 13 , par une frégate envoyée par M. le Comte d'Orvilliers , & sont partis aujourd'hui avec elle pour l'aller rejoindre. On eût bien désiré que le *Neptune* de 88 canons , & qui en portera 90 , eût été prêt pour les accompagner ; mais ce vaisseau ne pourra descendre à la rade que demain , & partir quelques jours après. La frégate arrivée le 13 , & repartie le 14 avec le *Réfléchi* & l'autre frégate , est la seule qui nous a enfin donné quelques nouvelles de notre armée. On garde le silence le plus profond sur la véritable position , sa marche & ses vues. Ce que l'on croit savoir , c'est qu'elle s'étoit avancée vers le Sud , qu'elle revient , & qu'elle doit rentrer ici vers le 20 , pour

ne pas être exposée aux coups de vent de l'équinoxe. Un petit bâtiment de la Compagnie des Indes, arrivé le 10 à l'Orient, a rapporté qu'il venoit de quitter l'escadre au Cap Finistère. On ajoute que M. de la Cardonnie, Commandant le *Diadème*, vaisseau de l'armée, a fait une chute qui lui a démis l'épaule; son Capitaine en second a pris le commandement; mais on ne doute pas qu'il ne le reprenne s'il y a un combat. Suivant la marche de notre escadre & la position des deux armées, celle des Anglois étant à l'entrée de la Manche, à peu de distance d'Ouessant, on juge que sous 8 jours au plus tard, il y aura une affaire, ou que notre escadre sera rentrée. Les deux vaisseaux qui sont ici sur les chantiers, l'un de 100 canons & l'autre de 80, seront lancés sous 15 jours, & en état de se trouver armés fort peu de tems après.

On voit par le détail que les Anglois ont donné de l'état de leur escadre après le combat d'Ouessant, qu'il y avoit 28 grands mâts à renouveler, & presque autant à jumeller sans compter les vergues; ces opérations ont entraîné nécessairement du tems, & ont retardé la seconde sortie de leur flotte; elles étoient plus faciles avant la perte de l'Amérique, parce qu'elle fournissoit des mâts de 30 pouces de circonférence; ceux qu'on tire de Riga, & dont on est forcé de se contenter ne sont pas si gros.

Depuis quelque tems les bruits qu'il n'y aura point de guerre se renouvellent; & on les fonde sur ce qu'en effet l'Angleterre n'a aucun intérêt à augmenter le nombre de ses ennemis; cependant il ne manque jusqu'à présent à ses opérations hostiles que la formule d'une déclaration de guerre, & il faut peut-être attendre pour juger du parti qu'elle prendra, qu'elle soit sûre des dispositions de l'Espagne. On sait que cette Puissance continue ses armemens avec beaucoup d'activité, & qu'outre la flotte de Cadix, forte de 42 vaisseaux de guerre, elle en a encore 18, tant au

Fertol qu'à Carthagène , en état de mettre à la voile au premier ordre ; & selon des lettres de Londres , on n'y doute pas qu'elle n'acquiesce sans délai à la première demande qui lui sera faite relativement à l'exécution du pacte de famille.

On attend tous les jours des nouvelles positives des opérations du Comte d'Estaing en Amérique. Selon des lettres de Bordeaux , des Capitaines de Marchands ont rencontré des bâtimens Américains , qui leur ont appris que les François bloquent actuellement New-Yorck & l'Amiral Howe qui s'y est retiré , tandis que les Généraux Washington & Gates attaquent cette place par terre ; que l'Amiral Byron a paru à l'entrée de cette rade avec trois vaisseaux qui lui restoient de son escadre , & qu'à la vue des François il avoit promptement regagné le large & fait route vers Hallifax.

Les armemens se continuent dans nos ports avec beaucoup d'activité. On prépare à Toulon le vaisseau *le Souverain* , de 74 canons , pour le mettre en état d'entrer dans le nouveau bassin , on y a reçu ordre d'armer les 4 frégates qui sont en état de l'être. On a armé une chaloupe canoanière , portant un canon de 18 livres de balle , elle doit servir de garde-côte , & est partie le 8 de ce mois pour louvoyer dans la rade sous les ordres de M. Martin , Capitaine de flûte ; il y a aussi en armement un corsaire de 4 canons & de 6 pierriers , qui sera sous le commandement du fieur Roubaud , Maître d'escrime des gardes de la marine.

» On a lancé hier (7) , écrit-on de Rochefort , le vaisseau neuf *le Scipion* de 74 canons ; mais après avoir glissé 4 ou 5 toises , il s'est arrêté. On achevera de le mettre à la mer dans 15 jours ; au reste comme il est toujours dans son berceau , il ne court aucun risque. Il y a deux autres vaisseaux de même force dont l'un sera lancé en Octobre & l'autre en Novembre. On a ordre de la Cour d'en construire 4 autres.

de la même force qui seront à la mer l'année prochaine ; nous avons un approvisionnement immense & il nous en arrive tous les jours. Les frégates du Roi *la Courageuse* & *la Terpsychore*, vont rentrer en croisière, ainsi que la corvette *le Rossignol*. Les Isles de Rhé & d'Oleron manquent d'eau douce ; on leur en envoie d'ici par des goëlettes «.

Selon des lettres de Marseille, les Anglois nous ont enlevé, à l'entrée du détroit, 5 bâtimens venant de l'Amérique, qu'ils ont conduits à Gibraltar ; cette nouvelle vraie ou fausse a donné quelques alarmes à cette ville, dont les Armateurs s'empresrent de prendre leur revanche. Le corsaire *le César*, armé dans ce port & monté de 24 canons, dont 18 de 8 & 6 de 6 livres de balle, commandé par le Capitaine Joine, y a conduit une prise qu'il a faite sur le Cap Corse, & qui est estimée 150,000 l. On y a conduit aussi le sénéchal *le Mary* & *Sarah* Anglois chargé de 3000 quintaux de morue pris à la hauteur du Cap Corse par les chébecs *le Séduisant* & *le Singe* ; un aide-pilote y a encore amené un bâtiment chargé de planches du nord, dont s'est emparé l'escadre du Chevalier de Fabry. Le Ministre, ajoutant ces lettres, vient de décider, conformément à l'ordonnance des prises, que cette escadre n'aura aucune part aux prises qui ont été faites par M. de Flotte, puisque cet Officier avoit une destination particulière, & son bâtiment ne faisoit point partie de l'escadre.

M. de Vialis, Commandant de la frégate *la Gracieuse*, a encore conduit dans ce port 2 prises ; l'une chargée de laine, alloit de Tétuan à Maroc, & l'autre est une goëlette de 14 canons & de 100 hommes d'équipage, commandée par M. Wast, Capitaine de haut-bord, petit-neveu de l'Amiral Bing, allant de Gibraltar à Mahon avec des dépêches.

Une frégate Bostonienne qui étoit partie de Bordeaux il y a trois mois, a conduit à l'Orient le navire *l'Isabelle*, & un corsaire de Guernesey qui s'en étoit em-

paré : on apprend de Rochefort que le paquebôt de Lisbonne qui a été pris dernièrement , est estimé 7 à 800,000 l. st. Deux frégates y ont conduit encore un corsaire de Guernesey qui attaquoit un navire de Bordeaux qu'elles ont déposé.

Le tort que ces corsaires font depuis quelque tems à notre commerce , fait desirer qu'on les châtie , & ce vœu a peut-être beaucoup de part aux bruits qui se soutiennent d'une descente dans cette Isle & dans celle de Jersey. On parle de nouveau de cette expédition qu'on a dit successivement devoir être commandée par le Comte de Lutace , le Marquis de Castries , & qu'on dit aujourd'hui devoir l'être par le Comte de Vaux. On prétend que les Anglois ont fait passer dans Jersey un détachement du régiment de montagnards de M. Leod , au nombre d'environ 500 hommes. S'il faut en croire leurs papiers publics , les habitans sont mécontents des troupes qu'on leur a envoyées pour leur défense , & leur donnent tous les dégoûts possibles , en leur refusant toutes sortes de provisions. Selon quelques lettres , » c'est avec la plus grande peine , qu'elles se procurent leurs provisions , & même le pain qui leur est nécessaire ; tout ce qu'il y a de bled & de farine dans l'Isle est gardé dans des magasins ; on leur refuse jusqu'à l'eau ; on a cadenassé toutes les fontaines ; souvent elles envoient chercher de l'eau à la ville par une charrette sans pouvoir en obtenir une goutte «.

Un 3^e. vaisseau venant de l'Inde , est arrivé à l'Orient , après avoir échappé heureusement aux vaisseaux Anglois qui sont en croisière sur nos côtes ; on en attend encore 4 qui sont très-richement chargés.

» La veille de St. Louis , dont Madame la Maréchale de Mouchy porte le nom , écrit-on de Bordeaux , le Comte d'Ossun , Colonel du régiment Royal des vaisseaux , a donné à cette Dame une fête , très-brillante & un souper de 25 couverts. Après le souper il y a eu une scène dialoguée entre un François & un Bostonien , au sujet du Traité entre la France & les

Etats-Unis. Le détail des exploits du Marquis de la F... entroit naturellement dans le rôle du Bostonien, & ce détail étoit d'autant plus intéressant que la Marquise étoit présente; on avoit placé derrière sa chaise le pavillon des Etats-Unis.

François de Durfort, Comte de Dayme, est mort en son château de Caujat en Languedoc le 27 du mois dernier, âgé de 95 ans.

Michel-Etienne Pelletier, Chevalier, Comte de Saint-Fargeau & du pays de Pinfaye, Baron de Pereuse, Marquis de Montjeu, Gouverneur & Grand-Bailli pour S. M. des ville & château de Gien, Conseiller du Roi en tous ses Conseils d'Etat & Privé, Président de la Cour de Parlement de Paris, est mort ici le 6 de ce mois.

Marie Saint-Etienne de Caraman de la Poncarede, épouse du Comte de Bruyères de Chalabre, est morte le 1^{er} mois dernier, dans ses terres en Languedoc, âgée de 72 ans.

Les numéros sortis au tirage de la Lotterie Royale de France du 16 de ce mois, sont : 68, 19, 52, 28 & 44.

De BRUXELLES, le 10 Septembre

Les préparatifs formidables de l'Espagne, dont la destination est encore un mystère, fixent toujours l'attention de l'Europe, impatiente de le pénétrer. Le Commandant de l'escadre de Cadix est enfin nommé, D. Louis de Cerdova, Lieutenant-Général de Marine a arboré son pavillon Amiral à bord du vaisseau la *Ste Trinité*. Cette flotte composée de 42 vaisseaux de ligne, de 7 frégates, 2 bombardes, 2 flûtes & 2 brûlots, sera partagée en trois divisions, dont la 1^{re}. sera commandée par le Chef-d'escadre D. Adrien Caudron-Cantiu, la seconde par D. Michel Gaston, Chef-d'escadre, & la 3^e. par D. Antoine Posada, Brigadier de Ma-

rine : elle n'attend plus que l'ordre pour mettre à la voile , & on croit qu'elle partira incessamment : elle est munie de vivres pour trois mois. Le moment n'est pas éloigné où l'on saura l'objet de ces grands préparatifs ; le public qui cherche à deviner ce qu'on lui cache , épie toutes les circonstances qu'il croit pouvoir lui donner des lumières ; il a remarqué en conséquence qu'on a fait passer du côté de Gibraltar , un train considérable d'artillerie de siège , qui étoit dans la vieille Castille ; il suppose au Gouvernement des desseins contre cette place , & les Anglois eux-mêmes paroissent s'en défier. Leurs papiers ne sont remplis que de réflexions sur ce sujet , & présentées avec leur licence ordinaire.

Selon des lettres de Cadix , le Lieutenant-Général Marquis de Casatilly qui commandoit l'escadre de l'expédition de l'Amérique Méridionale a été mis aux arrêts dans l'isle de Leon près de Cadix ; & on ajoute qu'on va tenir dans cette ville un conseil de guerre pour examiner sa conduite : on prétend que le principal chef d'accusation qu'on forme contre lui , est de ne s'être pas emparé de l'escadre Portugaise au moment où il a pu le faire.

Selon des lettres de Bâle , le Prince-Evêque a donné des ordres pour la levée d'un corps de milice de 10,000 hommes. Le Prince-Evêque de Wurtzbourg a été requis par la Cour Impériale de fournir 4000 hommes , ainsi qu'il s'y est engagé par une convention. Il a répondu que quoique son pays ne fût pas encore remis des maux de la précédente guerre , il feroit néanmoins marcher les 4000 h. si le cas de la convention existoit : mais que les circonstances actuelles ne s'accordant pas avec le contenu de la convention , il se trouvoit dans la nécessité de refuser le secours. On ajoute que cette réponse du Prince-Evêque a été communiquée à la Cour de Berlin.

*La suite de la Lettre à l'Amiral Keppel^{ua}
à l'ordinaire prochain.*

SEP 9 - 1940



